This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

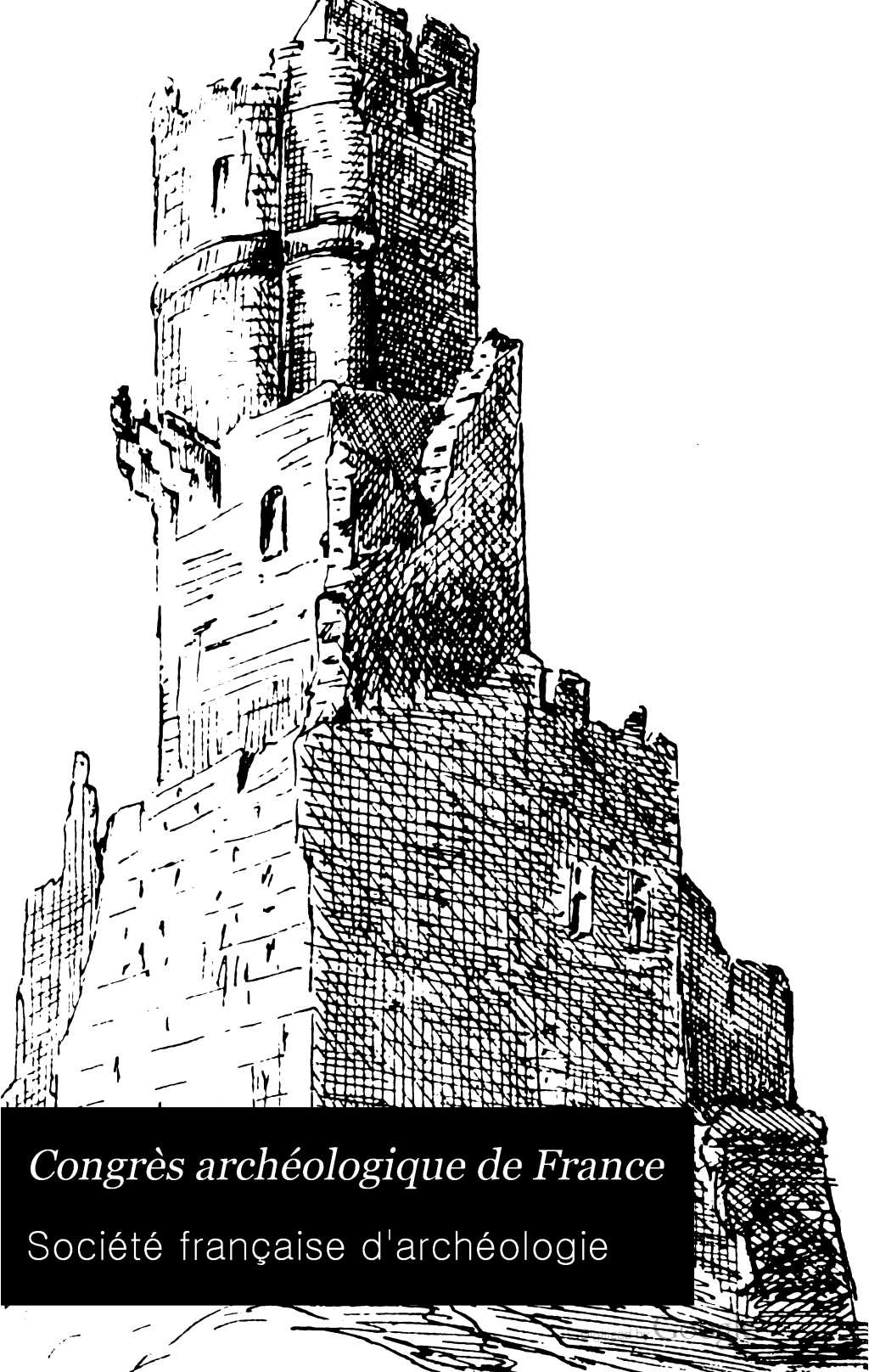

Congrès archéologique de France

Société française d'archéologie

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
30
.C749

Digitized by Google

Digitized by Google

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE

Digitized by Google

Digitized by Google

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXIIe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES A

CLERMONT-FERRAND

EN 1895

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1897

Digitized by Google

Digitized by Google

Bales
Champion
16-11-25
9286

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ

La fondation de la Société française d'Archéologie, pour la description et la conservation des monuments, eut lieu à Caen, le 23 juillet 1834, et les statuts, préparés par M. de Caumont, furent discutés et adoptés dans cette séance, où fut également nommé le bureau.

Révisés le 12 mai 1870, les statuts ont été soumis au Conseil d'État et approuvés par lui, dans la séance du 6 août 1870. Un décret du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, en date du 14 août 1871, a reconnu la Société comme *Établissement d'utilité publique* (1).

BUT DE LA SOCIÉTÉ

« La Société française d'Archéologie, aux termes de ses statuts, a pour but de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les

(1) Un règlement intérieur d'administration, dressé conformément à l'article 17 des statuts, a été adopté dans la séance du Comité permanent du 25 avril 1879.

Digitized by Google

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elle juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chef-lieux de département et les principales villes de France. »

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après plus de soixante ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards. Afin de con- « server nos monuments nationaux, le gouvernement « a créé, il y a trois ans, une administration composée « des personnes les plus capables de veiller, par amour « de l'art, à leur conservation, et cette nouvelle insti- « tution a déjà rendu de grands services.

« Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'époque « actuelle exige la réunion de tous les efforts indivi- « duels pour réagir contre le vandalisme ; ce n'est pas « seulement à quelques hommes influents à prendre « nos anciens édifices sous leur protection, c'est à la « population éclairée de toute la France à s'opposer « aux destructions qui désolent nos provinces. »

Digitized by Google

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès. »

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ou plusieurs villes de France désignées d'avance, et auquel sont conviés tous les membres de la Société et les archéologues de la région. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et des excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants.

D'autres séances peuvent, en outre, être tenues, en dehors du Congrès annuel, sous la présidence du Directeur et avec l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du Congrès forme un volume in-8°, illustré, publié par le Directeur, avec le concours du Comité de publication, et qui est distribué à tous les membres de la Société, ainsi qu'aux personnes qui ont adhéré au Congrès et acquitté la cotisation fixée par le Conseil.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications, les découvertes qu'elles ont effectuées, ainsi que par le zèle qu'elles ont apporté à la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour la recherche d'emplacements et d'objets antiques, ainsi que pour leur reproduction.

Digitized by Google

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation en 1834, la Société a tenu soixante-deux Congrès dans différentes villes de France, indépendamment d'un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

Elle a publié soixante-deux volumes de comptes-rendus de ces réunions (2), et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par le Directeur, comprend soixante volumes (3) et quatre volumes de tables (4).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ces Congrès dans des villes frontières pour se réunir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a daigné recevoir les membres du Congrès au château de Laeken, dans l'île de Jersey, en 1883; en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles, et en 1891 en Suisse, à Bâle, Berne et Neuchâtel.

Ajoutons, du reste, que les comptes-rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies, de la Tunisie et de la Palestine.

(2) Une table générale des comptes-rendus est en préparation.

(3) Le soixantième et unième volume, premier de la septième série, est en cours de publication.

(4) La table de la dernière série (t. XXXIX à L) est préparée par M. Edgar Mareuse.

Digitized by Google

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui plus de cent vingt volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si l'on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (1), celui des subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on arrive à un chiffre qui dépasse six cent mille francs, et qui, augmenté des dépenses d'impression des *Comptes-rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental*, et des frais d'administration et d'organisation des sessions, arrive à une dépense totale de plus d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est, pour la France, de près de mille, et, pour l'étranger, d'environ deux cents.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été fondées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (2).

(1) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles de l'ancienne Préfecture, rue de Caumont.

(2) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales*, 6 vol. in-8° et 6 atlas, 1830-1841; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'Archéologie*, 3 vol. in-8°. plusieurs

Digitized by Google

Aussi, lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a-t-elle tenu à rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (1).

ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires et d'un certain nombre d'officiers. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil ; il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes-rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du chef-lieu, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, et qui tient mensuellement une séance à Caen, chef-lieu de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, de

fois réimprimés ; la *Statistique monumentale du Calvados*, 5 vol. in-8°, etc.

(1) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil.

Digitized by Google

deux Secrétaires généraux, d'un Trésorier général, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans ; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 150 fr. (Décision du 26 décembre 1890). Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte-rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est l'organe officiel de la Société, qui en délègue la publication au Directeur, sous sa responsabilité et suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de

Digitized by Google

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° illustré, de près de quarante feuilles, paraît tous les deux mois (1), et renferme des mémoires et des documents sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

TABLEAU DES VILLES

dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales (2)

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*

Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

(1) Prix d'abonnement : 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

(2) Les comptes-rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin*.

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces, et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

Digitized by Google

1840 NIORT.
1841 ANGERS ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*
1842 BORDEAUX ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 POITIERS ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 SAINTES ; *Coutances, Nîmes.*
1845 LILLE ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 METZ ; *Trèves.*
1847 SENS ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville.*
1849 BOURGES.
1850 AUXERRE, CLERMONT-FERRAND ; *Cluny.*
1851 LAON, NEVERS ; *Gisors, Orléans.*
1852 DIJON ; *Sens, Toulouse.*
1853 TROYES ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 MOULINS ; *Dijon, Avranches.*
1855 CHALONS-SUR-MARNE, AIX-EN-PROVENCE, AVIGNON ; *Le Puy* (3).
1856 NANTES ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 MENDE, VALENCE ; *Grenoble.*
1858 PÉRIGUEUX, CAMBRAI ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 STRASBOURG ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 DUNKERQUE ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 REIMS ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 SAUMUR, LYON ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 RODEZ, ALBI ; *Le Mans.*
1864 FONTENAY-LE-COMTE ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 MONTAUBAN, CAHORS, GUÉRET.

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper de questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition Universelle.

Digitized by Google

1866 SENLIS, AIX, NICE.
1867 PARIS (1) ; *Pont-Audemer.*
1868 CARCASSONNE, PERPIGNAN, NARBONNE, BÉZIERS ; *Montpellier, Rouen.*
1869 LOCHES.
1870 LISIEUX ; *Moulins.*
1871 ANGERS ; *Le Mans, Anvers.*
1872 VENDÔME.
1873 CHATEAUROUX.
1874 AGEN, TOULOUSE.
1875 CHALONS-SUR-MARNE.
1876 ARLES.
1877 SENLIS ; *Département du Lot.*
1878 LE MANS, LAVAL ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 VIENNE ; *Milanais.*
1880 ARRAS, TOURNAI ; *Franche-Comté.*
1881 VANNES ; *Bernay, département du Gers.*
1882 AVIGNON ; FRÉJUS ; *Département de la Creuse.*
1883 CAEN ; *Coutances, Jersey.*
1884 PAMIERS, FOIX, SAINT-GIRONS.
1885 MONTBRISON, ROANNE.
1886 NANTES.
1887 SOISSONS, LAON ; *Reims.*
1888 DAX, BAYONNE ; *Provinces basques espagnoles.*
1889 ÉVREUX ; *Le Bec-Hellouin, Dreux, Montfort-l'Amaury.*
1890 BRIVE ; *Tulle.*
1891 BESANÇON ; *Dole, Salins et Montbéliard.*
1892 ORLÉANS ; *Blois et le département de Loir-et-Cher.*
1893 ABBEVILLE ; *comté de Kent (Angleterre).*
1894 SAINTES, LA ROCHELLE.
1895 CLERMONT-FERRAND.
1896 MORLAIX, BREST.
1897 NIMES.

(1) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition Universelle.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Par ordre géographique et alphabétique (1)

1er DÉCEMBRE 1897

Bureau.

MM. le comte DE MARSY, *directeur*, à Compiègne.

EUG. DE BEAUREPAIRE, *secrétaire général*, 25, rue Bosnières, à Caen.

ÉMILE TRAVERS, *trésorier*, 18, rue des Chanoines, à Caen.

FERNAND HUARD, *conservateur des collections*, 2, rue de l'Odon.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, à Compiègne, ou à M. Émile TRAVERS, trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen.

Digitized by Google

Comité permanent.

MM. le comte DE MARSY, *président.*
E. DE BEAUREPAIRE, *vice-président.*
PAUL DE LONGUEMARE, *secrétaire.*
G. VILLERS.
le baron DE BRÉCOURT.
A. DE FORMIGNY DE LA LONDE.
A. LE FÉRON DE LONGCAMP.
ÉMILE TRAVERS.
le prince HANDJÉRI.
CH. HETTIER.
G. LE COURTOIS DU MANOIR.
l'abbé VOISIN.
FERNAND HUARD.

Inspecteurs généraux.

1. M. PAUL DE FONTENILLES, aux Auriols (Haute-Garonne).

2. M. le comte ADOLPHE DE DION, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

3. M.....

4. M.....

Digitized by Google

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, à Compiègne.

2e division.

Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Inspecteur : M.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. E. DE BEAUREPAIRE, à Caen.

4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

5e division.

Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte CHARLES LAIR, au château de Blou, par Longué (Maine-et-Loire).

6e division.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. l'abbé DESNOYERS, vicaire-général, protonotaire apostolique, à Orléans.

Digitized by Google

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

Inspecteur : M. l'abbé LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. ALFRED RICHARD, archiviste du département, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Inspecteur : M. l'abbé ARBELLOT, chanoine titulaire, 11, boulevard de la Corderie, à Limoges.

10e division.

Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées.

Inspecteur : M. ADRIEN PLANTÉ, ancien député, à Orthez.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

Inspecteur : M. le baron DE RIVIÈRES, au château de Rivières, par Gaillac.

12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

Inspecteur : M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse et à Pamiers.

Digitized by Google

13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

Inspecteur : M Louis NOGUIER, à Béziers.

14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

Inspecteur : M. de BERLUC-PÉRUSSIS, à Porchères, près Forcalquier.

15e division.

Rhône. Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme et Hautes-Alpes.

Inspecteur : M.

16e division.

Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et Loire.

Inspecteur : M.

17e division.

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. BULLIOT, à Autun.

18e division.

Doubs, Jura et Haute-Saône.

Inspecteur : M. Jules GAUTHIER, à Besançon.

Digitized by Google

19e division.

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et territoire de Belfort.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN de MAIDY, à Nancy.

20e division.

Marne, Ardennes, Aube et Haute-Marne.

Inspecteur : M. le baron J. de BAYE, au château de Baye.

21e division.

Alger, Constantine, Oran, Tunisie.

Inspecteur : M.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques (2).

Ain.

Inspecteur : M.

Aisne.

Inspecteur : M. MOULIN.

DELAGARDE (Émile), au château d'Écuiry, par Septmonts.

MOULIN (Louis), à Château-Thierry.

Allier.

Inspecteur : M. AUBERT DE LA FAIGE.

AUBERT DE LA FAIGE (Émile), au château de Bussoles, par La Palisse.

BAILLEAU (Jh.), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

BURE (Albert de), 7, rue du Lycée, à Moulins.

CROIZIER (le marquis de), au château de Couleuvre.

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis plus de soixante ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, illustré d'un grand nombre de figures. Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

Digitized by Google

* La Boutresse (Roger de), au château des Quillets, par Trezelles.

Monery (L.), à Arfeuilles.

Saulnier (Maurice), à Saulcet, par Saint-Pourçain.

* Seguier (le comte Ulysse de), consul de France en retraite, villa Wasilewski, à Bourbon-l'Archambault.

Tiersonnier (Philippe), 21, rue de Paris, à Moulins.

Tixier (Charles), à Saint-Pont, par Escurolles.

Tonnac (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

Alpes (Basses-)

Inspecteur : M. Eysseric.

Berluc-Perussis (L. de), à Porchères, par Mane.

Chais (Maurice), ancien magistrat, à Riez.

Eysseric (Saint-Marcel), ancien magistrat, à Sisteron.

Gombert (Joseph de), avocat, au château de Sainte-Euphémie, à Sisteron.

Isnard, archiviste du département, à Digne.

Maurel (l'abbé J.-M.), curé de Puymoisson.

* Ripert-Monclar (le marquis de), ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez.

Alpes (Hautes-)

Inspecteur : M.

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. Brun.

Barety (le docteur), conseiller général, 1, rue Longchamp, à Nice.

Bosc (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.

Brun, architecte, 29, rue de la Paix, à Nice.

Guigou (l'abbé Émilien), 1, avenue des Templiers, à Vence.

Moris (Henri), archiviste du département. à Nice.

Mougins de Roquefort, docteur en médecine, à Antibes.

Pascal (Lucien), professeur à l'École d'art décoratif, 11, rue de l'Escarène, à Nice.

Randon (Ph.), architecte, à Nice.

Rivoli (le duc de), ancien député, à Nice.

Ardèche.

Inspecteur : M.

* Canson (Étienne de), à La Rivoire, par Villerocance.

Hébrard (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Annonay.

* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.

Montravel (le vicomte Louis de), à Burzet.

Ardennes.

Inspecteur : M. Couty.

* Couty, architecte, à Sedan.

Digitized by Google

LANDRAGIN (le Dr), ancien medecin militaire, à Rethel.

LANNOIS (l'abbé), curé de Thugny-Trugny, par Rethel.

LIEBBE (E.), à Thugny, par Rethel.

PIETTE, juge honoraire, à Rumigny.

VINCENT (le docteur), rue des Moulins, à Vouziers.

Ariège.

Inspecteur : M. J. DE LAHONDÈS, inspecteur divisionnaire.

* BÉGOUEN (le vicomte Henri), au château des Espas, par Saint-Girons.

* LAHONDÈS (Jules de), à Pamiers.

SÉRÉ (l'abbé Martial), curé de Loubières, près Foix.

Aube.

Inspecteur M. l'abbé D'ANTESSANTY.

ANTESSANTY (l'abbé d'), aumônier du Lycée, à Troyes.

BAUFFREMONT-COURTENAY, duc d'ATRISCO (le prince Eugène de), au château de Brienne-le-Château.

CHAUMONNOT (l'abbé), curé-archiprêtre d'Arcis-sur-Aube.

FORMONT-HYARDIN (Émile), 44, rue d'Aube, à Bar-sur-Aube.

RICHTER (l'abbé), curé de Loches, par Landreville.

Aude

Inspecteur : M. Jules SERRES DE GAUZY.

* SERRES DE GAUZY (Jules), à Castelnaudary.

Aveyron.

Inspecteur : M. l'abbé VIALETTES.

VIALETTES (l'abbé), chanoine de la cathédrale, 15, avenue Victor-Hugo, à Rodez.

Belfort (territoire de).

Inspecteur : M. DUBAIL-ROY.

DUBAIL-ROY (F.-G.), secrétaire de la Société d'Émulation, 42, faubourg de Montbéliard, à Belfort.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. BLANCARD.

AUBE (Ernest), avocat, 66, boulevard du Roi René, à Aix

BERRIAT, sculpteur, à Aix.

BLANCARD, correspondant de l'Institut, archiviste du département, à Marseille.

BRESC (Louis de SIGAUD DE), 17, rue du 4-Septembre, à Aix.

FASSIN (Émile), conseiller à la Cour d'appel, à Aix.

GAUTIER-DESCOTTES (Marc), notaire, à Arles.

GUILLIBERT (l'abbé), vicaire général, à Aix.

Digitized by Google

MARIN DE CARRANRAIS (François de), cours Pierre-Puget, 4, à Marseille.

ROLLAND (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du Lycée, à Aix.

ROMAN, photographe, à Arles.

SABATIER, fondeur, rue des Orfévres, 8, à Aix.

SAVINIEN (le Frère), directeur des Écoles chrétiennes libres, à Arles.

VAYSON-BRUNO, conseiller général, 140, boulevard de Longchamps, à Marseille.

VÉRAN, architecte, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : M. A. DE FORMIGNY DE LA LONDE.

ANQUETIL (Eugène), avocat, à Bayeux.

BEAUCOURT (le marquis de), au château de Morainville, par Blangy.

BEAUJOUR, notaire honoraire, à Caen.

* *Beaurepaire* (E. de), ancien magistrat, rue Bosnières, 25, à Caen.

BENOÎT DU REY (Félix), ancien magistrat, rue Calibourg, à Caen.

BLANGY (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

Brécourt (le baron de), ancien officier de marine, à Caen.

DANNE (Alfred), à Lénault, par Saint-Jean-le-Blanc.

* DELESQUES (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

DES HAMEAUX (Antoine), 37, rue des Jacobins, à Caen.

DOUIN père, sculpteur, rue Singer, à Caen.

DOUIN (Raoul), sculpteur, à Caen.

* FLANDIN, ancien député, au château de Betteville, près Pont-l'Evêque.

* *Formigny de La Londe* (A. de), à Caen.

FOY (le comte Fernand), conseiller général, au château de Barbeville, par Bayeux.

* GÉRARD (le baron Henri), député, à Barbeville, par Bayeux.

* GÉRARD (le baron Maurice), conseiller général, à Maisons, par Bayeux.

GUÉRET, avocat, à Vire.

GUERNIER (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.

GUILLE (l'abbé), aumônier des Petites-Sœurs des pauvres, à Lisieux.

GUILLOUARD (Louis), professeur à la Faculté de Droit, rue des Cordeliers, à Caen.

* *Handjéri* (le prince), au château de Manerbe, par Lisieux.

* *Hettier* (Charles), rue Guilbert, à Caen.

Huard (Fernand), architecte, 2, rue de l'Odon, à Caen.

Digitized by Google

HUGONIN (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux.

JACQUIER, sculpteur-décorateur, à Caen.

LANFRANC DE PANTHOU (Octave), avocat, ancien procureur général, à Caen.

LA PORTE (Augustin de), rue Olivier, à Lisieux.

LE BOURGUIGNON DU PERRÉ (L.), à Feuguerolles-sur-Orne, par Caen.

Le Courtois du Manoir (Gaston), rue Singer, 11, à Caen.

* *Le Féron de Longcamp* (A.), docteur en droit, rue de Geôle, à Caen.

LE FÉRON DE LONGCAMP (Mme A.), à Caen.

LE FÉRON DE LONGCAMP (Henry), à Caen.

LEPETIT (l'abbé), curé de Barbery, par Langannerie.

Longuemare (Paul de), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.

MAHUET (Pol), au Hôme, par Cabourg.

MAINTIEN (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

OSSEVILLE (le comte Christian d'), rue des Carmes, à Caen.

PRIMOIS (Joseph), 18, rue Singer, à Caen.

RIOULT DE NEUVILLE (le comte Louis de), à Livarot.

SAINT-QUENTIN (le comte de), député, à Garcelles, par Bourguebus.

SAMSON, avocat, secrétaire général de la mairie, à Caen.

* SAUSSE, officier de marine, place Gambetta, à Caen.

* SERBAT (Émile), maire de Brucourt.

TAVIGNY, à Bayeux.

TILMANT (Émile), avocat, 48, rue de Geôle, à Caen.

* *Travers* (Émile), ancien conseiller de préfecture, à Caen.

TRAVERS (Mme Émile), à Caen.

Villers (G.) à Bayeux.

Voisin (l'abbé), curé de Feuguerolles-sur-Orne, par Caen,

YANVILLE (le comte Raymond d'), au château de Grangues, par Dozulé.

Cantal.

Inspecteur : M. le Vte DE ROCHEMONTEIX.

* CHALVET DE ROCHEMONTEIX (le vicomte Adolphe de), maire de Cheylade, par Taussac.

MONLOUBOU (l'abbé), vicaire, à Murat.

RHODE (Émile), avocat, à Murat.

ROBERT (Félix), ancien magistrat, à Murat.

Charente

Inspecteur : M.

LA CHAUME (Henry de), aux Chênes-Verts, à Cognac.

PRÉPONNIER, architecte du département, à Angoulême.

Digitized by Google

Rabec (Narcisse-Augustin), juge-suppléant, à Cognac.

* Rencogne (Pierre de), boulevard du Minage, à Angoulême.

Saint-Martin (le baron de), à Cognac.

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. Georges Musset.

Avril de La Vergnée (Ernest), avocat, à La Rochelle.

Beaussant, ancien préfet, à La Rochelle.

* Bibliothèque de Rochefort (la).

Bouyer (Léon), avocat, à Saintes.

Couneau (Émile), ancien adjoint à La Rochelle.

Duret (Edmond), à Saint-Germain-de-Marencennes, par Surgères.

* Eschassériaux (le baron Eugène), ancien député, au château de Thénac, par Saintes.

Lacouloumère (Georges), à La Rochelle.

Massiou (Ernest), architecte diocésain, à La Rochelle.

Musset (Georges), conservateur de la bibliothèque à La Rochelle.

Orbigny (Alcide d'), maire de La Rochelle.

Rigabert (le docteur J.-F.), à Surgères.

Cher.

Inspecteur : M. le marquis des Méloizes.

Couet (René de), à Couet, par Sancerre.

* Des Méloizes (le marquis), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

Kersers (A. Buhot de), à Bourges.

La Guère (le comte Alphonse de), 20, rue de Paradis, à Bourges.

Roger (Octave), ancien magistrat, 24, rue Moyenne, à Bourges.

Sabardin (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges.

Corrèze.

Inspecteur : M. l'abbé Poulbrière.

Faurie (J.), curé de Saint-Paul, par La Roche-Canillac.

Longy (le Dr F.), conseiller général, maire d'Eygurande.

* Pau (l'abbé J.-A.), chan. honor., aumônier des fabriques de la Cascade, près Bort.

Poulbrière (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, supérieur du petit séminaire de Servières, par Argentat.

Digitized by Google

Corse.

Inspecteur : M. L. Campi.

* Campi (Louis), percepteur de la ville, à Ajaccio.
Carli (Romulus), conseiller d'arrondissement, à Speloncato, par Muro.
Costa de Bastelica (le comte), médecin principal des armées en retraite, à Ajaccio.
Gabrielli (Thadée), procureur de la République, à Sartène.
Loos (Auguste), ancien officier supérieur d'artillerie, villa Bocognano, à Ajaccio.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M. le baron A. d'Avout.

Avout (le baron A. d'), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.
Beauvois (Eugène), à Corberon.
Bretenière (l'abbé de), 39, rue Vannerie, à Dijon.
Du Parc (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.
Joliet (Charles), ancien préfet, 64, rue Chabot-Charny, à Dijon.
Rey (Ferdinand), rue Legouz-Gerland, à Dijon.
Suisse (Charles), architecte du département, 2, rue Jeannin, à Dijon.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M. J. Le Moine.

Éveillard (Marie-Ange), entrepreneur, à Lamballe.
* La Bigne (Alexandre de), capitaine-commandant au 24e Dragons, à Dinan.
Le Moine (Jules), à Lamballe.

Creuse.

Inspecteur : M. Georges Callier.

Bourzat (Joseph), 1, avenue de la Gare, à Guéret.
* Callier (Georges), au château de Villepréaux, par Saint-Vaudry.
Cessac (le comte Jean de), archiviste-paléographe, au château du Mouchetard, par Guéret.
Coustin de Masnagaud (le marquis Henry de), au château de Sezerat, par Marsac.
Falgairolle (Edmond), procureur de la République, à Aubusson.

Dordogne.

Inspecteur : M. A. de Roumejoux.

Boisserie de Masmontet, au château de Fayolles, par Gardonne.

Digitized by Google

CHAUSSADE, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, 14, rue de la Boëtie, à Périgueux.

* *Fayolle* (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

LANDESQUE (l'abbé), curé de Lavalade, par Montpazier.

LAURIÈRE (Ferdinand de), à Siorac de Belvès.

* ROUMEJOUX (Anatole de), au château de Rossignol, par Bordas.

SAINT-SAUD (A. d'ARLOT, comte de), au château de La Valouze, par La Roche-Chalais.

Doubs.

Inspecteur : M. Jules GAUTHIER, inspecteur divisionnaire.

BOYSSON D'ÉCOLE (Alfred), 22, rue de la Préfecture, à Besançon.

ESTIGNARD (Alex.), ancien député, 25, rue du Clos, à Besançon,

GAUTHIER (Jules), archiviste du département, 8, rue Nodier, à Besançon.

PERRIN (l'abbé Élie), docteur en théologie, directeur au grand séminaire, à Besançon.

SAINTE AGATHE (le comte Joseph de), archiviste-paléographe, 3, rue d'Anvers, à Besançon.

Drôme.

Inspecteur : M. VALLENTIN.

* LA SIZERANNE (le comte F. MONNIER DE), ancien député, à Beausemblânt, par Saint-Vallier.

DIDELOT (le chanoine), archiprêtre de la cathédrale, à Valence.

NUGUES (Alphonse), à Romans.

PORT-ROUX (E. du), à Romans.

PORT-ROUX (Mme E. du), à Romans.

* VALLENTIN (Ludovic), ancien magistrat, à Montélimar.

Eure.

Inspecteur : M. l'abbé PORÉE.

ANGÉRARD, notaire, à Louviers.

BERNHARD (J.), pharmacien, à Etrépagny,

BLANQUART (l'abbé), curé de la Saussaye, par Elbeuf.

BOIVIN-CHAMPEAUX, ancien premier président, à Bernay.

BRUNET (l'abbé), curé de Houlbec-Cocherel, par Menilles.

DES MAISONS (le comte Robert), à Caumont, par la Bouille.

DROUIN (l'abbé), aumônier de la maison centrale de Gaillon.

DUBOIS (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

DUHAMEL-MARETTE, peintre-verrier, à Évreux.

Digitized by Google

FERRAY (Édouard), adjoint, conseiller d'arrondissement, à Évreux.

* FOSSEY (l'abbé), curé de Saint-Maclou, par Beuzeville.

GUILLARD, avoué, à Louviers.

* JOIN-LAMBERT, conseiller général, au château de Livet, par Pont-Authou.

LA BALLE (l'abbé Émile de), curé de La Croix-Saint-Leufroy.

LECAUDÉ (l'abbé), curé de Bourth.

* LUCAS (l'abbé), curé de Dampmesnil, par Écos.

* PORÉE (le chanoine), curé de Bournainville, par Thiberville.

QUESNÉ (Victor), au château de Montaure, par Louviers.

QUESNEL (l'abbé), curé de Claville, par Évreux.

* RÉGNIER (Louis), 59, rue Chartraine, à Évreux.

ROBERDEAU (le docteur), à Fleury-sur-Andelle.

SCHICKLER (le baron F. de), au château de Bizy, par Vernon.

* Société libre de l'Eure (la).

TYSSANDIER (Léon), avocat, conseiller d'arrondissement, à Évreux.

Eure-et-Loir.

Inspecteur : M.

ALVIMARE DE FEUQUIÈRES (le marquis d'), à Dreux.

CHAMPAGNE, directeur de la Compagnie d'assurance *L'Union*, à Dreux.

* REISET (le comte de), ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil-Benoît, par Saint-André-de-l'Eure.

* TELLOT (Henri), à Dreux.

Finistère.

Inspecteur : M. Paul DU CHATELLIER.

ABGRALL (le chanoine), aumônier de l'hôpital, à Quimper.

* DU CHATELLIER (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.

LE CARGUET, percepteur, à Audierne.

PEYRON (le chanoine), archiviste de l'évêché, à Quimper.

Gard.

Inspecteur : M. BRUGUIER-ROURE.

ALBIOUSSE (L. D'), président honoraire, à Uzès.

ANDRÉ (Ernest), avocat, à Pont-Saint-Esprit.

* ANTOYNE (Louis), à Alais.

BOUET (Laurent), avocat, rue Séguier, à Nimes.

BRET (Édouard), impasse Guérin, à Nimes.

Digitized by Google

BRUGUIER-ROURE (Louis), au Pont-Saint-Esprit.

CAVALIER (Gaston), 15 *bis*, rue Bernard-Aton, à Nimes.

DOMERGUE (Charles), à Beaucaire.

* FALGAIROLLE (Prosper), à Vauvert.

GARIDEL-ALLÈGRE (Mme), à Bagnols.

GOUDARD (A.-C.), à Manduel.

GRANET (Léonce), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, à Roquemaure.

LAVILLE (le chanoine de), curé-archiprêtre d'Uzès.

LETENNEUR, colonel de cavalerie en retraite, à Nimes.

LUNEAU (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.

NESMES-DESMARETS (Albert de), à Aigues-Mortes.

NIER (André), 3, rue Auguste Pelet, à Nimes.

* OBERKAMPF DE DABRUN, receveur des finances, à Alais.

PONTMARTIN (le comte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles, par Villeneuve-les-Avignon.

* REVOIL (A.) correspondant de l'Institut, architecte des monuments historiques, à Nimes.

ROUVIÈRE (François), publiciste, 1, rue d'Albenas, à Nimes.

SALLES, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nimes.

SALLUSTIEN (le Frère), directeur des écoles chrétiennes libres, à Uzès.

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. E. TRUTAT.

* BARRIÈRE-FLAVY (C.), avocat, 3, rue des Arts, à Toulouse.

BERNARD (Bertrand), peintre-décorateur, à Bagnères-de-Luchon.

Fontenilles (Paul de), au château des Auriols, par Villemur.

HÉRON, rue des Tourneurs, à Toulouse.

MATHIEU (S. G. Mgr), archevêque de Toulouse.

PASQUIER (Félix), archiviste du département, 6, rue Saint-Antoine-du-T., à Toulouse.

RIVIÈRES (le baron Jean de), 11, rue Velane, à Toulouse.

* SOLAGES (le comte Paul de), 19, rue Ninau, à Toulouse.

TRUTAT (Eugène), conservateur du Muséum, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. Ph. LAUZUN

BOUSSÈS DE FOURCAUD (Louis), à Beaumarchès.

BOUZINAC DE LA BASTIDE, conservateur des hypothèques, à Mirande.

CARRÈRE (Henri), avocat, à Marciac.

CARSALADE DU PONT (l'abbé J. de), secrétaire particulier de l'archevêque, à Auch.

Digitized by Google

GARDÈRE (Joseph), à Condom.

* LAUZUN (Philippe), à Valence-sur-Baïse.

MAGNIÉ (le docteur Albert), à Mirande.

MELLIS (Maxime de), au château de Bivès, par Saint-Clar.

TIERNY, archiviste du département, à Auch.

Gironde.

Inspecteur : M.

BRUTAILS (A.), archiviste du département, à Bordeaux.

* *Chasteigner* (le comte Alexis de), rue Grassi, 7, à Bordeaux.

LÉCOT (S. E. le Cardinal), archevêque de Bordeaux.

MAREUSE (Edgar), au château du Dorat, à Bègles.

NICOLAI (Alex.), avocat, à Bordeaux.

PIGANEAU, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Louis NOGUIER.

AZAÏS (Roger), rue Clappier, 3, à Montpellier.

* BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, 11, impasse Pagès, à Montpellier.

BONNARIC (Georges), 7, place du Marché-aux-Fleurs, à Mont pellier.

BONNET, conservateur du musée, à Béziers.

CASTEL (Charles), architecte, 5, rue Alsace-Lorraine, à Cette.

* CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ingénieur civil, 8, rue des Étuves, à Montpellier.

FABRE, chef de bureau à la Préfecture, à Montpellier.

FABRÈGE (Frédéric), Grande-Rue, 33, à Montpellier.

FALGAIROLLE (Eugène), ingénieur des Arts et Manufactures, 27, avenue de Toulouse, à Montpellier.

LAUSSAC (le colonel de), chef de la 16e légion de gendarmerie, à Montpellier.

MEYNIAL, professeur à la Faculté des Lettres, à Montpellier.

MEYRUEIS (Paul), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, 12, rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

NAUD (Luc), sous-archiviste du département, à Montpellier.

* NOGUIER (Louis), avocat, conservateur du musée lapidaire, à Béziers.

PELISSIER (Léon-G.), professeur à la Faculté des Lettres, 5, boulevard du Jeu-de-Paume, à Montpellier.

REVILLOUT, professeur honoraire à la Faculté des lettres, 51, rue de l'Aiguillerie, à Montpellier.

SICARD (Joseph), 4, rue Montpellieret, à Montpellier.

Digitized by Google

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M. DE LA BORDERIE.

* DU BREIL, comte de LANDAL, 22, rue de la Monnaie, à Rennes.
LA BORDERIE (Arthur de), membre de l'Institut, ancien député, à Vitré.
LE GONIDEC DE TRAISSAN (le comte Charles), à Rennes.
* LEMOINE (Mlle Alice), villa Bel-Air, à Saint-Servan.

Indre.

Inspecteur : M. le chanoine LENOIR.

ALBÉRIC (le Révérendissime Père Dom), abbé de la Trappe de Fontgombault.
BLANCHEMAIN (Paul), au château de Castel-Biray, à Oulches, par Saint-Gaultier.
DUROISEL (l'abbé E.), curé-doyen de Poulaines.
* *Lenoir*, curé de Châtillon-sur-Indre, chanoine honoraire.
LENSEIGNE, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.
ROUÈDE (Camille), à Châtillon-sur-Indre.

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. Ch. DE GRANDMAISON.

* BEAUMONT (le comte Charles de), au château de Châtigny, par Fondettes.
* BIENCOURT (le marquis de), à Azay-le-Rideau.
BRIAND (Paul), conservateur du Musée de la Société archéologique, 74, rue du Boisdenier, à Tours.
CHATILLON (Raymond de), rue Traversière, à Tours.
GRANDMAISON (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste honoraire du département, à Tours.
* HARDION, architecte, rue Traversière, à Tours.
LANGLOIS (Ludovic), notaire, rue de la Serpe, à Tours.
LE GRIX (E.), ancien conservateur des forêts, rue de Clocheville, à Tours.
* LESOURD (Paul), avocat, 30, rue de Clocheville, à Tours.
* MORRY (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.
MORRY (Mme de), à Tours.
PALUSTHE (Mme Léon), à Tours.
* PIC-PARIS, ancien conseiller de préfecture, rue de Clocheville, à Tours.
* SAGEY (Louis), directeur de la Banque de France, rue de Clocheville, à Tours.
SIEGFRIED, au château de Langeais.
Sonnay (de), à Cravant.

Isère.

Inspecteur : M. P. BLANCHET.

BIZOT (Ernest), architecte, 1, rue Donna, à Vienne.
BLANCHET (Augustin), ingénieur

Digitized by Google

des Arts et Manufactures, au château d'Alivet, à Renage.

* Blanchet (Paul), à Rives.

Blanchet (Victor), maire de Rives.

Blandin, architecte-voyer, à Vienne.

Bonjean (Joseph), avoué, 5, cours Romestang, à Vienne.

Bibliothèque de la ville de Grenoble (la).

Calez (l'abbé), vicaire, à Rives.

Kléber (Émile), au château de Valfrey, à Rives.

Linage (le comte Gaston de), au château de la Tivollière, par Voreppe.

Reymond (Marcel), place de la Constitution, à Grenoble.

Jura.

Inspecteur : M. l'abbé Brune.

Brune (l'abbé), curé de Baume-les-Messieurs.

Guichard (l'abbé), curé de Grozon, par Arbois.

Prost (l'abbé), curé de Parcey, par Dole.

Vuillermet (François), 2, rue du Clos, à Poligny.

Landes.

Inspecteur : M. E. Dufourcet.

Behr (Léonce de), à Gamarde.

Bessellère (l'abbé), chanoine honoraire à Maylès, par Mugron.

Camiade (Georges), à Dax.

Départ (l'abbé), curé-doyen de Saint-Vincent de Tyrosse.

Dufourcet (Eugène), ancien juge au tribunal civil, à Dax.

Gabarra (l'abbé), curé de Capbreton.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M. de la Vallière.

Bontant (l'abbé), curé de Montrichard.

* Courtarvel (la marquise de), au château de Baillou, par Montdoubleau.

Guignard de Butteville (Lud.), à Sans-Souci, Chouzy.

* Hardel (l'abbé), curé-doyen de Droué.

Haugou (l'abbé), curé de Troô, par Montoire.

* Inghuem (le comte d'), à Saint-Loup, Mur de Sologne.

La Vallière (H. de Boisguéret de), 6, rue Augustin-Thierry, à Blois.

* Pringault (Émile), receveur de l'Enregistrement, à Selles-sur-Cher.

Préville (l'abbé de), curé de la Trinité, à Vendôme.

Loire.

Inspecteur : M le vicomte de Meaux.

* Avaize (Amédée d'), au château des Paras, par Perreux.

Digitized by Google

BARBAT (le docteur), à Charlieu.

BRASSART (Éleuthère), imprimeur, à Montbrison.

CHASSAIN DE LA PLASSE (Raoul), avocat, à Roanne.

COADON (Alexandre), 5, rue de la Comédie, à Saint-Étienne.

* DÉCHELETTE-DESPIERRES (Joseph), manufacturier, à Roanne.

DESJOYAUX (Joseph) au Grand-Clos, par Saint-Galmier.

DURAND (Vincent), à Allieu, par Boën.

* FRÉMINVILLE (J. DE LA POIX DE), archiviste du département, à Saint-Étienne.

GÉRARD, architecte, à Saint-Étienne.

GONNARD (Henri), 52, rue Gambetta, à Saint-Étienne.

MEAUX (le vicomte de), ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.

POINAT (Jules), avoué, à Saint-Étienne.

* TESTENOIRE-LAFAYETTE père, notaire honoraire, à Saint-Étienne.

TESTENOIRE-LAFAYETTE (Philippe), ancien notaire, à Saint-Étienne.

* THIOLLIER (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

THIOLLIER (Noël), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

VIER (Louis), vice-président de la commission des hospices, à Saint-Étienne.

* VIRY (Octave de), au château de Noirétable.

Loire (Haute).

Inspecteur : M. A. VERNIÈRE.

BRIVE (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.

* CASATI (Sauveur), au château de Barlières, par Brioude.

JACOTIN (Antoine), au Puy.

MALAVAL (Fernand de), au Puy.

VERNIÈRE (Antoine), avocat, à Brioude.

Loire-Inférieure

Inspecteur : M. le marquis DE L'ESTOURBEILLON.

BOUGOUIN (Alexis), architecte, 10, rue du Calvaire, à Nantes.

* CHAILLOU (Félix), avocat, 70, quai de la Fosse, à Nantes.

COURSON DE LA VILLENEUVE (le vicomte Robert de), lieutenant-colonel d'infanterie, 7, passage Bonnamen, à Nantes.

GRANGES DE SURGÈRES (le marquis de), 66, rue Saint-Clément, à Nantes.

KERVENOAËL (le vicomte Émile JOUAN de), 3, rue Tournefort, à Nantes.

* KERVILER (René), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire.

Digitized by Google

La Nicollière-Teijero (Stephen de), à Nantes.

*L'Estourbeillon (le marquis de), au château de Penhoët-en-Avessac, par Saint-Nicolas-de-Redon, et 24, rue du Drezen, à Vannes.

L'Estourbeillon (Mme la marquise de), mêmes adresses.

Monti de Rezé (Claude de), 3, quai Ceineray, à Nantes.

* Perrion (Charles), 1, quai Duquesne, à Nantes.

* Riardant (Charles), 6, place Royale, à Nantes.

Truelle-Saint-Évron, 20, boulevard Saint-Aignan, à Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. l'abbé Desnoyers, inspecteur divisionnaire.

Beaucorps (le vicomte Maxime de), archiviste-paléographe, 3, rue Saint-Pierre-Lentin, à Orléans.

Charpentier (Paul), avocat, 10, rue des Charretiers, à Orléans.

Courtot, intendant militaire du 5e corps, à Orléans.

*Desnoyers (l'abbé), protonotaire apostolique, vicaire général, directeur du musée archéologique et du musée de Jeanne-d'Arc, à Orléans.

Des Francs (François), 21, rue de Recouvrance, à Orléans.

* Dumuys (Léon), 61, rue de la Lionne, à Orléans.

*Fougeron (Paul), rue de la Bretonnerie, à Orléans.

Herluison (H.), libraire-éditeur, rue Jeanne d'Arc, à Orléans.

* Jarry (Louis), 8, place de l'Étape, à Orléans.

Laage de Meux (de), 18, rue des Grands-Champs, à Orléans.

Martellière (Paul), à Pithiviers.

Pommier, juge d'instruction, à Orléans.

Poullain, conducteur des ponts et chaussées, 29, rue Stanislas-Julien, à Orléans.

Royer-Collard (Paul), au château de Thou, par Bommy.

Lot.

Inspecteur : M. Paul de Fontenilles, inspecteur général

Delbreil (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.

Énard (S. G. Mgr), évêque de Cahors.

Lot-et-Garonne.

Inspecteur : M. Tholin.

Dienne (le comte Édouard de), au château de Cazideroque, par Dausse.

* Tholin, archiviste du département, à Saint-Cirq, par Agen.

Digitized by Google

Lozère.

Inspecteur : M.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte LAIR, inspecteur divisionnaire.

CHARIL DE RUILLÉ (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel, au château de la Marmitière, par Angers.

* CHESNEAU (Alfred), 21, rue Boreau, à Angers.

CHEVALIER (l'abbé), 14, cour Saint-Laud, à Angers.

FARCY (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.

* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.

* MANVILLE (Armand), architecte, à Cholet.

* MICHEL (Auguste), conservateur du Musée d'Archéologie, 58, rue Boisnet, à Angers.

PROUST (Daniel), au château de Verneuil, par Mouliherne.

ROFFAY, architecte, à Saumur.

TOULGOËT-TRÉANNA (la comtesse de), 37, boulevard du Roi-René, à Angers.

Manche.

Inspecteur : M.

ADAM (l'abbé), vicaire de N.-D. d'Alleaume, à Valognes.

* BAILLIENCOURT (Gustave de) ancien receveur particulier des finances, à Mortain.

LEGRAS (Léon), à Granville.

LE MESLE (l'abbé), curé de Savigny, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

Marne.

Inspecteur : M. le baron Joseph DE BAYE, inspecteur divisionnaire.

* BAYE (le baron Joseph de), à Baye.

BOSTEAUX (Charles), maire de Cernay-lès-Reims.

CHEVALLIER (l'abbé), curé de Montbré, par Reims.

COUNHAYE, à Suippes.

COYON (Charles), à Beine.

* DEMAISON (Louis), archiviste de la ville, à Reims.

GIVELET (Charles), 12, rue de la Grue, à Reims.

GOSSET (Alphonse), architecte, 9, rue des Templiers, à Reims.

HANNION (l'abbé), à Vitry-le-François.

GOULET-GRAVET (F.), 21, rue Buirette, à Reims.

JADART (Henri), bibliothécaire, 15, rue du Couchant, à Reims.

LE CONTE (Frédéric), à Châlons.

* MATOT (Henri), libraire-éditeur, à Reims.

MILLARD (l'abbé), curé de Dommartin-Lettrée, par Bussy-Lettrée.

Digitized by Google

MOREL (Léon), ancien receveur des finances, 3, rue de Sedan, à Reims

NICAISE (Auguste), à Châlons.

POISEL, architecte, à Châlons.

SIMON (C.), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.

SIMON (Paul), vice-président de la Société des Amis des Beaux-Arts, 53, rue de l'Université, à Reims.

* Société d'agriculture de la Marne (la), à Châlons.

WERLÉ (le comte), à Reims.

Marne (Haute-).

Inspecteur : M.

Mayenne.

Inspecteur : M. Paul DE FARCY.

BODARD DE LA JACOPIÈRE (Anatole de), à La Roche-Saint-Firmin, par Pezou.

BRETONNIÈRE (Louis), rue de l'Évêché, à Laval.

CHÉDEAU, avoué, à Mayenne.

* FARCY (Paul de), rue Dorée, à Château-Gonthier.

GARNIER (Louis), architecte, à Laval.

HÉLIAND (Joseph d'), 10, rue Saint-André, à Laval.

MORIN DE LA BEAULUÈRE (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.

POINTEAU (l'abbé), aumônier de l'hospice, à Craon.

RAVAULT, notaire, à Mayenne.

RICHARD (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Laval.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN DE MAIDY, insp. divis.

* GERMAIN DE MAIDY (Léon), 26, rue Héré, à Nancy.

WIENER (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

Meuse.

Inspecteur : M.

LEBARQUE (l'abbé), curé de Septsarges et Cuisy, par Montfaucon-d'Argonne.

Société philomathique de Verdun (la), à Verdun.

Morbihan.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, insp. divis.

* *Audren de Kerdrel*, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

BALLU (Camille), conservateur des hypothèques, à Vannes.

Digitized by Google

LALLEMENT (Léon), avocat, rue des Vierges, à Vannes.

Nièvre.

Inspecteur: M.R. DE LESPINASSE.

LESPINASSE (René de), conseiller général, au château de Luanges, par Guérigny.

MAULDE (Mme de), née DE MARICOURT, à Nevers.

* SAINT-VENANT (J. BARRÉ de), inspecteur des Forêts, 7, pl. de la République, à Nevers.

Nord.

Inspecteur : M. A. FAVIER.

AMYOT, colonel d'infanterie, à Valenciennes.

BERTEAUX (l'abbé Ernest), curé de l'Immaculée - Conception, à Cambrai.

BOISSONNET (le baron Ernest), ancien magistrat, avocat, 31, rue des Wetz, à Douai.

BONVARLET (A.), consul de Danemark, à Coudekerque, par Dunkerque.

CANET (Victor), professeur à l'Institut catholique, 28, rue d'Antin, à Lille.

COULON (le docteur H.), 9, rue Saint-Aubert, à Cambrai.

DECROIX (Pierre), 5, rue d'Inkermann, à Lille.

DESMOTTES (Paul), 67, rue Princesse, à Lille.

EECKMAN (Alex.), administrateur des Musées, 28, rue Alexandre-Leleux, à Lille.

FAVIER (Alexandre), rue Saint-Jean, 18, à Douai.

LE GLAY (André), avocat, 4, rue des Dominicains, à Douai.

LEVÉ, juge au tribunal civil, 6, rue des Pyramides, à Lille.

MAURICE (Jules), ancien élève de l'École des Hautes-Études, à Douai.

PONCELET (Achille), 5, rue Cuvelle, à Douai.

* QUARRÉ-REYBOURBON (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.

ROUSSEL (François), architecte, à Cambrai.

SCRIVE DE NÉGRI, 292, rue Gambetta, à Lille.

* SUDRE (l'abbé), supérieur du grand séminaire, à Cambrai.

TOUSSAINT (Jules), avocat, 41, rue Saint-Albin, à Douai.

VILLETTE (Jules), vice-président du tribunal civil, à Avesnes.

Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, inspecteur divisionnaire.

BARRET (l'abbé), curé-doyen de Formerie.

BELLOU, maire de Formerie.

* BONNAULT D'HOUËT (le baron de), à Compiègne.

BONNAULT D'HOUËT (Mme la baronne de), à Compiègne.

Digitized by Google

Chevallier (Raymond), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

CHEVALLIER (Mme R.), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

DUBLOC (Édouard), docteur en droit, à Compiègne.

DUPUIS (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par la Chapelle-en-Serval.

FAILLY (le comte de), à Compiègne.

LAC (Jules du), à Compiègne.

LAMBERTYE (le comte G. de), à Compiègne.

LA PERCHE (Paul), à Compiègne.

* LA PERCHE (Mme Paul), à Compiègne.

LATTEUX (Louis), au Mesnil-Saint-Firmin.

LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

LEMAN (Charles), à Compiègne.

* MAGNIENVILLE (Roger de), à Compiègne.

MANUEL (l'abbé), curé de la Chapelle-en-Serval.

MARIANI-SAVELLI (le comte Jean), à Compiègne.

* MARSAUX (l'abbé), directeur de l'archiconfrérie de Saint-Joseph, à Beauvais.

* *Marsy* (le comte de), à Compiègne.

MÜLLER (le chanoine Eug.), curé de Saint-Leu-d'Esserent.

* POUL (Mme de), à Compiègne.

SOREL (Alexandre), président honoraire du tribunal civil, à Compiègne.

THUISY (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières.

VATIN (Eugène), juge de paix, à Senlis.

VATIN (Mme Eugène), à Senlis.

Orne.

Inspecteur : M. L. DUVAL.

CHARENCEY (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.

DESVAUX (l'abbé), curé de Verrières, par Berd'huis.

* DUVAL (Louis), archiviste du département, à Alençon.

LE COINTRE (Eugène), à Alençon.

* MACKAU (le baron de), député. au château de Vimers, par Vimoutiers.

VIGNERAL (le comte de), conseiller général, à Ry, par Putanges.

Pas-de-Calais.

Inspect.: M. A. DE CARDEVACQUE.

CARDEVACQUE (Adolphe de), à Arras.

* DECROOS (Jérôme), notaire, à Saint-Omer.

* ENLART (Camille), archiviste-paléographe, au château d'Airon-Saint-Vaast, par Montreuil sur-Mer.

Digitized by Google

LECESNE (Paul), conseiller de préfecture, à Arras.

LEGRAND (Charles), avocat à Saint-Omer.

PAGART D'HERMANSART, à Saint-Omer.

SENS (Georges), à Arras.

WILLAME (Paul), à Hesdin.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur : M. G. ROUCHON.

AURELLE (le vicomte d'), cité Chabrol, à Clermont-Ferrand.

BAYLE (l'abbé), curé de Saint-Saturnin, par Saint-Amand-Tallande.

CLUZEL (le chanoine Gérard), curé de Saint-Joseph, à Clermont-Ferrand.

DOURIF (le docteur), professeur à l'École préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

* GIRARD (le docteur), député, à Riom.

* LAPORTE (Ad.), architecte, rue Fléchier, à Clermont-Ferrand.

MONAT, conducteur des ponts et chaussées, à Thiers.

PLICQUE (le docteur), à Maringues.

PONTGIBAUD (le comte de), au château de Pontgibaud.

RANQUET DE GUÉRIN (Henri du), 9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.

* ROUCHON (Gibert), archiviste du département, à Clermont-Ferrand.

ROUGANE DE CHANTELOUP (le comte), à Clermont-Ferrand.

ROUGIER, substitut, à Clermont-Ferrand.

TEILHARD DE CHARDIN (Emmanuel), à Sarcenat, par Clermont-Ferrand.

TOUTTÉE DE CHAMPGARAND (Gabriel), avocat, à Riom.

Pyrénées (Basses-).

Inspecteur : M. A. PLANTÉ, inspecteur divisionnaire.

DÉTROYAT (Arnaud), banquier, à Bayonne.

* LAFOND (Paul), à Pau.

PICOT (Émile), conservateur-adjoint du Musée, à Pau.

* PLANTÉ (Adrien), ancien député, à Orthez.

Pyrénées (Hautes-).

Inspecteur : M. X. DE CARDAILLAC.

CARDAILLAC (X. de), avocat, à Tarbes.

ROSAPELLI (Norbert), à Vic-de-Bigorre.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : M.

Rhône.

Inspecteur : M. VACHEZ.

* BENOIST, architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

Digitized by Google

BOISSIEU (Maurice de), 12, rue Vaubecour, à Lyon.

CAILLEMER, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, 31, rue Victor-Hugo, à Lyon.

* *Canat de Chizy* (Paul), 24, rue Vaubecour, à Lyon.

CONDAMIN (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, 4, rue du Peyrat, à Lyon.

Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais-des-Arts, à Lyon.

FOURNEREAU (Mathæus), 3, place Grolier, à Lyon.

MARTIN (l'abbé J.-B.), aumônier de la cité de l'Enfant Jesu, 205, rue Duguesclin, à Lyon.

* MORIN-PONS, banquier, 12, rue de la République, à Lyon.

POIDEBARD (Alexandre), professeur en droit à l'Institut catholique, 20, rue Gasparin, à Lyon.

* POIDEBARD (William), 11, rue de Jarente, à Lyon.

RICHARD (Paul), 10, chemin de Francheville, à Lyon.

VACHEZ (A.), avocat, 24, rue de la Charité, à Lyon.

Saône (Haute-).

Inspecteur : M. Jules DE BUYER, à La Chaudeau, près Saint-Loup-lès-Luxeuil.

BERTIN, (le docteur), 1, quai Saint-Esprit, à Gray.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. BULLIOT, inspecteur divisionnaire.

* *Bulliot*, président de la Société éduenne, à Autun.

DES TOURNELLES (le baron Vital), au château de Trary, à Charolles.

GILLOT, élève de l'École des Chartes, 19, rue Coirand, à Autun.

* VIREY (Jean), au château de la Chevannière, par Charnay-les-Mâcon.

Sarthe.

Inspecteur : M. Robert TRIGER.

* ALBIN (l'abbé), vicaire général honoraire et chanoine titulaire, 27, rue Saint-Vincent, au Mans.

BARBE (Henri), à Conlie.

BASTARD D'ESTANG (le comte de), au château de Dobert, à Avoize.

BERTRAND DE BROUSSILLON (Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.

BOURGUIGNON, ingénieur-architecte, au Mans.

CHAPPÉE (Jules), 1, place Saint-Pavin, au Mans.

* FLEURY (Gabriel), imprimeur, à Mamers.

GALPIN (Gaston), député et conseiller général, au château de Fontaines, par Fresnay-sur-Sarthe.

Digitized by Google

La Selle (le comte de), à la Barbée, par Bazouges.

Liger, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

* Paillard-Ducléré, ancien député, membre du Conseil général, à Montbizot, par Ballon.

Pottier (l'abbé), curé de Luceau, par Château-du-Loir.

* Singher (Adolphe), rue Chanzy, au Mans.

Singher (Gustave), 14, rue d'Hauteville, au Mans.

Soyer, architecte, 40, rue de Flore, au Mans.

* Triger (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

Vaissière (Emmanuel de), au château de Vassé, par Sillé-le-Guillaume.

* Viennay (le comte Guy de), au château de Juillé, par Beaumont-sur-Sarthe.

Savoie.

Inspecteur : M.

Belat, ancien élève de l'École des beaux-arts, à Albertville.

Savoie (Haute-).

Inspecteur : M.

Seine (1).

Inspecteur : M.

* Aubrun, architecte attaché aux bâtiments civils, 15, rue Charles V.

* *Barthélemy* (Anatole de), membre de l'Institut, 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Baudicour (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel.

Baudouin (Henri), 125, avenue des Champs-Élysées.

Bescher, graveur en médailles, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Billaudeau (Alphonse), 14, rue Chauveau-Lagarde.

Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 3, rue Turgot.

Boca (Paul), ingénieur civil, 4, avenue du Château, à Bellevue.

Bonnechose (de), conseiller honoraire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot.

*Bouillet (l'abbé), vicaire à N.-D. d'Auteuil, 4, rue Corot.

Bournon (Fernand), archiviste-paléographe, 12, rue Antoine-Roucher.

Brenot, 22, rue du Général-Foy.

Broglie (le duc de), membre

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris.

Digitized by Google

de l'Académie française, 10, rue Solférino.

BROGLIE (le prince de), député, 48, rue de la Boétie.

BUCQUET (Maurice), 12, rue Paul-Baudry.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (le vicomte Amédée de), 112, boulevard de Courcelles.

CASATIS (Ch. de), conseiller honoraire à la Cour d'appel, 16, rue de Vigny.

CARTERON (Pierre), consul général de France, à Anvers

CASTONNET DES FOSSES (H.), avocat, 12, rue de Beaune.

CHARDIN (Paul), 2, rue des Pyramides.

* COUDRET (Albert), 72, avenue Victor-Hugo.

CRÈVECŒUR (Lionel de), archiviste-paléographe, 120, rue de Longchamp.

DAGUERRE (A.), 5, cité Malesherbes.

DALBIN (Georges), architecte, 49, rue du Rocher.

DASSY (Léon), 7, rue Lagrange.

DECRON (Léopold), architecte, 36, rue de la Chaussée-d'Antin.

DESMOTTES (Aimé), 12, rue des Vosges.

DESMOTTES (Mme A.), même adresse.

DUMON (Raoul), 10, rue de la Chaise.

DU PUY (Paul), 61, avenue d'Antin.

DUREAU (le docteur A.), bibliothécaire en chef de l'Académie de médecine, 49, rue des Saints-Pères.

* DUSSAQ (Maurice), 88, avenue Kléber.

DUVAL (Gaston), 3, rue Barbet-de-Jouy.

* GAYRAUD (Paul), 97, boulevard Malesherbes.

GRELLET (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

HULOT DE COLLART DE SAINTE-MARTHE (le baron Jules), 23, rue de l'Alma. à Courbevoie.

* JOANNE (Paul), 16, rue Soufflot.

KLIPSCH-LAFITTE (Édouard), 10, rue de la Paix.

KOZIOROWICZ, inspecteur général des ponts et chaussées, 15, boulevard Saint-Germain.

LACAVE-LAPLAGNE (Jean), 8, rue Pasquier.

LAFOLLYE (Paul), architecte, 34, rue Condorcet.

LA GRANGE (le baron Amaury de), 197, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes.

* *Lair* (Jules), directeur des entrepôts et magasins généraux, 204, boulevard de la Villette.

LAIR (Mme Jules), 204, boulevard de la Villette.

LA MARTINIÈRE (H. J. de), élève de l'École des Chartes, 41, rue Montparnasse.

LA SERRE (BARBIER de), inspecteur des forêts, en retraite, , rue du Bac.

* LASTEYRIE (le comte R. de), mem-

Digitized by Google

bre de l'Institut, député, professeur à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

* Le Blanc-Hardel (F.), 18, rue Demarquay.

Lefébure (Edouard), 217, boulevard Saint-Germain.

* Lefèvre-Pontalis (Eugène), ancien bibliothécaire du Comité des travaux historiques, 5, rue de Téhéran.

* Léger (Louis), 9, rue des Écuries-d'Artois.

Legriel (Paul), architecte, 83, rue de Lille.

* Lemuet (Léon), 9, boulevard des Capucines.

* Lévis-Mirepoix (le duc de), 55, rue de Varennes.

Lucas (Charles), architecte, 23, rue de Dunkerque.

Marchandon de La Faye (Maurice), architecte, 3, rue des Écoles, à Sceaux.

* Michel (André), 59, rue Claude Bernard.

Mouton-Duvernet, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines.

Müntz (Eugène), membre de l'Institut, 14, rue de Condé..

* Nodet (Henri), architecte des monuments historiques, 14, rue Saint-Guillaume.

Oudin (Roger), 6, rue du Commandant Rivière.

Piet-Lataudrie (Charles), 14, avenue de Messine.

* Pinoteau (le baron), commandant d'état-major en retraite, 4, cité Martignac.

Pinoteau (le baron) Maurice, ingénieur civil, 5, rue de la Chaise.

Polak (Maurice), artiste-peintre, 29, boulevard des Batignolles.

* Pommereu (le marquis Armand de), 67, rue de Lille.

Poussielgue-Rusand (Maurice), orfévre, 3, rue Cassette.

Puybaudet (Guy du), élève de l'École des Chartes, 101, rue de Miromesnil.

* Quantin (A.,) 6, rue du Regard.

* Quévillon, colonel breveté d'infanterie, 27, rue du Champ-de-Mars.

Rapine (H.), architecte des monuments historiques, 218, boulevard Raspail.

Refuge (Edgard de Gourio de), 12, rue Ribera, à Auteuil.

* Rivière (Louis), 61, rue d'Anjou.

* Rohault de Fleury (Georges), 12, rue d'Aguesseau.

Roquetaillade (l'abbé de), vicaire de Saint-Germain-des-Prés, 27, rue Bonaparte.

Roys (le marquis Ernest des), 11, boulevard de la Tour-Maubourg.

* Saint-Paul (P.-L. de), avocat, 15, rue des Saussaies.

Digitized by Google

SAINT-PRIX (Xavier de), 94, boulevard Malesherbes.

* SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 27, avenue d'Antin.

SERBAT (Louis), élève à l'École des Chartes, 138, avenue des Champs-Élysées.

SOLEAU (Robert), conseiller à la Cour d'appel, 78, rue de Rennes.

* STEIN (Henri), 38, rue Gay-Lussac.

SURIREY (P.), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

TAISNE (Louis), architecte, 12, rue de la Bourse.

* TAXIL (Louis), géomètre de la ville de Paris, 12, rue Saint-Anastase.

THÉDENAT (l'abbé), de l'Oratoire, 2, quai des Célestins.

VASNIER (H.-A.), 167, boulevard Malesherbes.

* VAULOGÉ (le vicomte Franz de), 7, avenue Carnot.

* VILLEFOSSE (Antoine HÉRON DE), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, 15, rue Washington.

* VOGUÉ (le marquis de), membre de l'Institut, 2, rue Fabert.

WAZIERS (le comte Louis de), 8, rue de Varennes.

YANVILLE (le comte Raoul d'), 46, rue Fortuny.

Seine-Inférieure.

Inspecteur: M. Léonce DE GLANVILLE.

AUPINEL (le docteur), 3, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

BARTHÉLEMY, architecte, 12, place Cauchoise, à Rouen.

BEAUREPAIRE (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, 29, rue Beffroy, à Rouen.

BECQUET, juge de paix, à Londinières.

BRAQUEHAIS (Léon), conservateur-adjoint à la bibliothèque publique, au Havre.

CHAVENTRÉ, 12 *bis*, rue Traversière, à Rouen.

COMONT (l'abbé), curé de Varengeville-sur-Mer, par Offranville.

*COUTAN (le docteur), 35 *bis*, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

ÉDOUARD (l'abbé Paul), curé de Saint-Ouen-du-Breuil.

ESTAINTOT (le comte Robert d'), avocat, rue de la Seille, à Rouen.

* GLANVILLE (Léonce de), directeur honoraire de l'Association Normande, 19, rue du Bourg-l'Abbé, à Rouen.

HOMAIS, avocat, rue Thiers, à Rouen.

LE BRETON (Gaston), correspondant de l'Institut, directeur du musée départemental d'anti-

Digitized by Google

quités, 25 *bis*, rue Thiers, a Rouen.

LEFEBVRE (l'abbé), faubourg Assiquet, à Montivilliers.

LE MIRE (Eugène), 1, rue du Nord, à Rouen.

LORMIER (Charles), avocat, rue Racine, à Rouen.

LOTH (l'abbé), curé de Saint-Maclou, à Rouen.

MARANDE (Max), 1, rue Saint-Michel, au Havre.

PALLIÈRES (Médéric de), 4, rue d'Ernemont, à Rouen.

* PREVOST (Gustave-A.), ancien magistrat, 42, rue Chasseliévre, à Rouen.

Seine-et-Marne.

Inspecteur : M.

COLLET (l'abbé), curé de Verneuil, par Chaumes.

Seine-et-Oise.

Inspecteur : M. le comte A. DE DION, inspecteur général.

CARON (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.

DEPOIN (Joseph), rue Basse, à Pontoise.

* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.

* DUFOUR (A.), bibliothécaire, à Corbeil.

* FOURDRIGNIER (Édouard), entreposeur des tabacs, 112, Grande-Rue, à Sèvres.

GRAVE, pharmacien, à Mantes.

GUYOT (Joseph), au château de Dourdan.

LORIN (F.), avoué, à Rambouillet.

MARQUIS (Léon), à Étampes.

MARTIN-SABON, ingénieur des Arts et Manufactures, à Ronquerolles, par Chambly (Oise).

* SCHENCK (A.-F.-A.), artiste-peintre, à Écouen.

TRUBERT, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet.

Sèvres (Deux-).

Inspecteur : M.

* CUMONT (le marquis de), à la Roussière, par Mazières-en-Gâtine.

Somme.

Inspecteur : M. A. JANVIER.

AULT DU MESNIL (G. d'), rue de l'Eauette, à Abbeville.

BOUCHER DE CRÈVECŒUR (Armand), 53, rue de la Tannerie, à Abbeville.

BOUCHER (l'abbé Édouard), maître de chapelle de la cathédrale, 21, passage du Logis-du-Roi, à Amiens.

Digitized by Google

CRUSEL (René), à Abbeville.

* DANICOURT (l'abbé), curé de Naours, par Villers-Bocage.

DELIGNIÈRES (Émile), avocat, à Abbeville.

DU GROSRIEZ (Fernand), à Abbeville.

* DURAND (Georges), archiviste du département, 22, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.

* *Duval*, chanoine titulaire, à Amiens.

FLORIVAL (A. de), président du tribunal civil, à Abbeville.

GUYENCOURT (le comte Robert de), 1, rue Gloriette, à Amiens.

JANVIER (A.), 3, boulevard du Mail, à Amiens.

LEDIEU (Alcius), conservateur de la Bibliothèque, à Abbeville.

LE SUEUR (l'abbé E.), curé d'Érondelle, par Pont-Rémy.

* MACQUERON (Henri), à Abbeville.

* OUDIN (Ernest), conseiller à la Cour d'appel, 9, rue Porion, à Amiens.

POILLY (A. de), conseiller général, à Abbeville

POUJOL DE FRÉCHENCOURT (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, 6, rue Gloriette, à Amiens.

* PRAROND (Ernest), président d'honneur de la Société d'Abbeville, à Abbeville.

RICQUIER (O.), percepteur, à Vignacourt.

* SOYEZ (Edmond), rue de Noyon, à Amiens.

VALOIS (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont.

VAYSON (Janin), ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

Tarn.

Inspecteur : M. le baron DE RIVIÈRES, insp. div.

FORT (l'abbé), curé de Saint-Jean-Saint-Louis, à Castres.

MADRON (Henri de), à Cadalen.

MIQUEL (J.), géomètre, à Mazamet.

* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, par Gaillac.

ROSSIGNOL (Élie-Antoine), à Montans, par Gaillac.

TOULOUSE-LAUTREC (le comte Bertrand de), au château de Saint-Sauveur, par Lavaur.

VIVIÈS (Timoléon de), au château de Viviers, par Castres.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. le chanoine F. POTTIER.

DU FAUR (Prosper), à Larrazet.

MONTBRISON (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.

OLIVIER (Germain), achitecte, à Montauban.

Digitized by Google

* Pottier (le chanoine Fernand), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Var.

Inspecteur :

Boyer, architecte, à Hyères.
Decuers (Séverin), maire, à Fréjus.
Gibelin (l'abbé Édouard), curé du Muy.
Ollivier (l'abbé), à Porquerolles.
Verlaque (l'abbé), à Fréjus.

Vaucluse.

Inspecteur : M. Duhamel.

Barrès, ancien bibliothécaire de la ville de Carpentras.
Biret (Noël), à Avignon.
Duhamel (Léopold), archiviste du département, à Avignon.
Eysseric (Joseph), à Carpentras.
Faucher (Paul de), à Bollène.
Guyon (Louis de), à Vaison.
Loye (Auguste de), ancien conservateur de la Bibliothèque et du musée Calvet, à Avignon.
* Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.
Requin (l'abbé), archiviste diocésain, rue Victor-Hugo, à Avignon.
* Roux (A.), notaire, à Cavaillon.
Sagnier (Alphonse), docteur en droit, 17, rue Petite-Sannerie, à Avignon.

Vendée.

Inspecteur : M. René Vallette.

* Ballereau (Léon), architecte, à Luçon.
Guérin (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Fulgent.
Vallette (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Alfred Richard, inspecteur divisionnaire.

* Barbier de Montault (Mgr), 37, rue Saint-Denis, à Poitiers.
Branthôme (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.
Du Fontenioux (Alfred), avocat, à Poitiers.
Froment (le R. P. Dom), moine bénédictin, à Ligugé.
La Bouralière (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.
* La Croix (le R. P. Camille de), impasse de la Mairie, à Poitiers.
Richard (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.
Touchois de Belhoir (Aug.), au château de la Plaine, par Lencloître.

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. René Fage.

* *Arbellot* (l'abbé), chanoine, 19,

Digitized by Google

boulevard de la Corderie, à Limoges.

FAGE (René), avocat, 25, boulevard Gambetta, à Limoges.

* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges.

* TIXIER (Jules), architecte, 34, boulevard Gambetta, à Limoges.

Vosges.

Inspecteur : M.

FARNIER (Ferdinand), à Robécourt, par Vrécourt.

Yonne.

Inspecteur : M. G. JULLIOT.

BUVIGNIER (Léon), chef de bataillon, commandant le recrutement, à Sens

CLERMONT-TONNERRE (le duc de), au château d'Aney-le-Franc.

JULLIOT (G.), 6, rue Drappès, à Sens.

PETIT (Ernest), conseiller général, à Vausse, par Noyers-sur-Serain.

ROBLOT (Bénoni), architecte, à Sens.

ALGÉRIE.

Département d'Alger.

TRÉMEAUX, à Tipaza.

Département de Constantine.

DELAPART (l'abbé), curé de Tébessa.

RÉUNION (Ile de la).

AVON (le chanoine), vicaire-général, à Saint-Denis.

Digitized by Google

MEMBRES ÉTRANGERS

ALLEMAGNE.

CLEMEN (le docteur Paul), conservateur des monuments historiques des provinces rhénanes, à Bonn.

* HETTNER, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

LŒRSCH (le conseiller Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

NOUE (le vicomte Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

ANGLETERRE.

DILLON (le Très Hon. vicomte), président de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Ditchley, Charlbury.

FREEMANTLE D. D., doyen de Ripon.

FRESHFIELD (le Dr Edwin), président de la Société archéologique de Londres et de Middlesex, à Londres.

GODFRAY (H.-N.), trésorier des États de l'île, à Jersey.

GODFRAY (Mme H.-N.), même adresse.

GOSSELIN (Hellier), membre de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, à Bengeo Hall, Bengeo.

GREEN (Emanuel), F. S. A., Albergate, à Londres.

JONES (Herbert), de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, 15, Montpelier Row, Blackheath, à Londres.

LANGHORNE (le Rév. W. H.), recteur, à Over Worton, près Oxford.

LE CORNU (le colonel), président de la Société jersiaise, au manoir de La Hague, à Jersey.

LE GROS (Gervaise), vice-président de la Société jersiaise, à Saint-Hélier.

SPIERS (Phéné), architecte, 12, Carlton Chambers, Oxford Street, à Londres.

STEPHENSON (Mill), secrétaire de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

Digitized by Google

WEALE (James), Kensington Museum, à Londres.

* WILSON (le major-général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

WILSON (Mme S. F.), même adresse.

BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

BÉQUET (Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Namur.

BÉHAULT DE DORNON (Armand de), attaché au Ministère des affaires étrangères, 56, rue de Turquie, à Bruxelles.

BÉTHUNE (Mgr le baron), archidiacre de la cathédrale, à Bruges.

BÉTHUNE (le baron), membre de la députation provinciale, à Oost-Rosebeke, par Gand.

BÉTHUNE (le baron François), professeur à l'Université de Louvain.

* BLOMME (Arthur), président du tribunal civil, à Termonde.

CLOQUET (L.), professeur à l'Université de Gand.

DELVIGNE (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

DEVILLERS (Léop^d), président du Cercle archéologique, à Mons.

DOGNÉE (Eugène), à Liège.

*DONNET (Fernand), secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, 22, Longue-Rue Lozane, à Anvers.

FRANCART (A.), avocat, à Mons.

GENARD (P.), ancien conservateur des archives, à Anvers.

GOBLET D'ALVIELLA (le comte), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

HAGEMANS, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

HAMBYE (Adolphe), notaire, à Mons.

HAULLEVILLE (le baron P. de), directeur du Musée royal d'antiquités, à Bruxelles.

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art Chrétien*, à Liège.

HUBERT (J.), ingénieur-architecte, à Mons.

HYMANS (Henri), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur des estampes à la Bibliothèque royale, 15, rue des Deux-Églises, à Bruxelles.

JONGHE (le vicomte B. de), président de la Société royale de Numismatique, 60, rue du Trône, à Bruxelles.

LAGASSE DE LOCHT, président de la Commission royale des monuments, directeur des bâtiments civils, à Bruxelles.

LOË (le baron Alfred de), 11, rue de Londres, à Bruxelles.

MONS (le Cercle archéologique de la ville de).

Digitized by Google

NÉDONCHEL (le comte de), président de la Société historique de Tournai.

NÈVE (Eugène), architecte, 46, rue Delocht (Schaerbeck), à Bruxelles.

NIMAL (Henri de), secrétaire-adjoint de la Société archéologique de Charleroi.

REUSENS (le chanoine), docteur en théologie, bibliothécaire de l'Université de Louvain.

SAINTENOY (Paul), architecte, 76, rue de l'Ermitage, à Bruxelles.

SCHUERMANS, premier président honoraire de la cour royale de Liège.

SOIL (Eugène), juge au tribunal civil, à Tournai.

TAHON (Victor), ingénieur, 159, rue de la Loi, à Bruxelles.

VAN CASTER (le chanoine G.), à Malines.

VAN DEN GHEYN (le chanoine), supérieur de l'Institut Saint-Liévin, 1, rue d'Argent, à Gand.

VAN DER HAEGHE (le Dr), bibliothécaire de l'Université, à Gand.

VAN DER STRATEN-PONTHOZ (le comte François), 23, rue de la Loi, à Bruxelles.

VINCK DE WINNEZEELE (le baron A. de), 137, avenue des Arts, à Anvers.

VOS (l'abbé), archiviste de l'évêché, à Tournai.

WAUWERMANS (le lieutenant-général), à Anvers.

WITTE (Alph. de), ingénieur, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

DANEMARK.

LICHTLÉ (l'abbé), à Odensée (Fionie).

SCHMIDT (Waldemar), professeur à l'Université, à Copenhague.

ÉGYPTE.

* PALANQUE (Charles), au Caire.

ESPAGNE.

ANSOLEAGA (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

ARZAC Y ALBERDI (Don Antonio), directeur de l'*Euskal-Erria*, à Saint-Sébastien.

COELLO Y QUESADA (S. E. Don Francisco), colonel du génie en retraite, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 23, Serrano, à Madrid.

DURO (S. Exc. Don Cesareo Fernandez), capitaine de vaisseau, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 13 triplicado, calle del Sauco, à Madrid.

ECHANDIA (S. Exc. Don Rafael GAZTELU, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Digitized by Google

Iturralde y Suit (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Morales de Los Rios (Don Adolfo), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Olano (S. E. Don José de), ancien sénateur, président des Jeux floraux basques, à Saint-Sébastien.

Oloriz (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Pavia y Birmingham (Don Joaquim), architecte, corr. de l'Acad. R. de San Fernando, à Saint-Sébastien.

Saavedra (S. E. Don Eduardo), membre de l'Académie royale espagnole et de l'Académie des sciences, 22, calle de Valverde, à Madrid.

Soraluce (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Togores (Don Antonio Roca de), à Madrid.

ÉTATS-UNIS.

Frothingham Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

* Ludlow (Thomas W.), Cottage Lawn, Yonkers, à New-York.

* Potter (Armand de), 1122, Broadway, à New-York.

Wagner, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

INDES.

Rivett-Carnac (S. H.), à Calcutta.

ITALIE.

Brivio (le marquis Giacomo), à Milan.

Cascavilla (l'abbé), secrétaire de l'Académie catholique de Palerme.

Cesa-Bianchi (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

Garovaglio (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arrondissement de Como, 18, via Pesce, à Milan.

Grossi (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

Giustiniani Bandini (S. E. le prince Don Sigismond), palais Altieri, à Rome.

Inganni (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

Minervini (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

Pecci (le comte Camille), à Rome.

Pigorini (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

Prelini (l'abbé César), à Pavie.

Salinas, correspondant de l'Institut de France, professeur d'archéologie, directeur du musée national de Palerme.

Varisco (l'abbé Achille), à Monza.

Zorzi (le comte Alvise Piero),

Digitized by Google

directeur du Musée royal archéologique, à Cividale.

MONACO.

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO.

S. A. S. LA PRINCESSE DE MONACO.

SAIGE (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

PAYS-BAS.

HEZENMANS (J.-G.-A.), à Bois-le-Duc.

HEZENMANS (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

PLEYTE (le Dr), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde.

* STUERS (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

TEN BRINK (Jan), professeur à l'Université de Leyde.

PERSE.

NAZARE-AGHA (le gén^al), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

PORTUGAL.

DA VEIGA (Estacio), à Tavira.

DELGADO (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

SAN-JANUARIO (le comte de), président de la Société royale des Architectes, à Lisbonne.

ROUMANIE.

TOCILESCO (le prof. Gr.), membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

URÉCHIA (V.), vice-président du Sénat, membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

RUSSIE.

OUVAROFF (la comtesse), président de la Société impériale archéologique, à Moscou.

SUÈDE.

HILDEBRAND (le docteur Hans), antiquaire du Royaume de Suède, à Stockholm.

LANDBERG-HALLBERGER (le comte Carlo de), chambellan de S. M. le Roi, à Stockholm.

SUISSE.

BERNOUILLI (le docteur Chr.), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, à Bâle.

BERNOUILLI (le docteur J.-J.), administrateur des collections archéologiques et ethnographiques de l'Université, à Bâle.

Digitized by Google

BORN (le prof. Stéphen), président du Comité du musée de peinture, à Bâle.

BURCKHARDT-FINZLER (le docteur Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Bâle.

FELLEMBERG - BONSTTETTEN (le docteur E. de), directeur du Musée d'antiquités et d'ethnographie, à Berne.

GODET (le prof. Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Neuchâtel.

GODET (Philippe), professeur a l'Université, à Neuchâtel.

GOSSE (le docteur), prof. à l'Université, à Genève.

GRIOLLET DE GEER (Ernest), à Genève.

GROSS (le docteur), à Neuveville.

MOLIN (Aloys de), professeur à l'Université, conservateur du musée cantonal d'antiquités, à Lausanne.

NAËF (Albert), à Lausanne.

RODT (E. de), architecte, conservateur du Musée historique, à Berne.

SOLDAN, professeur à l'Université, à Bâle.

Digitized by Google

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

1er Décembre 1896. — 10 Décembre 1897

AUMALE (S. A. R. Mgr. le duc d')
BITARD (Paul), à Paris.
CANAUD (l'abbé), curé de Gravières (Ardèche).
CHABRIÈRES-ARLÈS, trésorier-payeur-général du Rhône.
COCHET (L.-H.), à Montpellier.
COYNART (le commandant de), à Dreux.
DEHAISNES (Mgr), prélat de la maison de S. S., président de la Commission historique du Nord, à Lille.
DUBOIS-GUCHAN (Gaston), à Séez.
DU FERRAGE, à Caen.
FRABOULET (Gaston), *inspecteur des Côtes-du-Nord*, à Saint-Brieuc.
LA GUÈRE (le comte Raymond de), à Bourges.
LANGLOIS, *inspecteur d'Ille-et-Vilaine*, à Rennes.
LE BLANT (Edmond), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française de Rome, à Paris.
LEDAIN (Bélisaire), *inspecteur des Deux-Sèvres*, à Parthenay.
QUÉVILLY (Henri), à Beaumesnil (Eure).
ROCHAMBEAU (le marquis de), *inspecteur de Loir-et-Cher*, au château de Rochambeau.
ROUSSEAU, à Ahun (Corrèze).

FRANKS (Sir Augustus W.), à Londres.
O'REILLY (S. E. Don Antonio-Bernal de), à Saint-Sébastien.
URIARTE (Don Carlos), à Saint-Sébastien.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE DES RECETTES & DÉPENSES

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1896

RENDU PAR LE TRÉSORIER DE LA SOCIETE

Arrêté par le Comité permanent dans la séance du 29 janvier 1897.

RECETTES.

En caisse au 1er janvier 1896.	90 fr.	20
Rente 3 °/₀. Trimestres de janvier, avril, juillet et octobre 1896	2.000	»
Rente 3 °/₀, amortissable, léguée par M. de Caumont, mêmes trimestres.	540	»
Rente 3 °/₀, au porteur, mêmes trimestres . . .	169	25
Cotisations recouvrées sur 1895.	3.900	»
Id. id. 1896.	1.830	»
Boni du Congrès de Morlaix et Brest.	415	»
Vente de livres.	157	»
Total.	9.101 fr.	45

DÉPENSES.

Frais de recouvrement.	191	25
Frais de correspondance	225	15
Frais de bureau des secrétariats.	50	»
A reporter. . .	466 fr.	40

Digitized by Google

Report. . .	466 fr.	40
Expédition du volume du Congrès d'Abbeville .	342	»
Distribution dudit volume à Paris et par des libraires hors Caen	167	20
Impressions diverses.	122	»
Impressions pour le Congrès de Morlaix et Brest.	296	50
Impression du volume du Congrès de Saintes et de La Rochelle	3.904	»
Remboursement à M. le Directeur de planches et de dépenses diverses	400	»
Loyer d'un appartement pour le dépôt de livres.	200	»
Traitement du concierge et chauffage.	65	»
Souscription aux Œuvres de Mgr Barbier de Montault.	20	»
Souscription au *Caen illustré*	20	»
Souscription pour la restauration des églises de Saint-Wulfran (2e versement), de Thaon, de Bully et de Saint-Héry.	350	»
Médailles et jetons.	500	»
Frais généraux d'administration.	100	»
Gratifications diverses.	70	»
Excursions archéologiques.	1.500	»
Subvention au *Bulletin Monumental*	500	»
Total.	9.023 fr.	10

BALANCE.

Recettes	9.101 fr.	45
Dépenses	9.023	10
Excédant.	78 fr.	35

Le Trésorier,

Émile TRAVERS.

Digitized by Google

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LXIIe SESSION

TENUE

A CLERMONT-FERRAND

EN 1895

PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les sociétés savantes, soit par les particuliers.

2. Découvertes préhistoriques dans le Puy-de-Dôme et le Cantal. — Dresser des listes ou des cartes des monuments mégalithiques, des tumulus, etc. — Indiquer les noms de terroir qui peuvent fournir des renseignements pour la recherche et l'étude des monuments mégalithiques, des anciennes circonscriptions politiques, des divinités celtiques ou romaines, tels que

Digitized by Google

Peyrelade, Eygurande, Mercœur, Jou-sous-Montjou, etc.

3. Époque gauloise. — Donner des renseignements sur les peuples qui habitaient l'Auvergne, à l'époque gauloise, avant la conquête romaine, les oppidums de Gergovie, de Corent, etc.

4. Époque romaine. Faire connaître les principales découvertes effectuées depuis trente ans et notamment celles du Puy-de-Dôme. — Étudier les voies romaines et les chemins dits *français*.

5. Étudier les ateliers romains de poterie et principalement ceux de Lezoux et des Martres de Veyre. — Listes des potiers, modèles, procédés de fabrication ; diffusion des céramiques romaines d'Auvergne.

6. Signaler les eaux minérales et thermales de la région anciennement exploitées. — Faire connaître les restes de ces établissements qui ont été mis au jour.

7. Étudier les exploitations minières et houillères en Auvergne à l'époque romaine et dans le cours du moyen-âge.

8. Signaler les principaux monuments d'architecture de l'Auvergne. — Les classer par périodes, indiquer les influences étrangères qu'on peut y rencontrer.

9. Étudier l'école romane d'Auvergne, ses limites, les influences auvergnates dans les églises d'autres provinces. — Présenter les monographies des prin-

Digitized by Google

cipales églises romanes. — Étudier particulièrement les chapiteaux à figures.

10. Existe-t-il en Auvergne des édifices religieux construits par des pèlerins ou des croisés et peut-on reconnaître dans leurs dispositions l'influence de l'architecture de l'Orient. — Rechercher et étudier les chapelles du Saint-Sépulcre et les reliquaires qui pourraient avoir été rapportés des lieux saints. - Signaler les Vierges noires vénérées dans la région et faire connaître les traditions qui s'y rattachent.

11. Étudier et décrire les principaux châteaux et les édifices civils de l'Auvergne, au moyen âge et à la Renaissance. - Présenter les monographies des maisons de Clermont, de Montferrand, de Riom, etc.

12. Étudier les caractères de la Renaissance en Auvergne.

13. Décoration et mobilier des édifices religieux et civils. — Signaler les verrières, peintures murales, sculptures, pièces d'orfèvrerie, etc. - Donner leur description et retracer la biographie des artistes. — Étudier le travail du bois et particulièrement du noyer en Auvergne. Caractériser et décrire les sculptures sur bois et les stalles des églises, ainsi que les meubles de la Renaissance.

14. Principales industries locales : Les camelots ; les papeteries ; les cartes à jouer, recueillir les anciennes cartes et faire l'histoire des ateliers ; — les dentelles du Puy et d'Aurillac ; — la céramique de Clermont ; la verrerie et les gentilshommes verriers ; — la batellerie et la navigation de l'Allier.

Digitized by Google

15. Numismatique, sigillographie, épigraphie et campanographie.

16. Signaler les anciens usages locaux, mœurs, traditions et costumes encore conservés dans le Puy-de-Dôme et le Cantal. — Faire connaître les anciens pèlerinages, les fontaines, objet de pratiques religieuses, etc.

Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :

Cte DE MARSY,
Directeur de la Société,
Président du Congrès.

E. DE BEAUREPAIRE,
Secrétaire général
de la Société.

E. TRAVERS,
Trésorier
de la Société.

ANTOINE VERNIÈRE,
Président de l'Académie de Clermont, *président.*

LE Dr PLICQUE,
Inspecteur de la Société pour le Puy-de-Dôme.

LE Dr DOURIF, LE Dr HOSPITAL, CH. JALOUSTRE,
H. MOSNIER, H. DU RANQUET, CIRICE TEILLARD,
Membres de la Commission d'organisation.

L'abbé J.-B. FOUILHOUX,
Supérieur des missionnaires diocésains.

GILBERT ROUCHON,
Archiviste du département.

EMMANUEL TEILHARD DE CHARDIN,
Secrétaire perpétuel de l'Académie
de Clermont.

E. VIMONT,
Conservateur de la Bibliothèque et du Musée.

Secrétaires généraux du Congrès.

CASIMIR PAJOT,
Trésorier du Congrès.

Digitized by Google

ORDRE DES RÉUNIONS

CLERMONT-FERRAND

Mercredi 5 Juin. 1 heure 1/2. Séance d'ouverture à l'Hôtel-de-Ville.

3 heures 1/2. Excursion en tramway à Montferrand.

8 heures 1/2. Séance au Palais des Facultés.

Jeudi 6. 7 heures 25 du matin. Départ en chemin de fer pour Riom. Visite des monuments et des églises.

11 heures. Déjeuner.

1 heure. Excursion en voiture à Mozat et Tournoël.

6 heures. Dîner à Riom.

8 heures. Séance au Musée de Riom.

10 heures. Départ en chemin de fer pour Clermont.

Vendredi 7. 8 heures 1/2 du matin. Visite de la Bibliothèque et des Musées.

1 heure 1/2. Visite de la Cathédrale et de Notre-Dame-du-Port.

4 heures. Séance.

8 heures 1/2. Séance.

Samedi 8. 6 heures du matin. Départ en voiture pour le Puy-de-Dôme. Visite au temple romain.

Midi 1/2. Déjeuner à Royat.

2 heures 1/2. Visite des thermes romains et de l'église de Royat.

Digitized by Google

4 heures. Visite de l'église de Chamallières.

Dimanche 9. 9 heures du matin. Excursion à Montferrand.

1 heure 1/2. Séance.

4 heures. Promenade dans la ville, visite des anciennes maisons.

7 heures. Banquet.

Lundi 10. 10 heures 15. Départ pour Thiers, en chemin de fer..

Midi. Déjeuner.

1 heure 1/2. Visite de la ville.

3 heures 28. Retour à Clermont. Arrivée à 4 heures 55.

8 heures. Séance de clôture.

Mardi 11. 8 heures 50 du matin. Départ en chemin de fer pour Issoire. Arrivée à 10 heures.

Visite de la ville.

Midi. Déjeuner.

2 heures 13. Départ en chemin de fer pour Brioude. Arrivée à 3 heures 47.

Visite de la ville.

7 heure 1. Départ de Brioude. Arrivée à Clermont à 8 heures 48.

Mercredi 12. 6 heures. Départ en voiture, par Plauzat et Champeix, pour Saint-Nectaire. Visite de la ville.

9 heures du soir. Séance.

Jeudi 13. 7 heures. Départ de Saint-Nectaire pour Murols. Retour à Clermont. Arrivée vers 5 heures.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE 1895

Président du Congrès :

M. le comte de MARSY.

Secrétaires généraux :

MM. l'abbé J.-B. FOUILHOUX, Gilbert ROUCHON, Émmanuel TEILHARD de CHARDIN et E. VIMONT.

Trésorier :

M. Casimir PAJOT.

Membres de la Commission d'organisation :

MM. Antoine VERNIÈRE, *Président ;* le Dr PLICQUE ; — le Dr DOURIF ; le Dr HOSPITAL ; — Ch. JALOUSTRE ;—H. MOSNIER ;—H. du RANQUET ; — Cirice TEILLARD.

Digitized by Google

MM.

AUBRY (Camille), délégué de la Société d'Archéologie de Bruxelles, à Bruxelles (1).

AUDOLLENT, maître de Conférences à la Faculté des Lettres de C.-F.

*AVOUT (le baron A. D'), inspecteur de la S. F. A., à Dijon.

BARON, professeur à la Faculté des Lettres de C.-F.

BELLAIGUE DE BUGHAS, ancien Consul général à Gray (Haute-Saône).

*BELLOU (Achille), à Formerie (Oise).

BILLORÉ, architecte, inspecteur des édifices diocésains, délégué de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

*BONNAULT D'HOUET, (le baron DE), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., à Compiègne.

*BONNAULT D'HOUET, (la baronne DE), idem.

BONNEFOY (Georges), ancien notaire, à C.-F.

BOSREDON (Philippe DE), ancien conseiller d'État, rue Verte, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

BOUCHET, à Beaumont (Puy-de-Dôme).

BOUDAL (l'abbé), curé de Murols (P.-de-D.).

F. BOYER, à Volvic.

BROCARD, banquier, 5, rue Drouot, à Paris.

CAMIN (l'abbé), à C.-F.

*CASATI (C.-Charles), conseiller honoraire à la Cour d'appel, à Paris.

CHAMBON (Félix), 58, boulevard Diderot, à Paris.

CHAMPOMIER, ancien juge de paix, à Billom (Puy-de-Dôme).

(1) Les noms des membres de la Société française d'Archéologie (S. F. A.) sont précédés d'une étoile.

C.-F. désigne Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

MM.

*Charil de Ruillé, ancien magistrat, à la Marmitière (Maine-et-Loire).

*Chevallier (Raymond), membre du Conseil de la S. F. A., au Bois-de-Lihus (Oise).

Chibret (le docteur), à C.-F.

Clérembault (de), conservateur des hypothèques, à Beauvais.

Colardeau, professeur à la Faculté des Lettres de C.-F.

Colombier (de), 20, rue Auber, Paris.

*Couneau (Émile), ancien adjoint, à la Rochelle.

*Coutan (le docteur), à Rouen.

Crégut (l'abbé), curé de Rouillat (Puy-de-Dôme).

*Croizier (le marquis de), membre du Conseil supérieur des Colonies, président de la Société Indo-Chinoise, au château de Couleuvre (Allier).

Croze (le baron Th. de), au château de Chassaigne, par Paulhaguet (Haute-Loire).

*Crusel (René), à Abbeville.

*Decroos (Jérôme), notaire, trésorier de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Delmas (Jean), à Aurillac.

Dens (Charles), délégué de la Société d'Archéologie de Bruxelles.

*Depoin (Joseph), secrétaire et délégué de la S. Historique de Pontoise.

Desdevizes du Désert, professeur à la Faculté des Lettres, à C.-F.

*Dienne (le comte de), au château de Cazidéroque, par Tournon d'Agenais (L.-et-G.).

*Dourif (le docteur), professeur à l'École de Médecine, à C.-F.

Digitized by Google

MM.

DUBEST (le docteur), à Pont-du-Château (P.-de-D.).

DUBOIS, professeur à la Faculté des Sciences de C.-F.

*DUFOUR (A.), conservateur de la bibliothèque de Corbeil.

*DUMUYS (Léon), conservateur-adjoint du Musée historique, à Orléans.

DUMAS (Jean), 12 bis, à C.-F.

*DURET (Ed.), à Saint-Germain-de-Marencennes (Charente-Inférieure).

ENGEL, maître de Conférences à la Faculté des Sciences de C.-F.

ERHARD, professeur à la Faculté des Lettres, C.-F.

ESSARTS (Emmanuel DES), doyen de la Faculté des Lettres de C.-F.

FAVARCQ (Louis), 48, rue du Vernay, à Saint-Étienne.

*FAYOLLE (le marquis DE), membre du Conseil de la S. F. A., vice-président de la S. A. du Périgord, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

*FLEURY (Gabriel), imprimeur à Mamers.

FLOUCAUD DE FOURCROY, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, président de la Commission historique de la Mayenne, à Laval.

FOUILHOUX (le chanoine), supérieur de la Mission diocésaine, à C.-F.

FOURNIER-LATOURAILLE, ancien avoué, à Brioude.

*FRANCART (Adolphe), avocat, délégué du Cercle archéologique de Mons (Belgique).

*FRANCS (François DES), à Orléans.

GAUTIER (P.), préparateur à la Faculté des Sciences de C.-F.

Digitized by Google

MM.

*Germain de Maidy (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, inspecteur divisionnaire de la S. F. A., à Nancy.

Girod (le docteur), professeur à la Faculté des Sciences de C.-F.

*Gonnard (Henri), à Saint-Étienne.

Guichard, professeur à la Faculté des Sciences de C.-F.

*Guignard de Butteville (Ludovic), président de la Société des Lettres et Sciences de Loir-et-Cher, à Chouzy (L.-et-C.).

*Hambye (Adolphe), notaire, à Mons (Belgique).

*Hardel (l'abbé), curé de Vineuil (L.-et-C.).

*Hardion, architecte, à Tours.

Hauser, maître de conférences à la Faculté des Lettres de C.-F.

*Héliand (Joseph d'), à Laval.

Hospital (le docteur), à C.-F.

*Hubert (Joseph), architecte-ingénieur honoraire de la ville de Mons (Belgique).

Hurion, professeur à la Faculté des Sciences de C.-F.

*Jacotin (Antoine), au Puy.

Jaloustre (Charles), chef de division à la Préfecture du Puy-de-Dôme, à C.-F.

*Jones (Herbert), esq., membre du Conseil de l'Institut Royal archéologique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, Blackheath, à Londres.

Joyau, professeur à la Faculté des Lettres de C.-F.

Julien, professeur à la Faculté des Sciences de C.-F.

*Lacave-Laplagne (Jean), avocat, à Paris.

*La Croix (le R. P. Camille de), S. J., à Poitiers.

Digitized by Google

MM.

*Lafollye (Paul), architecte, délégué de la Société des Antiquaires de Picardie, à Paris.

*La Grange (le baron Amaury de), délégué de la Société historique de Tournai, à Bois-Colombes (Seine).

Lair (la comtesse), au château de Blou (M.-et-L.).

*Lair (le comte Charles), inspecteur divisionnaire de la S F A., au château de Blou.

*Lair (Jules), membre du Conseil de la S. F. A., président de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, à Paris.

Lair (Mme Jules), idem.

*Laporte (Adolphe), architecte, à C.-F.

Lascombes (A.), secrétaire et délégué de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, au Puy.

Lavergne (A. de), à C.-F.

Le Blanc (Paul), à Brioude.

*Ledain (Bélisaire), inspecteur de la S. F. A., à Poitiers.

*Le Féron de Longcamp (A.), membre du Conseil de la S. F. A., à Caen.

*Legrand (Charles), avocat, secrétaire-archiviste de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

*Leman (Charles), à Compiègne.

*Lemoine (Mlle Alice), à Saint-Servan.

*L'Estourbeillon de la Garnache (le marquis de), inspecteur de la S. F. A., à Vannes.

*L'Estourbeillon de la Garnache (la marquise de), à Vannes.

*Liebbe (Elias), à Paris.

Digitized by Google

MM.

*Loe (le Baron Alfred de), secrétaire général et délégué de la Société d'archéologie de Bruxelles.

*Lucas (Charles), architecte, 23, rue de Dunkerque, à Paris.

*Macqueron (Henri), secrétaire général et délégué de la Société d'émulation d'Abbeville.

Maitre (Léon), archiviste de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Maitre (Mme Léon), idem.

*Mareuse (Edgar), secrétaire de la Commission des Inscriptions parisiennes, à Paris.

*Marsy (le comte de), directeur de la S. F. A., à Compiègne.

Martin (l'abbé), à C.-F.

*Massot (C.), à Marseille.

Mathieu, ancien notaire, à C.-F.

Mioche (l'abbé), aumônier de l'Hôpital Général, à C.-F.

Mège (Francisque), à C.-F.

*Monclar (le marquis de), ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez (Basses-Alpes).

*Monloubou (l'abbé), vicaire à Murat.

Monnecove (Félix de), ancien député, 4, rue Saint-Florentin, à Paris

*Morry (Charles de), à Tours.

*Morry (Mme Charles de), idem.

Morry (Jacques de), idem.

Mosnier (Henri), juge au tribunal civil de C.-F.

*Moulin (A.), secrétaire général de la Société archéologique de Château-Thierry.

Nesme (l'abbé), à Saint-Martin-la-Sauveté (Loire).

Digitized by Google

MM.

NOLHAC (Pierre DE), conservateur du Musée national de Versailles.

*NUGUES (Alphonse), à Romans (Drôme).

OLIER (Ernest), directeur de la *Revue scientifique de l'Allier*, à Moulins.

*OSSEVILLE (le comte Christian D'), à Caen.

PARMENTIER, professeur à la Faculté des sciences de C.-F.

PAJOT (Casimir), avocat, trésorier de l'Académie, 14, cours Sablon, à C.-F.

PELLECHET (Mlle Marie), 30, rue Blanche, à Paris.

PELLET, doyen de la Faculté des Sciences de C.-F.

*PETIT (Ernest), président de la Société des Sciences historiques de l'Yonne, à Vausse (Yonne).

*PINOTEAU (le baron), à Paris.

*PLANTÉ (Adrien), président de la Société des Sciences et Lettres des Basses-Pyrénées, inspecteur divisionnaire de la S. F. A., ancien député, maire d'Orthez.

PLASSE (l'abbé), chanoine de la Cathédrale, à C.-F.

*PLICQUE (le docteur), inspecteur de la S. F. A., à Thiers.

POILS (J.-F.), délégué de la Société d'Archéologie de Bruxelles.

*POINAT (Jules), avoué, à St-Étienne.

POIRIER, professeur à la Faculté des Sciences de C.-F.

*POLAK (Maurice), artiste-peintre, à Paris.

POMMEROL (le docteur), à Gerzat (P.-de-D.)

POMMEROL, avocat, 72, rue Monge, Paris.

*POMMIER, juge d'instruction, à Orléans.

*PONCINS (le comte Léon DE), président de *la Diana*, à Feurs (Loire).

Digitized by Google

MM.

*Pontgibaud (le comte de), au château de Pontgibaud (P.-de-D.)

*Port-Roux (É. du), à Romans (Drôme).

*Port-Roux (Mme É. du), idem.

*Poul (Mme de), à Compiègne.

*Ranquet (Henri Chardon du), 9, rue Savaron, à C.-F.

*Régnier (Louis), délégué de la Société libre d'agriculture, etc., de l'Eure, à Évreux.

*Rhodes (Émile), à Murat.

Richez (Alfred), architecte, à Valenciennes.

*Ricquier (Olivier), percepteur à Oisemont (Somme).

*Robert (Félix), avocat, à Murat.

*Rochemonteix (le vicomte Ad. de), inspecteur de la S. F. A., château de Pradines, par Cheylade (Cantal).

*Rouchon (Gilbert), archiviste du département, à C.-F.

*Rouede (Camille), à Châtillon-sur-Indre.

*Rougane de Chanteloup (le comte de), à l'Enclos, C.-F.

Rougane de Chanteloup (la comtesse de).

Roujou, docteur ès sciences, route de Bordeaux, Chamalières (Puy-de-Dôme).

*Roumejoux (A. de), président de la Société archéologique du Périgord, inspecteur de la S. F. A., au château de Rossignol, par Bordas (Dordogne).

Roux (Émile), docteur en médecine, à Riom.

Saint-Pulgent (Alphonse de) à Montbrison (Loire).

*Saint-Saud (le comte d'Arlot de), au château de la Valouze, par la Roche-Chalais (Dordogne).

Digitized by Google

MM.

*Séguier (le Comte Ulysse de), consul de France en retraite, au château de Saint-Gérand, par Bessay (Allier).

*Sens (Georges), à Arras.

*Serbat (Émile), à Paris.

*Serbat (Louis), licencié ès-lettres, élève de l'École des Chartes, à Paris.

Sereys (Guy de), au château de Plauzat, par Veyre.

Tardieu (Ambroise), délégué de l'Institut impérial Archéologique d'Allemagne et de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, à C.-F.

Tardif (Georges), ingénieur civil, à Pontlière, par Maringues (P.-de-D.)

*Teilhard de Chardin (Emmanuel), archiviste-paléographe, secrétaire perpétuel de l'Académie de C.-F., à C.-F.

Teilhard de Chardin (Joseph), à C.-F.

Teillard (Cirice), ingénieur civil, vice-président de l'Académie de C.-F., à C.-F.

*Testenoire-Lafayette, notaire, à St-Étienne.

*Thiollier (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval (Loire).

*Thiollier (Noël), élève de l'École des Chartes, à Paris.

Tillion, à C.-F.

*Touttée de Champgarand (Gabriel), avocat à Riom.

*Travers (Émile), membre du Comité et trésorier de la S. F. A., à Caen.

*Valois (Jules de), à Aumâtre (Somme).

Vannaire (le docteur), à Gannat.

Digitized by Google

*VATIN (Eugène), à Senlis.

*VATIN (Mme Eugène), idem.

*VAYSON (Janin), délégué de la Société d'Émulation d'Abbeville.

*VERNIÈRE (Antoine), président de l'Académie de C.-F., Inspecteur de la S. F. A, à Brioude.

*VIALETTES (l'abbé), à Rodez.

'VIENNAY (le vicomte GUY DE), au château de Juillé, par Beaumont (Sarthe).

VIMONT (E.), conservateur de la Bibliothèque et du Musée de C.-F.

*WILSON (le Major général S. F.), à Beaumont (Ile de Jersey).

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

ET COMPTE-RENDU DES EXCURSIONS

SÉANCE D'OUVERTURE DU MERCREDI 5 JUIN 1895.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

La séance d'ouverture de la soixante-deuxième session du Congrès archéologique de France a eu lieu le mercredi 5, à deux heures, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, fraîchement décorée, depuis peu de jours, pour la visite de M. le Président de la République et obligeamment mise à la disposition de la Société par M. le maire de Clermont-Ferrand.

Sur l'estrade placée au milieu de la salle prennent place : M. le comte de Marsy, président du Congrès ; M. Antoine Vernière, président de l'Académie de Clermont-Ferrand ; les Membres du bureau et du Conseil de la Société française d'Archéologie et les secrétaires généraux du Congrès.

Des fauteuils placés en face sont occupés par : MM. le docteur Micé, recteur de l'Académie de Clermont ; Lecuellé, maire de la ville, le docteur Girard, député du Puy-de-Dôme ; Emmanuel des Essarts, doyen de la Faculté des lettres, et d'autres notabilités

Digitized by Google

de Clermont et du département. De nombreuses dames occupent les premiers rangs de l'assemblée, dans laquelle se trouvent des membres de la Société française d'Archéologie, venus des différents points de la France, les délégués de plusieurs académies étrangères et les principaux habitants de la ville de Clermont, parmi lesquels on remarque le vénérable M. Thibaud, qui avait pris part dès 1838 aux Congrès organisés par M. de Caumont à Clermont-Ferrand.

M. A. Vernière, président de l'Académie de Clermont, prend le premier la parole et souhaite en ces termes la bienvenue aux Membres du Congrès.

MESSIEURS LES MEMBRES DU CONGRÈS,

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand apprécie, comme il le mérite, l'honneur fait au chef-lieu du département du Puy-de-Dôme lorsque vous l'avez choisi pour être le siège du congrès archéologique en 1895. Elle n'ignore point l'éclat qui accompagne ces assemblées de notables de la science venus, sur un simple appel, de tous les points du territoire français, quelques-uns même de l'étranger, mettre en commun leurs lumières et débattre des questions touchant aux intérêts les plus élevés de l'art et de l'histoire. Notre compagnie n'est pas seule à comprendre l'importance de telles réunions. Une municipalité soucieuse de toutes nos gloires locales, une Faculté toujours à la tête du mouvement intellectuel du pays vous offrent, l'une et l'autre, une bienveillante hospitalité et se plaisent ainsi à vous donner la preuve de leur sympathie.

Digitized by Google

L'assistance nombreuse qui vous entoure, composée des personnalités les plus considérables de la ville et de la région, atteste en quelle estime les esprits d'élite tiennent votre heureuse propagande du savoir et du progrès.

Ce n'est pas la première fois que de semblables assises se sont ouvertes dans la vieille cité arverne. M. de Caumont, votre fondateur à jamais célèbre, y convoqua, le 3 septembre 1838, la sixième session du Congrès scientifique de France où l'archéologie occupa une large place, et il y présida, le 24 juin 1850, la seconde partie de la dix-septième session du Congrès de la Société française pour la conservation des monuments historiques. Aussi faut-il remercier les membres de votre bureau et, en particulier, son éminent et très érudit président, M. le comte de Marsy, de vous avoir conduits de nouveau au cœur de notre belle province.

Peut-être ne vous attendez-vous pas, Messieurs, à trouver encore debout, après quarante-cinq et cinquante-sept ans écoulés, un vétéran de ces luttes pacifiques ? Nous sommes fiers d'en posséder un au milieu de nous ; et, si vous le voulez bien, nous saluerons en M. Émile Thibaud, le dernier survivant des congrès de 1838 et de 1850 : en lui nous saluerons aussi un des hommes qui, les premiers et le plus utilement, ont restauré au dix-neuvième siècle, l'art du vitrail.

Combien d'autres ont disparu, dont les travaux ont contribué à élucider des problèmes aujourd'hui résolus, alors discutés : Gonod, Bouillet, Thévenot, du Ranquet de Chalus, les deux Mallay, de La Faye de L'Hôpital ; il serait trop long de les nommer tous.

Digitized by Google

Permettez-moi de leur rendre ici un intéressant et suprême hommage. Avec eux ne s'est pas éteint, chez nous, l'amour de l'archéologie ; vous ne tarderez pas à le reconnaître. Vous en seriez déjà convaincus, si votre collègue, M. Rouchon, le savant archiviste du Puy-de-Dôme, avait publié ses remarquables conférences sur l'art en Auvergne, dans lesquelles l'attrait d'une forme pleine de charme le dispute à la plus solide érudition. Devant la majorité de ses auditeurs, j'aurais quelque audace à essayer de reproduire, même à grands traits, les côtés les plus saillants de ce lumineux tableau. Vos courses de cette semaine feront revivre à vos yeux une fidélité que ma parole ne peut avoir. Je tiens cependant à vous entretenir brièvement du passé de notre pays.

Le sol que vous foulerez pendant le cours de cette session est la plus vieille terre de France. Elle émergeait alors que la majeure partie du continent européen était encore ensevelie sous les flots. Aux pieds et aux flancs de ces roches primitives se sont déposés des amas de fossilles, archives de la création, qui, autant que ses sites, ont valu à l'Auvergne une légitime et lointaine renommée. Sur ces gigantesques assises sont venus se poser ensuite nos volcans et nos dômes, pareils à ces superbes coupoles qui couronnent les grands édifices. Vous avez été frappés, je n'en doute pas, Messieurs, d'un aussi merveilleux spectacle.

Cette contrée a été habitée dès la plus haute antiquité. Ce n'est point seulement à l'état sporadique et sur les plateaux que les traces de l'homme primitif y ont été constatées. La Sioule et l'Allier ont eu leurs troglodytes; et qui sait si de nouvelles fouilles ne

Digitized by Google

réservent pas aux chercheurs d'intéressantes surprises? Peut-être n'y a-t-il pas trop de témérité à le leur présager ?

Plus riche toutefois a été la période néolithique dans notre contrée. On y a recueilli d'innombrables instruments de pierre polie. Les monuments mégalithiques y sont assez répandus. L'âge du bronze a fourni un contingent respectable : plus pauvre a été l'âge du fer.

Quand la tradition commence à se fixer et à devenir l'histoire, nous l'entendons narrer la richesse, le luxe des armes des rois d'Auvergne et de leurs guerriers. Bientôt il vous sera facile de contempler les restes, plus certains, de l'industrie gauloise à Gergovia.

Dès les premières années de l'occupation romaine, le sommet du Puy de Dôme servit de fondement à un vaste temple et de piédestal à une statue colossale de Mercure. Le sculpteur qui l'érigea, Zénodore, ciselait aussi des vases précieux.

Les exhumations poursuivies à Lezoux avec tant de persévérance et de sagacité par un de nos collègues, M. le docteur Plicque, celles des Martres-de-Veyre, dont vous parlera M. Vimont, le récent catologue des bronzes du musée de Saint-Germain-en-Laye, affirment l'éclat de l'art dans notre pays sous les premiers empereurs.

Les descriptions éparses dans les lettres et les poèmes de Sidoine-Apollinaire témoignent que la civilisation matérielle y était au niveau de la culture littéraire, malgré les invasions barbares, et nous pouvons, grâce aux récits de Grégoire de Tours, nous douter de la magnificence, au sixième siècle, des palais des grands et des sanctuaires.

Digitized by Google

Ensuite survient une éclipse de l'art, amenée, puis entretenue par les rivalités intestines et par les incursions des Sarrasins. La décadence est rapide, les leçons du passé sont vites oubliées. Sous les Carlovingiens, on entre dans une époque de transition, hélas ! encore trop souvent troublée. A coup sûr, les hommes de ce temps ont élevé des édifices pour se réunir et pour prier. Mais, rapportent les historiens, les ravages des Normands n'ont laissé que des ruines, et cela explique la disette presque absolue de monuments construits avant et durant cette ère de calamité.

A cette période obscure une autre succède pleine de lumière. Elle va chercher des modèles du côté de l'Orient, à Byzance et dans l'Italie ou la Gaule romaine. Elle crée un art bien local dont les débuts furent entravés par des causes qui, si elles ont été moins profondes, ont été identiques à celles que nous avons déjà signalées. L'efflorescence de l'architecture romane fut peu rapide et elle n'acquit son entier développement qu'au onzième et au douzième siècle. Vers ces époques sortirent de terre : Notre-Dame du Port, Mozat, Issoire, Brioude, Saint-Nectaire, enfin toutes nos belles églises romanes. Durant ce dernier siècle surtout s'est produit en Auvergne un incomparable mouvement de l'art. Des circonstances spéciales l'ont favorisé. Alors se tenait à Montferrand et à Vodable une cour luxueuse où les poètes, les troubadours, en échange d'une hospitalité princière, chantaient leurs rimes d'amour. Dans un milieu aussi raffiné, l'art devait s'épanouir à l'aise ; mais ni la générosité, ni l'esprit poétique du Dauphin d'Auvergne n'auraient suffi à susciter un tel essor si le sentiment chrétien qui, en ces jours de foi, transportait les âmes,

Digitized by Google

ne l'avait pas fait naître d'abord, puis porté à des hauteurs jusqu'alors inconnues. Cette expansion fut si grande qu'elle déborda sur les provinces voisines susceptibles de subir, comme nous, la classique influence du génie latin.

En même temps que l'art roman atteignait son apogée en Auvergne, la cathédrale de Clermont surgissait et, par elle, l'architecture ogivale s'implantait sur notre sol.

Elle n'y poussa jamais de bien profondes racines. Ce style plus riche, plus complexe, plus mystique, s'accordait mal avec nos tempéraments méridionaux. Néanmoins, la plupart des églises élevées en ce pays, du quatorzième au seizième siècle, Montferrand, la Sainte-Chapelle de Riom, Aigueperse, La Chaise-Dieu, La Voûte-Chillac, sans énumérer quelques autres, appartiennent à ce qu'on est convenu d'appeler le gothique.

Les temples bâtis, il s'agit de les orner, de les meubler, évêques, seigneurs, abbés, riches plébéiens y concourent de leur mieux. A ce moment brillent de tout leur éclat les autres manifestations de l'art, corollaires naturels de l'architecture : la sculpture, la peinture et l'orfévrerie.

La Guerre de Cent Ans, une de ces époques de malaise communes à la vie des peuples et à celle des individus, marqua un assez long arrêt dans le mouvement de l'art; elle engendra d'affreuses misères au milieu desquelles le faste de Louis II, duc de Berry et d'Auvergne, surnage comme pour attester la survivance du sentiment artistique à tant de désastres.

Bientôt, à la suite des expéditions françaises en Italie, se produit un retour vers l'art ancien. C'est la

Digitized by Google

Renaissance. A peine a-t-elle laissé sa trace dans nos édifices religieux : à Ambert, à Vic-le-Comte. Elle s'est fait sentir davantage dans l'architecture civile. Témoins la gracieuse fontaine d'Amboise à Clermont et ces demeures patriciennes dont quelques-unes subsistent encore aujourd'hui, surtout à Montferrand et à Riom. Elles sont la preuve du développement de cet art au milieu de nous, et aussi de l'autorité et de la richesse qu'y acquérait chaque jour la bourgeoisie.

Pendant ces années prospères, se forma cette école auvergnate de menuiserie artistique d'où sont sortis les boiseries et meubles dépeints avec une saisissante réalité par M. Edmond Bonnaffé, dans son livre sur *Le Meuble en France au seizième siècle :* « ... L'école d'Auvergne, dit l'érudit collectionneur, a produit, pendant le premier tiers du seizième siècle, des ouvrages d'une grande beauté. L'aspect général mâle et sévère, le type sauvage et dramatique des têtes, tantôt isolées, tantôt inscrites dans une couronne ou fixées sur un écu ; le coup de ciseau âpre, énergique, parfois brutal, mais plein de caractère jusque dans ses gaucheries, donnent aux meubles de l'Auvergne une saveur et une physionomie qui les font reconnaître à première vue. D'où vient cet accent particulier? Est-ce une question de race et de tempérament? Ou bien les artistes de l'Auvergne, habitués à travailler la pierre du pays, matière volcanique, dure et rebelle aux raffinements de l'outil, ont-ils manqué de souplesse et taillé le bois de leurs meubles aussi rudement que la lave de leurs châteaux et de leurs maisons ? »

Mais l'école d'Auvergne ne tarde pas à s'assouplir; vers la fin du règne de François Ier, elle change

Digitized by Google

d'allure, s'apaise et se discipline pour se confondre bientôt avec celles des provinces voisines. Hélas! Messieurs, il nous sera difficile de vous montrer, à moins que quelques habitations privées ne vous ouvrent leurs portes, de remarquables échantillons de cet art indigène. Et peut-être faudrait-il aller jusqu'au château de Villeneuve-Lembron pour retrouver des panneaux dignes de votre examen? Les plus beaux spécimens, les mieux caractérisés nous ont été enlevés, comme tant d'autres joyaux artistiques des âges précédents ou postérieurs, et ils ornent actuellement les musées de la Russie, de Londres, de Florence, les dépôts publics de Paris et des environs, tels que les musées de Cluny, de Sèvres et de Saint-Germain, enfin presque toutes les grandes collections particulières.

Ne croyez pas, Messieurs, que, dans l'exode de ces richesses, il y ait eu de notre part mépris ou indifférence. La modicité relative de nos fortunes en est seule cause; car aucun de vous n'ignore les prix exorbitants auxquels est parvenu tout ce qui tient à la curiosité. Le lot attribué aux beaux-arts dans la répartition du budget de la ville de Clermont est minime. Par une réserve, qui, peut-être, a été trop grande, les conservateurs des musées municipaux ont rarement provoqué des dons ou des largesses destinés à suppléer, en partie, à l'insuffisance des ressources pécuniaires. Si l'*aurea mediocritas* est le bonheur du sage, elle n'a jamais fait celui des gouvernements ni des cités.

Mais trêve à des regrets superflus, et arrivons promptement au terme de cet exposé. Les troubles de la fin du seizième siècle arrêtèrent le développe-

Digitized by Google

ment de l'art. Il semble alors s'être immobilisé et lorsque, en des jours plus paisibles, il veut essayer de revivre, l'art local est absorbé par l'art général. A mesure que grandit le pouvoir central s'efface l'influence religieuse et diminue l'initiative provinciale. La règle, avec ses limites précises, domine partout, dans l'État, dans l'art, dans la littérature.

La Réforme et le Jansénisme, occupés à la solution de problèmes d'une autre nature, n'ont point entravé cette tendance, je n'irai pas jusqu'à dire, avec certains, qu'ils l'ont accentuée. On construit peu d'églises et elles n'ont aucun style, à peine répare-t-on celles qui existent. Les ornements sont proscrits, le simple et le nu triomphent. On ne comprend plus le moyen âge, on le traite de barbare, et la Révolution n'aura bientôt plus grand'chose à faire pour compléter l'œuvre de destruction.

Tout n'a pas péri cependant, et, depuis soixante ans environ, grâce à l'impulsion donnée par le fondateur de votre Société, grâce à vous, Messieurs, les monuments du passé ont trouvé des défenseurs. Il faut rendre justice à nos contemporains : ils ont eu assez de lumières pour comprendre le mérite des œuvres de leurs devanciers et pour désirer en assurer la durée. Nos anciens édifices sont réparés, consolidés, achevés avec beaucoup de science et de soin. Même s'il faut en croire quelques-uns, notre siècle ne serait, en art, que celui des restaurations ; il n'aurait rien produit d'original. D'autres se demandent si nous avons fait vers le beau autant de progrès que vers l'utile, si la trop ardente recherche de l'utile ne nous a pas éloigné du beau. Qu'y a-t-il de vrai dans ces affirmations ? Il est difficile de se prononcer.

Digitized by Google

Éblouis par l'éclat de nos conquêtes économiques et scientifiques, l'exacte proportion des qualités et des défauts de ce temps échappe à notre vue. Réservons à l'avenir de porter un jugement ; car les époques sont comme les statues colossales et les grandes toiles, elles demandent à être vues à distance pour être appréciées à leur juste valeur. »

M. le comte de Marsy prononce ensuite le discours suivant, dans lequel, après avoir remercié l'administration municipale, l'Académie de Clermont et les organisateurs du Congrès, il passe en revue les travaux effectués par la Société française d'Archéologie et rappelle les pertes éprouvées par celle-ci depuis le Congrès de Saintes.

MESDAMES, MESSIEURS,

La ville de Clermont-Ferrand semble avoir voulu réunir en un mois tous les attraits qu'elle peut offrir aux étrangers.

Au milieu de mai, l'Église y célébrait par de pompeuses solennités le huit-centième anniversaire du Concile de Clermont, où la voix éloquente de Pierre l'Hermite entraîna à sa suite, dans les plaines de la Palestine, l'élite de la nation française, et, en présence des représentants les plus éminents du Clergé, vous procédiez à la pose de la première pierre d'un monument commémoratif de la Croisade.

Il y a peu de jours, de vastes galeries s'ouvraient aux produits de l'art et de l'industrie, et les plus beaux spécimens de vos races agricoles se pressaient sur vos avenues, dans un concours régional que

Digitized by Google

M. le président de la République venait honorer de sa présence.

Aujourd'hui, ce sont les représentants des études historiques que l'Académie de Clermont-Ferrand, toujours prête à s'associer à ce qui peut donner un nouvel essor à la vie intellectuelle de votre province, m'a engagé à réunir, en tenant ici la soixante-deuxième session du Congrès archéologique de France.

C'est avec grand bonheur, Messieurs, que j'ai accepté la proposition que M. Vernière s'était chargé de m'adresser, et je suis heureux de voir que, de même qu'en 1838 et en 1850, où Arcisse de Caumont, fondateur de notre Société, vint tenir à Clermont des séances dont les comptes-rendus se lisent encore avec intérêt, vous avez répondu en grand nombre à notre appel.

Le pays auquel nous allons consacrer une semaine justifie par son importance l'affluence de nos confrères; en effet, nous trouvons ici réunis les types de toutes les périodes auxquelles s'intéressent les archéologues : dépôts préhistoriques, oppidums gaulois comme Gergovie et Corent, édifices romains tels que le temple du Puy-de-Dôme, les thermes de Royat, les fabriques de poteries des Martres de Veyres et de Lezoux, les constructions du moyen âge et de la Renaissance de toutes les époques.

Les édifices religieux de l'Auvergne sont très connus, beaucoup d'entre vous les ont étudiés avec soin, et pourtant, que de problèmes soulève encore la construction de la basilique de Notre-Dame-du-Port, prototype du style roman auvergnat, dont Issoire, Brioude, Mozat, Chamalières, Saint-Nectaire et Royat nous offriront des reproductions plus ou moins complètes.

Digitized by Google

La cathédrale de Clermont et l'église de Riom, les châteaux de Tournoël et de Murols, la Sainte-Chapelle de Riom, et ces pittoresques habitations de Clermont, de Montferrand, de Riom et de Thiers, voilà d'amples sujets d'études, et les excursions, savamment préparées par M. Vimont, vous ménagent d'abondantes surprises.

Depuis deux ou trois ans, les études sur l'archéologie religieuse de France ont pris un nouvel essor, et des problèmes que l'on croyait depuis longtemps résolus sont de nouveau posés, soulevés par les récentes leçons de MM. le comte de Lasteyrie, Louis Courajod et Camille Enlart, par les publications de MM. Eugène Lefèvre-Pontalis, Corroyer, Anthyme Saint-Paul, Rozières, Louis Régnier, etc. Je ne puis vous citer tous leurs noms, mais je suis heureux d'avoir à constater que, presque sans exception, nous les trouvons sur les listes de la Société française d'Archéologie.

Entrerai-je, cette année, dans de grands détails sur les publications faites ou continuées par nos confrères ? Je craindrais de vous fatiguer par une trop nombreuse énumération en vous rappelant les ouvrages et les articles sortis de la plume de MM. Georges Durand, le docteur Coutan, Émile Travers, le marquis de L'Estourbeillon, René Valette, le marquis des Méloizes, de Roumejoux, le marquis de Fayolle, Léon Germain, Jadart, Demaison, et de tant d'autres. Beaucoup travaillent, mais tous n'apportent pas la même ardeur, et il en est dont je voudrais stimuler le zèle et auxquels je demande de suivre l'exemple que leur donnent les confrères que je viens de citer.

Digitized by Google

A ceux qui ne se sentent pas le goût de relever au crayon nos vieux monuments ou d'en étudier les origines dans nos archives, nous demanderons d'en prendre la défense ; car, chaque jour, nous avons sous les yeux des exemples de vandalisme dont je ne veux pas citer les plus récents, parce qu'ils ont eu pour théâtre des départements voisins de celui-ci.

Je leur demanderai, s'ils font partie d'assemblées municipales, de s'opposer à des projets de destructions des monuments de la plus haute importance comme le pont de Pont-Saint-Esprit, que nous avons à défendre contre les ingénieurs qui le considèrent comme un obstacle à la navigation du Rhône, ou d'édifices intéressants, comme la chapelle du lycée Corneille à Rouen, ou Saint-Évremont de Creil, que, malgré les protestations de la Commission des monuments historiques, le Conseil municipal veut détruire pour élever un nouvel hôtel-de-ville, et je les prierai d'engager les représentants de leur ville à suivre l'exemple de ceux de La Rochelle, à acheter des maisons historiques et à les transformer en musées ou... en Caisses d'épargne.

Oui, en Caisses d'épargne; pour la plupart, nos Caisses d'épargne de province sont riches, ont des fonds de réserve et besoin d'un local pour leur fonctionnement, et parfois pour le logement de leur personnel. Qu'elles n'hésitent pas, qu'au lieu de bâtir, elles achètent quelque grand et bel hôtel : qu'elles lui conservent son caractère, et nous leur en serons reconnaissants, comme nous le sommes à certaines compagnies d'assurances qui s'installent dans de vieilles demeures seigneuriales.

Allez au Salon des Champs-Élysées et voyez les

Digitized by Google

projets présentés pour la restauration de l'hôtel d'Halluys, à Blois, déjà en partie exécutés. Qui fait ces dépenses, qui rétablit ces arcades, fait revivre ces sculptures et répare l'intérieur ? C'est la Compagnie d'assurances mutuelles de Loir-et-Cher, dont notre confrère M. de Boisguéret de La Vallière a été longtemps directeur.

Si nous voulons sauver nos vieux édifices, adressons-nous à ces compagnies financières, qui sauront les utiliser sans les dénaturer, et qui ont les moyens de les entretenir. Des édifices impropres à faire des musées sont très bien disposés pour y établir des services de ce genre.

C'est en 1838 que, pour la première fois, la Société française d'Archéologie vint tenir une session à Clermont-Ferrand, sous la direction de M. de Caumont, qui avait organisé en même temps un Congrès scientifique dans votre ville, dans lequel il était secondé par deux hommes dont je tiens à rappeler les noms : Henry Le Cocq, dont les travaux scientifiques sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici et qui a doté votre ville du Musée d'histoire naturelle et du Jardin qui porte son nom, et Jacques Bouillet, auteur de très nombreuses publications sur l'Auvergne, publications encore consultées avec fruit, bien que toutes n'offrent pas la précision que l'on exige aujourd'hui des travaux historiques.

Cette réunion, qui dura trois jours, fut renouvelée en 1850, et je suis heureux de saluer dans cette enceinte l'un des derniers survivants de ces congrès, M. Émile Thibaud.

Nous retrouvons dans le compte-rendu de cette

Digitized by Google

session bon nombre des questions qui seront soumises de nouveau à votre examen, mais que vous aurez, grâce à la facilité des communications, des moyens plus étendus de résoudre. En effet, le Congrès de 1850 ne consacra qu'une journée à une excursion extra-muros, journée bien remplie du reste, car on y vit, de quatre heures du matin à neuf heures du soir, Mozat, Riom, Ennezat et Montferrand.

Chaque année, Messieurs, j'ai pour mission de rappeler à votre souvenir les noms des membres qui sont décédés depuis notre dernière réunion, et jamais, depuis plus de dix ans que j'ai été appelé à la direction de la Société française d'Archéologie, la liste n'a compris autant de confrères ayant joué un rôle considérable dans la Société.

Il en est deux, tout d'abord, qui étaient connus et aimés de vous tous, Jules de Laurière et Léon Palustre (1).

Jules de Laurière, secrétaire général de la Société pendant plus de vingt-cinq ans, en fut en quelque sorte l'âme ; son savoir égalait sa modestie, et j'ai déjà dû rappeler que deux fois il refusa de prendre la direction d'une œuvre au succès de laquelle il avait si largement collaboré. Il avait étudié toute la France, jusque dans ses plus petites bourgades, il connaissait tous nos confrères et tous l'aimaient, car ils savaient toujours trouver en lui un guide sûr et un ami éclairé.

Atteint depuis longtemps d'une grave maladie, Laurière mourait à Paris le 5 octobre 1894, et Palustre, son ancien ami, son compagnon de voyage

(1) Une notice sur MM. de Laurière et Palustre, accompagnée de portraits, a paru dans le compte-rendu du Congrès archéologique d'Orléans.

Digitized by Google

et d'études pendant tant d'années, allait à La Rochefoucauld payer à sa mémoire le dernier tribut de notre reconnaissance et de notre affection.

Moins d'un mois après, enlevé par une affection subite, celui qui avait dirigé pendant dix ans notre Société et qui, depuis qu'il avait pris une retraite prématurée, n'avait jamais cessé de suivre nos congrès et de s'intéresser à nos travaux, Léon Palustre, que l'on voyait encore, peu de mois avant à La Rochelle, prêt le premier pour des excursions qui, à son gré, n'étaient jamais assez remplies, mourait dans sa villa de Saint-Symphorien auprès de Tours, laissant inachevée l'œuvre capitale qui conservera son nom : *La Renaissance en France*.

J'ai ensuite à rappeler deux de nos plus anciens confrères, le sénateur de La Sicotière et Alfred Campion.

Pendant plus de soixante ans, M. de La Sicotière sut mener de front dans le département de l'Orne les fonctions électives, depuis celles de conseiller municipal jusqu'à celles de sénateur, les occupations multiples d'un cabinet d'avocat très chargé, les études archéologiques et les travaux historiques.

En septembre dernier, nous admirions à Alençon sa verte vieillesse, au moment du Congrès de l'Association normande, la part qu'il prenait à toutes les discussions, et nous applaudissions, peu de jours après, au choix que venait de faire l'Académie des Sciences morales et politiques, en nommant correspondant l'auteur de *L'Orne archéologique* et l'historien de Frotté. Une maladie de quelques jours a enlevé M. de La Sicotière au mois de janvier.

M. Campion, décédé à Caen le 17 mai, était moins

Digitized by Google

connu que ceux de nos confrères que nous venons de citer; mais, pendant près de cinquante ans, lui aussi, il ne cessa de rendre de nombreux et utiles services à notre association, dont il était le secrétaire du Conseil. On lui doit plusieurs traductions de dissertations anglaises et italiennes, publiées dans le *Bulletin monumental*, notamment celle de l'ouvrage de Gally-Knight sur l'architecture normande en Sicile et celle de la dissertation de M. de Rossi sur un vase trouvé à Tunis.

Administrateur éclairé et jurisconsulte expert, M. Campion, qui avait été l'un des amis les plus dévoués de M. de Caumont, apportait aux séances du Comité permanent les conseils de son expérience.

Jusqu'à son dernier jour, il n'a cessé de s'associer à nos travaux et même, pendant une agonie qui n'a pas duré moins d'un mois, alors qu'il avait en pleine connaissance fait le sacrifice de sa vie, il conservait assez d'énergie pour rappeler à sa fille qu'il ne fallait pas négliger de convoquer le Comité pour sa prochaine séance.

Avec la modestie qui avait été la règle de sa vie, M. Campion a refusé tout honneur funèbre, il n'a voulu ni couronnes, ni discours; mais il ne peut nous empêcher aujourd'hui de rappeler ce qu'il a fait pour la Société française d'Archéologie, dont les membres s'associeront au deuil de sa famille.

A ces noms, je dois ajouter ceux de MM. Levainville, ancien préfet; Huard, conservateur du Musée d'Arles : Loustau, ingénieur civil à Crépy-en-Valois, collectionneur délicat qui, à plus de quatre-vingts ans, a péri dans un incendie, dans de cruelles souffrances, en même temps que se consumaient les richesses de son

Digitized by Google

cabinet ; le comte d'Espous, de Montpellier, généreux bienfaiteur de plusieurs monuments de son pays ; le vicomte Révérend du Mesnil, qui publiait depuis de longues années un recueil estimé, *L'ancien Forez;* le comte Aymar de Blois, à Quimper; Charles de Solmes de Vérac, au Puy; Léon Martres, à Castandet, et Gariel, à Grenoble.

A l'étranger, nous avons perdu également des membres dont le nom faisait autorité dans la science: d'abord M. le commandeur Jean-Baptiste de Rossi, préfet du musée chrétien du Latran, qui, par ses importantes découvertes dans les catacombes de Rome, avait à juste titre mérité d'être appelé le prince des archéologues chrétiens; le baron Jean Béthune, président de la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc de Gand, l'un des rénovateurs de l'art chrétien en Belgique, l'architecte de l'abbaye de Maredsous; le professeur Daguet, de Neufchâtel, l'un des doyens des historiens suisses, président honoraire de l'Association *pro Aventico;* le baron Geelhandt de Merten, numismate distingué, à Bruxelles; enfin Mlle de Boxberg, décédée à Zschorna, en Saxe, qui avait fouillé avec succès un certain nombre de dépôts préhistoriques dans la Mayenne et dont les collections enrichissent le musée de Dresde et sont ainsi malheureusement perdues pour nous.

Après avoir parlé des morts, laissez-moi faire une place aux vivants et les complimenter des succès qui sont venus récompenser leurs travaux, succès dont la Société française d'Archéologie tient à les féliciter, en même temps qu'elle se plaît à en revendiquer une part.

En parlant de M. de La Sicotière, je rappelais sa

Digitized by Google

nomination de correspondant de l'Institut; un autre de nos confrères, M. Gustave Saige, conseiller d'État et directeur des Archives de Monaco, a reçu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le même titre, juste récompense de ses études sur les Juifs du midi de la France et de cette somptueuse collection de documents publiés aux frais du prince de Monaco, et dont le dernier volume, consacré au cartulaire de Fontenay-le-Marmion, offre un intérêt de premier ordre pour la Normandie.

L'an dernier, je rappelais la publication posthume du bel ouvrage d'Auguste Castan sur *les Incunables de Besançon*, faite par les soins de sa veuve; vous serez heureux d'apprendre que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a attribué, à titre de récompense, à Mme Auguste Castan une part du prix Brunet.

Dans le dernier concours des antiquités nationales, notre confrère M. Bertrand de Broussillon a remporté, à la même Académie, une des mentions si recherchées pour son *Étude historique sur la maison de Craon*.

Ainsi que chaque année, les membres de la Société française d'Archéologie ont pris une large part aux travaux du Congrès des Sociétés savantes. Plus de dix communications ont été présentées aux séances de la section d'archéologie par MM. Demaison, sur Notre-Dame de l'Épine; Pasquier, sur le château de Foix; Jules Gauthier, sur la collégiale de Sainte-Madeleine de Besançon et sur une statue de Louis de Châlon, prince d'Orange; Léon Morel, sur une épingle en bronze, de 67 centimètres, trouvée dans une sépulture du Dijonnais; Léon Plancouard, sur

Digitized by Google

deux centres de fabrication de la poterie et de la tuile dans le Vexin ; Barbier de La Serre, sur des découvertes archéologiques dans la forêt de la Londe et la forêt Verte ; Julliot, sur la reconstitution d'un monument élevé à C. César, fils d'Agrippa, par la cité des Senones ; Auguste Nicaise, sur des fragments de vases romains trouvés à Reims ; le docteur Coulon, sur l'usage des strigiles dans l'antiquité, et J. de Lahondès, sur les chapiteaux de Saint-Sernin de Toulouse.

A la section d'histoire et de philologie, MM. J. Gauthier, de Saint-Saud, Pasquier et le chanoine Arbellot ont donné lecture de dissertations ou apporté des réponses à des questions posées par le Comité ; il en a été de même aux sections économique et géographique, dans lesquelles MM. Louis Guillouard, Musset, de Saint-Saud et Plancouard ont traité des sujets inscrits au programme.

A la réunion des Sociétés des Beaux-Arts, la Société a été également représentée par les travaux de MM. le comte Charles de Beaumont, sur une tapisserie flamande du XVIe siècle ; Eugène de Beaurepaire, sur les pierres tumulaires de l'abbaye de la Trinité, à Caen ; Émile Delignières, sur une statuette de la Vierge et un rétable de Saint-Valéry-sur-Somme ; Jules Gauthier, sur la sculpture en bois dans la Franche-Comté, du XVIe au XVIIIe siècle, et sur la Société franc-comtoise des Beaux-Arts à Besançon; Charles de Grandmaison, sur un buste de Ronsard ; H. Herluison, sur Pierre Mignard ; L. Jarry, sur une copie du Jugement dernier, faite par Robert Le Voyer, d'Orléans ; Paul Lafond, sur Paulin Guérin ; P. de Longuemare, sur le Théâtre à Caen pendant la Ré-

Digitized by Google

volution ; Musset, sur l'Académie de peinture de La Rochelle au XVIIIe siècle ; le chanoine Pottier, sur la représentation du roi Salomon sur des maisons du XIIe siècle ; Quarré-Reybourbon, sur le peintre Wicar ; l'abbé Requin, sur les Parrocel à Avignon, et Henri Stein, sur le peintre-sculpteur Antoine Benoist.

La liste est longue, vous le voyez, et nombreux aussi étaient ceux de nos confrères qui ont assisté, sans y prendre une part active, aux séances, dont plusieurs ont été présidées par des membres de notre Société.

Si nos amis ont été à la peine, ils ont été aussi à l'honneur, et, sur la liste des récompenses, vous avez vu avec plaisir figurer bon nombre de leurs noms.

Quatre croix de la Légion d'honneur ont été décernées à nos confrères depuis le dernier Congrès, et je suis heureux de constater que toutes viennent récompenser de *véritables archéologues*, pour leurs travaux archéologiques. Ce sont : M. Georges Tholin, archiviste du Lot-et-Garonne, dont le travail sur l'architecture religieuse dans l'Agénois fut, en 1868, la première thèse archéologique présentée, et brillamment soutenue, à l'École des Chartes, où notre confrère fut l'élève favori de Quicherat ; M. Henri Herluison, libraire à Orléans, qui, depuis quarante ans, a été l'un des promoteurs du mouvement littéraire dans cette ville, auteur de nombreuses études artistiques sur l'Orléanais, éditeur désintéressé de ses collègues et collaborateur du vénérable directeur du Musée historique d'Orléans ; M. l'abbé Hannion, aumônier du lycée de Bar-le-Duc, nommé dans la promotion de l'École normale et dont le décret de nomination rap-

Digitized by Google

pelle, à côté des services universitaires, les travaux historiques et philologiques; M. Félix Thiollier, enfin, l'artiste distingué, le photographe habile, auteur et illustrateur de ces publications magistrales qui s'appellent *Le Château de la Bâtie*, *Le Forez monumental*, *L'Architecture romane à Charlieu*, etc., qui, après avoir obtenu deux des plus hautes récompenses à l'Exposition de Lyon, a reçu, il y a peu de jours, la distinction à laquelle il avait, lui aussi, de si justes titres.

M. le Ministre de l'Instruction publique a décerné également à plusieurs de nos confrères des décorations académiques : MM. Georges Durand, archiviste de la Somme, Émile Delignières, président de la Société d'Émulation d'Abbeville, Eugène Lefèvre-Pontalis et Auguste Nicaise ont mérité les palmes d'officier de l'Instruction publique; MM. Camille Enlart, René Vallette et Paul Lafond ont été nommés officiers d'Académie. Presque tous les confrères dont je viens de citer les noms avaient reçu antérieurement des médailles de notre Société.

Plusieurs gouvernements étrangers ont tenu aussi à donner à nos confrères des témoignages de leur reconnaissance pour les services qu'ils en avaient reçus, dans des expositions ou des congrès : c'est ainsi notamment que S. M. la Reine Régente d'Espagne a accordé de hautes distinctions à MM. le comte de Saint-Saud et le marquis de Fayolle, et que S. S. le pape Léon XIII a nommé chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand MM. Charles Givelet et Edmond Soyez.

Il y a trois ans, lors du Congrès archéologique d'Orléans, et plus récemment, à l'inauguration du

Digitized by Google

Musée historique de Jeanne d'Arc, vous avez pu admirer, non sans envie, l'activité et la jeunesse de l'abbé Desnoyers. Il y a quelques mois, à l'occasion de son cinquantenaire comme vicaire général d'Orléans, ses amis lui faisaient hommage d'une médaille reproduisant son profil si fin et si spirituel. Le Pape a voulu couronner par un titre exceptionnel l'existence de celui qui est aujourd'hui l'un des plus anciens de nos confrères, et a nommé protonotaire apostolique celui que nous appellerons désormais, malgré sa résistance, Monseigneur Desnoyers.

Le temps n'est plus où, à l'imitation des souverains, les provinces et les villes conféraient aux hommes qui avaient consacré à l'étude de leurs antiquités les titres officiels d'historiographe ou d'*indiciaire*, comme on disait dans les provinces du Nord. Mais, si beaucoup se montrent peu soucieuses de reconnaître les services rendus par ceux qui se consacrent à l'étude du passé, il n'en est heureusement pas ainsi partout, et vous apprendrez avec plaisir que la ville d'Amiens a fait frapper une médaille d'or, qu'elle a offerte à notre confrère M. Auguste Janvier, pour les nombreuses publications que, depuis près d'un demi-siècle, il a consacrées à l'histoire de sa ville natale.

Je croyais cette énumération terminée, lorsqu'il y a peu de jours, j'ai eu à enregistrer deux bonnes nouvelles auxquelles vous vous associerez.

L'Académie française a décerné un de ses prix à M. Tranchau, pour son important ouvrage sur le Collège et le Lycée d'Orléans, et S. S. le Pape Léon XIII a conféré la croix de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand à M. Le Féron de Longcamp,

Digitized by Google

pour le zèle qu'il ne cesse de déployer dans la présidence du Comité des Écoles libres de Caen.

Je suis sûr que, dans cette liste, je commets des omissions; mais que nos confrères soient convaincus que ce ne sont pas des oublis, seulement je ne puis rappeler ce que j'ignore. C'est ainsi que si je sais que M. le Ministre de l'Instruction publique, par un arrêté du 15 décembre 1894, a donné à un certain nombre de membres de la Société les titres de membre non résidant ou de correspondant du Comité des Travaux historiques, je ne connais pas encore la liste complète des élus, que je suis ainsi réduit à féliciter collectivement.

La plupart de nos sociétés archéologiques provinciales atteignent aujourd'hui un âge mûr, et l'usage se répand de plus en plus parmi elles de célébrer, par des fêtes jubilaires, le cinquantenaire de leur fondation ; mais, bien différentes de ces noces d'or dans lesquelles, à la joie de voir encore unis au bout d'un demi-siècle deux époux, se mêle forcément la pensée d'une prochaine séparation, nos sociétés y puisent une nouvelle jeunesse et les anciens y marquent à leurs successeurs la voie à suivre. Ce sont alors de véritables congrès provinciaux. Deux de ces réunions ont eu lieu depuis le dernier Congrès, la première à Sens, rehaussée par la présence des archéologues les plus éminents, venus pour constater les nouvelles découvertes d'un remarquable monument romain, mis au jour avec le plus grand à-propos, et dont M. G. Julliot nous montrait, il y a peu de temps, au Congrès de la Sorbonne, l'ingénieuse et patiente reconstitution. La seconde de ces fêtes a été donnée les 7 et 8 mai par la Société archéologique de Nantes,

Digitized by Google

et M. le comte Charles Lair vous fera connaître dans un rapport détaillé l'accueil si plein de sympathie qui a été fait à votre délégué.

Dans peu de jours, en quittant Clermont-Ferrand, vous êtes invités à aller aux fêtes jubilaires de la Société historique et archéologique du Limousin, à Limoges, et le Comité m'a demandé d'être son interprète auprès de vous et de vous prier d'accepter son invitation, ce que plusieurs d'entre vous, du reste, ont déjà fait.

Deux congrès en Belgique ont aussi réuni bon nombre de nos confrères. L'un a été tenu à Mons par la Fédération historique et archéologique, dont nous avions vu avec regret cesser les réunions. L'impulsion est de nouveau donnée, et M. le baron de La Grange est chargé par ses confrères de la Société historique et littéraire de Tournai de vous demander de venir, au mois d'août, passer quelques jours dans une ville que tant de souvenirs rattachent à la France, et dont les monuments offrent de si curieux sujets d'études comparatives.

La seconde réunion tenue à l'étranger a été le troisième Congrès scientifique international des Catholiques à Bruxelles. La section d'art chrétien y a ouvert toutes grandes ses portes à l'archéologie, et j'en ai profité pour y présenter un résumé sur les travaux relatifs à l'archéologie religieuse du moyen âge parus en France depuis trois ans (1).

A chaque page, à chaque ligne presque de cet

(1) *Du mouvement des études sur l'architecture religieuse du moyen âge en France (1891-1894)*. Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, 1895, in-8°.

Digitized by Google

exposé sont rappelés, je n'a pas besoin de vous le dire, les travaux de nos confrères.

Maintenant, Messieurs, avant de terminer ce trop long discours, permettez-moi de me faire votre interprète auprès de tous ceux qui nous reçoivent ici : de M. le maire de Clermont-Ferrand, qui nous donne, pour cette première séance, l'hospitalité dans cette belle salle, remise à neuf depuis peu de jours seulement et inaugurée lors du passage du Président de la République ; de M. le recteur et de M. le doyen de la Faculté des lettres, qui ont bien voulu mettre à notre disposition l'un des amphithéâtres de la Faculté, et des autorités et des notabilités de la ville qui nous font l'honneur d'assister à cette séance.

Je tiens à remercier aussi les délégués des Sociétés savantes de France et de l'Étranger et ceux de nos confrères qui n'ont pas craint d'effectuer un long voyage pour prendre part à cette session.

Je déclare ouverte la soixante-deuxième session du Congrès archéologique de France.

M. le docteur Micé, recteur de l'Académie, après avoir exprimé les regrets de M. le Préfet, en cours de tournée de révision, a souhaité aussi la bienvenue aux membres du Congrès, au nom de l'Université dont il est le chef, et, après avoir exprimé, dans une chaude et cordiale improvisation, les sentiments de sympathie qu'ils trouveraient à Clermont, où depuis plusieurs années se sont tenus de nombreux Congrès, a rappelé les souvenirs qu'il avait conservés de plusieurs réunions auxquelles il lui avait été donné d'assister sous la présidence de M. de Caumont, et notamment ceux du Congrès scientifique de Bordeaux en 1861.

Digitized by Google

La séance a été terminée par la lecture d'un très intéressant mémoire de M. E. Teilhard de Chardin, en réponse à la première question sur l'état des études archéologiques dans le Puy-de-Dôme.

Dans ce travail rédigé avec la précision qui caractérise les travaux des élèves de l'École des Chartes, le savant secrétaire général a singulièrement élargi le cadre du programme qui lui était tracé, car, ne se contentant pas de remonter à un demi-siècle, il a étudié les historiens de l'Auvergne et leurs œuvres depuis le moyen âge.

La séance a été levée à quatre heures.

Un orage qui a éclaté à ce moment n'a pas permis de donner suite au projet d'excursion à Montferrand, projet qui a été remis au dimanche matin.

Digitized by Google

CLERMONT-FERRAND

Son Origine, ses Monuments.

La visite de Clermont-Ferrand a eu lieu presque chaque jour par quartiers, pendant la durée du Congrès. Afin de ne pas diviser cette étude, nous préférons substituer au récit de ces excursions partielles, la notice rédigée par M. Gilbert Rouchon, qui a été distribuée aux Congressistes à leur arrivée dans cette ville :

Clermont est une ville d'origine romaine, fondée peut-être sur l'emplacement d'un ancien sanctuaire gaulois. Elle porta d'abord le nom d'*Augusto-Nemetum* (*Nemossos* dans Strabon), et fut la capitale de la cité libre des Arvernes; c'est à ce titre qu'elle prendra plus tard le nom d'*Arvernum, Arverni,* sous lequel nous la voyons désignée dans les écrits de Grégoire de Tours. Le nom de Clermont, *castrum Claromontis*, apparaît seulement au VIIIe siècle, et s'appliquait d'abord exclusivement à la partie haute de la ville.

Pendant tout le moyen âge, Clermont se composait ainsi de trois villes: celle du sommet où se trouvaient la cathédrale, les bâtiments capitulaires, ceux de l'évêché, etc., entourés d'une enceinte particulière fermée de cinq portes dont le chapitre de la cathédrale avait la garde; la ville proprement dite, tassée sur les pentes du monticule, et ceinte de remparts qui n'ont été abattus qu'au XVIIIe siècle et

Digitized by Google

dont il reste, le long de la Poterne et de la place d'Espagne, quelques murs de soutènement ; enfin, les faubourgs où s'élevaient plusieurs églises, les importantes abbayes de Saint-Alyre, de Saint-André, le couvent des Jacobins, etc.

De nombreux objets des âges préhistoriques, des époques gauloise et romaine, ont été découverts sur le territoire de cette ville ; une partie de ces objets est conservée au musée de Clermont.

Il ne reste de l'époque romaine qu'un débris de quelque importance ; c'est à l'extrémité ouest de la ville, derrière la place de Jaude, un pan de muraille en petit appareil avec insertion de briques, incorporé au moyen âge dans la demeure féodale appelée le château des Salles. Il reste trop peu de chose pour qu'on puisse dire à quel genre d'édifice appartenait cette ruine, connue sous le nom de « muraille des Sarrasins ».

NOTRE-DAME-DU-PORT.

Le plus intéressant monument de Clermont est la basilique de Notre-Dame-du-Port, ancienne collégiale construite aux XIe et XIIe siècles (on y travaillait encore en 1185), mais qui contient peut-être quelques parties plus anciennes.

C'est l'un des modèles les plus achevés du style roman d'Auvergne. L'église, bien orientée, est construite sur le plan d'une croix latine ; elle se compose d'une nef et de deux bas-côtés, d'un transept, d'un chœur, entouré d'un déambulatoire, sur lequel s'ouvrent quatre chapelles rayonnantes ; deux autres chapelles s'ouvrent à l'est sur les bras du transept.

Digitized by Google

La nef centrale est voûtée en berceau plein cintre ; les bas-côtés sont couverts par des voûtes d'arête, au-dessus desquelles s'étendent les tribunes assez basses, dont les voûtes en demi-berceau contrebutent celles de la nef centrale. Une coupole sur trompes s'élève au-dessus de la croisée du transept.

Deux portes donnent accès dans l'église : l'une, à l'ouest, s'ouvre au bas d'un escalier sous un porche du XVe siècle; elle donne accès dans le narthex qui s'étend sur la largeur des trois nefs. L'autre porte, au midi, se compose d'une baie rectangulaire à arêtes vives, d'un linteau monolithe, d'un tympan surmonté d'un arc de décharge plein cintre. De chaque côté, deux grands personnages en demi-relief, saint Jean-Baptiste et Isaïe, occupent les pieds droits. Le linteau est chargé de très fines sculptures, malheureusement mutilées, et qui représentent l'Adoration des Mages, la Présentation au Temple et le Baptême de Notre-Seigneur. Des inscriptions relatives aux scènes représentées se lisent sur le bord du linteau. Dans le tympan, on voit au centre le Christ de majesté entre deux anges, à gauche l'apparition de l'ange à Zacharie, à droite la Nativité.

Le chœur est, à l'extérieur, la partie la mieux ornée et certainement la plus belle. Les corniches saillantes reposent sur les chapiteaux des colonnettes et sur des modillons à copeaux ; le nu des murs est décoré de pierres rouges, blanches et noires formant une mosaïque d'une rare élégance.

A l'intérieur, il faut remarquer des peintures sur bois représentant l'Annonciation, saint Avit et saint Sigon. Les chapiteaux, principalement ceux du chœur, méritent une plus longue étude. Les uns

Digitized by Google

sont simplement ornés de feuillages d'un beau style ou d'animaux fantastiques ; les autres, de personnages et d'inscriptions. On y voit représentés : la Tentation édenique, Zacharie dans le Temple, l'Annonciation, la Visitation, l'Assomption, la Lutte du démon contre les vertus chrétiennes. Sur l'un de ces chapiteaux, où se voit un homme debout tenant à la main un chapiteau à feuilles d'acanthe, on lit l'inscription suivante :

IN ONORE MARIE STEFANVS ME FIERI IVSSIT.

M. Chardon du Ranquet pense reconnaître l'architecte de la basilique, et dans cet Étienne que mentionne l'inscription, l'évêque de Clermont, Étienne II (937-970), qui aurait été le restaurateur de l'église du Port Nous pensons que ce Stéphanus est plutôt le personnage qui aurait offert à l'église le chapiteau sur lequel il est représenté.

Les deux clochers sont modernes. L'un, carré, s'élève sur le porche ; l'autre, octogonal, sur un tambour de forme barlongue, au dessus de la croisée du transept. Tous les vitraux sont également modernes ; modernes aussi les escaliers par lesquels on descend dans la crypte, et qui aboutissaient autrefois aux extrémités du mur ouest de ladite crypte.

Cette chapelle souterraine reproduit le plan du chœur de l'église supérieure avec ses quatre chapelles rayonnantes. On remarque à l'ouest un réduit qui pouvait être la confession (*martyrium*). Dans cette crypte, on vénère une madone miraculeuse, en bois de cèdre, peinte et autrefois dorée. La sta-

Digitized by Google

tuette a 33 centimètres de hauteur ; il semble assez difficile de lui assigner une date.

LA CATHÉDRALE.

La cathédrale actuelle a remplacé une ancienne église romane, construite au Xe siècle, dont les deux tours occidentales n'ont été détruites qu'en ce siècle, et dont la crypte, entourée de quatre chapelles rayonnantes, a été retrouvée sous le chevet de l'église actuelle. Cette église romane avait succédé elle-même à la cathédrale de Namatius, dont Grégoire de Tours nous a laissé une précieuse description.

Entreprise en 1248, sur les plans de l'architecte Jean Deschamps, sous l'épiscopat d'Hugues de La Tour, elle ne fut consacrée qu'au milieu du XIVe siècle. Le chœur seul était alors achevé, ainsi que le transept, et l'on avait commencé les premières travées de la nef; quelques-unes des chapelles sont du XVe siècle. Les deux dernières travées de la nef, la façade et le portail occidental avec ses deux tours, sont l'œuvre de Viollet-le-Duc, et ont été terminés il y a quelques années seulement.

L'église se compose intérieurement d'une nef, avec double bas-côté et chapelles latérales, d'un transept, et d'un chœur avec chapelles rayonnantes. Les vitraux du XIIIe siècle qui décorent ces chapelles sont remarquables : ils sont consacrés aux légendes des saints ; ceux des fenêtres hautes de l'abside centrale sont du XVe siècle et d'une exécution plus médiocre. Les roses du transept sont du XIVe siècle et celle qui est au midi mérite quelque attention.

Digitized by Google

L'église n'était pas autrefois nue comme elle l'est aujourd'hui; mais le jubé élevé au XVe siècle par l'évêque Martin Gouge, le retable donné au XVe siècle aussi par le cardinal Guillaume de la Tour, évêque de Rodez, les stalles commandées au sculpteur Chapart par l'évêque Jacques d'Amboise au XVIe siècle, tout cela a disparu pendant la Révolution.

Il faut remarquer cependant la porte de la sacristie du chapitre, ornée de fines sculptures ; on voit au-dessus de la porte deux fresques, l'une représente Guillaume de Jeu, chanoine et chantre de la cathédrale, † en 1302; l'autre représente la Vierge et l'enfant divin et un donateur à genoux ; elle est quelque peu postérieure à la première, qu'elle recouvrait en partie. En tournant à partir de là autour du chœur, on rencontre un sarcophage découvert sous le sol de l'église et qui sert aujourd'hui d'autel; il est en marbre et de la fin du VIe siècle; la face principale représente dans sept compartiments, que séparent des colonnes torses, le Christ et les douze apôtres, de petites draperies sont suspendues au-dessus de leurs têtes; sur les petits côtés, on voit une chasse au lion et une chasse au sanglier. On passe devant quelques pierres tombales bien effacées, et l'on trouve enfin, dans l'avant-dernière chapelle du chœur, une assez belle sculpture en bois de chêne représentant le Christ et les apôtres; la même chapelle contient aussi un tableau du XVIe siècle, où quelque confrérie sans doute a fait peindre plusieurs scènes de la vie des saints Crépin et Crépinien.

Dans la tribune du croisillon nord, on a placé un Jacquemart qui fut, dit-on, enlevé à la ville d'Issoire pendant les guerres de religion. Les personnages qui

Digitized by Google

battent les heures représentent, ainsi que nous l'apprennent les inscriptions, le dieu Mars, le dieu Faune et le Temps.

A l'extérieur, l'aspect est sombre et la sculpture pauvre; la lave dont l'église est construite se prête difficilement aux délicates broderies dont l'art gothique est généralement prodigue. Cependant, le portail nord était plus richement orné, et bien que mutilé et dépouillé d'une partie notable de sculptures qui le décoraient, il présente encore quelque intérêt. La galerie à jour qui se déploie au devant de la grande rose, et la corniche qui s'étend au-dessous, présentent une suite de scènes grotesques, où Savaron a cru reconnaître une représentation de la fête des fous.

On appelait ce portail le portail de Notre-Dame-de-Grâce, à cause d'une statue de la Vierge adossée au trumeau central ; au-dessus dans le tympan, vide aujourd'hui, la scène du Jugement dernier. Quelques statues existent encore. L'une à droite, si l'on en croit la tradition, représenterait le roi saint Louis ; celles de gauche viennent, dit-on, de l'église des Cordeliers.

La tour qui s'élève au-dessus de ce portail était appelée la tour de la *bayette* ou du guet. La toiture en plomb datait du XVIe siècle, et avait été exécutée sous l'épiscopat de Jacques d'Amboise; l'église était précédemment couverte en tuiles. Sur le poinçon de cette toiture s'élevait autrefois une petite flèche assez élégante qu'on appelait le clocher du Retour, parce que la cloche qu'il contenait annonçait le retour des chanoines au chœur : on conserve un dessin de ce clocher aux Archives du département.

Digitized by Google

Digitized by Google

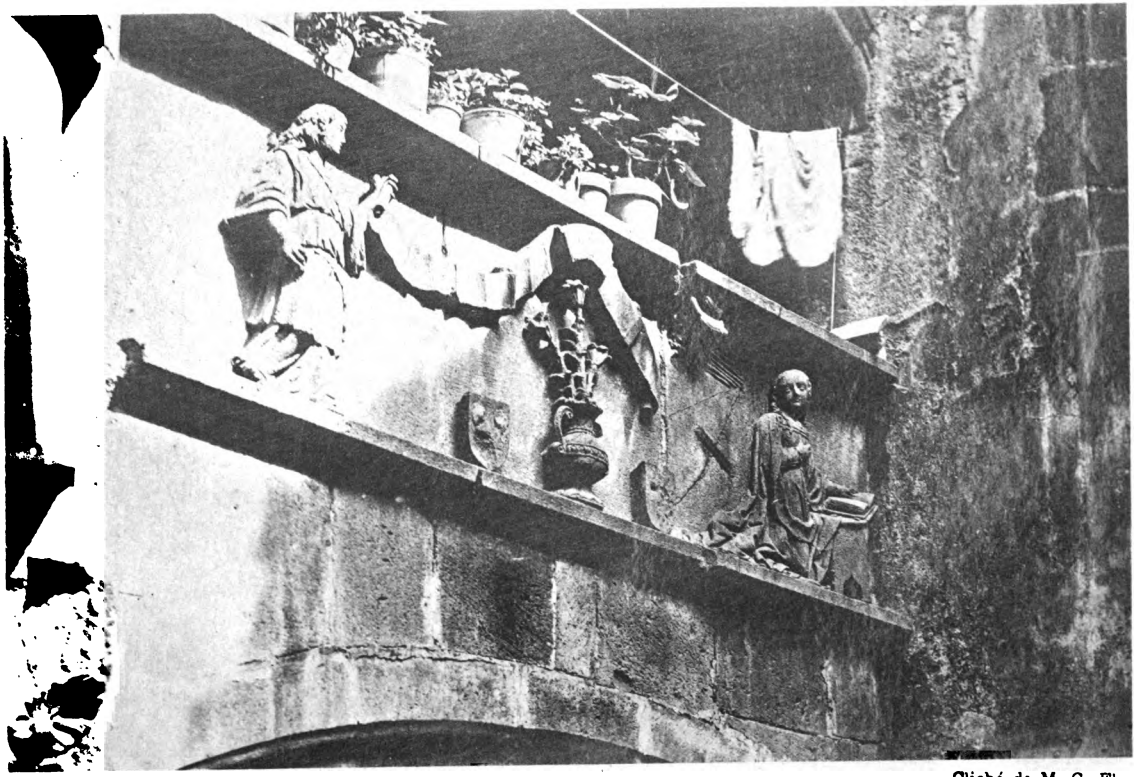

Cliché de M. G. Fleury

L'ANNONCIATION

Sculpture dans la cour d'une maison à Clermont-Ferrand

Digitized by Google

LES AUTRES ÉDIFICES DE CLERMONT.

Église des Jacobins, aujourd'hui Sainte-Marie de la Visitation, de la première moitié du XIIIe siècle. On y remarque plusieurs pierres tombales et les tombeaux des cardinaux Nicolas de Saint-Saturnin et Hugues Aycelin de Montaigut, du XIVe siècle.

Église des Cordeliers, de la fin du XIIIe siècle. Les bâtiments sont occupés par la Préfecture; les Archives départementales sont installées dans l'ancienne chapelle, curieux édifice à une seule nef, avec voûte sur croisées d'ogive, aujourd'hui remplacée en partie par une charpente apparente; les chapiteaux sont les seules parties sculptées, ils sont d'ailleurs bien composés et exécutés avec soin. Quelques fragments de fresques, retrouvés dans les murs du cloître, ont été déposés au musée de la ville.

Les Archives possèdent une importante collection de sceaux, moulés pour la plupart et reproduits par la galvanoplastie, quelques reliures anciennes et quelques dessins intéressants, notamment : un projet de façade pour la cathédrale de Clermont, en style flamboyant (1496), et qui n'a jamais été exécuté; le dessin du reliquaire du chef de saint Bonnet, fait pour le chapitre cathédral par l'orfèvre Cottard, de Paris, en 1556.

Église de Saint-Pierre-les-Minimes, du XVIIe siècle. Elle renferme des boiseries intéressantes que l'on attribue au sculpteur Suireau et qui encadrent un grand tableau de Rome, peintre originaire de

Digitized by Google

Brioude, représentant l'Adoration des Mages ; on voit aussi dans la même église une belle copie par François Guy, du Puy, des Évangélistes, de Valentin.

Église de Saint-Genès-les-Carmes, commencée au milieu du XIVe siècle, terminée au XVe.

Dans la chapelle des Carmes-Déchaux, l'autel est un sarcophage antique, en marbre blanc, qui provient de la cathédrale (Ve siècle). On y voit représentés le Frappement du rocher, la Guérison de l'aveugle né, une femme en prière debout entre deux saints, l'hémoroïsse aux pieds du Sauveur et la résurrection de Lazare. On voit aussi, aux Carmes-Déchaux, une toile attribuée à Vanloo, le martyre de saint Étienne, une Sainte-Famille du XVIe siècle, une châsse du XVIIe siècle et la pierre tombale d'Aldefred, pénitencier, XIIIe siècle.

Les édifices civils sont modernes. Il faut signaler toutefois l'élégante fontaine qu'on voit aujourd'hui sur le Cours-Sablon et qui était autrefois sur la place qui s'étend au midi de la cathédrale. Elle fut élevée au commencement du XVIe siècle par l'évêque Jacques d'Amboise.

Clermont a gardé bon nombre de ses anciennes maisons, mutilées pour la plupart, souvent entièrement transformées, mais intéressantes encore au moins par quelques détails. Des maisons romanes qui occupent le coin de la rue des Chaussetiers et de la rue des Petits-Gras, il ne reste aujourd'hui que peu de chose qui puisse appeler l'attention, peut-être les gaines saillantes des cheminées, non plus de celle du XIIIe siècle qu'on voit encore, mais bien altérée, sur la place Saint-Pierre.

Digitized by Google

La rue des Gras, ainsi nommée à cause des degrés qui s'étendaient devant la cathédrale, présente quelques types curieux et mieux conservés. Tout d'abord, au n° 34, la maison dite des Architectes, avec une belle cage d'escalier de la Renaissance et dont la cour intérieure surtout appelle l'attention. De belles sculptures, très finement taillées dans la lave, ornent la cage de l'escalier à vis. On croit reconnaître sur les écussons les armoiries de la famille de Fontfreyde, trois bâtons noueux posés en pal. Il faut signaler aussi, dans la même rue, la maison (XVI° siècle) qui porte le numéro 22, et à l'angle de la rue de la Coifferie, encastré dans le mur d'une maison, un bas-relief du XII° siècle, représentant le Lavement des pieds des Apôtres.

La maison de la famille Savaron est au n° 3 de la rue des Chaussetiers ; construite en 1513 par Hugues Savaron, elle offre une porte bien sculptée et un escalier curieux. Il existe à Clermont une autre maison Savaron : c'est celle où est mort en 1622 le grand érudit de ce nom ; une inscription latine commence par ces mots : UNA ROSA, anagramme de Jean Savaron. Cette maison se trouve au n° 1 de la rue qui porte aujourd'hui le nom de Savaron.

Bien qu'elle ne présente qu'un faible intérêt au point de vue de l'art, on ne saurait passer sous silence la maison où Blaise Pascal est né ; elle est au sommet de la rue des Chaussetiers, près le passage Vernines.

Signalons encore une porte du XVII° siècle, dans une cour de la rue des Grands-Jours, avec cette devise : TOVT VIENT DE DIEV, et un blason aux armes de la famille Vangon ; une autre porte, rue Pascal,

Digitized by Google

et enfin la maison avec moucharaby qui se trouve au coin de la rue du Port et de la rue Barnier.

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE.

La Bibliothèque municipale est installée dans une salle de l'ancien couvent des Charitains; les boiseries proviennent de l'ancienne bibliothèque du chapitre cathédral. Parmi les intéressants manuscrits qu'elle renferme, et dont quelques-uns sont ornés de miniatures, il convient de citer tout particulièrement la grande Bible inscrite sous le n° 1 du catalogue; elle est du XIIe siècle et, par le style des miniatures, elle rappelle la bible célèbre de Souvigny, conservée à Moulins.

Le Musée, plus que médiocrement installé dans les mêmes bâtiments que la Bibliothèque, comprend cependant d'assez importantes séries. Collection d'armes préhistoriques, silex taillés, haches polies, etc.; haches en bronze, fibules, petits bronzes figurés de la Gaule romaine. Le trésor de Manson, qui se compose de plus de 60 pièces, offre un intérêt tout particulier.

Les céramiques, poteries rouges, figurines rouges et blanches, venant de Lezoux, des Martres-de-Veyre, etc., forment des séries considérables dont une partie n'a pu être exposée.

Il y a lieu de signaler tout particulièrement le costume de femme avec ses ornements trouvé près des Martres-de-Veyre, dans un cercueil en bois. Le corps a été détruit, mais les vêtements et la chevelure ont été conservés d'une manière exceptionnelle.

Digitized by Google

Beaucoup d'objets trouvés à Gergovie et à Corent ont été réunis. On a groupé également l'ensemble des objets trouvés au cours des fouilles exécutées au Puy-de-Dôme, dans les ruines du temple de Mercure.

Les inscriptions sont assez peu nombreuses: on peut citer l'inscription qui porte le nom de Vassorix; celle où l'on lit une dédicace à la déesse Sianna; l'inscription funéraire de Sabanac de Catus (XIIIe siècle), en langue vulgaire; celles de Chatard de Bullion et de Robert de Montrognon. ce dernier grand prieur d'Auvergne † 1276.

Parmi les objets de divers genres du moyen âge: un olifant ou cor en ivoire du XIIe siècle; un coffret en cuir gaufré du XVe siècle; une boîte de messager du XIVe siècle; une crosse du XIIIe siècle, provenant de l'abbaye de Manglieu; une porte peinte du XIIIe siècle, provenant de la sacristie d'Ennezat.

Une série de mannequins, porteurs d'anciens costumes auvergnats, a été récemment commencée par M. Vimont, et il faut espérer qu'elle sera rapidement augmentée.

Le Musée renferme encore des sculptures anciennes, recueillies dans la ville même, et des moulages de plusieurs chapiteaux romans. M. Vimont, conservateur, prépare un catalogue détaillé dont quelques feuilles ont paru dans la *Revue d'Auvergne*.

Digitized by Google

DEUXIÈME SÉANCE DU 5 JUIN 1895.

Présidence de M. le comte de Marsy.

Cette séance et les suivantes ont été tenues, grâce à l'aimable autorisation accordée par M. le Recteur et par M. le Doyen de la Faculté des Lettres, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Sur l'invitation du Président, MM. le docteur Micé, recteur, Emmanuel des Essarts, doyen de la Faculté des Lettres, Jules Lair, A Vernière, Le Féron de Longcamp et Francart prennent place au bureau.

M. E. Teilhard de Chardin remplit les fonctions de secrétaire, et donne communication de la correspondance; il fait connaître les sociétés savantes qui se sont fait représenter au Congrès : la Société libre d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Eure, par M. Louis Régnier; la Société des Antiquaires de Picardie, par M. Billoré; la Société d'Émulation d'Abbeville, par MM. Henry Macqueron et Janin Vayson; la Société d'Archéologie lorraine, par M. Léon Germain de Maidy ; la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, par M. Lascombes ; la Société des Antiquaires de la Morinie, par M. Charles Legrand; la Société historique de Pontoise et du Vexin, par MM. Joseph Depoin, A. Dufour et Edgar Mareuse; l'Académie royale de l'Histoire de Madrid et l'Institut impérial archéologique de Berlin, par M. Ambroise Tardieu; la Société d'Archéologie de Bruxelles, par MM. le baron Alfred de Loë, Camille Aubry, Charles

Digitized by Google

Denis et J.-P. Poils ; le Cercle archéologique de Mons, par M. Adolphe Francart, et la Société historique de Tournai, par M. le baron de La Grange.

M. le Président donne lecture du questionnaire du Congrès et invite les membres qui auraient préparé des réponses à ces questions à vouloir bien le faire connaître.

M. Paul Le Blant fournit un certain nombre d'indications sur le mouvement archéologique dans le Cantal qui viennent compléter les travaux présentés par MM. Teilhard de Chardin et Vernière sur le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire.

M. le docteur Coulon, de Cambrai, envoie un mémoire étendu sur l'emploi des strigiles dans l'antiquité (1), dont il est donné une analyse.

M. le Président donne lecture du télégramme suivant:

« La Commission centrale Impériale et Royale « pour les études d'art et d'histoire à Vienne offre au « Congrès archéologique pour cette année, à nouveau, « sa plus chaude sympathie et suit ses travaux avec « le même vif intérêt.

« Le Président,

« Baron Helfert. »

La séance est levée à dix heures.

(1) Ce mémoire, qui avait été également présenté par notre confrère au Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne en 1895, a été couronné par la Société des Sciences et Lettres de Lille.

Digitized by Google

Excursion à Riom, Tournoël et Volvic.

(6 Juin 1895)

La première excursion du Congrès a été consacrée à la ville de Riom et au château de Tournoël. En arrivant à la gare de Riom, les membres du Congrès ont été reçus par M. le docteur Girard et M. Parenty, président et vice-président de la Société du Musée de Riom, et par plusieurs membres de cette Association qui les ont obligeamment dirigés dans leur visite aux monuments de la vieille ville parlementaire, dont nous empruntons également la description sommaire à M. Rouchon :

L'ancienne capitale du duché d'Auvergne, le siège de la plus importante juridiction de la province, chef-lieu officiel de la généralité pendant les deux derniers siècles, Riom, a vu peu à peu son importance décroître au profit de Clermont, sa rivale. Elle a gardé du moins le respect d'un passé qui n'était pas sans gloire, et, nulle part, on ne peut mieux s'imaginer ce qu'était au XVIe et au XVIIe siècle, une petite ville de magistrature. Les hôtels élégants qu'y avaient fait construire des magistrats amis des lettres et des hautes études sont encore debout, à peu près intacts : l'hôtel Dutour de Salvert (aujourd'hui de Bar), avec sa porte d'entrée décorée d'un beau buste d'Hercule ; l'hôtel Robert Deval, 36, rue du Commerce, avec les deux cariatides qui gardent le portail ; l'hôtel d'Arnoux, connu sous le nom de maison de l'Hor-

Digitized by Google

Cliché de M. O. Rioquier

BOISERIES DE LA SACRISTIE

de l'Église Saint-Amable à Riom

Digitized by Google

Digitized by Google

loge, rue de l'Horloge, avec les fines sculptures qui ornent sa cour intérieure; l'hôtel du Doyenné, 26, rue Saint-Amable, attestent le goût éclairé des Riomois du XVIe siècle. L'hôtel Guimonneau, aujourd'hui Dumontat, 12, rue l'Horloge, de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, offre au visiteur des médaillons sculptés et un très bel escalier orné de figures représentant l'Annonciation.

La maison des Consuls, à l'angle de la rue de l'Hôtel-de-Ville et de la rue Croisier, appartint d'abord, si nous en croyons la tradition, à la confrérie du Saint-Esprit, qui l'avait fait construire entre les années 1527 et 1531. La ville n'y tint ses réunions qu'à partir de 1528, et l'on ignore à quelle époque elle est devenue propriété particulière. La façade se compose au rez-de-chaussée d'un portique, aujourd'hui vitré, formé de cinq arcades retombant sur des colonnettes en balustres; au-dessus des fenêtres, un entablement orné de médaillons et dans lequel prennent naissance à mi-hauteur les lucarnes du second étage; une élégante tourelle est à l'angle des deux rues et une porte avec feuillages frisés, encadrée de deux pilastres terminés par de petites statuettes qui représentent Vénus et l'Amour. Aux tympans des lucarnes, on distingue encore les armoiries de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, époux de Louise de Savoie, avec la guivre de Milan.

La tour de l'Horloge, ou beffroi, tour octogonale du commencement du XVIe siècle, surmontée d'un campanile du XVIIIe siècle, est couverte de délicates sculptures, des anges soutenant des écussons, la Salamandre, etc.; une inscription rappelle des réparations importantes faites au XVIIe siècle.

Digitized by Google

Le Musée, renfermant principalement des tableaux et une suite intéressante de portraits de personnages d'Auvergne, a été fondé en 1860 par M. Mandet.

Il ne reste du palais ducal, construit à la fin du XIVe siècle sur les plans de Guy de Dammartin, que la Sainte-Chapelle dont nous parlerons plus loin.

Construite au XIIe siècle, par les soins de l'évêque Étienne de Mercœur (1150-1170), l'église de Saint-Amable ne conserve de cette époque que la nef, laquelle a même été remaniée fortement au XVIIIe siècle. Le transept a été reconstruit de nos jours. Le chœur appartient au style dit de transition, et l'influence gothique y est très sensible. Quant à la façade, quoique assez bien étudiée, elle est d'un style banal, 1747, pauvrement exécutée et complètement en désaccord avec le reste du monument.

A l'intérieur, il faut remarquer le maître-autel en marbre (XVIIIe siècle), œuvre du sculpteur J.-B. Arbit, de Clermont, et de belles boiseries dans la sacristie. Le sol est pavé de pierres tombales sans valeur artistique.

Notre-Dame du Marthuret, du XVe siècle, présente un portail intéressant, orné d'une vierge célèbre sous le nom de *Vierge à l'oiseau;* cette statue en domite est attribuée par les uns au XIVe siècle, par les autres à l'époque de la Renaissance. C'est certainement une belle œuvre et de grand style. Le clocher actuel, couronné d'une coupole en pierre, est attribué à un artiste riomois, Jean Languille.

On voit à l'intérieur un vitrail de l'année 1538, représentant la Vierge, saint Jean-Baptiste et saint Jacques; plusieurs toiles intéressantes; une Vierge

Digitized by Google

noire, et une tablette de marbre qui recouvre le cœur du comte de Randan.

La Sainte-Chapelle de l'ancien château ducal, bâtie

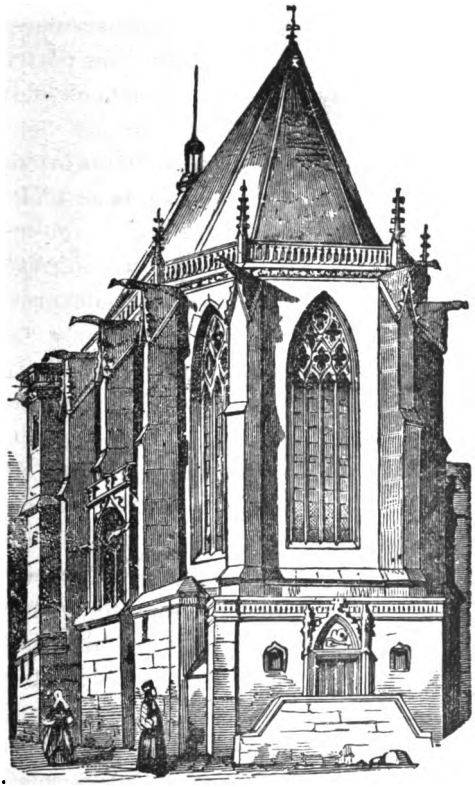

ABSIDE DE LA SAINTE-CHAPELLE DE RIOM.

(Gravure empruntée au Guide d'Auvergne d'E. Thibaud).

à la fin du XIVe siècle, a été restaurée au XVe. Elle

Digitized by Google

se compose d'une nef unique et de deux petites chapelles basses et peu profondes.

Les vitraux sont particulièrement remarquables. On suppose qu'ils furent commandés à l'occasion du mariage de Jean de Berry avec Jeanne de Boulogne. On y voit les prophètes et les apôtres tenant à la main des phylactères ou banderolles, le portrait de Jean de Berry et de sa femme à genoux, derrière eux saint Louis et sainte Marguerite.

Avant de quitter le palais, on voit dans la chambre du conseil une belle série de tapisseries du XVIe siècle représentant les aventures d'Ulysse.

Après le déjeuner, les membres du Congrès montent en voiture, en traversant les boulevards pour se rendre à Mozat.

Mozat, aux portes de Riom, n'a plus d'intéressant que son église Saint-Pierre qui dépendait d'une abbaye bénédictine fondée au VIIe siècle par Calminius. Elle se compose de trois nefs romanes (XIIe siècle), d'un porche d'une assez belle allure au nord, et d'un chœur du XVe siècle. Une crypte s'étend sous le chœur ; c'est de cette crypte que proviennent deux beaux chapiteaux romans qui servent de bénitier. Un autre porche se trouve à l'ouest; il supporte le clocher, autrefois fortifié, dans lequel se trouvent plusieurs cloches; la plus ancienne porte le millésime de 1694.

Les chapelles latérales sont du XVe siècle; l'une d'elles a été fondée, ainsi que nous l'apprend une inscription, par le sacristain Guillaume Focaud, en 1480; c'est ce même Focaud qui fit faire la croix qui s'élevait sur la place devant le portail du nord.

Il faut remarquer à l'intérieur : les stalles et les

Digitized by Google

boiseries gothiques du chœur ; l'inscription d'Antoine de Richeroy (1616) devant le chœur ; les vitraux représentant un donateur à genoux, l'Annonciation et la Visitation (XVe ou XVIe siècle) ; enfin les chapiteaux.

Il y en a un grand nombre, et quelques-uns sont exécutés d'une façon remarquable. On y voit la délivrance de saint Pierre, des griffons, des enfants montés sur des animaux fantastiques, Jonas rejeté du corps de la baleine.

Le cloître a été détruit, mais on voit encore quelques-unes des portes qui donnaient accès du cloître dans l'église. Le tympan de l'une de ces portes, au sud, est orné de figures en demi-relief représentant la Vierge mère, ayant à sa droite saint Pierre, à sa gauche saint Jean ; le travail en est assez recherché.

Le trésor renferme d'abord la châsse célèbre de saint Calmin (XIIIe siècle), formée de quatorze panneaux de cuivre émaillé, sur lesquels les figures et les ornements se détachent en or. De nombreuses inscriptions donnent les noms des personnages et la clef des scènes représentées : on voit le Christ entre la Vierge et saint Jean, les douze apôtres, enfin sainte Namadie et saint Calmin présidant à la construction des monastères de Mozat, de Tulle et du Monastier (1).

La châsse dite de sainte Austremoine est du

(1) M. E. Rupin a donné dans son bel ouvrage *L'œuvre de Limoges* (p. 100-106) une description très complète de la châsse de Mozat, avec de nombreuses figures reproduisant l'ensemble et les détails de cette belle pièce d'orfèvrerie, qu'il attribue à la fin du XIIe siècle, après 1172, date de l'invention des reliques de saint Calmin.

Digitized by Google

XVIe siècle. Il faut signaler encore un beau crucifix en bois du XIIe siècle.

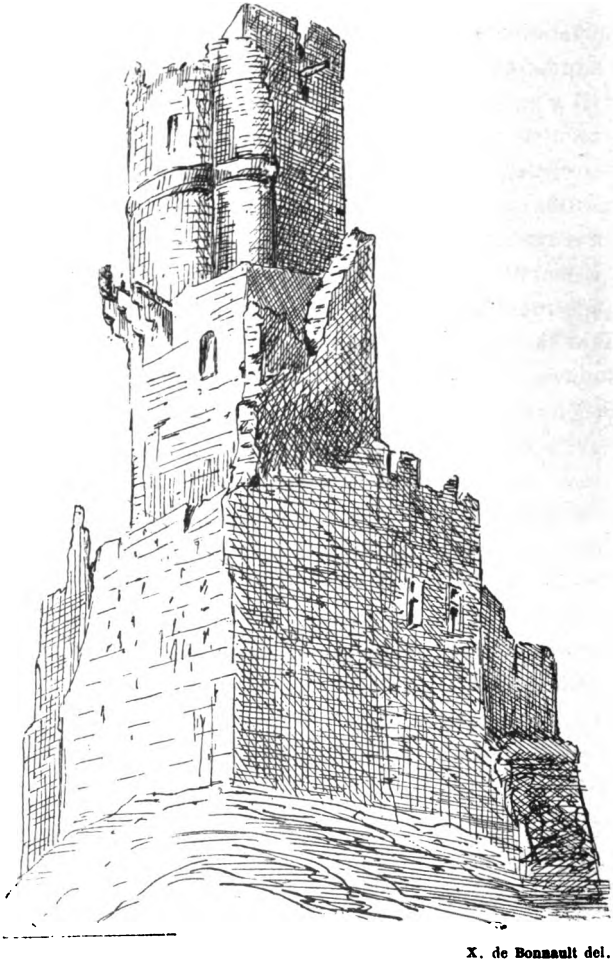

X. de Bonnault del.

LE DONJON DE TOURNOËL

De Mozat on monte en voiture jusqu'au pied du

Digitized by Google

château de Tournoël construit sur le versant oriental du puy de Bannière, qui domine la ville de Riom et toute la Limagne. Il appartenait, au XIIe siècle, aux comtes d'Auvergne ; conquis par Philippe-Auguste, il fut donné à Guy de Dampierre et, des mains des seigneurs de Bourbon, il passa, dans la suite, en

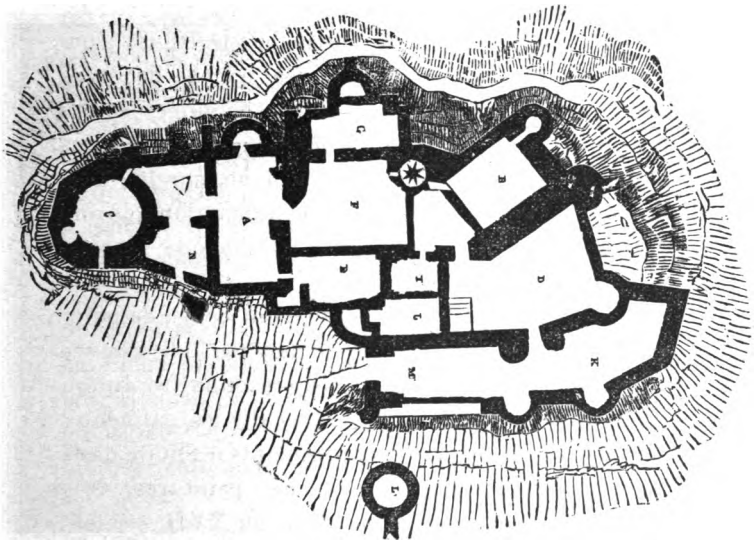

PLAN DU CHATEAU DE TOURNOËL

(Gravure empruntée au Guide d'Auvergne d'E. Thibaud).

celles des familles de la Roche, d'Albon, de Montvallat et de Chabrol.

Les défenses extérieures ont été abattues au cours des sièges qu'il a subis en 1590, 1594 et 1632. Il reste cependant une tour basse à bossages hémisphériques du XVIe siècle, dite la tour des *Miches*, et qui

Digitized by Google

protégeait l'entrée d'une des portes, encore surmontée de ses créneaux et machicoulis. Après avoir franchi cette porte et suivi une allée découverte, on entre enfin dans le château. Dans la seconde cour, on remarque quelques arcades en plein cintre, qui peuvent être du XIIe siècle ; c'est là que s'ouvre l'escalier d'honneur éclairé par de petites fenêtres très ornées.

L'escalier conduit à un vestibule sur lequel s'ouvrent les salles d'une tour carrée, encore décorées de peintures à l'ocre rouge et de cheminées sculptées, dont l'une porte un écusson aux armes des d'Albon ; à droite, une porte gothique, sur laquelle est représentée la scène de l'Annonciation, donne accès à une galerie ouverte et à la chapelle décorée de fresques.

La salle d'honneur était également ornée de peintures : dans l'embrasure de la fenêtre qui s'ouvre au levant, une scène où l'on peut reconnaître Junon entourée de rayons ; des paysages sur les panneaux latéraux, quelques personnages peints à l'huile dans l'antichambre voisine. Toutes ces peintures, très effacées, datent du commencement du XVIIe siècle.

Le donjon circulaire a 32 mètres de hauteur et 11 mètres de diamètre environ. La salle du rez-de-chaussée, à laquelle on donne le nom d'oubliettes, est voûtée, comme d'ailleurs les autres salles du donjon, en calottes sphériques. Le donjon est entouré d'un chemin de ronde à moitié de sa hauteur (1).

(1) M. de Clérembault, conservateur des hypothèques à Beauvais, prépare depuis plusieurs années un travail d'ensemble sur le château de Tournoël.

Digitized by Google

Nous sommes redescendus de Tournoël par le beau chemin du Calvaire, d'où l'on a un superbe panorama sur Riom et dont la vue n'est bornée que par les monts du Forez.

L'église de Volvic, de style roman, autrefois fortifiée, a été reconstruite de fond en comble. On y voit le reliquaire de saint Priest et le glaive avec lequel fut assassiné, au VIIe siècle, le saint évêque de Clermont, ainsi qu'un tombeau en pierre avec ornements à entrelacs, ayant servi d'autel et placé le long d'un des murs.

C'est à quelques kilomètres de cette ville qu'on exploite les célèbres carrières de lave qui ont servi à construire, depuis le XIIe siècle, la plupart des monuments importants de la région.

En rentrant à Riom, les convives ont fait honneur au dîner servi à l'hôtel Versepuy; puis après que le café leur eut été offert au Café glacier par M. le docteur Girard, ils se sont rendus dans la grande salle du Musée, où une séance avait été organisée pour clôturer cette journée bien remplie.

Digitized by Google

SÉANCE A RIOM

(*6 juin 1897*)

PRÉSIDENCE DE MM. LE DOCTEUR GIRARD ET LE COMTE DE MARSY.

M. le docteur Girard, député, président de la Société du Musée de Riom, ouvre la séance par l'allocution suivante :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Je suis chargé de la part de la Société du Musée de Riom, de souhaiter la bienvenue aux membres de la Société française d'Archéologie. J'ai eu, hier, l'honneur d'assister à la réception qui leur a été faite par l'Académie, les autorités civiles et universitaires de la ville de Clermont, et j'ai hâte, pour échapper à toute critique, de reconnaître combien cette réception a été cordiale et digne.

« Dans l'espoir, proportion gardée, d'atteindre un pareil modèle, j'essayerai d'offrir à MM. les Congressistes nos hommages et nos remerciements pour la faveur grande qu'ils ont bien voulu nous faire en visitant notre ville.

« J'y ajouterai l'expression de ma satisfaction personnelle d'avoir pu être l'interprète de mes concitoyens auprès des membres de cette société, satisfaction que je dois au désir que j'avais de venir me ranger, en serviteur modeste et dévoué de la Répu-

Digitized by Google

blique, auprès de son chef, alors qu'il était parmi nous. Car, autrement, je devais en ce jour parcourir les plaines de la Lombardie, allant ou revenant d'assister aux fêtes célébrées pour l'inauguration du monument du maréchal Mac Mahon, à Magenta.

« Je suis donc heureux de pouvoir souhaiter la bienvenue à MM. les archéologues, car, moi aussi, je suis un ami de l'antiquité, et pour preuve... et je demande pardon de parler ainsi de moi et du moi dans le pays de Pascal... et pour preuve, dis-je, je raconterai qu'alors que j'avais dix-neuf ans, alors, si vous voulez bien me permettre ce jeu de mots franco-italien, alors que la bourse était plate : *allora ch'era scorsa la scarsella*, je suis parti, en pèlerin, sans coquilles, et sans bourdon, il est vrai, mais tout aussi pauvre, pour Rome et Athènes. Comme le grec ne saurait être déplacé en pareille société : Ἔπειρα, ὡς προσκυνητής, ἵνα ἴδω τα ἔρημα τῆς περιφήμης Ακροπόλεως. J'allai contempler les ruines de l'Acropole fameuse, — Καὶ την πατρίδα του Ὀλυμπίου Διός, — et la patrie du dieu de l'Olympe, Jupiter, c'est-à-dire l'île de Crète.

« J'ai donc été un admirateur de l'antiquité gréco-latine, et si depuis je n'ai été qu'un simple dilettante, obligé de gagner ma vie, je n'en ai pas moins gardé, comme un parfum, les souvenirs des quelques jours de ma jeunesse qui se sont écoulés sur les bords du Tibre, à travers les îles de l'Archipel ou à l'ombre de l'Acropole. Cinquante ans ont passé, et quoique j'aie bu de l'eau du Léthé, l'image de ces pays, berceau de notre civilisation, reparaît sur le soir de la vie, plus douce, plus séduisante encore.

« Notre ville, Mesdames et Messieurs, méritait dans

Digitized by Google

une certaine mesure d'attirer l'attention de la Société et l'on voudra bien agréer si, par patriotisme, je me permets de faire un léger boniment, passez-moi l'expression, en faveur de notre cité.

« Tout d'abord, et tout en restant dans le domaine philologique, je crois que nos titres de noblesse se retrouvent dans le nom même que porte la ville. Riom est une altération de Ricomagus, dont la signification n'est autre que celle de « riche bourg ». Ric n'est pas d'origine latine, il se voit justement à la fin des mots gaulois : Vercingétorix, Ambiorix, etc. Il passe en Espagne où il sert à qualifier une certaine classe de citoyens, les ricos hombres, enfin, il est le radical du mot français : riche. Magus veut certaitement dire : construction. Il sert de qualification à une foule de stations romaines établies sur les bords du Rhin : Cœsaromagus, Augustomagus, etc. Il est l'origine du mot « mas », habitation, village, tel que Massalia, Massaliorum. C'est le mot anglais : make, faire ; c'est même le radical de μηχανὴ en grec, μαχανὰ en dorien. C'est machine, en définitive, et aussi le mot maçon en français, que pour cela nous devrions écrire avec deux *s*, ainsi que le prouvent plusieurs noms propres. C'est masserie en italien, massara dans l'île de Crète, d'après le géographe grec Miliarakis.

« J'en suis fâché pour la ville de Clermont, mais notre nom prouve que nos parrains sont plus vieux que les siens.

« Je serais mal venu de faire devant vous un long discours, mais puisque vous êtes ici, Messieurs, pour chercher à résoudre maintes questions que l'histoire a laissées enveloppées dans ses voiles, vous me per-

Digitized by Google

mettrez de vous soumettre une observation à l'endroit d'un problème qui n'a été jamais soulevé jusqu'à présent et que je vous prierai d'aborder. J'espère répondre ainsi, autrement que par des phrases banales, aux préoccupations qui doivent naître dans vos esprits.

« En parcourant la ville de Riom, vous avez dû remarquer la régularité de ses rues, leur direction, le plan de leur distribution. D'autre part, l'histoire nous apprend que les carrières de lave de Volvic n'ont été exploitées qu'à partir du XIIe siècle, et j'invoquerai à l'appui de cette opinion l'abside de l'église de Volvic elle-même, qui est construite en pierre blanche, les soubassements du château de Tournoël, la crypte de l'église de Mozat, toujours en pierre blanche, ainsi que vous avez pu vous en assurer aujourd'hui dans votre excursion. Or, on ne trouve ni dans la ville de Riom, ni dans ses églises, trace de cette pierre blanche. Il faut donc que la ville de Riom ait été construite telle qu'elle est après le XIIe siècle. Il y a eu dans l'histoire riomoise un moment, une époque, où les constructions antérieures ont disparu, et c'est alors qu'ont été faits en même temps, et le plan de la cité, et l'emploi de la lave de Volvic. On retrouve une disposition à peu près analogue à Montferrand et à Ennezat, et toujours concomitante avec l'emploi de la pierre de Volvic. Les légendes, les histoires ne nous disent rien à cet égard, et ce serait un concours bien précieux pour nous si le Congrès voulait bien examiner la question que j'essaye de lui poser; personne du reste ne l'a jusqu'à présent envisagée.

« Ce n'est pas la seule période de notre histoire où

Digitized by Google

l'énergie de nos ancêtres s'est manifestée, et j'invoquerai ce que les habitants de cette ville ont fait au XVIe siècle. Toutes les maisons que vous avez admirées sont de cette époque, et certainement la Renaissance a trouvé ici une population aisée, riche, amie des arts, qui n'a pas craint d'obéir à cette impulsion, à ce souffle artistique que nos pères avaient rapportés d'Italie et qui se sont traduits par ces constructions si remarquables telle que la maison des Consuls, dont je puis dire que j'ai vu le modèle à Bologne, la ville aux galeries et aux arcades. J'ajouterai, pour prouver combien était grande alors l'activité de nos populations, que tout cela se passait au lendemain de la guerre de Cent Ans et la plupart du temps au milieu des luttes religieuses de la Réforme et aussi de la Ligue.

« Il y a longtemps que Riom est tel qu'on le voit aujourd'hui, que ses rues sont larges, régulières, coupées à angles droits, tandis que celles du reste de la province n'étaient que des ruelles étroites et sans aucun plan. Aussi Riom avait-il mérité le nom de beau ! Est-ce que cette beauté devait le perdre : il est vrai qu'elle en a perdu bien d'autres ? Est-il menacé du sort de Mantoue, trop près, d'après Virgile, de Crémone ?

« Mais je crains d'abuser de votre patience et des devoirs de l'hospitalité en retenant trop longtemps votre attention. Je me flattais, ainsi devisant, de donner un peu d'intérêt aux quelques paroles que je joins aux remerciements que vous méritez, que nous sommes heureux de vous exprimer, et aussi de vous prouver que nous ne saurions être indifférents à vos études sur notre histoire, puisque

Digitized by Google

nous ne pouvons que gagner à les suivre attentivement.

« Je m'arrête. Merci, Mesdames et Messieurs, au nom de notre Société du Musée, au nom de mes concitoyens, et reprenant la langue des dieux, je vous répéterai les mots que l'on est heureux d'entendre résonner à ses oreilles sur la terre de Grèce : Κατ' εὐοδίαν ! bon voyage ! Ἀγαθῇ Τύχῃ, à la bonne fortune ; et comme dirait Homère lui-même, dont j'emprunte les vers :

Ὑμῖν μὲν θεοὶ δοῖεν, Ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες
. . . . . ἔνδ' ἔοικαδ' ἱκέσθαι.

« Puissent les dieux qui habitent l'Olympe vous ramener sains et saufs dans vos demeures !

« Je vous salue, Ὑγιάινετε. »

M. le comte de Marsy répond, et après avoir remercié la Société du Musée de l'accueil sympathique qu'elle a fait aux membres du Congrès, il analyse les beautés architecturales de l'Auvergne.

La parole est ensuite donnée à M. le marquis de Fayolle, qui communique à l'assemblée des observations qu'il a faites au cours de la visite de Tournoël et qui lui permettent de fixer la date des parties les plus importantes de cette ruine grandiose, une des plus belles de la région.

Le donjon carré, édifice en pierre blanche, est roman. Il remonte au XIe ou au XIIe siècle.

La tour ronde, d'origine moins ancienne, a été construite en deux fois. La partie inférieure, ainsi qu'on le reconnaît à plusieurs caractères se rapportant à des monuments considérables de cette époque,

Digitized by Google

date du XIIIe siècle. La partie qui surmonte les machicoulis ne fut édifiée qu'au commencement du XVe siècle. M. de Fayolle tire la preuve principale de son assertion de ce que l'escalier qui conduit au sommet de la tour n'est pas d'une structure uniforme. Jusqu'à la ceinture des machicoulis, cet escalier est pratiqué dans l'intérieur même de la muraille. A partir de là, il est établi dans une tourelle, flanquant la tour principale, qui produit un effet très pittoresque.

Enfin, certaines parties du monument datent de la Renaissance, notamment la tour de l'escalier principal, dans la cour d'honneur, qui est construite avec cette indestructible lave de Volvic, qui donne aux sculptures le caractère du bronze antique.

Sur une observation de M. le marquis de Monclar, M. de Fayolle fait remarquer que la chemise de maçonnerie qui entoure la base de la grande tour est plus récente que cette tour elle-même.

Elle ne fut bâtie qu'après la bataille de Poitiers, époque où l'on reconnut que le canon commençait à devenir dangereux pour les châteaux forts exposés par leur situation aux coups de l'artillerie. Ce que l'on redoutait alors, c'était la sape, et le revêtement dont on enveloppa pour la protéger la tour de Tournoël était d'une solidité à toute épreuve. Aussi les troupes du duc de Nemours durent, le 27 mars 1594, établir leurs coulevrines sur la montagne de la Bannière, pour avoir raison des assiégés et faire à la grande tour, à la hauteur du second étage, cette brèche énorme que l'on voit encore et qui éventra l'escalier, compromettant gravement ainsi la solidité de l'édifice.

Digitized by Google

En terminant, M. de Fayolle compare Tournoël à divers monuments datant des mêmes époques, notamment au château de Turenne, au Château-Gaillard, élevé par Richard Cœur de Lion en 1195, et au donjon de Coucy, édifié en 1227.

Après quelques observations de M. le baron de Bonnault d'Houet, M. le comte Charles Lair fait une communication intéressante sur l'étoffe ancienne conservée à l'église de Mozat et qui représente, dans une guirlande de fleurs, deux guerriers à cheval. Il explique que cette étoffe, d'origine orientale ou siculo-arabe datant du Xe siècle, est très précieuse. On en rencontre fort peu d'aussi belles parmi celles de cette époque.

Après cette communication, M. le docteur Girard remercie les membres du Congrès de leurs communications en quelques mots fort aimables, auxquels répond M. de Marsy (1).

(1) Nous nous sommes aidés, pour ce compte-rendu, de l'article fort bien fait inséré dans le *Riom-Journal* du 9 juin 1895.

Digitized by Google

PREMIÈRE SÉANCE DU 7 JUIN.

Présidence de M. le comte de Marsy.

Siègent au bureau : MM. Alluard, Jules Lair, l'abbé Foulhoux, Vimont, Travers et Georges Sens, remplissant les fonctions de secrétaire.

La séance est ouverte à quatre heures.

M. Ad. de Rochemonteix donne lecture d'une notice sur la chapelle et la Vierge de la Font-Sainte, dans la Haute-Auvergne.

M. Ad. Laporte communique un mémoire, accompagné d'un plan, sur les enceintes de Clermont-Ferrand à l'époque de la première croisade.

M. Jules Lair fait remarquer qu'il y a eu deux enceintes et demande si l'une d'elles ne remonterait pas à l'époque romaine.

M. Laporte répond que l'enceinte romaine était celle du cloître.

M. Vimont signale l'existence à la bibliothèque de Clermont de nombreux documents relatifs à la topographie ancienne de Clermont, ainsi que de plans des remparts.

M. Rouchon dit que de nombreuses découvertes archéologiques faites dans les faubourgs pourraient aider à fixer les enceintes successives de Clermont, mais que, si ces découvertes ont été souvent décrites, en particulier par MM. les docteurs Hospital et Dourif, il n'a pas été dressé de plan les rapportant.

M. Vimont fait observer que l'enceinte intérieure de la ville remonte sans doute à l'époque romaine, et

Digitized by Google

rappelle que le *castrum claromontense* fut pris par Pépin le Bref.

M. B. Ledain dit que ce castrum mérovingien ne peut avoir été autre chose que l'enceinte romaine du IIIe siècle.

M. le docteur Hospital signale (4e question) un certain nombre de découvertes faites à Clermont-Ferrand, notamment à Sainte-Marie, et dont il a déjà fait connaître les résultats dans des communications à l'Académie de Clermont-Ferrand (*Bulletin*, 1885 et 1892). On peut y remarquer une statue de Mercure, type dont d'autres exemplaires ont été rencontrés à Clermont, des figurines en terre cuite également de l'époque gallo-romaine, ainsi qu'un sarcophage en plomb, dont la date a donné lieu à des polémiques.

Une discussion s'engage ensuite sur la construction romaine connue sous le nom de « mur des sarrasins » et sur sa destination primitive.

M. du Ranquet rappelle que M. Gonse a cru y reconnaître une basilique romaine.

M. Vimont dit qu'on y a trouvé des colonnes et du béton ayant servi de base pour établir l'aire d'une mosaïque.

M. le docteur Paul Girod, professeur à la Faculté des Sciences, trace un tableau de l'importance et de la nature des découvertes préhistoriques en Auvergne et insiste tout particulièrement sur les découvertes considérables effectuées par M. le docteur Pommerol, de Gerzat.

Il résume en ces termes ses observations :

1° La question de l'*homme tertiaire*, que la décou-

Digitized by Google

verte des silex de Puy Courny, près d'Aurillac, par Rames, avait de nouveau soulevée, est résolue définitivement par la négative : les silex en question sont des éclats dus au choc de masses de silex entraînés par les eaux ; ils n'ont pas été taillés par l'homme. L'auteur de la découverte s'est arrêté lui-même à cette conclusion.

2° Des *silex chelléens* de l'époque quaternaire ont été trouvés dans les alluvions interglaciaires d'Aurillac par Rames et M. Boule, ce qui démontre l'extension en Auvergne des populations contemporaines de l'*elephas antiquus*. Ces silex sont extrêmement rares.

3° La plaine de Sarlière, près de Clermont, montre, associés aux ossements du *mammouth* et du *renne*, des silex taillés de *forme moustérienne*. Cette industrie a été étudiée par le Dr Pommerol. L'abbé Cortel et le Dr Pommerol ont signalé plusieurs *stations magdaléniennes* dans nos vallées. L'industrie rudimentaire du silex et de l'os indique ces stations comme étant plutôt des haltes de chasse pour les troglodytes venus du Périgord. C'est à ces dépôts archéologiques que se rattache la couche qui contenait les ossements humains, trouvés par nous, sous les scories du volcan de Gravenoise. Ce dernier fait démontre que les chasseurs de rennes ont assisté aux éruptions volcaniques de la chaîne des Puys et permet de fixer l'âge relatif de ces volcans.

M. A. Roujou, docteur ès-sciences, lit une partie d'un travail considérable sur les rapports des sciences naturelles avec l'archéologie.

M. le président fait remarquer que les idées émises

Digitized by Google

par M. Roujou semblent très justes et que leur application peut être fort utile aux archéologues.

En réponse à une question de M. A Francart, M. le docteur Girod donne des indications sur les stations préhistoriques étudiées dans la région.

Digitized by Google

DEUXIÈME SÉANCE DU 7 JUIN 1895.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

La séance est ouverte à neuf heures du soir.

MM. Paul Le Blanc, Francart, l'abbé Vialettes, B. Ledain, le docteur Hospital, Rouchon et Travers prennent place au bureau.

M. Bonnefoy offre au Congrès le premier volume de son *Histoire de l'Administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme* ; Paris, Lechevalier, 1895, in-8°.

M. Léon Germain de Maidy offre également plusieurs de ses dernières publications sur l'histoire et l'archéologie de la Lorraine.

M. Ambroise Tardieu est chargé par M. Ph. de Bosredon d'offrir la *Sigillographie de l'Auvergne*, un volume in-quarto avec atlas, qui vient compléter les précédents travaux entrepris par M. de Bosredon sur la sigillographie du centre de la France.

Des remerciements sont adressés par le président aux donateurs de ces ouvrages.

M. l'abbé Vialettes, en réponse à la sixième question, lit une étude sur les traces d'ancienne exploitation minière à la Bastide-l'Évêque.

Il présente ensuite le dessin d'un masque grotesque en terre cuite.

Cette communication donne lieu à des observations

Digitized by Google

de MM. P. Le Blanc, le docteur Dourif, Rouchon et de Marsy.

Plusieurs réponses sont faites à la partie de la treizième question relative aux peintures murales. M. le docteur Dourif montre le dessin d'une peinture murale découverte dans l'église de Saint-Hilaire de Cournon, il y a quelques années, et aujourd'hui disparue avec l'édifice lui-même. Cette peinture paraît avoir été exécutée au milieu du XVe siècle. Elle couvrait tous les murs d'une chapelle et on y voit les représentations du Christ, de la Vierge, de saint Pierre et de saint Paul, ainsi que des scènes militaires, dont le mauvais état rend l'interprétation impossible (Voir le *Bulletin de l'Académie de Clermont-Ferrand*, 1888).

M. Ambroise Tardieu remet la note suivante sur des peintures qui existent à la cathédrale de Clermont-Ferrand.

« Au-dessus de la porte de la sacristie de la cathédrale de Clermont-Ferrand se trouvent :

1° Une peinture murale représentant Guillaume de Jeu, chantre du chapitre de la cathédrale, à genoux, les mains jointes, avec cette inscription (de l'an 1302) :

HIC JACET DNS G. DE JEU SACERDOS CANTOR CLAR.
Q. OBIIT XX D OCTOBRIS ANNO DNS MCCCII.

2° Une autre peinture murale, placée au-dessus de la précédente (qu'elle couvre en partie). Elle représente le cardinal Charles Ier de Bourbon, à ge-

Digitized by Google

noux, les mains jointes, sur un prie-dieu sur lequel est un manuscrit. Charles de Bourbon est revêtu de la robe rouge, couverte d'un surplis. Au-dessus de lui, des anges les ailes ouvertes. Cette peinture murale paraît de la fin du XVe siècle. On reconnaît parfaitement le type de figure du cardinal, tel que le donne un ancien vitrail de la cathédrale de Moulins.

3° Également dans le chœur, dans la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Mort de la cathédrale de Clermont-Ferrand, une épitaphe, écrite en gothique, avec les armes des Murat de Vernines du côté gauche ; elles sont *losangé d'argent et de sable, à la bande de gueules*. Voici l'inscription :

HIC JACET NOBILIS MARIA DE PODIOVALLIS D[OMI]NA VERNINAS QUI OBIIT... ANNO DOMINI M CCCC° QUARTO.

Marie de Puydeval, dont il est question à cette épitaphe, avait épousé, en 1366, Guy de Murat, chevalier, seigneur de Vernines. Elle était nièce du pape Clément VI et résidait près de la cathédrale de Clermont-Ferrand dans un hôtel féodal appelé l'hôtel de Vernines ».

M. l'abbé Cluzel signale une peinture de l'église de Sauxillanges, du XIIe siècle.

M. le comte de Marsy rappelle qu'il existe dans le château de Tournoël des peintures murales, notamment la décoration d'une cheminée, des encadrements de portes et même le plafond d'un cabinet entier, mais ces peintures fort abîmées ne remontent qu'au XVIIe siècle.

Digitized by Google

Il en est de même de restes de peintures du château de Murols, notamment la peinture d'une cheminée sur pierre, qui se trouve aujourd'hui dans la cour de M. Planiet, notaire à Murols, qui a bien voulu autoriser nos confrères à la photographier.

Digitized by Google

Excursion au Puy-de-Dôme, à Royat et à Chamalières

(8 juin 1895)

L'excursion au Puy-de-Dôme a été une de celles qui ont obtenu le plus grand succès auprès des membres du Congrès.

Le départ a eu lieu en voiture à six heures du matin, par un temps malheureusement un peu pluvieux.

Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à une publication de M. E. Vimont, le savant conservateur de la bibliothèque et du musée de Clermont, qui avait bien voulu être notre guide dans cette excursion, la description de la région si pittoresque que nous avons parcourue (1).

« Après quelques centaines de mètres, on passe à Chamalières et, après ce village, la route semble se déployer sur le flanc de coteaux couverts de vignes. La vue sur la plaine devient de plus en plus étendue. On ne tarde pas à dominer Clermont, Montferrand et tous les environs. On passe devant plusieurs tuileries et la route est de plus en plus inclinée. Elle forme plusieurs lacets. Bientôt on s'aperçoit qu'on a quitté les terrains tertiaires, représentés en cet endroit par des argiles sableuses dont les couches sont fortement inclinées, et qu'on arrive sur

(1) *Le Puy-de-Dôme et la chaîne des volcans modernes.* Clermont-Ferrand, in-8°, s. d.

Digitized by Google

le granit. Ce sont certaines de ces couches qu'on exploite pour la tuile et la brique.

« La route longe le flanc nord de Prudelles, la sommité à base granitique et à sommet basaltique, dont on peut contempler les escarpements en parcourant la gorge de Villars. On suit un lacet considérable appelé le Grand-Tournant, et on arrive sur les basaltes mêmes qui continuent au couchant la coulée ancienne de Prudelles. On commence à apercevoir le plateau sur lequel s'alignent les cônes volcaniques, plusieurs se montrent à l'horizon, et bientôt apparaît la masse du Puy-de-Dôme dominant les maisons de la Baraque. A ce hameau, la route bifurque, la branche gauche conduit directement au Puy-de-Dôme... »

Mais, nous traverserons aussi rapidement qu'il nous sera possible le chemin qui serpente au milieu de jeunes sapins et qui paraît remonter en certains endroits à l'époque romaine, en nous arrêtant toutefois pour examiner le panorama, qui est aussi intéressant qu'étendu.

« A l'ouest, dit encore notre guide, le massif montagneux du Mont-Dore que domine le pic de Sancy, haut de 1,886 mètres. Puis, une immense surface ondulée, se perdant à l'horizon dans les départements de la Corrèze et de la Creuse. Du même côté brillent les nappes d'eaux de plusieurs étages, tandis qu'un panache de fumée, s'échappant d'une profonde gorge boisée, la vallée de la Sioule, trahit l'emplacement de la fonderie de Pontgibaud. A l'est se déroule la plaine de la Limagne, avec Clermont sur un des plans les plus rapprochés, couverte de villes, de villages, de hameaux, traversée par l'Allier, qui sem-

Digitized by Google

ble les fragments interrompus d'un long ruban d'argent, lorsque la lumière est favorable, et bornée à l'horizon par le haut rempart des Monts-du-Forez, au pied desquels on distingue l'industrieuse ville de Thiers et les sombres précipices qui la dominent. Vers le sud, on aperçoit facilement le lac d'Aydat, qui n'est visible qu'en partie. Mais le point le plus remarquable de cet énorme panorama, c'est la chaîne même des Monts-Dôme ou volcans modernes, dont on occupe le centre, et dont on domine considérablement les cônes, même les plus élevés..... »

L'élévation du Puy-de-Dôme est de 1,463 mètres au-dessus du niveau de la mer ; il est inutile de rappeler que c'est à son sommet que Pascal fit faire, par son beau-frère Périer, la fameuse expérience du vide, ou autrement l'équilibre des liquides, qui démontra expérimentalement la pesanteur de l'air, déjà établie théoriquement par Torricelli, et qui fut le point de départ de l'application du baromètre à la mesure des hauteurs, et plus tard, à la constatation des perturbations atmosphériques.

C'est en 1869, comme il a bien voulu l'expliquer dans une séance du Congrès, que M. Alluard, professeur à la Faculté des sciences de Clermont, conçut le projet de faire établir au Puy-de-Dôme un observatoire météorologique, le premier qui ait été fondé en Europe, et qui, depuis cette époque, a eu de nombreux imitateurs.

« En 1869, écrit M. Alluard dans une note que nous analysons (1), M. Duruy avait nommé une

(1) M. J. Champomier, juge de paix en retraite, à Billom, a pris aussi la peine de nous écrire pour nous rappeler que les

Digitized by Google

commission locale chargée d'étudier les voies et moyens. Dans un rapport adressé à cette commission le 22 juillet 1869, je disais :

« Une circonstance heureuse permettra de faire notre observatoire à peu de frais et très solidement. Il y a au sommet du Puy-de-Dôme, près de l'endroit où notre établissement s'élèvera, les fondations d'une ancienne et vaste construction. Elles nous fourniront du moellon de lave en abondance; il y en aura suffisamment pour bâtir toutes nos casemates...

« C'est dans l'été de l'année 1873 qu'ont été commencés les travaux de construction.

« Préoccupé surtout de ne pas dépasser les faibles crédits mis à ma disposition, j'ai autorisé M. Gautié, ingénieur des ponts-et-chaussées, à consacrer cinq ou six cents francs à pratiquer quelques tranchées, vingt mètres plus bas que le sommet, près des murs indiqués ci-dessus, afin de retirer le moellon dont nous avions besoin. Quelle n'a pas été notre surprise en mettant à découvert un bel escalier et un commencement de galerie. Il fallut, à notre grand regret, renoncer aux économies que nous avions rêvées.

premières fouilles au Puy-de-Dôme furent faites en 1864, à l'instigation de M. Mathieu, dont le *Bulletin de l'Académie de Clermont*, de 1864, relate en ces termes la communication : « M. Mathieu fait passer sous les yeux de ses collègues des inscriptions latines, des échantillons de sculpture et d'autres objets antiques, le tout recueilli au pied du Puy-de-Dôme, paraissant remonter à l'époque gallo-romaine; il accompagne cette communication intéressante d'une lecture où il considère ces débris comme le témoignage de l'existence d'un ancien temple dédié à Mercure qu'il croyait trouver au pied du Puy-de-Dôme. » M.

Digitized by Google

Nous avons fait part de notre découverte à l'Académie de Clermont qui a continué les fouilles, grâce à quelques sacrifices d'argent qu'elle s'est imposés et à des subventions fournies par la ville et le département. Puis, deux ans après, la Commission des monuments historiques est intervenue, et après quelques travaux de restauration, entrepris sous la direction de M. Bruyère, a laissé les ruines dans l'état où elles sont aujourd'hui ».

Maintenant qu'avec M. Alluard nous avons assisté au début des découvertes, revenons avec M. Vimont au Temple dont il va nous donner une description que nous lirons plus facilement que lorsque, dans le brouillard, nous cherchions avant tout à nous mettre à l'abri du vent et de la pluie :

« Le monument avec ses dépendances occupait une partie du sommet même, et s'étendait au nord et au sud du monticule constituant le culmen du pays. On a découvert des plates-formes successives que reliaient entre elles des escaliers monumentaux. On a dégagé une pièce carrée, possédant une porte et une fenêtre encore munies de leurs linteaux. Un escalier, dans l'intérieur de cette salle, conduisait à l'étage supérieur aujourd'hui détruit. A la suite apparait une série de pièces de moindres dimensions, semblables entre elles, terminées en hémicycles. Toutes possèdent, à l'exception de la première, un siège ou banc semi-circulaire, faisant corps avec la bâtisse, en façon d'exèdre.

« La construction de l'édifice est très solide et extrêmement soignée. Elle se compose, pour les par-

Digitized by Google

ties extérieures et principales, de pierres de taille énormes, posées à sec, sans ciment ni mortier, reliées entre elles par d'énormes crampons de fer scellés avec du plomb... Les parties secondaires de la bâtisse, les remplissages sont en moellons irréguliers de petite dimension, noyés dans le mortier, revêtus, sur quelques points, d'un parement en petit appareil antique d'une belle exécution ».

Les matériaux employés sont des marbres de grand prix venus d'Italie, de Lybie, de Grèce et d'Égypte, dont on a trouvé plus de cinquante espèces différentes.

Qu'était cet édifice considérable dont les débris venaient d'être ainsi remis au jour. Un temple vraisemblablement, fut-il dit dès le premier jour, et on rappelle les témoignages de Pline l'Ancien et de Grégoire de Tours qui, tous deux, parlaient d'un temple fameux, en Auvergne, au voisinage de Clermont. Le sculpteur Zénodore, rapporte le premier, s'était rendu célèbre en exécutant en Auvergne une statue gigantesque de Mercure, pour laquelle on lui donna 400,000 sesterces pendant dix années, et avait dû à ce travail d'être appelé à Rome par Néron pour y exécuter son *colosse*. Grégoire de Tours, plus tard, racontait la destruction par une bande de Barbares, sous le règne de Gallien, d'un temple nommé *Vasso* ou *Vassocaleté*.

Plusieurs inscriptions trouvées notamment sur les bords du Rhin étaient venues confirmer l'existence en Auvergne de ce temple de Mercure, lorsqu'en dernier lieu dans les fouilles, on trouva un cartouche en bronze qui avait été fixé à un monument votif et qui portait l'inscription suivante :

Digitized by Google

NVM AVG
ET DEO MERCVRI
DVMIATI
MATVTINIVS
VICTORINVS
D D

« On la traduit ainsi : *Aux divinités augustes et au Dieu Mercure Domien Matutinius Victorinus l'a donné et dedié.* » Non seulement elle fixait l'attribution de l'édifice sacré, mais encore elle dévoilait un nom local topique de la divinité qu'on venait implorer ; c'était Mercure *Domien*, Mercurius *Dumius*. Le Puy-de-Dôme s'appelait dans l'antiquité Mons Dumium, dénomination qui a passé dans le français presque sans se modifier.

« Deux autres inscriptions, mais très incomplètes, ajoute M. Vimont, ont été retrouvées aussi gravées dans la pierre. Elles se rapportent encore à Mercure. L'une d'elles démontre que le monument a dû être construit aux frais de la Gaule entière ».

Réconfortés par du café et du vin chaud, nous redescendons assez rapidement, d'autant que l'artillerie qui vient gagner son champ de tir menace de nous barrer la route.

Nous ne tardons pas à gagner la pittoresque station thermale de Royat, où nous commençons par déjeuner au Grand-Hôtel Servant.

Deux points nous attirent à Royat, l'église et les restes des bains romains :

« L'église est une construction romane du XIe siècle, fortifiée probablement au XIIIe. Le clocher

Digitized by Google

octogonal est tout moderne, mais les créneaux et les machicoulis qui couronnent l'église elle-même sont en grande partie anciens ; ils reposent sur des arcs en plein cintre soutenus par des consoles. Un très grand nombre d'églises en Auvergne avaient été aussi fortifiées. La crypte qui s'étend sous le chœur est divisée par deux rangées de colonnes, dont les chapiteaux sont simplement épannelés.

« Devant l'église, une croix du XVe siècle est ornée de sculptures représentant les Apôtres.

« Auprès de l'établissement thermal, on a mis à jour, il y a quelques années, les ruines des thermes gallo-romains. On voit encore sur place les restes des piscines, des *suspensuræ* ou galeries formées par de petites colonnes de briques. On est d'accord pour attribuer au Ier ou au IIe siècle la construction des thermes de Royat. »

Grâce à l'obligeance de M. le directeur de l'établissement, nous visitons en grands détails, sous la conduite de M. Cirice Teillard, toutes les parties anciennes des thermes de Royat, qui furent découverts en partie en 1823, mais ne reçurent qu'en 1843 une appropriation moderne. En 1879, en faisant des travaux pour l'avenue de Clermont à Royat, on découvrit un aqueduc romain ; plus tard, en 1882 on mit à jour trois grandes piscines rectangulaires conservant encore en place des portions de revêtements en marbre.

Il est fâcheux que ces débris soient laissés dans un complet état de délabrement, qui ne tardera pas à amener leur destruction complète.

Divers objets, matériaux de la construction, briques avec légendes, tuyaux, marbres et mosaïques,

Digitized by Google

vases en terre et en verre, ont été recueillis et réunis en un petit musée dans l'une des galeries de l'établissement thermal (1).

Il nous reste à voir la collégiale de Chamalières, la seule qui subsiste aujourd'hui des cinq églises que possédait autrefois ce bourg. C'est un édifice roman du XIe siècle, remanié aux XVIe et XVIIe siècles, mais offrant un grand intérêt. L'excellente description qui a été donnée de cette église par M. H. du Ranquet (2) nous dispensera d'entrer dans de plus grands détails à son sujet.

(1) *Notice sur les thermes romains de Royat et sur les objets antiques qui en proviennent.* Paris, imp. Chaix, 1889, in-8°.

(2) *Bulletin monumental*, t. LX, p. 412, 1895.

Digitized by Google

Excursion à Montferrand

(*9 juin 1895.*)

C'est dans la matinée du dimanche qu'a eu lieu l'excursion à la curieuse petite ville de Montferrand, que le mauvais temps nous avait empêchés de faire le jour de l'ouverture du Congrès.

La ville de Montferrand, réunie administrativement à la ville de Clermont depuis l'année 1630, est, nous dit M. G. Rouchon, une création du moyen âge. Fondée par les comtes d'Auvergne au XIe siècle, elle appartint successivement aux comtes et aux dauphins d'Auvergne, puis aux sires de Beaujeu et enfin aux rois de France.

L'église, à une seule nef avec chapelles latérales entre les contreforts, date du XIIIe siècle, mais elle a été considérablement remaniée aux XIVe et XVe siècles. Un seul clocher subsiste, qui contient une cloche datée de 1567.

A l'intérieur, les chapelles et la plupart des devants d'autel sont ornés de sculptures sur bois, plusieurs panneaux sont particulièrement remarquables; ils sont de la Renaissance, et les sujets profanes qui y sont représentés font supposer qu'ils proviennent d'édifices civils. On ignore à quelle époque ils ont été placés dans l'église.

Mais le véritable intérêt de Montferrand réside tout entier dans ses vieilles maisons, nombreuses encore, quoique passablement mutilées pour la plupart. Elles prêtent un aspect pittoresque à des

Digitized by Google

rues bien alignées et qui se coupent à angle droit, comme cela se rencontre d'ordinaire dans les villes fondées au moyen âge. Presque toutes les époques, du XIIe au XVIIe siècle, y sont représentées, au moins par quelque fragment.

Le plus ancien est la façade d'une maison située rue de la Sonnerie, et qu'on appelle maison de l'Éléphant. Elle est vraisemblablement du XIIe siècle. Construite en pierre de Volvic, elle se compose de deux étages; au rez-de-chaussée, trois grandes arcades en plein cintre reposant sur des piles carrées; au premier étage, trois arcades géminées soutenues par d'élégantes colonnettes.

Deux maisons contiguës, rue de la Chantrerie, appartiennent au XIIIe siècle; les arcs du rez-de-chaussée seulement sont en plein cintre, ceux du premier étage sont en tiers-point; tous les chapiteaux sont à feuillages, avec les crochets caractéristiques.

Presque rien du XIVe siècle; mais un assez grand nombre de maisons des XVe et XVIe siècles, dont les cours intérieures, avec cages d'escaliers apparentes, sont surtout dignes d'attention. Rue de la Chantrerie, la maison dite d'Adam et d'Ève, à cause d'un bas-relief représentant la Tentation édénique, sculpté sur la cage de l'escalier; la maison dite de l'Apothicaire est aussi du XVe siècle; le rez-de-chaussée est en pierres de taille, les deux étages sont en pans de bois, en saillie l'un sur l'autre; sous le comble, deux petites figurines expliquent le nom donné à la maison.

Il faut citer aussi : près de l'église, au coin de la rue de la Fontaine, la maison des Mallet ou l'hôtel Pradal, construite par Jean Pradal au commencement du XVIe siècle; la maison Desplats, construite

Digitized by Google

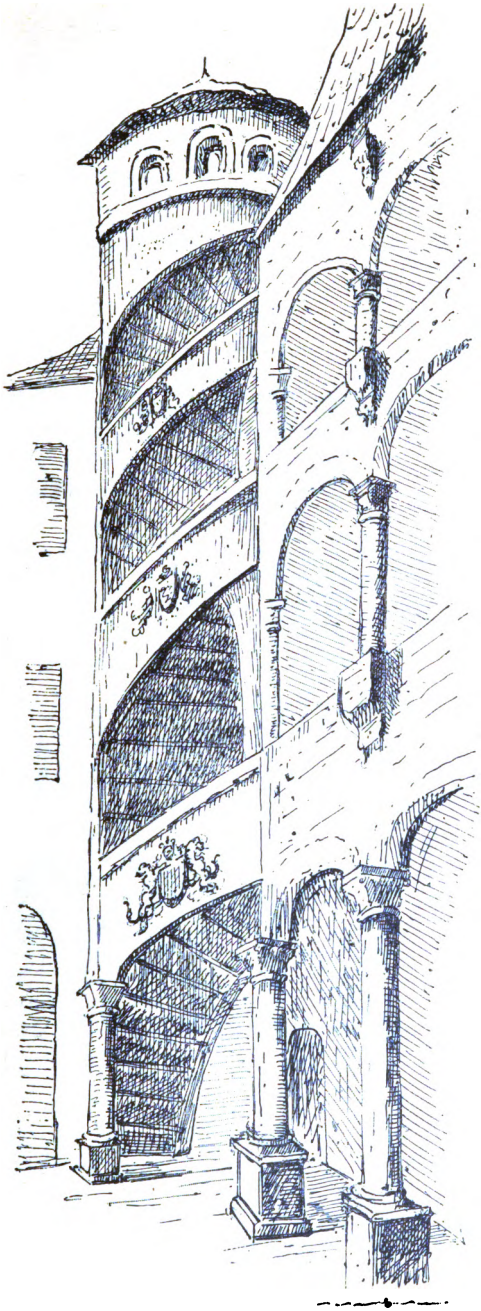

X. de Bonnault del.

MONTFERRAND.

Escalier, rue de la Fontaine, n° 8.

Digitized by Google

Digitized by Google

X. de Bonnault del.

MONTFERRAND.

Maison de Montlosier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Cliche de M. J. de Valois.

PORTE D'UNE MAISON

à Montferrand-le-Bas

Digitized by Google

Digitized by Google

en 1586 par le notaire de ce nom, se trouve également dans la rue de la Fontaine; dans la même rue encore, l'hôtel qui porte les armoiries des d'Albiat.

Dans la rue de la Rodade, une maison, dans la cour intérieure de laquelle on voit une statue de saint Christophe mutilée, et un bas-relief représentant l'Annonciation; enfin la porte de la maison qui aurait été l'hôtel de Jean de Doyat (1480), et sur le tympan de laquelle on reconnaît encore un blason chargé de trois fleurs de lys.

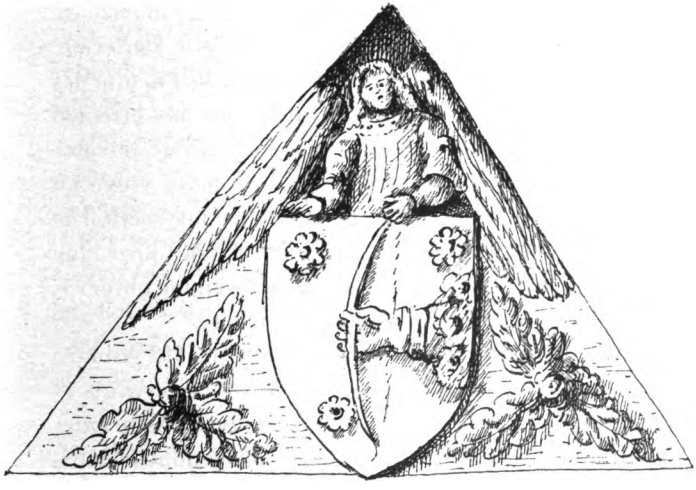

X. de. B. d.

MONTFERRAND.

Digitized by Google

SÉANCE DU 9 JUIN.

Présidence de M. le comte de Marsy.

Siègent au bureau, MM. le docteur Girard, député, Emm. des Essarts, Alluard, le marquis de Monclar, le docteur Girod, Francart, le comte Lair, Emm. Teilhard de Chardin et E. Travers.

M. l'abbé Mioche donne lecture d'une étude sur la Chartreuse du Port-Sainte-Marie, dite Chartreuse d'Auvergne, et sur les objets d'art qu'elle renferme.

M. Alluard, professeur honoraire à la Faculté des sciences, fait une communication sur les circonstances dans lesquelles se produisit la découverte des substructions du temple gallo-romain élevé au sommet du Puy-de-Dôme, pendant la construction de l'observatoire météorologique dont il avait provoqué dès 1869 la création, et qui fut le premier observatoire de montagne construit en Europe.

En terminant cet intéressant exposé, M. Alluard demande au Congrès d'émettre les vœux suivants :

1° Que la Commission des monuments historiques veuille bien continuer les fouilles suspendues depuis 1878 et qu'on avait promis de reprendre après l'Exposition universelle de cette année, car il y a encore beaucoup à découvrir ;

2° Qu'elle prenne des mesures de préservation, soit par des grilles sur quelques points, soit à d'autres endroits par des fossés profonds à parois verticales, qui n'exigeraient pas de grands frais, sinon

Digitized by Google

des touristes peu scrupuleux achèveront l'œuvre du temps, et bientôt il n'en restera rien que des débris informes ;

3° Enfin, qu'un historien qui aura étudié les monuments anciens si curieux de la Grèce et de l'Italie, examine attentivement les ruines du temple gallo-romain qui ornait autrefois la cime du Puy-de-Dôme et en fasse une description complète, en y rattachant tous les monuments épars, qui sont encore à réunir.

M. le Président remercie M. Alluard de son intéressante communication et, sur sa proposition, le Congrès s'associe aux vœux qui viennent d'être formulés.

M. Vimont entre dans de nouveaux détails sur les constructions qui couvrent le sommet du Puy-de-Dôme (1).

Différentes observations sont présentées à cette occasion par MM. Teilhard de Chardin, Alluard, Laporte, et le docteur Dourif.

Sur une question de M. B. Ledain, M. le docteur Dourif donne des renseignements sur la signification du mot Vasso, qui figure dans Grégoire de Tours.

M. l'abbé Foulhoux donne lecture d'une note sur la voie d'Aquitaine et la légende de saint Bonnet.

La question relative aux industries locales donne lieu à diverses communications intéressantes.

M. Rouchon retrace les origines de la fabrication du papier en Auvergne et parle notamment des fabriques de Thiers et de Chamalières.

M. Paul Le Blanc donne à cette occasion des ren-

(1) Voir ci-dessus le compte-rendu de l'excursion au Puy-de-Dôme.

Digitized by Google

seignements sur la fabrication des cartes à jouer dans le Velay et signale des cartes d'origine lyonnaise qui remontent à la fin du XVe siècle.

M. le docteur Dourif ajoute qu'il possède dans sa collection un bois ayant servi à imprimer les enveloppes de cartes à jouer.

M. Rouchon donne quelques renseignements sur la fabrication des camelots, et ajoute qu'il en existe aux archives départementales des échantillons provenant de la fabrique d'Ambert.

Pour ce qui concerne les dentelles, M. J. Corcelle vient de publier sur la dentelle dans le Velay un très intéressant travail que M. Le Blanc offre au Congrès au nom de l'auteur (1). M. Corcelle dit qu'il n'y a aucune preuve de l'existence de cette industrie dans le Velay avant le XVe siècle et que les documents sont peu nombreux et peu précis. M. H. Havard, dans son *Dictionnaire de l'ameublement*, parle seul de titres anciens mentionnant la fabrication de la dentelle dans le Velay en 1408. C'est surtout à partir de la fin du XVIe siècle, sous le règne d'Henri IV, qu'on voit se développer l'industrie de la dentelle française, qui fut protégée plus tard par Richelieu contre la dentelle vénitienne. A notre époque, Th. Falcon, mort en 1856, fut le rénovateur de l'industrie du Puy. On lui doit, outre la création d'une école de dentelles pour les enfants pauvres, la fondation dans le Musée Crozatier d'un musée des dentelles. « Dans cette salle, archives des dentelles, disait Falcon, viendront se classer tous les documents utiles à la

(1) J. Corcelle, agrégé de l'Université, *La dentelle dans le Velay*. Le Puy, Marchessou, 1895, in-8°, 34 p.

Digitized by Google

fabrique, ceux que j'ai recueillis moi-même, dessins, cartons et échantillons de différents genres, depuis les plus anciennes dentelles du Velay que nous ont conservées les vieux carnets, jusqu'aux plus nouvelles. Chaque fabricant voudra augmenter cette collection, enrichir cet écrin de notre industrie et y étaler ses nouveautés à mesure qu'elles se produiront ».

M. le docteur Dourif, parlant de la céramique, après avoir signalé les pièces de fabrication locale qui se trouvent au musée de Clermont, rappelle les travaux de Cohendy, de Favre et de M. P. Le Blanc.

M. Paul Le Blanc fait une communication sur l'industrie de la verrerie dans la Haute-Loire; il rappelle les travaux publiés à ce sujet par M. Schuermans et montre que les verriers qui sont venus y exercer leur industrie venaient également d'Italie et qu'il est facile de reconnaître leur origine dans leurs noms aujourd'hui déformés.

M. le comte de Saint-Saud fournit à cette occasion des renseignements sur les gentilshommes verriers du Périgord et du Quercy.

M. Léon Germain de Maidy communique également des renseignements sur la noblesse des verriers en Lorraine.

M. le comte Lair communique une lettre de M. l'abbé Bouillet sollicitant de ses confrères des renseignements sur le culte de sainte Foy dans les différents diocèses.

Sur la dixième question, relative aux édifices construits par des pèlerins en souvenir des Lieux-Saints, M. Ambroise Tardieu dépose la note suivante concernant l'église d'Herment (Puy-de-Dôme).

Digitized by Google

« Cette église fut bâtie vers 1145, par Robert III, comte d'Auvergne. Une première charte (de 1145 environ) fait savoir que le même Robert en fit don au chapitre cathédral de Clermont-Ferrand (voir cette charte aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, fonds du chapitre cathédral). Une seconde charte, de 1157, rappelle la première et le don du comte Robert. Elle fait aussi partie des archives départementales du Puy-de-Dôme (fonds du chapitre cathédral), et commence ainsi :

« Notum sit universis fidelibus tam futuris quam presentibus quod *Robertus* comes, *cum vellet ire Ierosolimam*, dedit Deo et beate Marie Claromontensis capitulo ecclesiam que in villa de Hermenco construende erant..... »

Un membre fait remarquer, sur la demande du président, qu'il n'existe en Auvergne aucune chapelle consacrée au Saint-Sépulcre et dont la disposition puisse être rapportée à quelque édifice de Terre-Sainte.

Quant aux Vierges noires vénérées dans la région et aux traditions qui s'y rattachent, on ne peut guère signaler qu'un mémoire de M. de la Faye de l'Hopital.

M. Thiollier rappelle que M. Vincent Durand s'est occupé des Vierges noires conservées dans le Forez.

La séance est levée à quatre heures.

Digitized by Google

BANQUET

(9 juin 1897)

Le banquet traditionnel du Congrès a eu lieu le dimanche 9 juin, à sept heures du soir, dans la grande salle du restaurant du Gastronome, et a réuni près de cent convives, dont un certain nombre de dames; M. le comte de Marsy présidait, ayant en face de lui M. Cirice Teillard, vice-président de l'Académie de Clermont-Ferrand.

Des toasts ont été portés par M. le comte de Marsy à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Clermont, aux autorités de la ville et aux délégués des sociétés savantes de France et de l'Étranger venus pour assister au Congrès.

M. Cirice Teillard a répondu à ce toast au nom de l'Académie.

M. le docteur Micé, recteur de l'Académie de Clermont, a prononcé ensuite un discours fort applaudi et que nous sommes heureux de pouvoir reproduire in extenso :

« Je m'adresse, Messieurs, au soixante-deuxième Congrès archéologique de France, à des savants qui connaissent les plus éminents évocateurs du passé des diverses régions.

Digitized by Google

« Ignorant *des choses* qui vous sont familières, je vous demande la permission de vous parler *des hommes*.

« J'ai connu beaucoup d'archéologues avant d'être chargé de fonctions administratives ; — car, depuis, le souci des multiples affaires de la vie universitaire ne m'a pas permis de me mêler, autant que je l'aurais voulu, à la vie des sociétés savantes. Je saisis même cette occasion de m'excuser auprès de celles de Clermont, de les prier de ne pas douter de mon bon vouloir ; il est impossible de présider à la diffusion des connaissances, sans aimer à en voir accroître les sources.

« Mêlé trente-cinq ans à la vie intellectuelle de Bordeaux, j'ai fréquenté là plusieurs de vos confrères. Je citerai, parmi les disparus : Ch. Desmoulins, qui était un caractère et un puits de science ; Jules Delpit, le créateur et l'âme de la Société des Archives historiques; Brives-Cazes, connu aussi comme le « Dalloz » de la Cour d'appel; Gouget, l'archiviste départemental modèle, car il considérait comme un devoir, non seulement de communiquer des documents, mais d'être le collaborateur anonyme de tous ceux qu'il savait devoir en tirer bon parti ; l'abbé Cirot de la Ville, connu par son étude de l'abbaye de La Sauve et sa description de la basilique de Saint-Seurin ; Ch. Durand, qui a écrit la monographie de la « porte du Palais » et présidé à la restauration de ce monument ; Virac, l'historien de la vieille ville de Saint-Macaire; Delfortrie, plus particulièrement connu par ses travaux préhistoriques.

« Je signalerai parmi les vivants: Ch. Marion-

Digitized by Google

neau, à qui sa « description des œuvres d'art décorant les édifices de la ville » a valu, non moins que ses éloges d'artistes, le titre de correspondant de l'Académie des Beaux-Arts; Barckhausen et Dezeimeris, ces deux frères siamois actifs de la Commission de publication des archives municipales. Comme écrivains et artistes à la fois, possédant donc tous les moyens de description, se présentent à mon souvenir Léon Drouyn, Gustave Labat, le marquis de Castelnau, le baron de Verneilh et, spécialisés dans la préhistoire, Daleau (de Bourg), le comte Alexis de Chasteigner, le professeur Testut, de la Faculté de médecine de Lyon, élève et agrégé de celle de Bordeaux.

« Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, qu'on mérite aussi le titre d'archéologue quand on consacre ses économies, souvent sa fortune, à des collections que les spécialistes peuvent ensuite utiliser ? A ce titre, je signalerai Lafargue, notaire à Langon, qui a rassemblé durant sa vie un si grand nombre de manuscrits, qu'ils ont fait la matière de plusieurs volumes de la Société des archives historiques de la Gironde et de la Société des bibliophiles de Guyenne. Je mentionnerai aussi Émile Lalanne, qui, après avoir vendu 60,000 fr. une collection de timbres-poste (ceci n'est pas de l'archéologie), laissera après lui une collection de médailles dans laquelle on affirme que les historiens trouveront fort à glaner.

« Tels sont les hommes de votre bord qu'il m'a été donné de connaître; et je me demande s'il ne conviendrait pas d'y ajouter l'architecte Ch. Burgnet, qui a restauré l'église Saint-Michel, le grand Théâtre et le palais des Rohan (palais municipal aujourd'hui),

Digitized by Google

— l'architecte Ch. Brun, qui a doté la ville d'une église du XIIIe siècle (Saint-Louis), — l'architecte Gust. Alaux, qui, poussé vers le gothique par sa liaison avec Viollet-le-Duc, a construit ou restauré 70 églises ou chapelles de ce style, — le grand propriétaire Lodoïs de Mauvesin, qui, pouvant mettre une centaine de mille francs par an à la disposition de l'illustre maître que je viens de nommer incidemment, et ne lui fixant aucune limite de temps, a fait de son « château de Roquetaillade » une merveille de style et d'exécution. Ce sont là des hommes que j'appellerai les « archéologues de la truelle », supérieurs encore (comme leçon de choses, comme transmission à travers les âges) aux archéologues de la plume, du pinceau, du burin ou de l'eau-forte.

« Pardonnez-moi, Messieurs, de vous parler d'ailleurs quand nous sommes à Clermont, mais c'est une joie et un confort pour le fonctionnaire éloigné de son foyer que de l'évoquer de temps en temps. — Je bois de tout cœur à votre Président, à votre Congrès, aux archéologues de tous temps et de tous pays ! »

M. Emmanuel des Essarts a ensuite adressé aux dames qui ont pris part au Congrès le sonnet suivant :

Mesdames, vous avez à ce Congrès savant
Attaché votre éclat, mêlé votre prestige,
Et mis sur le passé que nous prenions pour tige
La floraison nouvelle et le bouquet vivant.

Pourtant, à votre aspect, le songeur va rêvant
Au temps où l'art régnait comme un divin prodige,

Digitized by Google

Où de la Loire à l'Elbe et du Tage à l'Adige,
Les femmes présidaient au rythme captivant.

Du Savoir et du Beau vous mariez les rites,
Comme au Louvre, comme à Chenonceaux, comme à [Blois,
Madame de Ferrare et les deux Marguerites.

Telles vous nous rendez le rêve des Valois,
L'Élégance et l'Étude appareillant leurs lois
Sous l'œil inspirateur des modernes Kharites.

Nous citerons encore les vers suivants dans lesquels M. le comte de Pontgibaud a rappelé les souvenirs des châteaux historiques de l'Auvergne :

C'est comme Auvergnat, comme archéologue aussi,
Collègues honorés, que je vous dis : Merci !
Merci d'être venus de tous les points de France,
Oubliant la fatigue, oubliant la distance,
Merci d'être venus en pèlerins pieux
Admirer les travaux légués par nos aïeux !
N'est-ce pas proclamer qu'ils sont toujours nos maîtres ?
N'est-ce pas rendre hommage au goût de nos ancêtres
Que de venir ainsi sur leur vieux sol natal,
Distinguer leur cachet, leur art original !...
Notre style roman a bien quelque mérite :
Notre-Dame du Port valait une visite;
Issoire se vantait avec juste raison
Qu'elle ne redoutait nulle comparaison;
Brioude enfin, la ville au très noble chapitre,
Pour le prix de beauté réclamait un arbitre...
Or l'arbitre c'est vous, membres de ce congrès
Vous êtes les Pâris d'un terrible procès :

Digitized by Google

Car entre les trois sœurs, toutes trois sans rivales,
Aux contours arrondis, aux fronts audacieux
Qui semblent s'épanouir en plein azur des cieux,
Prenez bien garde à qui vous donnerez la Pomme!...
Si la femme est jalouse, une ville est tout comme...
Et l'on pourrait bien voir (spectacle plein d'horreur),
Ainsi qu'une Romaine en proie à la fureur,
Se déchirant le sein, s'arrachant les entrailles,
Une antique cité démolir ses murailles
Pour lapider messieurs les membres du congrès
Auteurs d'un jugement qu'elle trouve mauvais...
Mais vous serez prudents, normands, sans aucun doute,
La pomme est *le danger*, ... vous la mangerez toute...
D'autant qu'il est encor, soit dit sans trahison,
Un nuage pareil montant à l'horizon :
Nous avons trois châteaux de féodale époque :
(On dirait trois guerriers dont la fierté provoque),
Tournoël dont on parle en maints pays divers,
Qui vit mille printemps, de rigoureux hivers,
Qui fut pris et pillé par un Guy de Dampierre
Après de rudes coups de hache ou de rapière,
Qui repoussa plus tard l'assaut de Canillac,
Que le duc de Nemours, vieux ligueur, mit à sac,
Enfin que d'Orléans, frère de Louis Treize,
Choisit pour bastion de notre diocèse ;
Murols arrive ensuite, ouvrage redouté,
Construit par des géants pour un peuple indompté,
Murols dont la muraille est imposante encore,
Qui commande au pays d'Issoire et du Mont-Dore,
Murols où s'établit solidement d'Estaing,
Brave au cœur de lion, mais ligueur par instinct,
Que les troupes du roy ne purent jamais battre
Mais qui, de son plein gré, vint servir Henry quatre.
Murols est imprenable au milieu des remparts
Et des tours dont il est flanqué de toutes parts.
Tournoël est donjon, — Murols est citadelle ;

Digitized by Google

Et chacun dans son genre est une œuvre modèle.
Ce n'est pas tout encore et vous n'avez pu voir
Un autre château fort, sorte de vieux manoir,
Qui fut bâti, dit-on, par ordre d'un grand prince,
Par un certain Robert, Dauphin de la province ;
Un autre vous dira le nom de ce château,
Un autre vous dira si vraiment il est beau,
— Moi — je dis simplement qu'il fut aux La Fayette,
Et que du Puy-de-Dôme on le voit sans lorgnette.
Je puis bien ajouter (détail singulier)
Qu'étant de lave noire il paraît *caroubier*.
Auquel des trois donjons donnerez-vous la palme ?...
Question qu'il vous faut méditer dans le calme...
Vous serez attirés par d'autres monuments,
A Royat, Montferrand, Thiers, mais vos moments
Sont rares, je le sais, et Riom vous appelle.
Riom a son joyau ; c'est la Sainte Chapelle,
Dentelle de Volvic au réseau si parfait
Qu'un enfant d'Alençon en serait stupéfait ;
C'est le comble de l'art en fait d'architecture...
Par dessus tout, Messieurs, admirons la nature,
Nos volcans de l'Auvergne aux cratères béants
Dont l'architecte est bien le géant des géants !...
Sur ce je veux finir, car votre bienveillance
A fait trop de crédit à mon exubérance.
Toutefois permettez que, pieux orateur,
Je donne un souvenir à notre fondateur,
Arcisse de Chaumont, présent à nos mémoires.
Puis à son successeur, compagnon de ses gloires,
A notre président, le comte de Marsy,
Je lèverai mon verre et redirai : Merci !
Aux collègues d'Auvergne avec le vin qui fume
Je veux trinquer suivant notre vieille coutume
Et clore ici mon toast en prose ou même en vers
Par un hurrah ! final en l'honneur de Travers.

Digitized by Google

Excursion à Thiers.

(10 juin 1895.)

C'est par le chemin de fer que nous nous rendons à Thiers en suivant la ligne de Saint-Étienne.

Nous passons devant la petite ville de Lezoux, dans laquelle M. le docteur Plicque a fait ses belles découvertes d'ateliers de potiers (1); malheureusement notre confrère vient de quitter Lezoux pour se fixer à Thiers, où ses collections ne sont pas encore installées.

En descendant du chemin de fer, une agréable surprise nous est ménagée par nos confrères de la *Diana* qui, conduits par M. Vincent Durand, viennent passer avec nous la journée. Nous tenons à leur en témoigner notre reconnaissance, et tout particulièrement à MM. Eleuthère Brassart, Gonnart, de Saint-Pulgent, Poinat, ainsi qu'à M. Edouard Jeannez, qui était déjà venu nous rejoindre les jours précédents.

Nous cédons ici la parole à M. G. Rouchon :

Le faubourg du Moutier est la partie la plus ancienne de la ville de Thiers. C'est là que s'élevait l'église consacrée à saint Symphorien d'Autun et dans laquelle on conservait dans une châsse d'argent, au témoignage de Grégoire de Tours, trois pierres

(1) Cf. le travail lu par M. le docteur Plicque au Congrès de Montbrison en 1885 et inséré dans le compte-rendu de cette session.

Digitized by Google

teintes du sang du martyr. Ce bourg fut incendié par Thierry Ier, en 532, et peu de temps après, Avitus, évêque d'Auvergne, fit élever au sommet de la côte voisine l'église de Saint-Genès.

Antérieurement à l'année 768, une communauté religieuse s'était formée dans le bourg du Moutier, et au Xe siècle on voit apparaître le château de Thiers, fortifié, autour de l'église de Saint-Genès.

L'église de Saint-Genès conserve encore quelques parties du XIIe siècle, mais elle a été considérablement remaniée. On signale comme dignes d'attention le mur terminal du croisillon sud et les chapiteaux de l'intérieur; enfin, un beau tombeau du XIIIe siècle. L'église du Moutier est du XIe siècle et les chapiteaux sont également curieux, mais elle a été réparée de nos jours et les voûtes abaissées. On voit à côté de l'église une porte de l'ancien monastère.

La rue de Lavaur est bordée de curieuses maisons, et celle qui se trouve sur la rue du Bourg, appelée le château du Péroux, est un beau spécimen des vieilles maisons en pans de bois; elle remonte au XVe siècle (armoiries de Louis II, duc de Bourbon) et a été restaurée, mais avec soin et respect. Il faut citer aussi la maison des Péchés capitaux, où l'on voit une série de sculptures sur bois représentant lesdits péchés.

Thiers est par dessus tout une ville d'industrie, et l'on doit rappeler que ses plus importantes fabriques, la papeterie et la coutellerie, y remontent au moins au XVe siècle.

Nous ajouterons les observations suivantes de M. A. de Roumejoux.

« Le grand intérêt de la ville de Thiers au point

Digitized by Google

de vue archéologique est tout entier dans ses maisons en bois sculpté, qui sont les plus remarquables du centre de la France. Par le nombre et la finesse des ornements qui les couvrent, elles ressemblent plus à de grands meubles sculptés qu'à des maisons et on peut dire qu'elles valent une visite à cette curieuse et pittoresque petite ville ».

Digitized by Google

SÉANCE DU LUNDI 10 JUIN

Présidence de M. le comte de Marsy.

MM. Jeannez, le docteur Girod, A. de Roumejoux, Mosnier et Léon Maître prennent place au bureau.

M. le marquis de Fayolle remplit les fonctions de secrétaire.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2 du soir.

M. Henri du Ranquet lit une étude sur l'école d'architecture auvergnate et sur ses limites.

Cette lecture provoque un échange d'observations entre M. Rouchon, Jeannez, Léon Maître, de Roumejoux et de Fayolle.

M. Dumas-Damon lit une étude sur *Avittacum* (1).

M. l'abbé Camin signale un certain nombre de pièces d'orfévrerie et d'objets mobiliers existant dans des églises du diocèse de Clermont. Il signale également une inscription hébraïque conservée à Ennezat.

M. Jules Lair entretient le Congrès d'une bulle inédite de Sergius IV. Il établit que si le fond de ce document est exact, l'acte qui nous le fait connaître a été l'objet d'interpolations.

M. l'abbé Fouilhoux communique une note sur la cloche de Buron qui porte la date de 1322 et est, par conséquent, un des plus anciens monuments de ce genre qui existe en France.

Il est donné lecture, au nom de M. Félix Chambon,

(1) Ce travail a été imprimé dans la *Chronique d'Auvergne*.

Digitized by Google

d'une étude sur l'église de Saint-Martin de Pont-du-Château.

M. de Fayolle fait connaître les médailles décernées par le Conseil de la Société française d'Archéologie dans sa séance du 8 juin (1).

RAPPEL DE LA GRANDE MÉDAILLE DE VERMEIL :

M. le docteur PLICQUE, à Thiers.

GRANDES MÉDAILLES DE VERMEIL :

MM. le chanoine ARBELLOT, à Limoges ;
le docteur POMMEROL, à Gerzat.

MÉDAILLES DE VERMEIL :

MM. Ph. de BOSREDON, à Saint-Cloud ;
Gilbert ROUCHON, à Clermont-Ferrand ;
E. VIMONT, à Clermont-Ferrand.

MÉDAILLES D'ARGENT :

MM. le docteur COUTAN, à Rouen ;
le docteur DOURIF, à Clermont-Ferrand ;

(1) Assistaient à cette réunion : MM. le comte de Marsy, directeur ; Le Féron de Longcamps et Émile Travers, membres du Comité permanent ; Raymond Chevallier, le marquis de Fayolle et Jules Lair, membres du Conseil ; le baron de Bonnault, Léon Germain de Maidy, le comte Lair, inspecteurs divisionnaires ; Ledain, le marquis de l'Estourbeillon, A. de Roumejoux, inspecteurs, et G. Rouchon, secrétaire général du Congrès.

Digitized by Google

MM. l'abbé FOUILHOUX, à Clermont-Ferrand;
le docteur HOSPITAL, à Clermont-Ferrand;
Paul LE BLANC, à Brioude.

Le Conseil a accordé une subvention de 100 fr. pour le monument de la première Croisade qui doit être érigé à Clermont-Ferrand; subvention remise à M. Cirice Teillard, président du Comité.

Une subvention de 100 fr., à M. Vernière, pour des recherches préhistoriques dans la Haute-Loire.

Une subvention de 50 fr., à M. l'abbé Boudol, pour des recherches préhistoriques aux environs de Murols.

Avant de lever la séance, M. le Président adresse ses plus vifs remerciements à tous ceux qui ont bien voulu concourir au succès du Congrès et annonce que la session de 1896 se tiendra dans le Finistère.

Digitized by Google

Excursion à Issoire et à Brioude

(11 juin 1895)

Le Congrès part en chemin de fer, dans la matinée, pour visiter les deux églises d'Issoire et de Brioude; malheureusement, dès la descente du train à Issoire, la pluie se met à tomber et nous poursuit dans tout le cours de la journée.

ISSOIRE.

Issoire, dit M. Rouchon, n'a conservé du passé qu'un fragment de maison romane et sa vieille église Saint-Paul, mais cette dernière qui reproduit les dispositions de Notre-Dame-du-Port, avec plus de richesse et d'ampleur, doit être visitée et étudiée avec soin. Elle est contemporaine des autres grandes églises romanes d'Auvergne, c'est-à-dire du XIIe siècle, sauf la façade et les tours, qui sont modernes. On remarquera la chapelle carrée du chevet, qui est une particularité de cette église.

Les chapiteaux n'offrent pas la même variété et le même intérêt que ceux de Notre-Dame-du-Port; il faut signaler cependant celui qui représente la Cène, ainsi que les bas-reliefs extérieurs où sont figurés les signes du Zodiaque.

Une crypte s'étend sous le chœur, dont elle reproduit le plan.

On voit à l'église d'Issoire une châsse émaillée, dite châsse de saint Austremoine.

Digitized by Google

Cliche de M. O. Riequier

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

à Issoire

Digitized by Google

Digitized by Google

BRIOUDE

Bien que cette ville ait conservé quelques fontaines anciennes et quelques vieilles maisons, c'est encore, ici comme à Issoire, l'église qui doit attirer particulièrement l'attention.

L'église collégiale de Saint-Julien, élevée probablement au XIe siècle sur l'emplacement du premier sanctuaire dédié au martyr Julien, a été remaniée au XIIIe siècle, ainsi que l'atteste une bulle du pape Alexandre IV, de l'année 1259. C'est à cette date qu'il faut sans doute attribuer une partie du chœur et des chapelles absidales.

Le transept, que l'on dit avoir été fortifié autrefois, est surmonté d'un clocher octogonal restauré en ce siècle. Le clocher qui s'élève sur la façade est également moderne.

A l'extérieur, on remarquera les inscriptions (non encore publiées) qui couvrent les murs, les dispositions du chevet et des absides un peu différentes de celles adoptées au Port et à Issoire, les fenêtres gothiques de la haute nef et l'arc-boutant qui remplace un des contreforts.

A l'intérieur, une pierre tombale du XIIIe siècle, les fresques du XIIe ou XIIIe siècle dans la chapelle Saint-Michel, au-dessus du narthex, représentant le Jugement dernier, les Vertus et les Vices ; un bas-relief du XVIIe siècle rappelant un pèlerinage du roi Charles VI, les chapiteaux et particulièrement celui qui représente le châtiment de l'usurier, avec cette inscription :

MILE ARTIFEX DIXIT : TV PERIISTI VSVRA

Digitized by Google

dont M. de Lasteyrie a donné récemment l'explication.

La crypte a été refaite au XVe siècle. Il faut signaler aussi, à Brioude, l'église des Cordeliers, qui a quelques parties du XIVe siècle.

Les anneaux qui décorent les portes de l'église de Brioude, et qui sont formés de mufles de lion avec anneau, méritent d'être étudiés comme des types remarquables de l'art roman. Nous n'en donnons pas la description, qu'on trouvera dans le *Bulletin monumental* (t. XXIV, 1858, p. 893-96, article de M. P. Leblanc).

Digitized by Google

Excursion à Saint-Nectaire et à Murols

(12-13 juin 1895).

Une excursion finale a été organisée dans la montagne pour la visite de Saint-Nectaire et du château de Murols, excursion en voiture où nous nous trouvions environ soixante-dix et que M. Vimont a dirigée avec sa grande expérience ; aussi a-t-elle obtenu le plus grand succès et a-t-elle été le digne couronnement d'un de nos Congrès les plus intéressants.

Partis dès le matin de Clermont, nous suivons la route qui passe au pied du plateau célèbre de Gergovie, nous conduit à Plauzat, bourg autrefois fortifié, dont l'église Saint-Pierre a conservé quelques parties romanes, mais dont le reste est du XIVe et du XVe siècle; puis à Champeix, petite ville pittoresque, dont l'église romane a peu de caractère, mais conserve un maître-autel en bois sculpté, attribué à Suireau; près de là est un menhir en arkose.

Au fur et à mesure que nous nous élevons dans la montagne, la route, qui suit fréquemment le lit du torrent, devient de plus en plus pittoresque, et à chaque instant nos photographes s'arrêtent pour en prendre les aspects les plus caractéristiques, lorsque nous arrivons enfin vers midi à Saint-Nectaire-le-Bas, d'où nous ne tardons pas à gagner l'établissement thermal ou hôtel Versepuy, qui a été retenu presque entièrement pour nous.

Digitized by Google

Le premier soin, on le pense, est le déjeuner, et cependant, nous avons devant nous la merveilleuse église romane à l'étude de laquelle nous allons consacrer presque entièrement notre journée, et pour quelques-uns cela ne semblera pas suffisant, car le lendemain, au moment du départ, on aura peine à les en arracher.

Le compte-rendu du Congrès devant renfermer une étude complète de M. du Ranquet sur l'église de Saint-Nectaire et des notes de M. de Fayolle sur les pièces d'orfévrerie qu'elle renferme, nous serons très sobres de détails et nous nous bornerons à quelques indications sommaires.

Le plan, dit encore M. Rouchon, est celui des grandes églises romanes et les dispositions générales sont à peu près les mêmes qu'à Notre-Dame-du-Port et à Issoire : trois nefs, chœur entouré de quatre chapelles rayonnantes, etc. La longueur est de 40 mètres, la largeur de 14 et la hauteur au carré du transept de 17 m 75 ; les très nombreux chapiteaux sont pour la plupart décorés de sujets représentant soit des scènes de l'histoire biblique ou de la vie du Christ, soit de la légende de saint Nectaire ; d'autres ne portent que des feuillages.

Le maître-autel, restauré malheureusement, est du XVe siècle. L'église possède d'intéressantes pièces d'orfévrerie, notamment une statue de la Vierge, le buste de saint Baudime et un beau diptyque émaillé.

Il n'y a guère d'intéressant dans Saint-Nectaire-le-Haut qu'un beau dolmen et une croix en pierre du XVe siècle ; à Saint-Nectaire-le-Bas se voient des débris de thermes antiques.

Digitized by Google

Près de Saint-Nectaire, des casses en pierre sèche fouillées en 1876 par M. le docteur Pommerol ont été attribuées par lui à l'époque mérovingienne.

Digitized by Google

SÉANCE DU 12 JUIN 1895

A SAINT-NECTAIRE.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

Une séance qui n'avait pas été inscrite au programme a été tenue le mercredi, à 9 heures du soir, dans le salon de l'hôtel Versepuy, à Saint-Nectaire.

Prennent place au bureau : MM. le Curé de Saint-Nectaire, E. Vimont, le marquis de Fayolle, le baron de Bonnault et E. Travers.

Un certain nombre d'habitants de Saint-Nectaire et de baigneurs assistent à cette réunion consacrée à l'examen des monuments visités dans la journée, notamment les églises de Plauzat et de Champeix, et celle de Saint-Nectaire.

M. A. de Roumejoux présente les observations suivantes sur les deux premières de ces localités.

L'église de Plauzat offre quelque intérêt dans sa partie romane, son chevet est carré ; la voûte de l'intertransept est supportée par de petits arcs placés dans les angles et élevés sur une tablette triangulaire. Les arcs qui séparent le transept des croisillons ont été doublés ou triplés, sans qu'on s'explique dans quel but, à moins que ce ne soit pour fortifier la base du clocher ; les architectes romans n'hésitaient pas en effet à employer tous les moyens qu'ils croyaient propres à maintenir l'équilibre des parties hautes de leurs édifices. Les guides Joanne

Digitized by Google

Digitized by Google

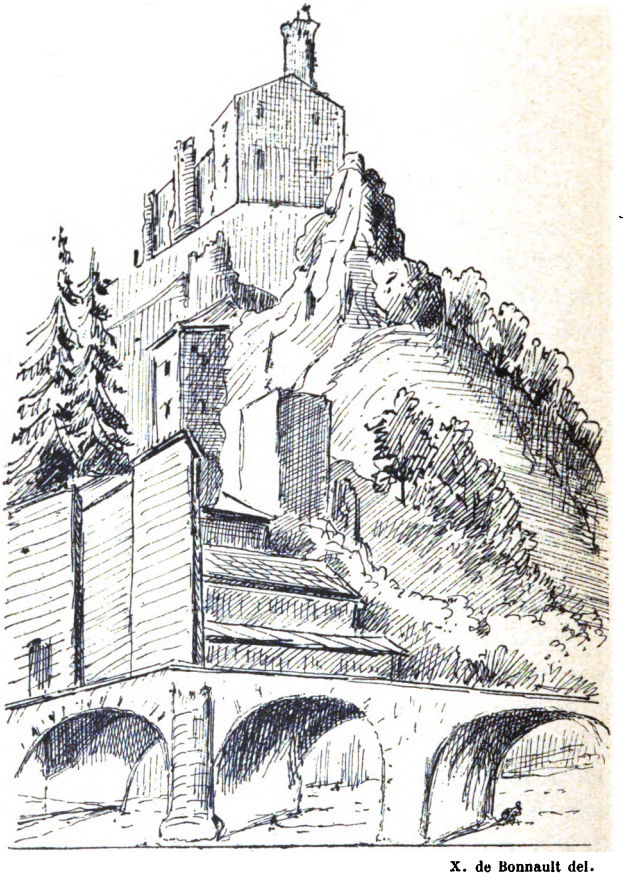

X. de Bonnault del.

CHAMPEIX.

Digitized by Google

et autres mentionnent à Plauzat l'existence d'une crypte du XIe siècle ; actuellement ni le curé, ni le sacristain, ni les anciens du pays n'en connaissent l'existence, ce n'est même plus un souvenir local. Un château carré flanqué de tours rondes n'offre pas assez d'intérêt pour qu'on s'y arrête.

Champeix, ajoute M. de Roumejoux, est une petite ville très pittoresque, arrosée par la couze de Champeix, qui passe aussi au pied du château de Murols ; un pont ancien entouré de vieilles maisons réunit les deux parties du bourg, et les ruines d'un château s'élèvent directement au-dessus, au sommet d'une roche en pain de sucre, et dentèle le ciel de ses tours et de ses pans de murs à demi écroulés. C'est un site curieux dans un pays des plus curieusement pittoresques.

L'église semble en partie romane.

A quelques kilomètres de Champeix, on aperçoit le château qui semble important de Montaigut-le-Blanc, avec un donjon carré qui domine le bourg ; plus loin en s'avançant vers une vallée très pittoresque dominée par des montagnes élevées, aux pointes de roches hérissant les pentes, sur un de ces pitons, on voit se dresser la tour de Rognon, gardienne avancée de ces passages étroits et dangereux.

M. de Fayolle présente un ensemble d'observations sur l'église de Saint-Nectaire et sur les églises auvergnates et s'occupe ensuite des pièces d'orfévrerie qui sont conservées dans cet édifice, la statue de la Vierge, le buste de saint Baudime et les plats d'une reliure émaillée.

MM. de Bonnault, Vimont, du Ranquet, Lair et de Marsy prennent part à la discussion provoquée par les remarques de M. de Fayolle.

Digitized by Google

Pour terminer cette soirée, M. Vimont raconte avec beaucoup d'esprit une charge archéologique, intitulée *le parapluie préhistorique*, qui obtient un grand succès.

Digitized by Google

Excursion à Murols

(13 juin 1895.)

C'est notre dernière journée, et pour elle on a réservé le château du Murols qui s'élève au nord du lac de Tartaret, sur un cône de 930 mètres de hauteur. C'est une masse considérable de ruines qui, pour la majeure partie, remontent à la seconde moitié du XVe siècle, bien que l'ensemble date d'une époque beaucoup plus ancienne, car on remarque même dans son ensemble deux chapelles romanes. Grâce au petit guide rédigé par M. l'abbé Boudal (1) et au plan qui l'accompagne, nous pouvons reconnaître la disposition des différentes parties de cet important château fort.

« Le château de Murols, dit M. A. de Roumejoux, a la forme d'un polygone irrégulier à douze faces et forme une masse plus imposante que pittoresque sur un cône de basalte; en effet, l'œil n'aperçoit d'abord que des pans de murs élevés qui ne sont coupés par aucune tour qu'un donjon cylindrique. Sauf quelques parties que l'on attribue au XIVe siècle, ce château a été reconstruit au XVe siècle, vers 1472, par Guillaume de Murols, dont le testament nous donne le nom d'un architecte, Pierre Celeyrol, qui aurait

(1) *De Murols à la vallée de Chaudefour*. Guide illustré, texte et dessins de M. l'abbé L. Boudal; in-12 long, *s. d.*

Digitized by Google

exécuté une partie des travaux. D'autres parties ne datent même que de la fin du XVIIe siècle, où on a élevé une habitation qui serait peu confortable et que l'on attribue à Joachim d'Estaing, qui l'aurait construite vers 1660.

« On pénètre dans cette forteresse par une porte qui donne accès à la première enceinte très vaste et très forte, dont les courtines sont défendues à leurs angles par des tours en forme d'éperon, fort irrégulières, et on n'y pénétrait que par des échelles mobiles. Quelques-unes ont reçu des embrasures pour le canon ; l'étage inférieur de l'une d'elles est muni d'une porte qui était toujours murée, mais pouvait facilement s'ouvrir au moyen d'une brèche, s'il était nécessaire de communiquer avec le dehors. Ces tours ou barbacanes sont de construction curieuse et ne sont pas placées perpendiculairement au mur, mais de biais. L'intérieur du château contient plusieurs corps de logis prenant jour sur une cour intérieure. La porte d'entrée, dont nous ne décrirons pas les moyens de défense, est surmontée des écussons armoiries de Murols et d'Estaing. Du haut des remparts de Murols on a une vue très étendue et très pittoresque sur la plaine d'un côté, et de l'autre sur un coin du lac Chambon, dominé par des forêts et de hautes murailles dentelées.

En redescendant à Clermont nous nous arrêtons au village d'Aydat où nous voyons son église romane à contreforts arrondis en forme de tours. On y remarque l'inscription de Sidoine Apollinaire.

Après le lac d'Aydat, formé par la Vayre, on traverse un pays bouleversé par des éruptions volcaniques et fort curieux à ce point de vue, et enfin

Digitized by Google

nous arrivons à Clermont-Ferrand, d'où, en assez grand nombre, nous nous rendons à Limoges, au Cinquantenaire de la société archéologique du Limousin (1).

(1) V. le compte-rendu de cette réunion par M. Émile Travers, dans le *Bulletin monumental*, t. LX, (1895), p. 445.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

I.

DE L'ÉTAT DES ÉTUDES HISTORIQUES

DANS LE

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Par M. E. TEILHARD DE CHARDIN

Ce travail a pour objet d'exposer l'état des études historiques dans le département du Puy-de-Dôme. Ce département est formé du cœur de la Basse-Auvergne. L'Auvergne, dans son ensemble, peut se définir le pays qui dépend et tire son caractère du double massif du Mont-Dore et du Cantal; la Basse-Auvergne est la partie nord, la plus importante, celle qui renferme la capitale, les plus grandes villes et les terres les plus riches.

Logiquement, et pour remonter aux origines, il faudrait commencer à Sidoine Apollinaire et à Grégoire de Tours, le dernier des lettrés romains et le père des historiens de France; mais tous deux appartiennent à l'histoire générale et, si leurs noms se trouvent à la tête de cette étude, ils s'y rencontrent comme les statues des patrons de la famille sur la

Digitized by Google

porte de la maison. A la lumière répandue sur nos commencements par ces ancêtres vénérables, succède une longue éclipse à peine interrompue, pendant les temps mérovingiens, par les biographes de saint Priest (1) et de saint Bonnet (2).

Malgré le concile de Clermont, il est bien douteux que la croisade (3) ait inspiré quelque chroniqueur auvergnat ; en tous cas, nous n'avons point son œuvre, et nulle de nos abbayes n'a abrité un prieur du Vigeois pour raconter les exploits des barons ses voisins. En somme, les plus auvergnats des documents que nous a laissés le moyen âge sont les biographies des troubadours et les *razos* de leurs poësies, celles du moins qu'a rédigé Huc de Saint-Cyr, car il semble qu'il l'ait fait d'après les souvenirs de Dauphin, comte de Clermont, grand protecteur des poètes, poète lui-même, le Nestor des princes de son temps, comme l'appelle Étienne de Bourbon. Mais nous ne pouvons donner ici qu'une simple indication ; la discussion de la proposition contenue en ces quelques lignes à elle seule demanderait un volume. C'est dans Rigord, et non dans un de nos compatriotes, qu'il faut lire le récit de la conquête de l'Auvergne par Guy de Dampierre, conquête facile mais crise

(1) D'Achery, *Acta Sanctorum, ord. S. Benedicti*, sec. II, p. 840, Bolland, *Acta Sanctorum* III *Januarii*, vol. II.

(2) D'Achery, *Acta*, etc., sec. III, p. I, 89 ; Bolland, *Acta Sanctorum, januarii*, vol. II.

(3) Voir dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, séance du 12 avril 1882, une communication du comte Riant sur une lettre de D. Claude Béral parlant d'un récit de la 1re croisade, existant au château de Tournemire (Anjony), Cne de Tournemire, canton Saint-Sernin, arr. Aurillac.

Digitized by Google

décisive. Bastion poussé du Midi vers le Nord, l'Auvergne, depuis l'arrivée des Barbares, avait été constamment disputée entre ces deux régions ; la conquête de Guy de Dampierre la fit définitivement passer de la France du Midi à celle du Nord, de la langue d'Oc à la langue d'Oil, au moins dans le style administratif, de l'architecture romane à l'architecture gothique. Vainement les Anglais de Guyenne au XIVe siècle, les protestants du Gévaudan au XVIe siècle essayèrent de s'en emparer pour déboucher sur le centre, la royauté tenait l'ouvrage et ne le rendit point.

Sur les guerres des Anglais nous n'avons sur place d'autres documents que les comptes des villes, témoins fidèles mais indirects. Pour trouver un essai de travail historique, il faut descendre jusqu'à Guillaume Duprat qui, à l'aide des archives de l'évêché, fit faire un sommaire des principaux événements intéressant le diocèse de Clermont (1) : encore est-ce une chronique qui n'est pas très différente d'un inventaire. Ce travail est resté manuscrit. Un contemporain des guerres religieuses nous en a laissé un récit partiel : l'auteur des « Annales de la ville d'Issoire » (2), Pierre Blauf ou un autre, est dans une situation vraiment pathétique au moment où l'armée du duc d'Alençon vient assiéger sa ville natale surprise deux ans avant par les protestants. Bon catholique et bon issoirien, il ne prévoit que des malheurs ; la seule chance heureuse serait que les assiégeants « fassent vite » et brusquent l'issue. Aussi

(1) Biblioth. nat. Mss. lat. 12766.

(2) *Annales de la ville d'Issoire...* publiées par J.-B. Bouillet. Clermont, 1848, gr. in-8°, pl.

Digitized by Google

n'a-t-il point assez de colère contre les fautes qui prolongent la lutte et ne permettent de la terminer que par un assaut furieux, dont le pillage de la ville est la suite naturelle.

Là, nous avons affaire à un chroniqueur qui raconte ce qu'il a vu. A la fin des guerres civiles paraît au contraire un véritable historien, qui rassemble des documents pour reconstituer le passé : homme d'armes, magistrat, savant, homme politique, Savaron est une des figures intéressantes de notre province ; ceux qui voudront le connaître liront le travail que vient de lui consacrer M. A. Vernière (1). Ici il ne s'agit point de l'homme, mais d'une seule de ses œuvres, *Les origines de Clairmont* (2), parues en 1607. Elles relèvent encore de l'érudition touffue et de la langue savoureuse du XVIe siècle. Si nous considérons ce livre dans sa première édition, il est assez court ; il n'en n'a pas moins le mérite d'avoir établi les premières listes des églises, des conciles, des évêques de Clermont, des comtes d'Auvergne. La deuxième édition, donnée par P. Durand, en 1662 (3), a beaucoup étendu ces premières

(1) A. Vernière, *Le Président Jean Savaron, érudit, curieux, collectionneur, et ses rapports avec les savants de son temps.* Clermont-Ferrand. Louis Bellet, 1892.

(2) *Les origines de Clermont, ville capitale d'Auvergne,* par Jean Savaron. Clermont, 1607, in-8°.

(3) *Les origines de la ville de Clairmont par feu le président Savaron ; augmenté de remarques, notes et recherches curieuses des choses advenues avant et après la première édition. Ensemble des généalogies de l'ancienne et illustre maison de St-Nectaire et autres;* par Pierre Durand. Paris, François Muguet, 1662, in-f°.

Digitized by Google

assises de notre histoire locale, en y ajoutant un grand nombre de pièces justificatives ; mais, dans l'intervalle, il faut signaler l'impression de la *Custoderie d'Auvergne,* du P. Jacques Fodéré (1), où se trouve plus d'un renseignement curieux, et surtout, en 1645, celle de l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne,* de Christophe Justel (2). L'œuvre fut reprise, avec le succès prodigieux que l'on sait, par l'illustre Baluze (3). Il est inutile de nous arrêter à faire l'éloge de son livre. C'est, malgré un peu d'alliage généalogique, une véritable mine d'or que l'exploitation continue de près de deux siècles n'a pas encore épuisée. Quitte à revenir sur nos pas, nous ne pouvons abandonner le règne de Louis XIV sans donner une mention à un livre tout spécial, les *Grands jours d'Auvergne,* de Fléchier, récit contemporain, quoique publié seulement en notre siècle (4), de désordres que l'on est étonné de trouver si avant dans le XVIIe siècle, et de la répression qui en fut faite ; nous dirions de la justice, si le lecteur n'était hanté de l'idée que les souvenirs de la Fronde pesèrent un peu trop dans les plateaux de la balance tenue par le président de Nouvion et ses assesseurs.

(1) *Custoderie d'Auvergne. Narration historique et topographique des couvents de l'Ordre de Sainct-François et monastère Saincte-Claire érigée en la province anciennement appellée de Bourgogne, à présent Sainct-Bonaventure,* par le R. P. Jacques Fodéré. Lyon, 1619, in-4°.

(2) Paris, 1645, in-f°.

(3) Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne.* Paris, 1708, 2 vol., in-f°.

(4) *Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne en 1665-1666;* pub. par Gonod, bibliothécaire. Paris (Clermont, Thibaut Landriot), 1844, gr. in-8°, pl.

Digitized by Google

Si jamais il fut juste de dire, comme Alceste :

Que la plaisanterie est de mauvaise grâce,

c'est bien lorsque, comme ici, elle s'applique avec une monotonie ininterrompue aux sujets les moins propres à la provoquer. Mais, quand on a fait abstraction de cette recherche continuelle de bel esprit qui devait faire pâmer d'aise le cercle de Mme de Caumartin et qui nous fatigue aujourd'hui, il reste une masse de faits et de noms où un Boislisle auvergnat trouverait matière à un commentaire digne de lui.

Bien entendu, l'Auvergne eut sa part dans les travaux des Sainte-Marthe et des Bénédictins; mais au point de vue strictement local, pendant le XVIIIe siècle, l'œuvre la plus considérable est celle du chanoine Audigier (1). Continuant les travaux de son père, il écrivit une *Histoire d'Auvergne*, où tous ceux qui sont venus après lui ont puisé à pleines mains. Elle est inédite... pour quelques mois encore, mais nous aurons à revenir sur cette publication ; ici il suffit de marquer la date de la composition de l'ouvrage.

En 1747 fut fondée l'Académie qui a l'honneur de vous recevoir aujourd'hui : elle est l'une des plus vieilles sociétés littéraires provinciales de France, et il y a près de cinquante ans qu'elle eût pu célébrer son centenaire, au cas où les centenaires eussent été de mode en 1847. Si cette solennité lui a manqué, elle a eu la chance enviable de trouver dans un de ses membres, M. Francisque Mège, un historien qui a élevé à sa mémoire un monument durable (2). Au

(1) Fonds franç., 11484 et suivants.

(2) *L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-*

Digitized by Google

XVIIIe siècle, les poésies, les éloges, les discours tenaient dans les occupations des sociétés savantes plus de place qu'aujourd'hui ; cependant la nomenclature des travaux lus à l'Académie montre que, dès l'origine, la part de la science historique y fut toujours importante : ses principaux adeptes furent alors les Dufraisse père et fils, M. Le Masson, prieur de Saint-André, M. Teillard de Beauvezeix. — Nous ne pouvons tout citer (1) : notons de dom Chevalier une *Dissertation sur le martyre des Saints Victorin et de leurs compagnons*, où il rectifiait Tillemont ; la *Dissertation sur les anciens noms de Clermont et sur la position de la ville de Nemausum, capitale des Auvergnats*, par M. Bompart de Saint-Victor ; le *Mémoire sur l'histoire d'Auvergne depuis l'an 481 jusqu'à 511*, et qui comprend tout le règne de Clovis, par M. Dufraisse ; M. de Féligonde fit la critique de ce mémoire et M. Dufraisse le fils lui donna un pendant dans son *Mémoire sur l'histoire d'Auvergne depuis l'an 987 jusqu'en 996, ce qui comprend tout le règne de Hugues Capet*. M. le Masson, prieur de Saint-André, se souvint sans doute que son abbaye était protégée par la branche delphinale des comtes d'Auvergne, quand il donna son *Mémoire sur l'origine du dauphiné d'Auvergne*. M. Teillard de Beauvezeix lut un *Mémoire sur l'empereur Avitus*, auvergnat parvenu à l'empire. Le goût de l'histoire locale ne manquait point alors, car le *Calendrier d'Au-*

Ferrand. — Ses origines et ses travaux, par Francisque Mège. Clermont-Ferrand, Ferdinand Thibaut, 1884.

(1) La plupart de ces travaux sont restés manuscrits en totalité ou en partie ; nous empruntons ces citations à F. Mège, *L'Académie des sciences*, p. 72 à 120.

Digitized by Google

vergne, publié depuis 1756 chez le libraire Viallane, contient de nombreuses notices de ce genre : *Abrégé chronologique de l'histoire de l'Auvergne* (1). *Notice des villes et des bourgs, etc.*

La fin du siècle et de l'ancien régime vit publier deux ouvrages qui n'ont point encore été remplacés : d'abord la *Coutume d'Auvergne*, de Chabrol (2). Quoique la base de son œuvre soit juridique, le docte avocat du présidial de Riom est un de nos meilleurs historiens, le plus sagace et le plus sûr certainement dans ses appréciations. Tout le monde connaît son IVe volume contenant des notices sur les lieux cités, ou omis, dans la Coutume, un moins grand nombre a lu les deux belles dissertations historiques qui ouvrent le premier volume, et très peu, tous les renseignements curieux abondamment disséminés dans le corps de l'ouvrage à l'appui de la discussion des articles de la Coutume. Le second livre dont nous voulons parler est né à la veille même de la Révolution : dues à la collaboration du bénédictin Dom Verdier de Latour et de Bergier, jurisconsulte éminent, rival à Clermont de Chabrol à Riom, les *Recherches historiques sur les États généraux et sur l'origine des États provinciaux* (3) pouvaient être excellentes au point de vue de l'érudition et de l'intelligence des institutions, et elles le furent. Chose singulière néanmoins, cet ouvrage, fruit de recher-

(1) An. 1762.

(2) *Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne, avec les notes de MM. Charles du Moulin, Toussaint-Chauvelin et autres; des observations sur les Coutumes, etc.;* par Chabrol; Riom, 1784; in-4°, 4 vol.

(3) Clermont, 1788, in-8°.

Digitized by Google

ches si sérieuses, fut dans sa forme un écrit de circonstance publié pour soutenir une cause détestable, la prééminence de la sénéchaussée de Clermont sur celle de Riom, en vue de la convocation des électeurs des États généraux; aussi, à certains endroits, les savants auteurs sont obscurs, et pour cause.

On nous a appris dans notre enfance que la géographie est un des yeux de l'histoire : aussi ne pouvons-nous passer sous silence le t. XI de la *Description de la France*, de Piganiol de la Force, qui concerne notre province, le *Voyage en Auvergne*, de Legrand d'Aussy (1) et la *Description de l'Auvergne*, de J.-A. Dulaure (2), tous parus sous le règne de Louis XVI ; la carrière littéraire de Dulaure se prolongea bien après la Révolution, et ses manuscrits ont été aussi consultés que ses livres.

La Révolution trouva à l'abbaye de Saint-Alyre D. Col et D. Verdier de Latour, travaillant comme les Bénédictins travaillaient partout en France. Elle interrompit l'œuvre, ferma l'abbaye, dispersa les auteurs ; une grande partie même des matériaux amassés ont péri. Néanmoins dans les études historiques, l'interruption fut courte. Dès 1805, l'abbé Delarbre, prêtre, botaniste, médecin, nous n'osons dire bon médecin, mais à coup sûr bon prêtre et bon botaniste, faisait paraître sa *Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats* (3), où il étudie surtout,

(1) *Voyage d'Auvergne*, par M. Legrand d'Aussy; Paris, 1788; in-8°, fig.—*Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et basse Auvergne*, par Legrand (d'Aussi); Paris, an III, in-8°, 3 vol.

(2) Paris, 1789, in-8°.

(3) *Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la*

Digitized by Google

outre la géographie physique, les monuments de Clermont et des environs.

Le but et la tournure d'esprit de Delarbre sont assez bien résumés par l'épigraphe de son livre:

Qui manet in patria, et patriam cognoscere temnit.
Is mihi non civis, sed peregrinus erit.

Quoique son livre soit de notre siècle, Delarbre est encore un ancien. Avec la Restauration paraissent les modernes, étroitement unis aux contemporains. Rétablie en 1824, l'Académie arriva à faire paraître en 1829 le premier volume de ses publications annuelles. Le succès fut assez lent dans les premières années, et les influences scientifiques, dominant alors dans la société, c'est plus tard que les études historiques y prendront une place de plus en plus grande et nous donneront l'occasion de nous occuper de son influence.

Il y a quatre ans, dans votre Congrès de Brive, M. René Fage remarquait qu'aux historiens de l'école romantique, il ne fallait pas trop demander cette « précision dans les faits que l'on exige aujourd'hui des auteurs qui touchent aux questions historiques et archéologiques ; l'imagination et la poésie régnaient alors en souveraines ». Il ne semble pourtant pas que nos historiens de cette période aient à s'accuser ou à se vanter du lyrisme qui déborde, par exemple, de l'ouvrage capital de leurs frères de la Haute-Auvergne, le *Dictionnaire statistique du Can-*

ville de Clermont, par Ant. Delarbre, curé de Notre-Dame de la Cathédrale, docteur en médecine, etc. Clermont, Landriot, an XIII (1805).

Digitized by Google

tal, si louable, du reste, à tant d'égards, mais enfin, jusqu'au milieu du siècle, et même au-delà, on en est aux grandes ambitions de la jeunesse : on écrit « l'Histoire de l'église d'Auvergne, l'Auvergne au moyen-âge, l'Histoire d'Auvergne. » A mesure que le siècle vieillit, on se rapproche davantage de l'esprit d'analyse qui en restera le caractère distinctif. Aux traités d'ensemble succèdent les monographies : ceci est, bien entendu, l'indication d'une tendance et non point la fixation d'une date en deçà de laquelle tout serait synthèse, au delà tout analyse, mais, quel que soit leur caractère, les ouvrages deviennent tellement nombreux qu'il faut nous borner à signaler les plus importants, en tenant, autant que possible, compte de l'ordre chronologique.

Dès 1826, M. Gonod donnait, dans l'*Annuaire du Puy-de-Dôme*, une *Chronologie des principaux événements qui se sont passés en Auvergne depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1826*, et, sept ans plus tard, une *Chronologie des évêques de Clermont* (1), avec la concordance des papes et des rois de France. L'ouvrage est fort estimable ; le *Gallia Christiana* rendait peut-être facile de le faire, mais on ne doit pas moins louer sa sagesse et sa clarté. Peu après, M. P. S. Aigueperse faisait paraître sa *Biographie ou Dictionnaire historique des personnages de l'Auvergne, illustres ou fameux par leurs écrits, leurs exploits, leurs vertus, leurs erreurs, leurs crimes ou leur rang* (2).

(1) *Chronologie des évêques de Clermont et des principaux événements de l'histoire ecclésiastique de l'Auvergne*, par B. Gonod, Clermont, 1833, in-4°.

(2) Clermont-Ferrand, 1834.

Digitized by Google

A ces personnages fameux par leurs crimes on voit bien que nous sommes au temps du romantisme. De la même époque, saluons aussi *L'Ancienne Auvergne et le Velay* (1) : l'histoire d'Auvergne a été étudiée de plus près depuis sa publication, mais ses magnifiques gravures n'ont point été surpassées. De 1840 à 1842, M. Imberdis fit paraître l'*Histoire des guerres religieuses en Auvergne :* l'auteur, sans trop se préoccuper de relier les faits qu'il racontait à l'histoire générale, a surtout vu le côté pittoresque de son sujet, les supplices, les batailles, le sac des villes. Ce n'est que beaucoup plus tard (1868) que M. Imberdis compléta son travail par une *Histoire générale de l'Auvergne :* le mot compléter paraît le mot juste, car la période des guerres civiles du temps des derniers Valois est restée la partie maîtresse de la nouvelle œuvre. Entre 1840 et 1850, M. Dominique Branche publiait un ouvrage important : *L'Auvergne au moyen âge ; les monastères* (2), qui ne rentre qu'à moitié dans notre cadre, car la Chaise-Dieu, dont l'histoire forme le centre de l'ouvrage, ne fait point partie du Puy-de-Dôme. M. Branche, entre autres mérites, a eu celui d'utiliser et de faire connaître les matériaux amassés par Dom Estiennot et restés manuscrits : le premier titre, *L'Auvergne au moyen âge,* indique de plus vastes projets, mais ce volume est resté le seul de la

(1) *L'Ancienne Auvergne et le Velay. Histoire, Archéologie, Mœurs, Topographie ;* par Adolphe Michel et une société d'artistes. Moulins, Desroziers, 1843-1848, in-f°, 3 vol., planches.

(2) *L'Auvergne au moyen âge, les monastères, Histoire des ordres monastiques en Auvergne,* par Dominique Branche, avec un atlas de planches gravées sur acier sur les dessins de M. Émile Thibaud ; Paris 184...

Digitized by Google

série rêvée. M. Mazure, plus connu comme un des éditeurs du *Fors de Béarn*, donna en 1845 : *L'Auvergne au XIVe siècle, tableau historique de cette province pendant l'invasion anglaise* (1). Froissard a été son guide, mais il a eu le mérite de pressentir l'importance des archives municipales dont il avait la garde, quoiqu'il n'ait point eu le temps de les utiliser. En 1855, parut un autre ouvrage d'ensemble, le dernier de cette période : *L'histoire de l'église d'Auvergne, depuis saint Austremoine jusqu'en l'an 1560*, par le comte de Résie (2). Il faut noter ici l'influence naissante de l'Académie. *L'histoire des guerres religieuses* et *L'Auvergne au XIVe siècle* reçurent chacune un des prix dans les concours qu'elle ouvrait « afin surtout de propager le goût et de favoriser l'étude des choses de l'esprit ».

Nous ne pouvons quitter cette époque sans parler d'une publication périodique, entreprise alors par M. Bouillet, *Les Tablettes d'Auvergne*, qui parurent sept ans seulement, de 1840 à 1847; mais si l'existence de ce recueil fut courte, elle fut bien remplie. Il contenait une chronique, chose alors nouvelle en notre pays. M. Bouillet eut de nombreux collaborateurs. Un grand nombre des articles concernant l'Allier et le Cantal, et quelques-uns la Haute-Loire, sont hors du sujet de cette lecture: parmi ceux qui regardent le Puy-de-Dôme, nous devons citer les notices de M. l'abbé Cohadon sur diverses localités (3),

(1) Clermont, 1845, in-8°.

(2) Clermont-Ferrand, 1855, in-8°.

(3) *Notice sur le puy de Préchonnet, son ancien château et ses seigneurs*, t. II. — *Notice sur Murat-le-Quaire, près le Mont-Dore*, t. II. — *Recherches sur l'ancien château de Mont-*

Digitized by Google

où la forme littéraire a plus préoccupé leur auteur que les recherches érudites ; les études biographiques de M. Doniol (1) ; de M. Petit-Monséjour, une *Notice sur les communautés villageoises de l'arrondissement de Thiers*, sujet repris depuis (2). Mais le vrai mérite des *Tablettes* réside dans une large publication de documents inédits dont, quand ils en valaient la peine, elles donnaient le fac-simile.

M. le président Tailhand, qui fut un grand pourvoyeur de la revue, lui donna la *Lettre de Jeanne d'Arc aux gens d'église, bourgeois et habitants de la ville de Riom*, par lui découverte aux archives de cette ville. Elle fut publiée avec fac-simile (3).

Parmi les autres pièces curieuses également données avec leur fac-simile, signalons une *Charte de 1201 par laquelle le Dauphin, comte d'Auvergne, et Emo de Brossadol et autres font un échange* (4), et une lettre de Marguerite de Valois. Outre ces pièces, parmi d'autres documents importants par leur étendue ou leur intérêt, nous citerons deux mémoires de Dulaure: *État des comtés et des vigueries existantes en Auvergne et des lieux connus en ces vigueries aux IXe, Xe, XIe et XIIe siècles, d'après les notes de Dulaure, exis-*

redon..., t. III. — *Recherches historiques sur Chantoin*, t. III. — *Le monastère de Saint-Alyre*, t. IV; etc.

(1) *Notice historique sur M. Chabrit, avocat au Parlement de Paris et conseiller au conseil souverain de Bouillon; Anne du Bourg*, t. VI. — *Pascal, d'après la nouvelle édition de ses écrits*, etc., t. VII.

(2) T. IV.

(3) T. V.

(4) T. II; le titre, pour être correct, devrait porter : Dauphin, comte d'Auvergne.

Digitized by Google

tantes à la bibliothèque de Clermont (1), et *Documents historiques sur la haute et basse Auvergne, comtes, connétables, baillis, généraux*, etc., extraits d'Audigier par Dulaure, publiés par M. Desbouis (2) ; *La chronologie des seigneurs, des comtes et des ducs et pairs de Montpensier*, d'après un manuscrit sans doute de Pierre Culhat Tête Noire, chanoine de N.-D. d'Aigueperse, communiqué par M. Tailhand dont nous avons déjà parlé. Les *Tablettes* ont commencé aussi la publication des *Annales d'Issoire* (3), mais ont cessé de paraître avant qu'elle fût achevée, et ont de la même époque donné l'*Information des pertes et ravages soufferts par les habitants de Vic-le-Comte en Auvergne* (pendant les guerres de religion) (4). Nous y trouvons aussi trois documents fort importants d'une période plus rapprochée de nous, des mémoires des intendants d'Auvergne sur l'état de leur province ; celui de M. de Mesgrigny en 1637 (5), celui de M. d'Ormesson dressé par ordre du duc de Bourgogne en 1697-1698 (6), celui de M. de Ballainvilliers en 1765 (7).

Ajoutons un mot sur deux importantes éditions de manuscrits de cette période : en 1844, M. Gonod publia les *Grands jours d'Auvergne*, et en 1848, M. J.-B. Bouillet, les *Annales d'Issoire*, livres dont nous avons déjà parlé à la date de leur composition.

(1) T. II.
(2) T. I.
(3) T. VII et VIII.
(4) T. III.
(5) T. III.
(6) T. V.
(7) T. VII.

Digitized by Google

Mais, dans cette branche, l'Académie a été et est encore la grande bienfaitrice du public. Nous l'avons laissée en 1829, au moment où elle commençait à publier annuellement un volume sous le nom d'*Annales d'Auvergne*. En 1859, ce volume parut avec quelques modifications sous le nom nouveau de *Mémoires de l'Académie*. En 1882, les Mémoires furent doublés d'une publication mensuelle, le *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, pour recevoir les documents administratifs et les travaux de courte haleine. Cette publication prospère encore aujourd'hui, mais les Mémoires ont subi une troisième transformation et paraissent sous la forme plus moderne, et plus commode pour les auteurs, de fascicules composés chacun de travaux séparés. Il fallait d'abord donner ces détails techniques avant d'en venir aux documents édités aux frais de l'Académie et par les soins de ses membres. En 1863, M. Doniol, depuis directeur de l'Imprimerie nationale, édita le *Cartulaire de Brioude*, et l'année suivante, le *Cartulaire de Sauxillanges*, sources importantes pour l'histoire sociale et économique du moyen âge, plusieurs fois étudiées et où il y a encore à prendre. En 1867, l'Académie fit les frais des œuvres de Gerbert, imprimées en dehors des Mémoires, par M. Olleris, doyen de la faculté des lettres de Clermont; les travaux de M. Havet ont rejeté depuis cette édition au second plan, mais elle obtint alors un des prix Gobert. Plus tard, en 1874, M. l'abbé Chaix de la Varène commença le Bullaire du diocèse de Clermont (1), immense entreprise arrêtée par la mort au

(1) *Monumenta pontificata Arverniæ decurrentibus IXe, X^e, XIe, XIIe sæculis.* Clermont, F. Thibaut, 1880.

Digitized by Google

milieu du XIIe siècle; les documents épars y ont été rassemblés et plusieurs pièces inédites publiées. Le volume des Mémoires de 1881 a reçu une série de lettres de Massillon, retrouvées par M. Cohendy dans les archives départementales dont il avait la garde. En 1884, M. A. Vernière publia le *Journal de D. Boyer*, heureusement retrouvé par son homonyme notre confrère M. F. Boyer, journal où ce bénédictin raconte ses pérégrinations en Auvergne et dans les provinces voisines, à la recherche de matériaux pour la seconde édition de la *Gallia Christiana*. En 1889, vinrent les lettres du constituant Gauthier de Biozat, député à la Constituante, l'un des fondateurs du *Journal des Débats*, éditées par M. Mège, dont le nom s'est trouvé déjà et se retrouvera encore dans ces pages. Enfin, quelques mois encore et l'Académie aurait pu s'enorgueillir aux yeux du congrès d'avoir, par les soins de MM. Vernière et Rouchon, publié l'*Histoire d'Auvergne* d'Audigier, et livré ainsi au public la source où depuis si longtemps puisaient les initiés.

Plus considérables encore sont les travaux des membres de l'Académie, non comme éditeurs, mais comme auteurs. Plus que jamais vous devez vous pénétrer de l'idée que ce travail n'a pas la prétention d'être complet. La liste suivante ne comprend que les travaux les plus considérables ou les plus présents à l'esprit de celui qui l'a dressée. Les Mémoires ont reçu à divers intervalles, de 1866 à 1876, les travaux de M. Mège, sur la Révolution : *Essai sur l'assemblée provinciale d'Auvergne (1866); La formation et l'organisation du département du Puy-de-Dôme (1873); Le Puy-de-Dôme en 1793 et le procon-*

Digitized by Google

sulat de Couthon (1876); en 1866 et 1867, *Saint Sidoine Apollinaire et son siècle*, de l'abbé Chaix de la Varène; en 1881, M. Élie Jaloustre y fit insérer : *Les anciennes écoles en Auvergne*, ouvrage consulté par tous ceux que préoccupent les questions d'enseignement, et plus tard (1885-1886), l'*Histoire d'un village de la Limagne*, Gerzat, qui a eu la chance rare de conserver de belles archives communales; en 1881, les Mémoires comprirent, de M. l'abbé Guélon, l'*Histoire de La Sauvetat-Roussille*, dont l'église renferme une Vierge, une des plus belles pièces artistiques que le département ait conservées du moyen âge, et en 1883, l'*Histoire des commencements de la mission diocésaine*, due à l'abbé Randanne, alors supérieur de cette association de prêtres. Rappelons l'étude de M. Marcellin Boudet sur Dulaure (1872), et celle sur les mines de plomb de Pontgibaud (1885). Après les Mémoires, signalons les premiers fascicules; en 1890 parut l'*Avitacum, étude sur la villa de Sidoine Apollinaire*, de l'abbé Crégut; en 1891, l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Amable*, de M. Bernet-Rollande; en 1892, celle de la Visitation de Riom, de M. Éverat; on voit bien que nous sommes dans l'ère des monographies. Enfin, comme il convenait en l'année du centenaire de la croisade, le fascicule de 1895, paru ces jours derniers, est une étude sur le concile de Clermont et la croisade, due à la plume de M. l'abbé Crégut.

Nous devons aussi une page aux travaux insérés dans le *Bulletin*. Moins qu'ailleurs nous serons ici complets; la table seule de ces travaux occuperait trop d'espace, vu leur brièveté. Le Bulletin a publié — c'était en grande partie son but — beaucoup de documents inédits, provenant de diverses sources :

Digitized by Google

des Archives Nationales, la charte du Pont-du-Château, publiée par M. H. des Roziers (1889), des chartes de fortification pour Saint-Amand-la-Cheire (Tours, mars 1443 v. st.) (1), pour Tallende (Poitiers, février 1464 v. st.) (2) et plusieurs autres ; aussi des lettres de rémission, les unes nous apprenant que le jeu de barres florissait en Auvergne au XVe siècle (3), d'autres nous initiant à une de ces haines de village, coutume fâcheuse qui se perpétue à travers toutes les révolutions (4). Les archives départementales ont fourni à M. Élie Jaloustre une très intéressante communication sur *Le livre de raison d'un bourgeois de Clermont au XVIIe siècle* (5) (André Blau); les archives communales et paroissiales ont été aussi heureusement exploitées ; la petite ville de Tauves a livré les *Lettres et privilèges du roi pour les foires et marchés de Tauves* (1er juin 1615) (6). M. Antoine Guillemot a mis heureusement à contribution les registres de catholicité en publiant ses *Annotations des registres de Bort, Vollore et Courpière* (7), et M. l'abbé Guélon aussi, dans ses *Extraits des registres curiaux de la paroisse de Saint-Remy-sur-Durolle* (8); dans ces dernières annotations se

(1) N° 18, juillet 1883.

(2) N° 19, août, septembre, oct. 1883.

(3) N° 27, nov. 1884, lettres de rémission pour Jean de Lolle, habitant de Nonette... Amboise, 14 avril 1489.

(4) Ib., lettres de rémission pour Robert Ystre, de Pardines. Moulins, 14 fév. 1494 v. st.

(5) 1891.

(6) Mai 1886.

(7) 11e, 12e et 13e Livraisons, mai, juin, juillet 1882.

(8) 1886. Mai.

Digitized by Google

révèle une plus grande préoccupation des événements généraux qu'on en trouve d'habitude en ces sortes de documents. Enfin les archives particulières ont fourni une moisson aussi abondante que les archives publiques. De la riche collection de M. Boyer provient *La fondation de l'oratoire à Efflat par le marquis d'Efflat, le 27 avril 1627* (1); de cette fondation sortit plus tard l'école militaire à qui la France doit Desaix. Du cabinet de M. Delachenal a été tiré un *Procès-verbal de chevauchée pour 1655* (élection de Brioude). Des archives de famille du comte de Chabrol, un *Discours de Jean de Basmaison*, prononcé au Conseil privé le 7 octobre 1578 (2). Un rapport bibliographique ne saurait oublier non plus l'*État des dépôts et archives à la province d'Auvergne divisée par subdélégations* (3) (par D. Léonard Fonteneau) (4), lequel est en possession de M. Wilhem, juge de paix à Chartres, et a été communiqué par M. A. Vernière.

L'histoire de la Révolution mérite un chapitre spécial. M. Mège a publié, dans le *Bulletin*, les lettres inédites de D. Gerle (5); les arrêtés de Couthon (6), etc., et bien d'autres pièces curieuses.

Après les publications de pièces, nous devons parler des travaux personnels insérés dans le *Bulletin*.

Entre ces deux ordres d'articles, *Le Projet de créa-*

(1) N° 21, janvier et février 1884.
(2) N° 32, août 1885.
(3) Décembre 1887.
(4) N° 37, novembre et décembre 1885.
(5) Nov. 1886.
(6) Août, nov. 1889; janvier 1890.

Digitized by Google

tion en Auvergne d'un ordre de chevalerie qui aurait pris le nom d'Ordre de Saint-Hubert (1) (à la fin du XVIIIe siècle), et *Rigaud d'Aurelle et la répression du brigandage en Auvergne à la fin du XVIe siècle*) (2), de M. le comte d'Aurelle de Montmorin, peuvent nous servir de transition, car il y a publié et commenté les pièces tirées de ses propres archives de la Barge. Heureuses les archives que leurs maîtres apprécient et peuvent exploiter eux-mêmes! Citons encore de M. l'abbé Bostbarge: *Une famille noble et l'échevinage de Clermont au XVIIe siècle* (3), l'étude sur *Les religieuses bénédictines d'Issoire*, de M. Sauret (4); dans ses travaux sur les églises du canton d'Ennezat, M. l'abbé Attaix a mis en pleine lumière leur pauvreté réelle à la fin du XVIIIe siècle, le courage de leurs prêtres devant la persécution, sans cacher les rares défaillances qui se produisirent (5); M. le chanoine Plasse a donné l'*Histoire de la châtellenie de Vertaizon*, et M. H. des Roziers a tiré des archives de sa famille: *Le dernier titulaire d'une baronnie au XVIIIe siècle*. Je ne veux point oublier non plus, de M. Éverat, les *Notes généalogiques sur la famille de Murat..... sur la famille de Marilhac*, car elles ont produit des personnages assez remarquables pour intéresser l'histoire générale (6). Le *Bulletin* a enfin

(1) 1887.

(2) 1891.

(3) N° 20, novembre-décembre 1883, etc.

(4) 1889.

(5) *De l'origine de nos églises* (1890); *La situation matérielle des églises de campagne avant la Révolution* (1891); *Les églises de campagne au commencement de la Révolution* (1892); *Les églises de campagne pendant la Révolution* (1894).

(6) 1892.

Digitized by Google

eu la bonne chance de recevoir de M. Léon Gobin une savante étude de droit mérovingien : *Sur un point particulier de la procédure mérovingienne applicable à l'Auvergne*, « *l'institution d'apennis* » (1). Citons encore de très curieuses études de géographie de M. M. Boudet : *L'Allier c'est la Loire, la Loire c'est l'Allier* (2), où il revendique pour ce dernier, le fleuve auvergnat par excellence, d'avoir été primitivement aux yeux des hommes ce qu'il est par la nature, le cours d'eau maître des deux fleuves qui se rejoignent au Bec d'Allier, quoiqu'il y perde aujourd'hui son nom. Comme le dernier fascicule, le dernier bulletin est consacré à la croisade ; il contient sur la tactique des croisés un article de M. le commandant d'Aurelle de Montmorin, que nous retrouvons là avec sa compétence spéciale (3).

Après l'Académie, nous devons parler de la Société d'Émulation, beaucoup plus jeune, puisqu'elle date seulement de 1883. Néanmoins, et quoiqu'elle donne dans ses études une plus large place aux questions scientifiques, le bagage historique de son organe, la *Revue d'Auvergne*, est déjà important.

Elle a eu l'heureuse fortune de compter parmi ses collaborateurs l'éminent recteur de l'Académie de Nancy, M. Gasquet, qui y a donné un *Commentaire sur un passage de Grégoire de Tours* (4). En descendant le cours des âges, nous trouvons : *La baronnie de La Tour-d'Auvergne*, de M. H. des Roziers, histoire étendue de ce fief, qui donna son nom à la

(1) 1894.
(2) 1890.
(3) Avril 1895.
(4) T. III (1886).

Digitized by Google

famille à qui, sans parler d'autres hommes illustres, la France doit Turenne (1); M. des Roziers a plus tard continué son travail par l'*Histoire de la ville de la Tour*, la ville après les seigneurs. M. Maurice Chanson a raconté deux épisodes fort célèbres, ce qui ne veut pas dire bien connus, de notre histoire : le procès d'Aymerigot Marchez (2), sujet encore étudié depuis, et le séjour en Auvergne de Marguerite de Valois (3), dont il s'est fait le sympathique chroniqueur. M. Élie Jaloustre, dans *Un précepteur auvergnat de l'abbé de Rancé*, a publié de bien intéressantes lettres et fait connaître au public la sympathique figure de l'abbé Favier (4). De l'ami du réformateur de la Trappe à Mandrin, l'antithèse nous servira de transition; M. A. Vernière a écrit quelques méfaits de ce personnage, de la plume que, *paulo majora canamus*, il consacra depuis à Savaron (5). *L'Incendie du palais de l'Intendance, à Clermont-Ferrand* (6), a fourni à M. H. Mosnier l'occasion de raconter l'anecdote piquante des démêlés du Président de la Cour des Aides, M. de Ribeyre, avec l'Intendant, épisode curieux de l'histoire anecdotique et médisante de la société provinciale au XVIIIe siècle.

Une place considérable est occupée par les travaux sur la Révolution. Sur cette période qui est son domaine propre, M. Francisque Mège a publié, avec

(1) T. III et suivants.
(2) *Un procès criminel sous Charles VI* (t. V).
(3) *Deux châteaux en Auvergne sous les Valois* (t. IV).
(4) T. IV.
(5) T. VI : *Les courses de Mandrin en Auvergne.*
(6) T. VIII.

Digitized by Google

la sûreté d'informations et l'intérêt qui sont le caractère de ses études, plusieurs articles, surtout des biographies : En 1883, *Pascal Grimaud* (1), puis *Barbat du Clozel d'Anery* (2), puis *Un Bénédictin de Saint-Alyre, pendant la période révolutionnaire* (3), enrichi de curieuses pièces justificatives ; nous retrouvons ici M. Chanson, avec l'*Assemblée de l'élection de Brioude* (4), et M. Chotard, avec *La jeunesse de La Fayette.*

Nous devons signaler tout particulièrement la part faite à l'histoire économique, études générales ou partielles. Un anonyme a donné : *Une grève des papetiers, à Thiers, au XVIIIe siècle* (5) ; M. Champommier, *Les papeteries de La Grandrive* (6) ; M. de Dienne, *Un épisode de l'histoire de l'Agriculture au XVIIe siècle*, histoire pleine d'intérêt du desséchement du lac de Sarliève, aux confins du territoire de Clermont (7) ; M. L. Vimont, *Une école des Arts et Métiers dans les montagnes de la Margeride ; Bosc d'Antic* (8) ; M. Chotard a, dans son *Agriculture en Auvergne*, utilisé l'inventaire des Archives de l'Intendance que dresse notre confrère M. G. Rouchon (9). Les biographies et les études économiques nous paraissent caractériser la physionomie propre

(1) T. I.
(2) T. IV.
(3) T. IX.
(4) T. V.
(5) T. VIII.
(6) T. V.
(7) T. IV.
(8) T. V.
(9) T. X.

Digitized by Google

de la *Revue d'Auvergne,* considérée sous sa face historique. Quant aux auteurs, à part d'heureuses exceptions, vous avez déjà entendu leurs noms. On prête à un homme de guerre, au maréchal Bugeaud, je crois, ce mot vrai sous une forme plus que paradoxale : « Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer »; *Annales de l'Académie* ou *Revue d'Auvergne*, ce sont toujours les mêmes qui se font imprimer.

Une toute jeune revue de Riom, *l'Auvergne historique*, a déjà publié : *Le chancelier de Marillac*, de M. Éverat; *Le procès criminel de Charles de Valois*, de M. de Vissac ; *Les lettres inédites de Malouet*, de M. Fr. Boyer, et bien d'autres articles, sans compter une *Étude sur la première croisade*, parue naturellement à l'occasion du centenaire.

Enfin nous devons ajouter ici que la *Semaine religieuse*, quoique son but principal ne soit pas l'érudition, a reçu en ce genre des travaux très curieux, qui y sont malheureusement un peu perdus ; nous ne pouvons cependant passer sous silence un article anonyme sur le culte de saint Guérin à N.-D.-du-Port (1886, 13 mars), où est rétabli un nom sur la liste des évêques de Clermont, et le travail de M. l'abbé Bostbarge sur les protestants de Job (1888, du 21 juillet au 8 sept.).

Une Société amie et voisine, mais en somme étrangère à l'Auvergne, *la Diana*, a quelquefois ouvert son bulletin à nos compatriotes. Là, M. Guillemot a publié notamment : *La charte de Vollore*, du 1er juin 1312 (1).

Si longue que soit cette énumération, elle est loin

(1) Ann. 1881.

Digitized by Google

de représenter toute l'activité dépensée, dans le sens historique, par les travailleurs de notre département; il faut y joindre les œuvres que leurs auteurs ont fait paraître directement, sans le concours d'aucune Société; elles sont en grand nombre, surtout dans ces vingt-cinq dernières années.

D'abord, les très nombreux ouvrages de M. Ambroise Tardieu, parmi lesquels nous citerons spécialement, à cause de leur importance, l'Histoire de Clermont (1) en deux in-folio; le *Grand dictionnaire historique du Puy-de-Dôme* (2), devenu un répertoire indispensable à tous ceux qui écrivent sur ce pays (1877), suivi, à une année d'intervalle (1878), par le *Grand dictionnaire biographique* (3). Nous ne pouvons omettre : *Les États provinciaux du centre de la France*, par lesquels M. A. Thomas (4) préludait à sa brillante carrière d'érudit, bien que notre département ne soit qu'une faible partie du territoire embrassé par l'auteur. Puis, sur des sujets bien divers, mais en suivant l'ordre chronologique : l'*Histoire des Institutions de l'Auvergne*, où M. H.-F. Rivière a réuni, entre autres documents, les chartes communales de la province en un corpus, œuvre sinon originale, au moins extrêmement utile (5); l'*Histoire de Vollore*, de M. l'abbé Guélon (6); les

(1) Ambroise Tardieu : *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* — Moulins, Desroziers, 1871-1872.

(2) Moulins, Desroziers, 1877.

(3) Moulins, Desroziers, 1878.

(4) Paris, Champion, 1879.

(5) Paris, Maresq aîné, 1874.

(6) Clermont, Bellet, 1890.

Digitized by Google

livres si connus de M. Bardoux, *La jeunesse de Lafayette*, *Pauline de Beaumont*, que nous avons bien le droit de nommer ici. Enfin, pendant ces derniers mois, ont paru deux ouvrages ou plutôt le commencement de deux ouvrages de longue haleine : le premier volume de *Études sur la ville de Thiers*, de M. Hubert Jacqueton (1) ; le premier volume de l'*Histoire de l'administration en Auvergne* (2), de M. Bonnefoy.

Est-ce là tout ? Pas tout à fait encore.

Comme nous devons parler de tout ce qui a pu contribuer à répandre le goût et la connaissance de notre histoire, nous avons à signaler encore, non pas un livre, mais le cours d'histoire d'Auvergne que faisait ces dernières années, au palais des facultés, M. Gilbert Rouchon, au grand plaisir des délicats, au grand profit du public.

Peut-être vous étonnerez-vous de n'avoir pas, dans un Congrès de la Société française d'Archéologie, entendu prononcer encore le nom d'archéologie; c'est qu'elle a paru mériter un chapitre spécial.

L'étude de l'archéologie dénommée préhistorique est toute nouvelle chez nous : elle se résume en trois noms, M. Pommerol, M. C.-D. Girod, M. Paul Gauthier. Au contraire, celle des antiquités romaines y est plus vieille peut-être que celle de l'histoire proprement dite, car il faut bien compter comme un antiquaire au moins d'intention Gabriel Siméon, aux étymologies d'une fantaisie restée légendaire. Savaron a fait une place aux inscriptions romaines;

(1) Paris, A. Picard, 1894.

(2) Clermont, Montlouis, 1895 et en cours.

Digitized by Google

M. du Fraisse de Vernines (1), dans l'ancienne Académie, disserta sur les ruines du Mont-Dore et aussi sur le temple de Wasso (2), question éclaircie de nos jours de la manière la plus heureuse et la plus inattendue; M. le Masson, prieur de Saint-André, plaça Gergovia où il était réellement (3). Depuis, comme une source intermittente, la question n'a cessé à intervalles irréguliers de faire couler des flots d'encre, le dernier débordement datant de la publication de la *Vie de César*, de Napoléon III.

Dans la nouvelle Académie, M. Mathieu étudia les voies romaines avec plus d'imagination que n'en comportait la matière (4); M. J.-B. Bouillet a touché à beaucoup de sujets; son nom reviendra encore sous notre plume, et indiquons ici qu'il fut un excellent numismate et qu'il a eu dans cette science un digne successeur, M. le docteur Dourif. Des découvertes récentes ont donné de nos jours un intérêt exceptionnel à quelques points de l'archéologie gallo-romaine. En 1875, les fouilles entreprises au sommet du Puy-de-Dôme pour établir un observatoire amenèrent la découverte de ruines antiques considérables sur un sol foulé chaque année par des milliers de touristes et où quelques découvertes déjà faites n'avaient point attiré l'attention. On venait de retrouver les ruines du temple de Vasso et des passages de Pline, de

(1) *Dissertation sur les anciens monuments qui se trouvent à Bains, village du Mondor en Auvergne*, par M. Dufraisse... au Recueil des pièces de littérature de l'Académie, 1748.

(2) F. Mège : *L'Académie... de Clermont-Ferrand*, p. 75.

(3) *Id.*, *ibid.*

(4) P.-P. Mathieu : *Des colonies et des voies romaines en Auvergne;* Clermont, Ferdinand Thibaud, 1857.

Digitized by Google

Grégoire de Tours, des inscriptions répandues un peu partout s'expliquaient naturellement. On ne s'attend pas à trouver ici une explication du problème historique ainsi élucidé, qu'il suffise de dire que M. Mathieu a décrit les ruines (1) et M. Mowat étudié les inscriptions relatives au Mercure Dumias (2).

Vous verrez les ruines du Puy-de-Dôme : une vulgaire question de déménagement vous empêchera sans doute de jouir des belles collections de poterie de votre confrère M. le docteur Plicque. Déjà l'abbé Delarbre, d'après M. Mossier, avait parlé des poteries antiques de Lezoux, M. J.-B. Bouillet avait publié des noms de potiers trouvés en Auvergne; mais c'est à M. le docteur Plicque que l'on doit d'avoir établi toute l'importance de la fabrication, trouvé les fours, déterminé les types, dressé les listes des noms des fabricants et retrouvé sans doute le port d'embarquement d'où ces poteries se répandaient dans toute l'Europe, comme aujourd'hui la faïence anglaise de Minton ou la porcelaine de Limoges. Il n'y avait pas de potiers qu'à Lezoux, il y en avait aussi aux Martres de Veyre, et aux Martres, comme le nom l'indique, il y avait également un cimetière. Une tombe récemment découverte a fourni à M. Vimont, bibliothécaire et directeur du musée de Clermont-Ferrand, l'occasion d'enrichir ses collections d'étoffes et d'objets, de l'intérêt desquels vous pourrez juger, et de sortir de ses travaux scientifiques habituels pour

(1) P.-P. Mathieu, *Le Puy-de-Dôme, ses ruines, Mercure et ses matrones*. Clermont, 1876.

(2) Robert Mowat, *Note sur un groupe d'inscriptions relatives au culte de Mercure en Gaule*. Paris, 1875.

Digitized by Google

faire une excursion sur le terrain archéologique. Enfin, M. le docteur Dourif a décrit une chapelle abandonnée de l'ancienne abbaye de Saint-Alyre, aujourd'hui couvent des Ursulines, dans laquelle il pense reconnaître une église décrite par Grégoire de Tours (1). Ces quelques mots suffiront pour vous prouver combien ici sont intéressants les restes de l'antiquité, ce qui ne saurait surprendre avec ce que l'on sait de l'intensité et de la durée de la civilisation romaine en Auvergne.

Ce n'est que dans ce siècle que l'on est revenu du dédain de la Renaissance pour l'art du moyen âge. Audigier déplore la destruction d'un baptistère dans un faubourg de Clermont, mais il le prend pour un temple antique. Delarbre a l'esprit assez large pour louer la beauté de la cathédrale (il est vrai qu'il en était curé) et de la fontaine d'Amboise; mais quand il parle de N.-D.-du-Port, et il le fait longuement, c'est uniquement comme d'un monument vénérable par son ancienneté et ses souvenirs religieux; le mérite architectural lui échappe complètement. Le voyage de Mérimée (1837) est le précurseur des études sur nos églises romanes; son idée que l'église des Jacobins, à Clermont, a été construite pendant la période byzantine, n'est-elle pas singulière? Toujours est-il qu'après ce voyage les études sur l'architecture se succèdent. En 1839, M. Gonod étudiait la cathédrale; en 1841, M. Mallet faisait paraître son *Essai sur les églises romanes et romano-bysantines du département du Puy-de-Dôme*. En ce temps-

(1) *Bulletin historique et scientifique*, année 1889, p. 75 et suiv. *La Chapelle de Saint-Vénérant.*

Digitized by Google

là, il fallait mettre du byzantin partout. Dans ce livre, N.-D.-du-Port est presque seule l'objet d'une description régulière ; mais, outre des descriptions sommaires, il y est donné beaucoup de plans et de dessins d'autres monuments. En 1843, M. Bouillet publiait une *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme*. Beaucoup plus près de nous, un archéologue, mort trop tôt, M. Ph. de la Faye de l'Hopital, a écrit plusieurs études dont voici les principales : *Visites archéologiques et artistiques à la cathédrale de Clermont et à N.-D.-du-Port* (1877) ; *Études sur les vierges noires* (1882) ; *Étude archéologique sur l'église de N.-D.-du-Port* (1883). De son côté, M. le docteur Dourif a décrit l'église de Cornon. Enfin, tout récemment, complétant avec une touchante piété filiale l'œuvre de son père, M. Paul du Ranquet, notre confrère M. Henry du Ranquet faisait paraître une monographie de N.-D.-du-Port, qui a l'immense avantage de donner une description complète de tout l'édifice et le dessin de toutes les scènes sculptées. Comme on voit, de nos églises, N.-D.-du-Port a été la plus favorisée. Toutefois, Orcival, une église tout à fait sœur de N.-D.-du-Port, a été étudiée, en 1894, par M. l'abbé Foulhoux dans son *Histoire d'un sanctuaire d'Auvergne. Notre-Dame d'Orcival*, ouvrage important aussi bien au point de vue historique qu'au point de vue archéologique (1). Malgré tous ces travaux, un champ immense reste à défricher à l'archéologue : comme classement, par exemple, tout est à reprendre. M. Mallay a bien donné, dans les Mémoires de

(1) Lille-Paris ; Desclée, de Brouwers et Cie, 1894.

Digitized by Google

l'Académie, une classification des églises du diocèse de Clermont (1) ; c'est un répertoire utile, mais l'âge des monuments est, on le comprend, fixé d'une manière fort approximative. Ce qu'il faudrait, c'est d'arriver à quelques dates précises pour certaines églises, d'où l'on pourrait suivre en descendant ou remontant la marche des procédés de construction. D'un autre côté, par exemple, nous ne connaissons aucun travail sur les églises à apparence fortifiée comme l'est Royat, comme l'était Saint-Alyre, ni sur celles assez fréquentes dans le département où le sanctuaire se termine par un mur droit au lieu de se terminer par une abside. Enfin l'étude de l'architecture civile et militaire est moins avancée que celle de l'architecture religieuse.

Donc. il y a beaucoup à faire. Cette phrase ne pourrait-elle pas, comme un refrain, s'appliquer aussi aux études historiques, malgré les longues listes que vous venez d'entendre. Les traités généraux sont insuffisants parce qu'ils sont venus avant les monographies : les monographies sont clairsemées et souvent incomplètes, parce que les documents originaux ne sont pas encore toujours accessibles. La moisson est abondante. Bénie soit donc la Société française d'Archéologie qui nous amène des ouvriers.

(1) Mallay père, *Classification des églises de Clermont*. Clermont, 1872.

Digitized by Google

II.

QUELQUES MOTS

SUR

AUGUSTO-NEMETUM

Par M. Ad. LAPORTE

En rédigeant cette très courte étude, je me suis proposé d'indiquer ce qui nous a été transmis, touchant les monuments qui ornaient la capitale du pays Arverne à l'époque romaine, d'énumérer ce qui en reste et de mentionner les découvertes qui ont été faites.

ORIGINES DE LA VILLE.

Dans le principe, la ville se nommait Nemetum. On peut placer la date de sa fondation, ou plutôt l'époque de son élévation au rang de grande cité, à la fin de la conquête des Gaules par César. Si Nemetum existait avant ce temps-là, il est permis de supposer que c'était seulement une petite bourgade,

Digitized by Google

un simple « vicus ». César n'en dit rien dans ses Commentaires de la guerre des Gaules ; il en aurait sans doute parlé, si la ville eût eu quelque importance.

Il est probable qu'après la chute d'Alesia et la perte définitive de leur liberté, les Arvernes, obligés de se soumettre comme les autres peuples de la Gaule, abandonnèrent la forteresse de Gergovie, devenue pour eux inutile, et se retirèrent dans Nemetum, dont la population s'accrut ainsi très rapidement. A l'époque d'Auguste, elle prend le nom d'Augusto-Nemetum ; la ville devait être assez importante, car cet empereur la dota de nombreux établissements et d'institutions, parmi lesquels il faut citer la création d'un sénat qui subsista jusqu'au VIIe siècle. Quelques auteurs ont conjecturé que ce fut en reconnaissance des nombreux bienfaits dont Auguste combla Nemetum, que les habitants joignirent son nom à celui de leur ville. Pour nous, nous supposons que ce fut, au contraire, Auguste qui autorisa les habitants à ajouter son nom à celui de Nemetum, probablement pour les récompenser de quelque service qu'ils lui avaient rendu.

Dans la suite, Augusto-Nemetum dut acquérir une grande renommée et peut-être même une certaine célébrité. Les deux monuments dont la description succincte est arrivée jusqu'à nous en sont une première preuve. L'un d'eux, la statue de Mercure, dont nous parlerons plus loin, fut exécuté par un des plus fameux sculpteurs de l'antiquité, le grec Zénodore. Comment cet artiste a-t-il pu venir échouer de son lointain pays dans la capitale des Arvernes ? Il ne nous semble pas téméraire de penser qu'il y fut attiré par l'éclat que devaient y jeter les beaux-arts, et surtout l'art de la sculpture sur métaux.

Digitized by Google

Il résulte, en effet, d'un passage de Pline, que les Arvernes passaient, de son temps, pour être les plus habiles fondeurs du monde et n'avoir point leurs égaux pour creuser des souterrains pendant les sièges, ce qui venait de leur grande expérience d'exploiter les mines.

ÉTENDUE D'AUGUSTO-NEMETUM.

Des différentes fouilles faites en vue des constructions modernes, il semble résulter que la ville couvrait beaucoup plus de surface que le Clermont actuel. A l'ouest, elle devait occuper le quartier des Salles et des Salins jusqu'à Vallières; au midi, elle s'étendait sur tout le territoire de Rabanesse, jusqu'à la ligne de Tulle, et sur le quartier de la barrière d'Issoire; à l'est, elle embrassait les quartiers des Paulines et de la Gare et devait arriver peut-être jusqu'à l'Oradoux et la Pradelle. On a, en effet, trouvé sur toute l'étendue que nous venons d'indiquer, de nombreux débris d'objets de l'époque gallo-romaine.

Augusto-Nemetum fut la dernière grande ville des Gaules qui demeura fidèle à la domination romaine. C'est un fait constant que les Auvergnats ont le caractère tenace; les mauvaises langues appellent cela de l'entêtement. Autant ils furent acharnés à défendre leur indépendance, autant ils demeurèrent attachés à ceux qui, après les avoir vaincus, les comblèrent de bienfaits. Ce fut un Auvergnat, Avitus, préfet des Gaules, qui organisa la défense de l'empire romain, en provoquant l'alliance des Gallo-Romains et de Théodoric, roi des Wisigoths, contre Attila.

Digitized by Google

RUINES D'AUGUSTO-NEMETUM.

Augusto-Nemetum fut détruit de fond en comble, lors des invasions barbares par le trop fameux Chrocus, roi des Alamans. Des monuments qui attestaient l'ancienne splendeur de la cité, il ne reste plus que des ruines : « *Chrocus cunctas ædes quæ antiquitus fabricatæ fuerant a fundamento subvertit* » (Grégoire de Tours).

LES MONUMENTS D'AUGUSTO-NEMETUM.

Le Temple de Mercure.

Parmi les monuments dont le souvenir s'est conservé, il faut placer au premier rang le fameux temple dont Grégoire de Tours nous a laissé la description. Dédié à Mercure, appelé Vasso en langue celtique, il avait une double enceinte de trente pieds d'épaisseur. Le mur qui formait l'enceinte intérieure était construit en pierres de petit appareil, et celui qui était à l'extérieur était, au contraire, en gros blocs taillés. Les murs étaient revêtus intérieurement de sculptures et de mosaïques ; le pavé était en marbre et la toiture recouverte de plomb (1).

Il fut détruit par Chrocus : « *Veniens vero Arvernos,*

(1) *Miro enim opere factum fuit atque firmamentum : cujus paries duplex erat. Ab intus enim de minuto lapide, a foris vero quadris sculptis fabricatum fuit. Habuit enim paries ille crassitudinem pedes triginta ; intrinsecus vero marmore ac mosaico variatum erat. Pavimentum ædis quoque marmore stratum ; desuper vero plumbo tectum* » (Grégoire de Tours).

Digitized by Google

delubrum illud quod, gallica lingua Vasso Galatœ vocant, incendit, diruit atque subvertit ».

De cet édifice il ne reste malheureusement aucune trace, et son emplacement même est inconnu. On a supposé que le temple de Mercure, élevé au sommet du Puy-de-Dôme, n'était autre que le fameux monument de Vasso; cette opinion, basée uniquement sur le nom du dieu auquel le monument était destiné, n'est pas la nôtre. Outre que Grégoire de Tours, qui nous a fait connaître l'existence du temple de Vasso, ne le place point sur une montagne élevée, ce qu'il n'eût pas manqué d'indiquer, le temple de Mercure, du Puy-de-Dôme, ne semble pas réunir les conditions contenues dans la description de cet historien. Il n'est rien moins que prouvé que ce monument ait été achevé et surtout couvert. Dans les fouilles qui y ont été faites, on n'a trouvé ni fragments de plomb ou de charpente, ni débris de tuiles ou de voûtes. Le temple de Mercure n'a pas non plus la double enceinte, *duplex paries*, de trente pieds d'épaisseur « *habuit enim paries ille crassitudinem pedes triginta* ».

Nous estimons que ce monument se trouvait dans la ville même d'Augusto-Nemetum et que, sur ses ruines, avec ses débris, on éleva un monument chrétien. Il est, en effet prouvé que la plupart de nos anciennes églises ou chapelles ont remplacé à leur origine, un monument païen. Sans aller chercher bien loin des exemples, qu'il nous suffise de rappeler que la chapelle de Saint-Barnabé s'élevait sur l'emplacement du temple de Mercure, au Puy-de-Dôme, que la chapelle de Saint-Mart avait été édifiée sur les thermes romains de Royat et qu'il est probable que, pour la

Digitized by Google

construction des églises de Royat-Village et de Chamalières, on s'est servi de débris de monuments romains. On peut voir dans le mur nord, à l'extérieur de la première, un fragment de frise romaine, et la cymaise qui couronne le soubassement du chevet de la seconde n'est autre chose qu'une architrave d'ordre ionique renversé. A Clermont même, on a trouvé à côté de la cathédrale un morceau de frise de même provenance, qui se trouve aujourd'hui au Musée.

Voici du reste ce qu'écrivait, dans les premiers temps de l'église, saint Grégoire à saint Augustin : « Les Chrétiens ne doivent pas détruire les temples des idolâtres, mais seulement les idoles qui s'y trouvent, se borner à y faire des aspersions avec l'eau bénite, à y construire des autels où seront placées les reliques des saints », et le motif de cette tolérance, le voici : « *ut dum gens ipsa eadem, fana sua non videns destrui, de corde errorem deponat, et Deum verum cognoscens ac adorans, ad loca quæ consuevit familiarius occurat* ».

Il est donc à présumer que le temple de Mercure, dont le culte était le principal en Gaule, n'échappa point aux recommandations qui venaient de si haut et qu'il dut être transformé en un édifice religieux.

Un autre monument célèbre de la capitale Arverne fut le colosse de Mercure exécuté par Zénodore. Pline, qui appelle cet ouvrage « la statue des Arvernes », en parle comme d'une des merveilles du monde. Elle était en bronze et passait pour avoir quatre cents pieds de hauteur. Nous démontrerons plus loin que ce chiffre est, sans doute, exagéré. Elle avait

Digitized by Google

coûté 400,000 sesterces, soit cinq millions de notre monnaie, et demandé un travail de dix années : « *Omnem amplitudinem statuarum vicit ætate nostra Zenodorus, Mercurio facto in civitate Galliæ Arvernis, per annos decem* » (1).

Ce remarquable ouvrage avait été exécuté sous le règne de Néron. La renommée en arriva jusqu'aux oreilles de cet empereur. Il fit venir Zénodore à Rome et lui commanda sa statue dans les mêmes dimensions que le Mercure Arverne. Ce fut le « Colosse de Néron », aujourd'hui disparu.

Ce qui prouve bien que la hauteur de quatre cents pieds, donnée à la statue d'Augusto-Nemetum, est exagérée, c'est que celle de Néron, exécutée d'après les mêmes dimensions, n'avait que 120 pieds de hauteur (environ 40 mètres), ce qui est déjà bien raisonnable pour une statue en bronze. Le colosse de Néron était environné dans l'espace de douze mille pas d'une triple colonnade. Nous ignorons s'il en était de même pour le Mercure Gaulois. Au nombre des grandes statues de ce genre, on peut citer celle que douze villes de l'Asie avaient élevée, à Rome, à l'empereur Tibère. Quant au colosse de Rhodes, entre les jambes duquel les navires pouvaient passer à pleines voiles, il parait qu'il faut le reléguer au nombre des légendes de l'antiquité.

Le Panthéon de l'abbaye de Saint-André.

A la fin du XVIIe siècle, les moines de l'abbaye de Saint-André firent abattre un Panthéon romain,

(1) Pline, livre 34, chap. 7.

Digitized by Google

qui avait résisté presque intact aux ravages du temps et des hommes ; « ce fut », ajoute l'auteur qui nous rapporte le fait, « au grand désespoir des savants et des antiquaires ».

La muraille gallo-romaine du quartier des Salles

Le seul reste encore debout d'un véritable monument d'Augusto-Nemetum est la construction du quartier des Salles, connue sous le nom de « muraille des Sarrasins ». Pourquoi cet édifice gallo-romain porte-t-il ce nom ? l'histoire ne le dit pas. Nous nous permettrons de rapporter ici qu'il existe un anachronisme identique dans un autre département. En face du confluent du Rhône et de l'Isère, entre Sarras et Audance, il existe un vieux débris romain et celui-ci s'appelle *la Sarrasinière*. C'est l'endroit où fut défait Bituitus.

A Saint-Vincent, également, près de La Voulte, dans la Haute-Loire, la tradition locale a conservé le nom de *gleise de Saragi* (1) à un terroir où l'on a mis à découvert de nombreux débris romains.

Quoiqu'il en soit, la muraille des Sarrasins n'est autre chose que les restes d'une ancienne basilique construite à la manière romaine. Les assises de la maçonnerie sont composées de plusieurs rangs de petits moëllons de forme carrée ou rectangulaire et d'une rangée de briques placées sur leur épaisseur (2).

(1) Église des Sarrasins.

(2) C'est ce que l'on est convenu d'appeler appareil réticulaire.

Digitized by Google

Dans la composition du mortier, on remarque la présence de fragments de briques concassées, ainsi qu'on en trouve dans tous les mortiers de cette époque.

Sur le mur, se détachent des espèces de contreforts ronds, ressemblant à des colonnes engagées à moitié. Ces ressauts sont construits comme le reste de la maçonnerie et leurs assises de pierres et de briques concordent avec celles du mur. On a voulu y voir, à cause de leur forme, des restes de colonnes corinthiennes. Il peut se faire que ce fussent des pilastres qui auraient correspondu à une rangée de colonnes entourant le monument; mais pour supposer qu'elles fussent corinthiennes, il aurait fallu connaître leur hauteur. Il est étonnant qu'il ne subsiste point de trace de leurs bases.

Les Romains donnaient généralement le nom de basilique aux édifices publics tels que les palais des empereurs, des proconsuls, des préfets de province, ou encore aux monuments destinés à l'administration de la justice (1).

L'aqueduc de Fontanat.

Les Romains ne reculaient devant aucun travail, si difficultueux fût-il, pour assurer à leurs cités tout le confortable nécessaire. Parmi les travaux de pre-

(1) Qu'il soit permis d'exprimer ici un vœu qui a été formulé bien des fois : c'est celui de voir la municipalité de Clermont faciliter l'accès de ces ruines par une voie convenable, et les entourer au besoin d'une modeste grille.

Digitized by Google

mière utilité dont ils les avaient pourvues, il faut placer ces aqueducs, parfois gigantesques comme le Pont-du-Gard, qui y conduisaient des eaux pures et abondantes.

Augusto-Nemetum en possédait un qui y amenait l'eau du village de Fontanat. Cet aqueduc a dû demander un long travail, si l'on considère les difficultés du terrain qu'il a eu à traverser. Il en reste des fragments assez considérables pour qu'il soit permis, aujourd'hui encore, de suivre son parcours depuis son origine jusqu'au-dessus de Chamalières.

A sa sortie de Fontanat, il contourne, à mi-côte, un petit monticule de granit qui domine la route de Royat au Puy-de-Dôme. Il est creusé dans le roc et l'eau coule à découvert. A sa rencontre avec le chemin des Crêtes, on remarque l'amorce de l'aqueduc qui, plus tard, conduisait les eaux au château du Puy-de-Chateix. De ce chemin à Villars, on reconnaît le parcours de l'aqueduc de Fontanat, grâce à la tranchée profonde que les eaux ont creusée au milieu des prés. A Villars, il franchit la voie romaine et se continue au milieu des prairies jusqu'à la fontaine que l'on remarque sur la voie romaine à côté du domaine de Pradelles. Dans cette partie, où la pente est très rapide, l'aqueduc était voûté. Après avoir traversé et longé pendant quelques centaines de mètres la voie romaine, il la franchit de nouveau en face de Pradelles et se continue ensuite en suivant le fond de la vallée, jusqu'à cinq cents mètres environ au-dessus du pont du chemin de fer d'Orléans, près de Fontmort. A ce point on en perd la trace.

Dans les parties maçonnées, il est encore très bien conservé en plusieurs endroits.

Digitized by Google

Voies romaines.

La voie romaine dont nous venons de parler était la grande route qui, de Lyon, conduisait à Limoges. On retrouve ses traces à Vollore-Ville, à Billom, à Pérignat-sur-Allier, près duquel se trouvait un pont, et dans la plaine au-dessous de la côte de Landais, où elle existe encore en partie.

Après avoir traversé Augusto-Nemetum, elle reprenait du côté de Chamalières, se dirigeait sur Villars, où on peut la suivre encore presque intacte. A Villars, elle se ramifiait : une des branches se dirigeait sur Fontanat et l'autre sur Le Cheix.

Le souvenir d'un autre de ces anciens chemins est arrivé jusqu'à nous et son emplacement a longtemps subsisté. C'est la chaussée de Clodius qui, de la place Delille, se dirigeait vers Montferrand.

Autres édifices.

Parmi les édifices dont la tradition seule nous a laissé les noms, il faut citer le temple de Bacchus à Chanturgue (*Campus orgius*) et celui de Jupiter à Montjuzet (*Mons Jovis*). A Montaudoux, également, il existait un temple païen. On n'a retrouvé aucune trace de ces monuments.

Au pied du Puy-de-Montaudoux, on voit à l'est, au milieu des vignes, un grand pan de muraille gallo-romaine, construite absolument de la même manière que la muraille des Sarrasins. Cet édifice a pu être

Digitized by Google

le palais ou la résidence d'été de quelque noble personnage romain.

Découvertes faites dans Clermont.

En divers endroits de la ville moderne, on a mis à jour de nombreux débris d'objets gallo-romains. Voici les découvertes que nous connaissons.

Il a été trouvé des vestiges de trois villas romaines. L'une existait en dessous de l'ancienne place de l'Étoile, à l'endroit où a été construite l'école d'artillerie. Ses murs étaient ornés intérieurement de peintures à fresque, dont les fragments ont été recueillis par des particuliers ou transportés au Musée de la ville. On peut considérer cette habitation comme faisant partie du petit groupe de villas de la *gens Paulina*, qui a laissé son nom au quartier des Paulines.

Une autre construction romaine qui faisait également partie des villas Paulines a été découverte, lors de l'ouverture de la tranchée du chemin de fer d'Orléans, près de la barrière d'Issoire. La poterie rouge y abondait.

Voici ce que rapporte Le Grand d'Aussy, au sujet de la troisième habitation romaine, dont la découverte eut lieu au siècle dernier : « Un citoyen, possesseur d'un jardin dans ce canton (le quartier de Rabanesse), voulant y construire une grange, on lui conseilla, au lieu d'acheter des pierres, de faire des fouilles et de profiter des pierres qu'il y trouverait enfouies. En effet, non seulement il trouva des pierres en quantité, mais encore des fondements, des distributions toutes faites, des appartements tracés

Digitized by Google

comme sur un plan d'architecte et même un ciment qui servait de pavé à quelques-unes de ces pièces et qui avait un pied d'épaisseur... Mais en fouillant, il trouva ce qu'il ne cherchait pas, des débris de poterie rouge et fine, des fragments considérables de marbre blanc que j'ai vus et qui avaient appartenu à des colonnes ; enfin un squelette de jeune femme ».

On voyait encore, au temps où Le Grand d'Aussy a rapporté les détails qui précèdent, plusieurs fragments antiques en divers endroits de la ville : dans la rue des Bohêmes, un tympan sculpté sur lequel était représentée une tête vue de face, ayant de chaque côté et plus bas que le menton, un serpent détaché ; à la porte cochère du Petit Séminaire, aujourd'hui caserne d'infanterie du boulevard Trudaine, un tronçon de colonne ; à la porte méridionale de la Cathédrale, une pierre sculptée où l'on distinguait des boucliers ; un chapiteau au coin de la rue du Perron ; enfin, à l'abbaye de Saint-Alyre, une colonne. Il ne nous paraît pas impossible même que les colonnes en marbre qui ornaient le cloître de ce couvent fussent les restes d'un monument païen, que saint Alyre obtint la permission de démolir pour en orner son monastère, à la suite du service qu'il rendit à l'empereur Maxime en chassant le démon du corps de sa fille.

Voici la nomenclature des divers débris trouvés dans notre ville et dont la plupart sont déposés au Musée.

A l'est :

Sur l'emplacement du quartier du 16e d'artillerie : des fibules, des agrafes, des boutons, des chaînes, des bracelets, des bouts de lance, etc...

Rue de l'Éclache : divers objets, entre autres deux

Digitized by Google

statuettes de 50 centimètres de hauteur, représentant des enfants et une lampe en bronze (au Musée du Lycée Blaise Pascal).

Cours Sablon, en face le quartier général : des objets en terre cuite et de la poterie rouge.

Rue de l'Écho : une statue de Silène.

Boulevard Trudaine : une mosaïque.

A la Gare : des vases en terre rouge.

En face du Jardin Lecoq, cours Sablon : une voie romaine à 3 mètres de profondeur au-dessous du sol.

Au midi:

Dans toute l'étendue du Jardin Lecoq : de la poterie et des objets en verre, des haches gauloises et des fragments de mosaïque.

A Rabanesse : de la poterie et de nombreuses monnaies.

A l'ouest :

Rue Gonod : de la poterie rouge et noire, des vases en verre, des monnaies et plusieurs statuettes.

Place de Jaude : de nombreux débris et une mosaïque.

Rue Saint-André prolongée, à côté de la rue Blatin, dans le lit même du ruisseau : des restes de colonne, des chapiteaux. Un morceau de fût cannelé se voit dans un jardin adjacent et un chapiteau triangulaire dans une maison voisine.

Au Bois de Cros : de nombreux objets dont la description et la nomenclature ont été données dans une des séances du Congrès de 1895.

A Vallières : un cimetière gallo-romain.

Dans l'intérieur de la ville :

Rue d'Assas, une magnifique mosaïque, aujourd'hui au Musée.

Digitized by Google

Au porche de la cathédrale : un fragment de frise antique, qui a dû appartenir à un grand édifice.

Les découvertes de médailles et de monnaies anciennes ont été, autrefois, très considérables. L'âpreté au gain et la sottise les ont malheureusement détruites. On cite un changeur de Clermont qui, à lui seul, fit fondre pour plus de 2,000 écus de monnaies anciennes, valeur du métal.

De toutes ces découvertes il ressort seulement que le niveau du sol de la ville actuelle est de deux ou trois mètres plus élevé que celui de l'ancienne.

Nous nous permettrons d'émettre une hypothèse, basée sur une analogie qui se trouve dans l'*Histoire de Paris* de Dulaure, c'est que le camp, qui formait une des parties essentielles de toute ville gallo-romaine, pouvait très bien être situé sur l'emplacement du quartier actuel des Paulines. Il est à remarquer que les objets trouvés en cet endroit semblent avoir appartenu plus spécialement à des soldats et que l'on n'y a pas rencontré, au contraire, des poteries et autres objets réservés aux habitations particulières. Les bouts de lance, les agrafes, les fibules, les chaînes, les plaques de ceinturon font partie, en effet, de l'équipement militaire.

Notre ville, du reste, a été bouleversée tant de fois et si souvent ruinée de fond en comble par les éléments ou la main des hommes, que l'on est bien obligé de s'en tenir aux conjectures, jusqu'à présent du moins.

Quant à espérer que l'on retrouve un jour des vestiges assez importants pour permettre de reconstituer même une parcelle de l'antique Augusto-Nemetum, il n'y faut pas compter. Il est malheureusement trop à craindre que ces souvenirs d'un glorieux passé de-

Digitized by Google

meureront enfouis dans la poussière avec laquelle ils sont confondus (1).

(1) Les fouilles récentes opérées lors de la construction de la caserne de gendarmerie, démontrent assez que le sol de cette partie de Clermont a été plus particulièrement bouleversé que les autres quartiers de la ville. Les archéologues ont donc été trompés dans leurs espérances.

Digitized by Google

III.

ÉCOLE ROMANE D'AUVERGNE

SES LIMITES

Les influences auvergnates dans les églises d'autres provinces

Par M. Henry du RANQUET.

La neuvième question porte : *Étudier l'école romane d'Auvergne, ses limites, les influences auvergnates dans les églises d'autres provinces, présenter les monographies des principales églises romanes, — étudier particulièrement les chapiteaux à figures.* Cette question est trop vaste, trop étendue pour que j'aie la prétention de la traiter dans les quelques lignes que peut lui consacrer le compte rendu du Congrès. C'est un programme complet d'études; ce programme, je me l'étais déjà donné bien avant la fixation de notre session ici, et, malgré mon peu de savoir et la petitesse de mon expérience, j'ai essayé de le remplir dans un travail déjà commencé depuis

Digitized by Google

quelque temps, mais qui, quoique je puisse faire, restera bien au-dessous de ce qu'il devrait être. C'est de ce pauvre travail, Messieurs, que je vous demande la permission de vous faire un résumé, dans lequel je tâcherai de vous donner un aperçu de ce qu'était notre style auvergnat et de vous parler de ses limites et de ses influences lointaines.

A Orléans, il y a deux ans, un de nos plus éminents confrères, M. Anthyme Saint-Paul, vous disait que les paroissiens de Saint-Aignan devraient tous connaître cette phrase d'Helgaud, moine de Fleury, « *Caput ipsius monasterii facit miro opere in similitudinem monasterii sanctæ Mariæ, matris Domini, et sanctorum Agricolæ et Vitalis in Claromonte constituti* ». Mais, si cette phrase devrait être gravée sur marbre contre les murs de l'église d'Orléans, combien plus profondément ne devrait-elle pas l'être dans le cœur des Clermontois ? Ne nous rappelle-t-elle pas et la grandeur et l'ancienneté de notre école romane d'Auvergne ? Bien belle et bien complète, elle devait être, en effet, cette église qui, du fond de cette contrée reculée, attirait assez l'attention et l'admiration du roi de France, Robert le Pieux, pour qu'il tînt à ce qu'on la prît pour modèle du sanctuaire, qu'il faisait élever dans la seconde ville de son royaume, en l'honneur de saint Aignan. Cette église, c'était notre cathédrale. Elle avait été construite et terminée par notre grand évêque Étienne II, qui l'avait consacrée le 2 juin 946 (1). En présence de ce fait et de cette date, Viollet-le-Duc avait bien raison de nous dire

(1) *Origine des Églises de France, par Dufraisse*, et *Martyrologium Claromontense manuscriptum*. Bibliothèque Nationale.

Digitized by Google

qu'il n'est pas douteux que l'école auvergnate ait été une des plus riches et des plus avancées des écoles de la période romane (1). Cette cathédrale d'Étienne II subsista intacte jusqu'au XIIIe siècle, époque à partir de laquelle on la détruisit petit à petit pour faire place à celle que nous voyons aujourd'hui, et il y a à peine quelque trente ans, les Clermontois doivent s'en souvenir, ses tours robustes et massives dominaient encore la rue des Gras. Mais en disparaissant, cette église nous laissait une copie fidèle d'elle-même dans Notre-Dame-du-Port, qui sera l'objet d'une de vos visites. La similitude de ces deux monuments, qui vous a été signalée par M. Anthyme Saint-Paul, au congrès d'Orléans, a été constatée pour la première fois par M. Mallay, architecte diocésain, chargé par Viollet-le-Duc, de surveiller les travaux de restauration faits à notre cathédrale. A ce moment on découvrit la crypte, les substructions et les fondations de l'église d'Étienne II, et, dans son *Cours élémentaire d'archéologie* (2), M. Mallay nous dit : « Il est facile de reconstruire l'édifice entier, qui devait ressembler à Notre-Dame-du-Port, qui, comme elle, devait avoir, avant le onzième siècle, les nefs latérales autour du sanctuaire et les chapelles rayonnantes. J'en ai fait le plan, et puis établir la preuve de ce fait ». Viollet-le-Duc, lui-même, ayant vérifié la chose, nous dit encore : « Cette cathédrale était semblable à Notre-Dame-du-Port » (3). Le type

(1) *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*. T. V, p. 165.

(2) Page 90.

(3) *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*. T. II, p. 456.

Digitized by Google

de notre architecture était donc trouvé au milieu du Xe siècle, et, une fois trouvé, nos pères ne s'en écartèrent plus jusqu'à ce que le gothique vînt détrôner notre style indigène.

Dès la seconde moitié du XIe siècle (1079), ne voyons-nous pas le style auvergnat transporté en Saintonge par trois moines de la Chaise-Dieu, Artaud, Théodard et Robert, qui, sur l'ordre de l'abbé Durand, vont y fonder une colonie, et y présider avec eux à la construction de l'église du nouveau monastère? Dans celle-ci nous retrouvons, en effet, et ses voûtes en quart de cercle des collatéraux venant contrebouter le berceau central, et son porche intérieur sous tribune occupant toute la largeur des nefs. De Sainte-Gemme (1079) il rayonne, va inspirer les églises de Lichères (arrondissement de Ruffec), de Charroux, aujourd'hui détruite, et de Saint-Eutrope, à Saintes même (1094) (1), et forme ainsi, dès le XIe siècle, un vrai noyau auvergnat en pleine Saintonge. A Lichères, il a imposé, comme à Sainte-Gemme, ses voûtes en quart de cercle et son porche intérieur; à Charroux, à ces deux éléments il avait ajouté son clocher octogonal sur la croisée; enfin, non content de disposer le monument en lui-même, à Saint-Eutrope, il l'a orné en faisant imiter en sculpture les mosaïques de nos absides (2). D'un autre côté, à la même époque, il allait en Languedoc diriger à Toulouse la construction et l'ordonnance de Saint-Sernin qui, sauf pour quelques détails, est absolument auvergnat. Pour qu'elle aille ainsi

(1) Berthelé. — *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*, p. 72 et 74.

(2) Jules Marion.

Digitized by Google

imposer au loin ses dispositions et sa manière de construire, il fallait que déjà, à cette époque (XIe siècle), cette école fût bien puissante, bien constante en ses règles et bien en possession d'elle-même; et un siècle d'existence n'est pas de trop pour s'affirmer ainsi, se faire connaître un peu partout, se faire accepter et rechercher même dans des contrées lointaines.

Le plan de nos églises romanes est presque toujours une croix latine composée d'une nef, d'un transept et d'un chœur semi-circulaire. Dans les églises un peu importantes, la nef est séparée en trois galeries par des piliers rectangulaires, barlongs, qui souvent restent nus, comme à Beaumont, Arthonne, Montpensier, etc.. ou d'autres fois sont accompagnés de deux demi-colonnes recevant les arcs séparatifs des nefs, tels qu'à Combronde, Saint-Saturnin, etc. Ces piliers, pour les églises plus ornées, sont cantonnés, tantôt de trois demi-colonnes, la face sur la nef du milieu restant nue, comme à Cournon, Pont-du-Château, etc., tantôt de quatre, comme à Gerzat, Saint-Hilaire-la-Croix, le Crest, etc. Les colonnes ainsi adossées sont toutes généralement engagées de moitié, quelques-unes d'un tiers seulement. Les piliers enfermant le carré de l'intertransept sont presque toujours cantonnés de quatre colonnes.

Dans les grands monuments à bas-côtés et déambulatoire, les trois nefs sont séparées entre elles par des piliers carrés, alternant quelquefois avec des piliers ronds, comme à Notre-Dame-du-Port, à Issoire et à Mozat, et flanqués les uns et les autres, sur trois ou plus rarement sur quatre faces, par des colonnes engagées du tiers ou de moitié de leur épaisseur. Je

Digitized by Google

dis plus rarement sur quatre faces, car, la plupart du temps, le pilier reste nu sur la grande nef; c'est ce que nous voyons à Mozat. A Notre-Dame-du-Port et à Issoire les piliers carrés n'ont que trois colonnes, tandis que les piliers ronds, qui alternent avec eux d'une manière irrégulière, en sont cantonnés de quatre A Hérment, à Mozat, etc., quatre colonnes accompagnent nos piliers qui sont tous carrés, et à Saint-Nectaire, à Chauriat, à Besse, ceux-ci sont remplacés par des fûts cylindriques. Ces grosses colonnes isolées séparant les nefs sont, je crois, chez nous un caractère de la dernière époque romane. Le long des murs gouttereaux se trouvent enfin des demi-colonnes appliquées qui reçoivent les arcs-doubleaux des collatéraux.

La courbe en tiers-point est rare chez nous pendant l'ère romane et ne s'y rencontre guère avant la fin du XIIe siècle; aussi nos arcs sont-ils à peu près tous invariablement en plein-cintre avant cette date. En plein-cintre aussi sont les berceaux de la grande nef et des bras des transepts, qui, les uns et les autres, sont presque toujours d'une seule venue sans arcs-doubleaux. Les bas-côtés sont couverts de voûtes d'arête dont les retombées du côté extérieur sont reçues sur une petite corniche formant imposte en avant des tailloirs des chapiteaux soutenant les doubleaux en plein-cintre, tandis que, du côté intérieur, les arêtes de ces mêmes voûtes vont se confondre avec les retombées des arcades s'ouvrant sur la nef centrale. Cela donne, pour les collatéraux, sous des voûtes absolument carrées, des travées oblongues, comme à Notre-Dame-du-Port, à Issoire, à Saint-Nectaire, à Mozat, à Ennezat, etc. Au-dessus de ces bas-côtés

Digitized by Google

s'ouvrent sur la grande nef, par des baies, tantôt en plein cintre, tantôt trilobées, des tribunes qui sont voûtées en quart de cercle avec arcs-doubleaux en plein cintre entre chaque travée. A Notre-Dame-du-Port, la galerie sud a quatre travées en trèfle et une en plein cintre; pour celle du nord, c'est l'inverse. Ces mêmes voûtes en quart de cercle dans les églises moins importantes, où les tribunes manquent, descendent d'un étage et recouvrent directement les nefs latérales, comme à Glaine-Montaigut, Arthonne, Biozat, Thuret, etc. Dans tous les cas, le berceau central n'est jamais assez élevé pour permettre d'avoir des fenêtres entre lui et les voûtes des tribunes ou des basses-nefs, quand ces premières manquent, ce qui fait que ces voûtes en quart de cercle viennent toujours l'étayer et lui servir d'arc-boutant. Quelques églises, comme Beaumont, Pont-du-Château, etc., ont bien un clerestory, mais elles sont pour nous une exception, et cette disposition est due à une influence étrangère. J'ai expliqué dans mon étude sur Chamalières à quels remaniements successifs j'attribuais sa galerie de fenêtres hautes.

Dans les grandes églises, entre l'intertransept et les bras de la croix, se continuent les bas-côtés qui, là, ne supportent jamais de tribunes; aussi voit-on leur voûte en quart de cercle venir contrebouter bien haut la coupole polygonale qui couvre l'intertransept. Celui-ci est compris entre quatre piliers carrés cantonnés toujours de quatre colonnes. Quatre grands arcs le font communiquer avec le chœur, les transepts et la nef centrale, et, au-dessus, coupant les angles du carré ainsi formé, sont, reposant sur une assise posée en gousset, ces petites niches en

Digitized by Google

cul-de-four connues sous le nom de trompe; tout cela ne forme pas un cercle, mais bien un octogone irrégulier. Aussi la base de notre coupole nous présente-t-elle un octogone à quatre grands et à quatre petits côtés. Alors s'élève la calotte octogonale aux angles quelquefois arrondis, mais souvent très accusés, qui soutient toujours une tour-clocher et forme la coupole de l'intertransept. Celle-ci se voit chez nous non seulement dans les grands monuments à trois nefs et déambulatoire, tels qu'à Notre-Dame-du-Port, à Issoire, à Saint-Nectaire, à Orcival, etc., mais aussi dans des monuments moindres où le déambulatoire manque, comme à Ronzière, Pont-du-Château, Glaine-Montaigut, Montpensier, etc., et même dans les petites églises à une seule nef, comme à Royat, Opme, Malhat, etc. Dans quelques-unes de ces églises les trompes sont très bien formées, comme à Issoire, etc.; ailleurs, elles sont à l'état embryonnaire, comme à Glaine-Montaigut, Compain, etc.; dans d'autres enfin, ainsi qu'à Colamine, près Vodable, à Saint-Hérent, etc., on n'en voit nulle trace; alors la coupole repose directement sur l'assise posée en gousset dans les angles de l'intertransept.

Au nord et au sud de ce dernier se trouvent les bras de croix. Ils sont, comme je l'ai dit, voûtés d'un berceau en plein-cintre, d'une seule venue et terminé, au midi comme au septentrion, par un mur droit. A l'est de chacun d'eux s'ouvre une petite chapelle en cul-de-four.

Après les transepts vient le chœur. Il est généralement terminé à l'est par un mur semi-circulaire et voûté en cul-de-four. Cette disposition n'est cependant pas sans exception; dans quelques monuments

Digitized by Google

nous avons un chevet droit. Certains auteurs prétendent que cette abside rectangulaire est un des caractères des églises élevées par les Bénédictins (1). Sans prendre position dans la discussion que pourrait soulever cette assertion, nous devons cependant constater que, chez nous, la plupart des églises à chevet droit ont appartenu à l'ordre de Saint-Benoît. Ainsi Plauzat relevait du couvent de Sauxillanges (2), Royat de l'abbaye de Mozat (3), Sailhens ou Saillant et Nonnette de celle de la Chaise-Dieu (4); Esteil était fille de Fontevrault (5) ; pour Coudes, l'église aurait été donnée en 1060 par Bertrand de Moissac au prieuré de Sauxillanges (6). Ce n'est pas dire pour cela que les Bénédictins n'ont eu, chez nous, que des églises à abside rectangulaire. Un grand nombre de nos sanctuaires ont été possédés par ces religieux et la grande majorité d'entre eux sont terminés en hémicycle.

Dès que les églises acquièrent quelque importance, le chœur est entouré d'une nef circulaire, qui en est séparée par des colonnes isolées monocylindriques ; ces colonnes sont toujours en nombre pair. Je ne

(1) Edouard Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*. T. III, p. 225.

(2) *Pouillé général des bénéfices de l'archevêché de Bourges, bénéfices du diocèse de Clermont*, 1648 ; Bibliothèque de Clermont. — *Calendrier d'Auvergne* pour l'année 1762, p. 20.

(3) *Gallia Christiana*, p. 115. A instr. — Bruel, *Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour*, p. 78.

(4) Bruel, *Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour*, p. 130. — *Calendrier d'Auvergne* pour l'année 1762, p. 27.

(5) Bruel, *Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour*, p. 124. — *Calendrier d'Auvergne* pour l'année 1762, p. 16.

(6) Cartulaire de Sauxillanges.

Digitized by Google

connais qu'une exception à cette règle, c'est dans la chapelle de l'abbaye de Saint-Vincent de Chantelle (Allier), où ces colonnes isolées sont au nombre de trois, et même là, celle qui est dans l'axe de l'édifice n'est pas cylindrique, mais bien carrée (1). Sur ce déambulatoire donnent des chapelles rayonnantes, qui sont en nombre pair pour les églises dédiées à la sainte Vierge et impair pour celles élevées en l'honneur d'un autre saint. Dans ce dernier cas la chapelle absidale est toujours sous le vocable de Marie. Ainsi les églises de Notre-Dame-du-Port, d'Orcival, de Chamalières près Clermont, qui avaient la Vierge pour patronne, n'ont que quatre chapelles rayonnantes, tandis que Saint-Austremoine d'Issoire, Saint-Jean d'Arthonne, en ont cinq, Saint-Nectaire, Saint-Priest de Volvic, Saint-Myon, etc., en ont trois. Et, chose digne de remarque, à Issoire, la chapelle absidale est carrée et à Arthonne les cinq chapelles rayonnantes sont rectangulaires, mais cette église est intéressante par plusieurs particularités et nous espérons qu'un jour nous pourrons y revenir et en donner une description détaillée. Enfin, à Saint-Saturnin, tout en ayant un déambulatoire, nous n'avons pas de chapelles rayonnantes; mais cette église est seule en son genre dans notre contrée.

Au-dessous de nos monuments religieux, nous avons souvent des cryptes qui nous présentent les mêmes proportions et les mêmes dispositions que le

(1) Voir le plan de cette église à la page 5 de *L'abbaye de Saint-Vincent de Chantelle*, étude que j'ai fait paraître en 1894 dans le *Bulletin-Revue de la Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais*.

Digitized by Google

chœur sous lequel elles sont construites. Elles pénètrent la plupart du temps, par leur confession, jusque sous le centre de l'intertransept, qu'elles ne dépassent jamais.

L'ornementation intérieure de nos églises auvergnates est sévère. Les fûts et les pilastres, soit isolés, soit cantonnant des piliers ou appliqués aux murs, sont nus et ne portent ni cannelures, ni zigzags, ni sculptures ou moulures d'aucune sorte. Les arêtes des arceaux restant vives, n'ont ni gorges ni boudins, et leurs cintres eux-mêmes sont toujours unis et ne sont accompagnés à l'intérieur d'aucune archivolte. A peine si, au XIIe siècle seulement, on se permet de doubler ces arcs pour les renforcer. L'école auvergnate, dédaignant ces vains ornements, les laisse à sa fille, l'école limousine, et ne cherche sa grandeur que dans la simplicité, la sobriété et surtout la bonne ordonnance de ses différents membres. Aux voûtes, point de nervures, point de ces croisées d'ogives dont l'art rhénan et l'art normand ont été obligés de venir étayer les leurs. La qualité des matériaux et la combinaison des forces et des poussées font que les voûtes sont assez solides, assez résistantes pour se porter seules, sans aides; à quoi servirait alors cet ornement inutile? Mais, remarquons-le en passant, cette absence d'arcs diagonaux sera une des causes, et pas des moindres, qui retarderont en Auvergne l'adoption du style gothique; c'est, en effet, la double alliance de ces croisées d'ogives avec la voûte en tiers-point et l'arc-boutant qui a donné naissance à l'architecture gothique. L'Auvergne avait bien, dans ses voûtes en quart de cercle, le principe d'un de ses membres

Digitized by Google

essentiels, l'arc-boutant, mais pouvant aisément compléter ses édifices en les voûtant, et par suite ne sentant nullement le besoin de changer sa manière de faire, qui lui donnait des monuments parfaits, elle ne le perfectionna pas en le dégageant des maçonneries dans lesquelles il était noyé. L'Ile-de-France, au contraire, qui n'élevait des voûtes que très timidement, avec beaucoup de difficultés, et laissait la plupart du temps des charpentes apparentes, s'empara de l'idée, et, unissant cet élément auvergnat au tiers-point provençal ou toulousain et aux croisées d'ogives normandes ou rhénanes, en fit surgir l'art gothique.

Mais revenons à nos églises, dont l'ornementation consiste uniquement dans leur bonne ordonnance et dans la sculpture de leur nombreux chapiteaux. Ceux des colonnes isolées autour du chœur sont généralement ornés de personnages et nous donnent différentes scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament : Le péché de nos premiers parents et leur expulsion du Paradis terrestre, comme à Notre-Dame-du-Port (1) et à Orcival ; la naissance du divin Rédempteur, diversement reproduite dans différentes églises ; la plupart du temps l'imagier nous y donne une Vierge couchée et souffrante, comme sur

(1) Les planches ci-contre nous donnent la reproduction de ces chapiteaux de Notre-Dame-du-Port. Les n°s 1 et 2 nous donnent le péché d'Adam et d'Ève et leur expulsion du Paradis terrestre ; le n° 3, l'Assomption de la Sainte-Vierge ; le n° 4, la lutte des bons et des mauvais anges. Nous devons ces gravures à l'obligeance de M. l'abbé Monteilhet, qui les avait fait exécuter pour son *Guide illustré du touriste et du pèlerin à Notre-Dame-du-Port.*

Digitized by Google

Fig. 1.

Fig. 2.

CHAPITEAUX DE NOTRE-DAME-DU-PORT.

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 3.

Fig, 4.

CHAPITEAUX DE NOTRE-DAME-DU-PORT.

Digitized by Google

Digitized by Google

la porte sud de Notre-Dame-du-Port et au chapiteau nord de la colonne-contrefort du chevet de l'église de Sainte-Croix, à Gannat; la tentation de Notre-Seigneur dans le désert, comme dans la nef de Notre-Dame-du-Port, à Orcival et à Saint-Nectaire; presque toujours alors, à côté de la scène principale, un ange portant un encensoir, attend que le démon se soit retiré, pour venir adorer l'Homme-Dieu; la Cène, comme à Issoire et à Chauriat; dans cette dernière église, je signalerai le lavement des pieds. L'Assomption de la Sainte-Vierge revient quelquefois et nous prouve la croyance déjà invétérée de l'Église à ce grand mystère. A Notre-Dame-du-Port, en effet, nous voyons Notre-Seigneur venir lui-même chercher processionnellement le corps immaculé de sa bien-aimée mère, il l'enlève dans ses bras et laisse vide, à côté de lui, le sarcophage qui le contenait; des anges lui font escorte et se réjouissent de cette bienheureuse Assomption. Nous retrouvons encore la Résurrection, comme à Issoire, la Transfiguration, la Multiplication des pains, comme à Saint-Nectaire, etc., etc.; puis le Jugement dernier, comme encore à Saint-Nectaire, de nombreuses luttes des bons anges contre les mauvais, ainsi qu'à Chauriat et à Notre-Dame-du-Port, et les châtiments sans nombre réservés aux pécheurs. Dans le déambulatoire et les nefs, nous avons souvent des animaux symboliques, et ceux que nous rencontrons le plus sont deux quadrupèdes ailés venant se désaltérer dans un même calice et y boire le divin breuvage qui donne aux fidèles la force de s'élever jusqu'au ciel; des centaures, qui nous représentent les démons dans leurs chasses impitoyables aux pauvres

Digitized by Google

âmes; enfin, des monstres de toutes sortes, hybridés de mille et mille manières. Nous trouvons aussi des chapiteaux ornés de végétaux et dans ceux-ci la pomme de pin revient constamment; d'autres sont décorés de plantes ornementales, comme de feuilles d'acanthe; alors, celles-ci, se retournant vers leur sommet, nous rappellent les volutes des chapiteaux corinthiens qui leur ont servi de modèle et nous font déjà pressentir nos jolis crochets du XIIIe siècle.

Toutes nos sculptures, en général, sont en demi-ronde bosse avec assez de relief; quelques-unes sont bien exécutées et finement ciselées, mais la plupart du temps, dans les personnages, les proportions sont mal gardées et le dessin laisse à désirer. Il est à remarquer que presque nulle part, dans ces sculptures, on ne retrouve les caractères du faire byzantin, et très rarement aussi les galons perlés et pointillés de l'école bourguignonne.

A l'extérieur, même pour les églises à trois nefs, nous avons généralement un toit unique, reçu sur un entablement droit supporté par des modillons. De ces derniers, nous en avons trois sortes. Ce sont, en premier lieu, ces modillons romans que nous trouvons replacés sous la retombée nord du toit de la sacristie du XVe siècle, de Chamalières, près Clermont, et qu'on voit encore en place à l'église d'Aulnat et de quelques autres rares monuments.

Ces modillons se composent de trois parties bien distinctes : d'abord, au centre, une sorte de large nervure ornée en dessous de deux petites gorges et qui redescend fortement sur le devant; puis, des deux côtés, ces enroulements dans lesquels on a voulu voir, à tort je crois, la figure de copeaux de

Digitized by Google

menuisier (1). Ces enroulements sont bien plus gros, bien plus épais que ne seraient des copeaux faits par l'outil de l'ouvrier. Ils ne vont pas tous dans le même sens comme le font ceux relevés par la bisaiguë. Les uns bouclent en avant, les autres en arrière. En aucune manière ces modillons ne font penser à un bout de poutre, car alors, que figurerait cette partie redescendant d'une façon si sensible sur le devant? Vus de profil, avec cet appendice retombant en avant, ils rappellent bien plutôt, et cela d'une manière frappante, une tête de bélier. Ces enroulements, dont les premiers sont plus forts, nous donneraient d'abord les deux cornes en spirale du bélier, puis la laine bouclant sur son col. Le bélier, comme je le dis dans mon étude sur l'église de Chamalières. n'a-t-il pas été de tout temps, même dans les catacombes, la figure du divin Crucifié? Alors, quoi d'étonnant qu'on en ait multiplié l'image sur son temple? Quoi d'étonnant encore qu'on ait pris son image pour soutenir le couronnement de l'édifice? La religion n'est-elle pas le couronnement de son œuvre, et n'est-ce pas lui qui soutient la religion?

Quoiqu'il en soit de cette idée, ces corbeaux ont absolument l'air d'être très anciens, et ils semblent avoir été le type générateur d'où sont sortis nos fameux modillons auvergnats. Ces modillons primitifs, trouvés par la suite trop lourds, trop massifs, se perfectionnent, en effet, peu à peu, prennent de l'élégance,

(1) Quelques-uns des modillons d'Aulnat, tout en gardant le même profil et la même coupe, n'ont pas ces enroulements et ne sont simplement ornés que de deux gorges sur leur face inférieure.

Digitized by Google

de la légèreté; leurs enroulements, tout en s'accusant d'avantage, s'amincissent et se régularisent. Enfin, cet appendice retombant sur le devant s'amoindrit petit à petit pour disparaître bientôt complètement. Par là même ils perdent progressivement de leur ressemblance avec la tête de bélier et arrivent enfin d'étape en étape au type si connu sous le nom d'auvergnat.

Pour témoigner de ces transformations successives, sur cette même sacristie de Chamalières, nous avons, tout à côté de ceux que nous venons de signaler, d'autres modillons probablement de la même époque, mais où l'appendice descendant est de beaucoup diminué et qui se rapprochent déjà de notre modillon classique tel qu'on le voit sur la plupart de nos églises et entre autres à Notre-Dame-du-Port. Cependant sur ce dernier monument, nous retrouvons parfois encore ce type primordial, mais moins caractérisé qu'à Chamalières.

Ainsi s'est formé de perfectionnements successifs, notre second type de modillons, celui de Notre-Dame-du-Port, d'Issoire, de Saint-Nectaire et de presque toutes nos églises romanes, depuis la plus petite et la plus misérable jusqu'aux collégiales les plus importantes.

Le troisième spécimen de modillon que l'on trouve chez nous se rencontre dans les arrondissements de Thiers et d'Ambert, dans celui d'Issoire, en tirant sur la Haute-Loire, et celui de Riom, en se rapprochant de l'Allier, c'est-à-dire en s'éloignant du centre de notre école. Ils sont ornés de têtes plates et grimaçantes, souvent assez grossièrement exécutées, mais ne manquant pas de caractère. Les églises de Bran-

Digitized by Google

sat, Cognat, dans le département de l'Allier, de Nonnette, Orsonnette et Mailhat, dans les cantons de Saint-Germain-Lembron et de Jumeaux (Puy-de-Dôme), nous offrent de très beaux spécimens de ce genre de modillons. Dans les trois dernières localités, ils sont d'une exécution très soignée et souvent, à côté de têtes humaines, ils nous montrent toute sorte d'animaux, tels que singes, boucs, bœufs, etc. ; quelquefois même de simples ustensiles de ménage, comme à Châlus-Lembron, où nous y trouvons un baril. Mais aussi sommes-nous là en plein pays vignoble !

Nos portes sont généralement très simples ; leur linteau triangulaire reste le plus souvent nu et ne porte habituellement aucune sculpture, tels ceux des portes ouest de Saint-Nectaire, d'Arthonne, Saint-Saturnin, Thuret, etc. Un boudin formant archivolte et retombant sur deux colonnes, un cordon de billettes suffit à leur décoration ; on voit ce genre d'ornementation à Malhat. Jamais elles ne sont divisées en deux baies par un trumeau, comme en Nivernais ; je ne connais pas dans nos contrées un exemple de cette disposition (1).

Dans nos grands monuments, au-dessus de la porte occidentale s'élève une tour carrée qui, le plus souvent, est remplacée par deux clochers accostant cette porte de chaque côté, comme à Saint-Nectaire et à Notre-Dame-du-Port, car, selon moi, cette dernière devait aussi avoir deux tours sur la façade ouest. Le

(1) A Issoire, la porte occidentale qui est ainsi divisée en deux par un trumeau est moderne ; elle a été construite vers 1850 par M. Mallay père, architecte diocésain.

Digitized by Google

plus communément, l'aspect occidental de nos églises se termine par un simple pignon droit, accompagné de contreforts aux angles, comme à Montpensier, Saint-Saturnin, Brenat, etc.; parfois en plus, à droite et à gauche de la porte, se remarque un contrefort méplat, droit, sans ressaut et terminé par une pente en biseau sans larmier, comme à Malhat, Saint-André-le-Cop, Biozat, Plauzat, Arthonne, etc. Des contreforts tout semblables viennent aider et appuyer les murs latéraux; entre eux, dans les églises de premier ordre, comme à Orcival, Notre-Dame-du-Port, Issoire, Saint-Nectaire, etc., s'élèvent de grandes arcades en plein-cintre et, au-dessus, à la hauteur du triforium, règne souvent un autre rang d'arcatures plus petites groupées trois par trois.

Toutes nos ouvertures sont en plein-cintre et les claveaux en sont presque toujours en nombre pair et extradossés. Cependant quelques églises, que je crois de la fin du XIIe siècle, ont leurs claveaux en nombre impair, ainsi qu'à Mozat, face nord. Une plate-bande ou souvent un cordon de billettes, qui la plupart du temps se profile sur les contreforts, leur forme archivolte.

Enfin, aux absides, et quelquefois aussi aux faces nord et sud des transepts, outre les cordons contournant les fenêtres, nous avons pour ornement des mosaïques aux diverses couleurs et nous donnant des dessins géométriques, comme à Notre-Dame-du-Port, à Issoire, Saint-Nectaire, Culhat, Orcival, etc. Ces mosaïques sont une réminiscence de l'époque gallo-romaine, et notre voisin l'art bourguignon, ainsi que l'art germanique, s'en sont beaucoup servi; mais notre école, qui avait à sa disposition pour les exé-

Digitized by Google

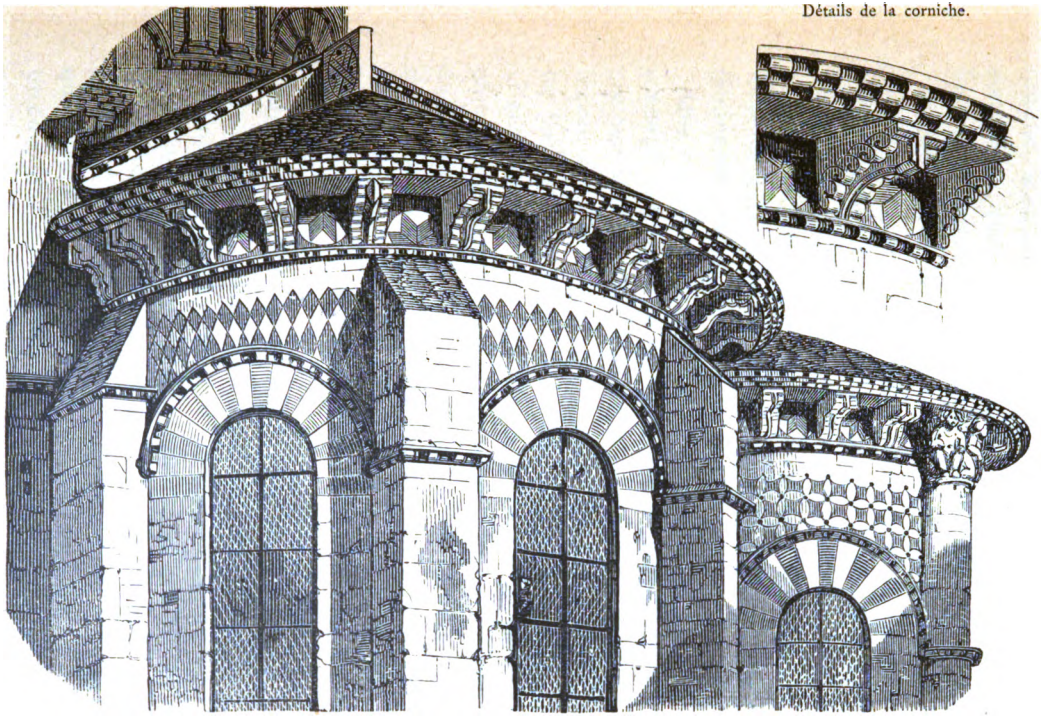

PARTIE DE L'ABSIDE DE NOTRE-DAME-DU-PORT, A CLERMONT.

(Vers 1850.)

Digitized by Google

Digitized by Google

cuter, la scorie de nos volcans aux teintes innombrables, a su en tirer un parti tel qu'elle les a fait siennes et qu'il s'est trouvé des auteurs pour nous les donner comme une création auvergnate.

A ces absides on remarque des colonnes engagées servant de contreforts. Leurs chapiteaux, chose particulière, n'ont jamais de tailloir et l'entablement vient reposer directement sur leurs corbeilles. Ces colonnes alternent presque toujours avec nos contreforts méplats, comme à Issoire, Notre-Dame-du-Port, Glaine-Montaigut, Saint-Saturnin, etc.

Que vous dire encore de cette abside auvergnate si souvent décrite? Elle est composée de l'abside proprement dite de l'église et de la ceinture que lui fait le pourtour du déambulatoire, auquel viennent s'accoler les chapelles rayonnantes. Les toitures de celles-ci sont arrêtées par de petits combles qui les empêchent de pénétrer dans la couverture un peu basse du déambulatoire. Cet ensemble, enrichi d'incrustations, de mosaïques et d'élégants antéfixes, a un aspect féérique qui lui a valu, de la part de M. de Caumont, l'épithète de « brillante ». Elle doit son bel effet, comme je le disais dans mon *Étude des sculptures de Notre-Dame-du-Port*, à cet étagement de toitures qui, à commencer par les demi-coupoles et les combles des chapelles rayonnantes, s'élève du déambulatoire à celui du sanctuaire et au comble du chœur pour s'élancer dans les airs avec la tour du clocher. Tout cela donne à cette masse cet air dégagé qui la rend si brillante. Et cet étagement est en partie dû à tous ces combles qui se détachent du toit un peu bas du déambulatoire, le surmontent, le cachent en partie et dominent chaque chapelle rayonnante,

Digitized by Google

comme celui du chœur domine le toit du sanctuaire. Enfin, pour lui donner plus de légèreté encore, chaque comble, chaque demi-coupole est terminée par un antéfixe plein de grâce et d'élégance. Ces antéfixes cruciformes, à la croix épatée et rayonnante, sont un des caractères de notre école.

Dominant tout cet ensemble, nous avons enfin nos clochers octogonaux s'élevant au milieu de la croisée, au-dessus d'une tour carrée. Cette tour centrale, elle-même, est toujours contreboutée au nord et au sud, et cela très haut, par les voûtes en quart de cercle des bas-côtés de l'intertransept. Le tout forme extérieurement un massif rectangle, barlong, très caractéristique, servant de piédestal au clocher octogonal. Ces deux tours, ainsi superposées, sont un caractère essentiellement auvergnat qui se retrouve dans toutes nos églises de l'époque romane. Le clocher octogonal n'a jamais plus de deux étages et se termine par une flèche de 50 à 60 degrés qui est construite soit en maçonnerie de blocage, soit en pierre de taille de moyen appareil.

Les rares parties de nos églises qui sont construites en pierre de taille, le sont en moyen appareil; quant à celles bâties en moëllon, elles sont maçonnées en blocage et leur parement rappelle le *pseudisodunum* des Romains. Mais, chose à remarquer et qui, chez nous, aide beaucoup à donner une date approximative à un monument, c'est qu'avant la fin du XIIe siècle, dans nos églises, on ne trouve jamais de pierre de lave; elles sont toutes construites en calcaire marin, en grès calcaire ou en arkose, et, au contraire, à partir de cette époque, la pierre de lave est devenue la pierre communément employée dans tous les édifices.

Digitized by Google

Ce style auvergnat, qui fait l'admiration de tous et dont nous avions un type parfait dès 946 dans la cathédrale d'Étienne II, ne peut en aucune manière, quoiqu'on en ait dit, avoir été inventé par les moines de la Chaise-Dieu, dont le monastère n'a été fondé par Robert d'Aurillac qu'un siècle plus tard, en 1046. Il n'est même pas dû aux religieux de Cluny, dont dépendait la Chaise-Dieu, car ceux-ci n'avaient aucun style qui leur fût propre et ils copiaient dans leurs constructions le faire des régions où ils s'établissaient. L'école romane clunisienne n'a jamais existé, telle est l'opinion de Quicherat et de MM. de Lasteyrie et Anthyme Saint-Paul, opinion que je me permettrai de partager. Mais, si l'école auvergnate ne doit rien à Cluny, ne se serait-elle pas formée sous des influences byzantines ? C'est, au moins, ce que beaucoup soutiennent. Eh bien ! non, notre style auvergnat n'a rien de byzantin. Pour plan, pas de croix grecque avec sa grande uniformité et sa monotonie, mais bien une croix vraiment latine avec ses quatre branches inégales et toutes les variétés que comporte cette forme ; pas de nef unique, comme cela se faisait toujours en Orient, mais trois belles nefs bien proportionnées et divisées en travées oblongues et non carrées, telles que celles des édifices byzantins. Enfin, un déambulatoire avec chapelles rayonnantes enferme le chœur dans son enceinte, disposition absolument inconnue dans les monuments orientaux, où le chœur est complètement extérieur.

Pour l'élévation, nous avons, il est vrai, une coupole sur l'intertransept, mais une coupole octogonale et non sphérique, une coupole sur trompes et non sur pendentifs, ce qui constitue une grande différence

Digitized by Google

dans leur structure, car, pendant que l'une, la nôtre, est simple dans sa conception comme dans son exécution, et reste comme suspendue en l'air sur ses trompes, l'autre, la byzantine, comme le fait remarquer l'auteur si autorisé de l'*Architecture byzantine en France*, Félix de Verneilh, à notre Congrès de 1862, est composée de deux coupoles sphériques superposées, « *dont l'une, ayant pour diamètre la diagonale des piliers, engendre les pendentifs et s'interrompt ensuite pour faire place à l'autre, qui est plus petite d'un tiers environ* (1) » ; et par sa première coupole, qui reste en partie invisible, elle porte de fond sur le sol. Notre calotte n'est *jamais apparente* extérieurement, et au-dessus d'elle s'élève *toujours* une tour octogonale comme la coupole qui la soutient; et à Byzance, la coupole est *toujours apparente* extérieurement, où elle forme dôme, et *jamais* elle ne supporte un clocher, objet rare en Orient et où, quand il existe, il est insignifiant, sans importance et accolé comme un hors-d'œuvre au monument. Chez les Orientaux, la coupole domine partout dans l'édifice; la nef, les transepts, le chœur sont recouverts d'une série de calottes sphériques; et chez nous, il n'y a que la croisée qui ait sa coupole octogonale, partout ailleurs c'est la voûte en plein-cintre qui domine, et encore, chose qui ne se voyait jamais chez les Levantins, ces voûtes, la plupart du temps, se contreboutent les unes les autres, et même les quarts de cercle des bas-côtés de

(1) *Compte-rendu du Congrès archéologique de France tenu à Saumur en 1862.* — Conférence sur les influences byzantines en Anjou, p. 312.

Digitized by Google

l'intertransept viennent appuyer la coupole de la croisée. Les piliers byzantins sont lourds, nus, massifs et toujours carrés, et les nôtres sont souvent carrés, quelquefois ronds, mais en tout cas beaucoup moins volumineux, et la plupart du temps cantonnés de jolies colonnes qui leur donnent de l'élégance et de la sveltesse. En Orient, le noyau des murs est ordinairement en béton, et ici il n'est jamais en béton, mais toujours en pierres bloquées.

L'ornementation dans les églises bysantines consiste surtout, pour l'intérieur, en des peintures, des mosaïques et des applications de matières précieuses, et la sculpture architectonique y est presque nulle. En Auvergne, au contraire, en dedans des monuments, nulle part nous n'avons de mosaïques, nulle part nous ne trouvons d'appliques de matières précieuses, mais partout nous voyons de nombreuses et belles sculptures sur les innombrables chapiteaux qui ornent nos églises, et ces sculptures ne ressemblent en rien aux rares sculptures byzantines. Les vêtements d'Orient en soie brochée d'or et d'argent ne peuvent se draper comme nos étoffes de laine, et leurs appliques de métaux et de pierreries leur enlèvent encore de leur peu de souplesse. De là cet aspect raide, ces plis parallèles, secs et cassants, que l'on remarque dans toute la sculpture byzantine. Ces riches lampas aux couleurs éclatantes, ces superbes damas, avec leurs nombreux dessins ciselés, ces lourds brocards, enfin, avec leurs broderies de métaux et leurs gemmes innombrables, tombent droit et emprisonnent les corps d'une gaîne qui n'en dessine nullement les lignes. Chez nous, au contraire, la laine donne à nos étoffes, bureau, brunette, serge ou frise, un moelleux

Digitized by Google

incomparable; aussi nos imagiers, copiant ce qu'ils ont journellement sous les yeux, s'efforcent-ils à nous donner des vêtements aux plis amples et gracieux qui, suivant le contour des corps, tombent avec naturel et élégance.

En dehors, nos toits, à cause des neiges, doivent être apparents et légèrement aigus, et partout à nos absides, ces combles multiples, ces frontons élancés sont, par leur aspect sévère et accidenté, le contraire de la monotone et tranquille mollesse des coupoles orientales.

Il ne faut pas, non plus, qu'on vienne nous dire que ces grandes arcades, qui s'appuient aux murs extérieurs de nos monuments les plus importants et s'élèvent entre les contreforts de leurs nefs, sont un caractère essentiellement byzantin. Si, en effet, ces arcades se voient aux murs des églises orientales, elles se trouvent aussi dans un grand nombre d'édifices romains des premiers siècles de notre ère, avant même qu'elles aient existé à Byzance Il est même plus probable que c'est à Rome que les Orientaux sont venus en chercher l'idée première.

Cette école, que Viollet-le-Duc regarde comme la plus belle des écoles romanes, est tout simplement née chez nous. Elle est sortie directement des traditions romaines que les vainqueurs du monde avaient laissées dans notre Auvergne; et ses caractères distinctifs sont, à l'extérieur : 1° ces absides étagées, couronnées par ces clochers octogonaux, toujours à deux étages, s'élevant sur le milieu de la croisée, au-dessus d'un massif barlong très caractéristique; — 2° ces combles multiples dominant le sanctuaire et chaque chapelle rayonnante de leur silhouette

Digitized by Google

pyramidale; — 3° ces antéfixes cruciformes qui terminent si bien tous ces combles et couronnent le faîte des nombreuses toitures du sanctuaire et des chapelles rayonnantes; — 4° ces corbeaux à enroulements, à copeaux, qui soutiennent des entablements toujours droits; — 5° ces colonnes-contreforts qui n'ont pas de tailloir à leurs chapiteaux; — 6° ces incrustations, ces mosaïques enrichissant nos absides, qui, pour ne pas avoir été inventées par nous, n'en sont pas moins devenues nôtres par l'emploi commun et judicieux que nous en avons fait et la matière dont elles sont formées; — 7° et enfin la grande simplicité, la nudité des façades principales.

A l'intérieur, nous avons : 1° soutenue par quatre trompes au-dessus de l'intertransept, notre coupole octogonale qui reste toujours invisible en dehors et supporte invariablement un clocher; — 2° les voûtes en quart de cercle venant contrebouter la voûte centrale et la coupole; — 3° cette manière toute particulière de recevoir, du côté extérieur, les arêtes des voûtes des nefs latérales, sur une corniche imposte placée au mur en avant du tailloir des chapiteaux, tandis que, du côté intérieur, ces mêmes arêtes vont se confondre avec la retombée de l'arcade s'ouvrant sur la grande nef, ce qui nous donne dans les bas-côtés, sous des voûtes absolument carrées, des travées oblongues; — 4° les arcs trilobés des tribunes; — 5° ces arcs en mitre toujours aveugles placés aux murs nord et sud des transepts entre deux arcs en plein-cintre; — 6° le rond-point et le déambulatoire très commun chez nous et appliqué même aux églises de médiocre importance; — 7° et enfin ce narthex tenant toute la largeur de l'église,

Digitized by Google

remarquable par la lourdeur et la rusticité de ses piliers, qui soutiennent les voûtes d'arête portant la tribune.

Je ne dis rien du nombre des travées, quoique certains auteurs aient prétendu que, chez nous, ce nombre était toujours impair ; à ceux-ci je répondrai que je pourrais leur citer, dans notre département, au moins autant d'églises ayant un nombre pair de travées qu'eux pourraient m'en indiquer avec un nombre impair. Je n'entreprendrai pas ici une liste qui serait trop longue et, les renvoyant à l'étude de l'école auvergnate que je prépare en ce moment, je me contenterai de dire que si Issoire à sept travées, Notre-Dame-du-Port cinq et Bourg-Lastic trois, Saint-Nectaire, Orcival, Saint-Saturnin, Pont-du-Château en ont quatre, et Moyat et Menat six. Il n'y a dans notre école, je ne crains pas de l'affirmer, aucune règle sur ce nombre.

Cette école si bien caractérisée, dont nous sommes si fiers et qui faisait et qui fait encore l'admiration de tous, a étendu son influence sur une vaste contrée qui, d'après M. Mallay, comprendrait la Haute-Loire, le Cantal, la Lozère, une partie de l'Allier, et ne s'arrêterait qu'aux lisières de la Creuse. Bien plus, si nous consultons Viollet-le-Duc et M. Anthyme Saint-Paul, nous trouvons qu'on pourrait limiter cette école par une ligne qui, prenant Clermont pour centre, passerait au nord par Roanne, La Palisse, Nevers, Ébreuil, à l'ouest par Chambon, Felletin, Ussel, Mauriac. Figeac ; pousserait une pointe au midi vers Toulouse et Saint-Papoul, pour revenir à Conques, Espalion, Milhau, Le Vigan ; sauterait le Rhône pour aller disposer les voûtes d'un certain nombre d'églises de Vaucluse et de la

Digitized by Google

Drôme; passerait à Valence, d'où, après avoir inspiré la cathédrale presque entière et traversant de nouveau le Rhône, elle irait se refermer sur Roanne. Mais, dans cette vaste étendue, on ne la retrouve pas partout avec tous ses caractères; ici ce sont ses voûtes en quart de cercle, là ses modillons à enroulements, ailleurs ses clochers octogonaux ou ses absides multiples qui accusent son influence; mais partout on retrouve son inspiration pour quelque partie importante des nombreux monuments qui ont été élevés dans ces contrées. Elle n'est réellement complète que dans un espace beaucoup moins vaste et qui aurait pour confins Châtel-Montagne, Gannat, Ébreuil, Chantelle, Menat, Bellaigue, Biollet, Saint-Avit, Condat, Giat, Herment, Briffons, Bourg-Lastic, Tauves, Mauriac, Riom-ès-Montagnes, Église-Neuve-d'Entraigues, Saint-Allyre-ès-Montagnes, Augnat, Lempdes, Brioude, Dore-l'Église, Saint-Anthême, Volloreville, Thiers et Ris. C'est dans ce rayon plus restreint qu'elle règne en maîtresse; c'est là qu'elle s'affiche avec tous ses caractères et toute son originalité, et plus on se rapproche de Clermont, lieu de son origine, plus on sent sa force et sa grandeur. Là, dans la pauvre église comme dans les collégiales et les abbatiales les plus importantes, on trouve partout et toujours le cachet de cette grande école.

L'école auvergnate, cependant, ne se contente pas de jeter au loin quelques monuments isolés, placés ça et là comme autant de jalons prouvant sa puissance, elle fait mieux ; s'entendant avec ses voisines du Poitou et de Toulouse, où elle a inspiré une grande partie de la basilique de Saint-Sernin, elle forme avec elles l'école limousine. Celle-ci, pour avoir

Digitized by Google

pris à l'Auvergne ses clochers octogonaux, ses arcs trilobés et quelques voûtes en quart de cercle, à Toulouse sa sculpture et au Poitou ses toitures, n'en a pas moins, avec ses chevets plats, ses absides à pans coupés, la rareté de ses tympans, etc., des caractères qui lui sont propres et lui font une individualité à part. D'un autre côté, l'école auvergnate s'allie à l'art bourguignon, et de cette alliance sont nées deux filles : l'une, l'école nivernaise, a enfanté l'église de la Charité-sur-Loire, qui la résume si bien; l'autre, la coquette école bourbonnaise, a donné le jour à l'abbatiale de Souvigny, près Moulins, cette grande et belle fille qu'elle a élevée avec tant de soin et de prédilection et qui la reflète tout entière. La première, avec ses larges portes à trumeau, son triforium élevé et son clerestory, ses bandes verticales et ses modillons en arc, tient bien plus de son père que de sa mère, à qui elle n'a pris que les colonnes-contreforts, les arcs trilobés et quelques voûtes en quart de cercle. Quant à la seconde, elle a une préférence marquée pour l'auvergnate qui a su la façonner à sa ressemblance et lui inspirer ses caractères principaux, les clochers octogonaux à deux étages, les absides multiples, l'étagement des toitures, les arcs en mître à l'intérieur, contre les murs nord et sud des transepts, et les voûtes en quart de cercle venant contrebouter le berceau de la nef centrale et la coupole octogonale sur trompe de la croisée, quand celle-ci en est couverte. Cependant, de l'art bourguignon, elle a retenu les arcs brisés, les pilastres cannelés et quelques motifs de sculpture, comme le chat ou la tête de chat qui revient si souvent sur ses chapiteaux.

Digitized by Google

IV.

DE L'ARCHÉOLOGIE

ET DE

QUELQUES MONUMENTS PRÉHISTORIQUES

DU PUY-DE-DOME

Et des régions voisines

Par M. A. ROUJOU.

Je suis loin d'avoir la prétention d'indiquer ici toutes les curiosités et monuments préhistoriques du département du Puy-de-Dôme. Je me borne à appeler l'attention sur quelques points qui me semblent particulièrement intéressants.

Je commencerai par un coup d'œil général sur l'archéologie préhistorique du pays, qui présente encore bien des lacunes et des incertitudes; elles tiennent à plusieurs causes.

Beaucoup de monuments mégalithiques ont dû être détruits à diverses époques. Un grand nombre d'objets préhistoriques ont été, pendant longtemps, recueillis par les paysans, qui employaient comme coins les antiques haches de bronze, lorsqu'ils en

Digitized by Google

trouvaient; beaucoup de spécimens ne laissent aucun doute à cet égard. Le nombre des collections d'objets préhistoriques a été longtemps faible, ces antiquités étaient achetées par des étrangers ou vendues au loin par des brocanteurs, qui, d'autre part, ont plus d'une fois introduit des *objets exotiques donnés ensuite comme trouvés dans le pays*. La classification sérieuse des objets préhistoriques au musée de Clermont-Ferrand est chose toute récente, elle est due à son excellent directeur, M. Vimont, bibliothécaire de la ville, si connu de tous ceux qui se sont occupés de l'Auvergne. Anciennement, M. Bouillet, qui en eut aussi la direction, avait amassé de nombreux matériaux et fait preuve d'autant de zèle que de désintéressement, mais alors l'archéologie préhistorique était encore presque inconnue dans une foule de régions. Depuis, les documents relatifs au Puy-de-Dôme et aux régions voisines se sont accumulés, grâce aux recherches de divers savants, recherches encore incomplètes à cause de leur origine récente, et aussi, des difficultés assez grandes qu'on éprouve à faire des fouilles sur divers points.

Les collections relatives à l'époque paléolithique sont encore très peu nombreuses et très incomplètes, l'époque néolithique est bien mieux représentée, bien qu'ici aussi il y ait des lacunes.

On a prétendu que la rareté des objets quaternaires tenait à la rudesse du climat, cela est possible; cependant, il ne faut pas oublier qu'alors la Belgique, située bien plus au nord, était déjà habitée par des populations relativement nombreuses.

D'autre part, on n'a pas encore fouillé les grottes d'une manière suffisante et beaucoup ont été détruites

Digitized by Google

et comblées à diverses époques, comme il est aisé d'en acquérir la certitude.

Les alluvions quaternaires de rivières sont relativement peu exploitées et on utilise de préférence les pouzzolanes volcaniques, qui ne peuvent contenir des objets que d'une manière toute exceptionnelle. Enfin, les dernières éruptions volcaniques, qui sont de la fin du quaternaire, n'étaient pas suffisantes pour éloigner complètement l'homme du pays.

L'étude de cette curieuse partie des temps préhistoriques peut donc être considérée comme entièrement à faire dans le Puy-de-Dôme. Une autre chose me paraît moins incertaine, c'est que la marche progressive des populations a été ici plus lente que dans d'autres pays, *à certaines époques*, que des formes anciennes s'y sont conservées plus longtemps et que les beaux objets y sont plus rares.

Cela s'explique par ce fait que nombre de races primitives ont été refoulées peu à peu dans les régions montagneuses par des populations plus intelligentes et mieux douées, si bien que de nos jours encore, au milieu de populations belles et élevées, on rencontre les traces de races très anciennes et très grossières, mongoloïdes, liguroïdes et même néanderthaliennes. Bien que rarement, cela a eu lieu aussi dans une foule de pays.

D'autre part, les conditions météorologiques et physiques de quelques localités ne sont pas précisément de nature à favoriser le développement de l'intelligence et à élever le niveau de la race; j'ai même de très sérieuses raisons de croire qu'elles provoquent l'*atavisme*, et déterminent parfois même certaines monstruosités. Quant à la détermination

Digitized by Google

de ces conditions, elle est aussi difficile à faire avec précision que celle des causes du goître et du crétinisme, malgré tout ce qu'on a écrit sur cette obscure question et la multiplicité des hypothèses.

Dans nos régions, les silex taillés de l'époque tertiaire ne sont guère représentés que par un grossier couteau anciennement découvert dans le pliocène, dans le Cantal, par un savant géologue, M. Charles Tardy.

Des silex quaternaires du type acheuléen ou chelléen, c'est-à-dire de l'époque quaternaire ancienne, ont été recueillis dans la même région par un géologue éminent, M. Rames, dont les classiques travaux sont bien connus de tous ceux qui se sont occupés de l'Auvergne.

Je n'ai jamais vu de silex absolument authentiques de cette époque dans le Puy-de-Dôme, mais leur existence est très probable.

Si on n'en a pas trouvé davantage, cela tient à ce qu'on exploite peu ici les gravières quaternaires anciennes.

Ce n'est pas que je n'aie vu ici, entre les mains de quelques personnes, des types de Saint-Acheul, mais je n'ai pu arriver à aucune certitude sur leur origine.

J'ai également vu un certain nombre de types du Moustier et de Solutré, mais fort rarement et avec les mêmes incertitudes que pour les autres époques.

L'absence ou du moins la rareté du type du Mous-

Digitized by Google

tier pourrait bien être purement provisoire; je le crois d'autant plus volontiers que la race de Cromagnon me semble avoir été représentée assez largement en Auvergne.

Jusqu'ici le magdalénien, ou âge du renne, n'a fourni, dans le Puy-de-Dôme, que quelques couteaux et grattoirs trouvés dans des alluvions de rivières par M. le docteur Pommerol. On n'a encore signalé *ni gravures ni sculptures.*

Je ne serais nullement étonné que des recherches nouvelles vinssent combler cette lacune, *la race mongoloïde*, qui est de l'âge du renne, étant encore *très nettement* représentée de nos jours dans quelques parties du pays.

Jusqu'à présent, aucune trace non plus de l'époque des kjœkkenmœddings, soit de ceux de la période antérieure au chien, comme en Portugal, soit de la période du chien (Danemark), selon la division établie par M. de Quatrefages.

L'époque néolithique proprement dite, à laquelle l'obscure période des anciens kjœkkenmœddings semble avoir ouvert la voie, a laissé, au contraire, dans le Puy-de-Dôme, des traces importantes; elle y comprend, comme ailleurs, bien que d'une manière moins accusée peut-être, plusieurs subdivisions; elle offre aussi, à quelques égards, des caractères spéciaux sur lesquels j'insisterai plus loin.

L'époque néolithique proprement dite est celle qui a laissé ici les traces les plus abondantes, principalement sur certains plateaux. Les éclats de silex et les lames en forme de couteaux abondaient anciennement, mais on trouve aussi des objets témoignant d'une industrie plus développée.

Digitized by Google

M. Pommerol, avocat, a découvert aux Martres-de-Veyre des meules primitives à écraser le blé et aussi, des grains de blé carbonisés, des broyeurs, des percuteurs, des meulettes. Il existe de bons exemples de ces dernières au musée de Clermont, provenant de diverses localités. On rencontre aussi quelques pierres à aiguiser. Les haches polies sont très abondantes, *celles terminées sont fréquentes, les ébauchées seulement très rares.*

Les haches en silex sont rares à cause de la constitution géologique du pays, les haches en basalte très fréquentes, épaisses, assez grandes ou moyennes; les haches en fibrolite sont encore plus nombreuses et généralement petites; elles ont été presque toujours faites avec des cailloux roulés. On trouve, en outre, des haches en diorite, en serpentine, en leptinite grenatifère, en jadéite, en jade, en quartzite et en granulite. Les haches en jadéite et surtout *en jade sont fort rares.*

D'une manière générale, les haches sont épaisses et amigdalaires, comme au début de la pierre polie; cependant, celles en fibrolite, en jadéite et en roches rares sont *souvent plus aplaties* et mieux travaillées; en outre, comme celles en jade, elles sont assez souvent triangulaires.

Parmi les haches en fibrolite, il en est pas mal de très petites qui n'ont pu être que des amulettes; quelques-unes sont percées.

M. Compagnon a possédé une de ces petites haches percées, elle était en cornaline et n'avait pas un centimètre et demi de long.

Les trous des haches en question sont très petits et ne pouvaient servir qu'à la suspension.

Digitized by Google

Viennent maintenant d'autres haches en diorite ou en serpentine, beaucoup plus élégantes et beaucoup mieux travaillées; elles sont *percées d'une douille* et paraissent *fort rares dans le pays;* quelques-unes de celles qui se trouvent dans diverses collections semblent exotiques.

Je considère ainsi comme telles certaines haches en roches précieuses, triangulaires, *minces*, *larges*, *ayant leurs trois côtés curvilignes.*

L'étude des haches du pays révèle ici l'existence des trois périodes campignienne, robenhausienne et carnacéenne. Les ciseaux en pierre sont rares. Je ne connais point de gouges en cette substance qui soient bien authentiques sous le rapport de la provenance, mais on les trouve certainement sur d'autres points de la France. Nombre de haches ont dû être emmanchées en herminettes.

En somme, les haches polies sont généralement moins belles que dans le nord, l'ouest et certaines parties de l'est de la France; je n'ai pas encore observé la forme bretonne *à tête*, mais *sans douille.* Ici, les faussaires s'adressent surtout au basalte pour faire des haches fausses, quelques-uns ont naïvement essayé le marbre.

A côté des haches, je dois signaler de très rares polissoirs lozangiques en fibrolite, etc.

Les haches polies sont ici en très grand nombre, surtout les petites. Les pointes de flèches en silex sont aussi nombreuses. On trouve la forme en lozange plus ou moins allongé, en feuille de saule avec ou sans échancrure, en triangle avec pédicule sans ailettes; la forme en triangle avec *ailettes dégagées et échancrées*, séparées par un pédicule

Digitized by Google

médian; *je crois ce dernier type un peu plus récent que les autres.*

Il y encore quelques autres formes, mais très rares. Je ne connais pas ici la forme occidentale, d'ailleurs fort rare, *à côtés curvilignes.* J'ai vu un type nettement solutréen, mais j'ignore complètement son origine.

Je dois encore mentionner des pointes de javeline en feuilles de saule ou de laurier, une pointe de lance ou un double couteau en silex, très pointu aux deux extrémités, étroit, avec deux côtés curvilignes, mais je ne suis nullement certain de son origine et ne serais nullement étonné qu'elle fût exotique.

Viennent maintenant des couteaux, simples lames détachées par la percussion, puis aussi d'autres couteaux plus rares, pointus aux deux bouts, finement retranchés sur les côtés, enfin des couteaux à larges extrémités, profondément échancrés pour fixer la lame au manche, observés par M. Pommerol, avocat.

Les grattoirs sont assez nombreux, les doubles grattoirs et les disques plus rares; il en est de même des *perçoirs;* la scie me semble avoir été très peu commune, plus rare que dans le nord de la France.

La céramique de l'âge de la pierre polie me paraît ici moins nombreuse et moins variée que dans d'autres régions. Elle est grisâtre, jaunâtre, rougeâtre ou noire; les poteries fines ne sont pas communes, cependant on trouve des anses de types divers et certaines fort bien détachées.

M. B. Pommerol, avocat, a réuni une très remarquable collection de cette céramique. En somme, bien qu'ayant examiné des centaines d'objets, je ne crois pas encore en avoir vu assez pour tirer des

Digitized by Google

conclusions absolument positives sur certains caractères locaux, et cela pour plusieurs raisons.

Pendant longtemps, les paysans ont surtout recueilli les haches polies et les pointes de flèches, dédaignant les autres objets néolithiques qui leur semblaient trop peu lucratifs; il est même possible que la proportion énorme dans laquelle paraissent se trouver les haches, par rapport aux autres objets, tienne surtout à cela.

Les haches paraissent, à première vue, assez nombreuses pour se former une opinion positive à leur égard, mais on est vite frappé de l'énorme prédominance du type le plus simple, le plus commun et le plus vulgaire, du très grand nombre des petites haches, de la rareté des haches triangulaires parfaitement travaillées, et de la rareté encore plus grande des haches-marteau et des haches percées d'une douille, dont il existe pourtant de beaux spécimens, mais très peu nombreux par rapport à ce qui a lieu dans une foule d'autres régions.

Je crois que ces derniers faits doivent surtout être expliqués par le grand nombre d'objets de choix vendus par des paysans à des étrangers et emportés dans d'autres pays.

La poterie de l'âge de la pierre polie est loin aussi d'être commune dans les collections, et cela tient à ce qu'elle a été longtemps négligée; on lui préférait des céramiques plus récentes et plus parfaites. Cela pourrait bien être la cause de la faible variété des poteries préhistoriques observées ici jusqu'à ce jour. La collection la plus importante est celle formée par M. B. Pommerol.

Cependant, tout bien considéré, l'ensemble des

Digitized by Google

objets néolithiques présente dans nos régions, dans la majeure partie des cas, une certaine infériorité. C'est à l'avenir qu'il appartiendra, quand les collections seront plus nombreuses, de décider ce qu'il en est réellement, mais il faudra bien se méfier des objets exotiques introduits dans un but commercial.

Je suis porté à croire que, dès l'époque néolithique, il existait dans le département des différences régionales, que les types des objets n'étaient pas, par exemple, exactement les mêmes dans le Lambron, les environs de Clermont, le Forez et les confins de la Creuse et de la Corrèze ; toutefois, c'est une question qui ne saurait être élucidée que le jour où on aura formé de grandes collections régionales.

Je reviens sur la facilité avec laquelle de graves erreurs peuvent être commises. Il y a quelques années j'achetai, à un carrier des environs de Clermont, avec quelques objets du pays, une *dent américaine* de Mylodon. Très intrigué par la présence de cet objet, évidemment exotique, je fis des recherches et j'appris bientôt toutes les vicissitudes de cette dent. Elle avait fait partie des collections d'une personne que je pourrais nommer et qui avait formé, dans l'Amérique du Sud, de fort belles collections de fossiles ; elle en avait vendu la meilleure partie et, à sa mort, ses *héritiers avaient jeté le reste sur les bords d'une route*. Des carriers, habitués à vendre des fossiles, avaient immédiatement compris le parti qu'ils en pourraient tirer et les avaient recueillis pour les vendre comme provenant du pays.

Il y a peu d'années, une personne d'un village des environs immédiats de Clermont, qui avait fait des travaux dans l'Amérique du Nord, rapporta un grand

Digitized by Google

nombre de haches, de belles têtes de lances, des pointes de flèches ayant des caractères qui font immédiatement reconnaître leur origine, et en fit gracieusement cadeau à tous ceux qu'elle connaissait, en indiquant leur origine. Un jour viendra donc où ces objets seront versés dans le commerce, mais alors leur origine sera oubliée, on les croira indigènes.

Des faits semblables ont dû déjà avoir lieu plusieurs fois dans le passé, et c'est comme cela seulement qu'on peut expliquer la présence, au musée de Clermont, de deux grandes haches américaines en pierre, qui portent des figures humaines sculptées et qu'on prétendait trouvées dans le département. M. Vimont a nettement établi leur origine exotique.

Il est bon, enfin, de rappeler que certains marchands font vendre des objets dans les villages, par des paysans, pour faire croire à leur parfaite authenticité.

Les hauts plateaux de Gergovia, de Corent, de Châteaugay, puis la région de Cournol et quelques autres fournissent un grand nombre d'objets néolithiques, et aussi des antiquités de l'âge du bronze, mais le sol ne s'étant pas accru, toutes les époques sont restées mélangées à la surface du sol. ce qui expose souvent l'archéologue à des erreurs. Il n'en est heureusement pas de même pour les stations préhistoriques engagées dans les alluvions des rivières, où des couches distinctes sont venues isoler les époques différentes. M. le docteur Pommerol et M. B. Pommerol, avocat, ont fait connaître plusieurs de ces gisements intéressants aux Martres-de-Veyre et dans les environs de Cebayat et de Gerzat. Les pre-

Digitized by Google

miers, ils ont signalé du blé torréfié de l'époque robenhausienne dans la station des Martres-de-Veyre qu'ils ont découverte. Elle a été tout particulièrement étudiée par M. B. Pommerol. Cette station est du même âge et présente en partie les mêmes caractères que celles que j'ai fait connaître antérieurement dans les environs de Paris et que j'ai étudiées avec eux.

Age du cuivre.

On sait que l'existence d'un âge de *cuivre pur*, de *cuivre rouge*, est encore considérée comme douteuse en Europe, bien que certaines découvertes faites en Irlande, d'autres en Grèce, en Asie-Mineure et en Chypre la rendent très probable. Dans l'Amérique du Nord, l'existence d'un âge du cuivre rouge ne paraît pas douteuse, et il en sera probablement bientôt de même dans l'Inde et les îles indiennes.

J'ai donc cru faire chose utile en recueillant ici toutes les observations qu'il m'a été possible relativement à la découverte d'objets antéhistoriques en cuivre rouge. Il me paraît intéressant de les reproduire.

Dans l'état actuel de nos connaissances, si un âge du cuivre rouge a existé chez nous, il a été de peu de durée; il est cependant possible que les recherches à venir lui donnent plus d'importance.

Sir John Evans, le savant archéologue anglais, cite deux haches, probablement en cuivre rouge, trouvées près de Royat et vendues à l'étranger. M. Cohendy, archiviste du département, possédait au moins une hache en cuivre rouge; M. Compa-

Digitized by Google

gnon, une au moins et une hachette en étain.

Depuis, deux personnes m'ont parlé de haches en *cuivre* des mêmes régions et m'en ont tracé les croquis, mais je n'ai pu les voir. Chose remarquable, toutes ces haches, sans exception, appartenaient au type le plus simple, à celui de la hache de pierre; c'est ce qui leur donne une certaine importance. Malheureusement, aucune de ces haches n'a été *analysée* chimiquement, de sorte qu'il ne saurait y avoir de certitude *absolue* à leur égard.

D'autre part, les haches du musée de Clermont, même les plus archaïques et les plus simples comme forme, sont en bronze, en bronze jaune, avec peu d'étain, mais la présence de ce dernier métal n'est pas douteuse.

Il reste donc encore d'importantes recherches à faire à ce sujet avant d'avoir une certitude.

Premier âge du bronze ou période cébénienne.

C'est, comme on le voit, la transition de la pierre polie au bronze; le bronze est encore rare et la pierre toujours en usage, le métal est réservé aux petits objets et aux parures.

Les traces de cette curieuse époque ont été trouvées en divers pays, sous des dolmens, notamment dans les Cévennes; on en rencontre aussi dans des stations d'une nature différente.

Je ne connais pas, jusqu'à présent, de traces bien positives de la période cébénienne dans le Puy-de-Dôme, mais une foule de raisons me conduisent à

Digitized by Google

penser qu'elle y a existé. J'ai eu, anciennement, l'occasion d'étudier avec soin cette époque, aux environs de Paris, principalement dans le gisement de Villeneuve-Saint-Georges, qui présentait un intérêt spécial à cause de ses stratifications très nettes. Les couches superficielles étaient du cébénien, les couches moyennes du robenhausien, les couches tout à fait inférieures du campignien, peut-être même quelque chose de plus ancien et de plus sauvage. Cette intéressante station est maintenant, malheureusement, envahie par une gare de chemin de fer.

Second âge du bronze, grand âge du bronze, période indienne ou rhodanienne.

Le grand âge du bronze, qui, venu de l'Inde, s'est étendu sur toute l'Europe, est incontestablement représenté ici. A première vue, ses traces ne paraissent pas nombreuses ; cependant le Mont-Dore, Gergovia et Corent, ainsi que quelques autres localités, ont fourni des objets remarquables. Malheureusement, pendant une longue période, alors qu'on ne comprenait pas l'importance des études préhistoriques, les paysans ont utilisé comme coins et ciseaux des haches de cette époque, ainsi que d'assez nombreux spécimens permettent encore de le constater ; une fois l'outil hors de service, on le mettait à la ferraille.

A l'époque du bronze, ainsi que je crois l'avoir établi anciennement, le climat de la France ne différait pas sensiblement de notre climat actuel ; c'est

Digitized by Google

même avec l'âge de bronze que débute notre régime climatérique actuel.

Le climat de la pierre polie était plus rude, bien que moins dur que celui de l'époque quaternaire. Malgré cela, de nombreuses tribus humaines habitaient l'Auvergne dès la période néolithique. La grande période du bronze doit coïncider, en Europe, avec de grandes perturbations et des invasions orientales. Il s'opère alors une grande transformation religieuse et l'usage de brûler les morts s'introduit partout et se généralise. Les extrémités sont petites, comme permettent de le constater les bracelets d'une part, les poignées des armes de l'autre. Certains objets, comme les épées en feuilles de saule ou de laurier, les diadèmes, les fibules et une foule d'autres choses, se répandent partout; la céramique se perfectionne notablement, mais *le tour est toujours absent.*

Le Musée de Clermont possède un certain nombre de pièces intéressantes de cette époque.

Je citerai, d'abord, un moule en granit à plusieurs faces pour couler les haches de bronze, ce qui prouve, ainsi que bien d'autres choses, que les habitants de notre pays travaillaient le métal chez eux et n'achetaient pas tous leurs instruments à l'étranger, comme l'ont prétendu quelques archéologues.

A ce propos, je citerai une observation curieuse de M. Cohendy, archiviste, mort maintenant. Il a vu un couteau de bronze qui aurait été coulé dans un moule *pris sur un couteau de silex. Ce serait alors une pièce unique, mais datant probablement de l'époque précédente, de l'époque cébénienne.* Au contraire, je crois qu'on connaît un certain nombre de

Digitized by Google

haches en bronze de type archaïque qui ont pu être moulées sur des haches de pierre.

Parmi les haches en bronze du Musée, je signalerai, d'abord, des haches d'un type archaïque, *primitif* selon moi, qui n'ont ni rebords ni ailerons, c'est le type U de M. de Mortillet, mais plus grandes (M. de Mortillet, *Projet de classification des haches de bronze*, Paris, 1866) ;

2° Des haches plates à faibles rebords, type C de M. de Mortillet ;

3° Le même type très allongé, en forme de ciseau ;

4° Des haches avec rebord droit et talon d'arrêt, type B de l'auteur que je viens de citer, avec quelques légères différences ;

5° Des haches avec étranglement médian et ailes courbes très courtes, puis une échancrure très accusée et à bords rabattus du côté opposé au tranchant ; elles correspondent au type O de la classification, mais sont plus grossières ;

6° Des formes à oreilles ou rebords plus grands et rabattus, avec un anneau latéral, type A de la classification ;

7° Des haches à douille parallèle au grand axe avec un anneau, forme D du même auteur.

Les marteaux-haches et les haches en bronze à douilles perpendiculaires au grand axe, si fréquentes dans le Nord et dans d'autres régions de l'Europe, paraissent manquer ici, jusqu'à plus ample informé.

Le nombre des haches que je connais n'est pas assez considérable pour déterminer sûrement les types prédominants dans la région.

Je dois mentionner encore le ciseau, la gouge, peut-être le rasoir, qui n'est pas très rare dans

Digitized by Google

d'autres pays, le couteau un peu courbe à douille, forme lacustre, la faucille à talon saillant pour fixer le manche, des pointes de flèches de diverses formes, quelques-unes triangulaires à longues ailettes, des pointes de javelines, des pointes de lances, certaines fort belles et assez grandes, des poignards de deux types : 1° forme petite et à lame étroite, rappelant celle indiquée à la lettre A dans la classification de M. de Mortillet, mais emmanchés comme son type G ; 2° le type G à large lame triangulaire. Ces objets paraissent très rares ici.

Les épées sont moyennes et se rapprochent, par la poignée, de la forme N de l'auteur précité. Je n'ai jamais vu ici d'épée authentique à bord supérieur du pommeau enroulé en spirale comme dans les types L ou M, qui se rencontrent dans d'autres pays.

Avant de quitter ce sujet, je mentionnerai ces sortes de masses d'armes garnies de pointes que quelques archéologues considèrent comme des aiguillons, et une masse d'armes très différente à côtes saillantes et rappelant celles du moyen âge; bien qu'elle soit en bronze, elle est très altérée; enfin, un fragment de roue de char en bronze aussi.

Si les armes dont je viens de parler semblent rares ici, dans une certaine mesure et par rapport à d'autres régions, les environs de Paris, par exemple, les épingles, les fibules, les bracelets, les petits objets de parure sont fréquents; Gergovia et Corent en ont fourni de nombreux spécimens.

On sait, en outre, que l'usage des diadèmes et des parures de tête de l'âge du bronze s'est conservé dans la montagne; un de ces objets qu'on fabriquait

Digitized by Google

encore il y a peu d'années, très simplement, à l'aide de fils de laiton, portait le nom de *serre-malice*.

La céramique de l'âge du bronze a été peu étudiée ici. Tout ce que j'en puis dire, c'est que, dans ces régions comme ailleurs, elle est en progrès sur celle de la pierre polie, qui est représentée dans les collections par des spécimens moins rares.

On trouve des poids de filets et des poids de métier comme à l'époque de la pierre polie.

Premier âge du fer ou période hallstattienne.

Je n'en connais que très peu de traces dans le département. J'y ai vainement cherché, pendant des années, ces morceaux de poteries plus fines, bien que faites à la main, noires, jaunes d'ocre, rougeâtres, grisâtres ou bien couvertes d'un rouge parfois assez vif que j'avais trouvées anciennement dans une station du premier âge de fer des environs de Paris.

Cela ne m'empêche pas d'être persuadé, pour diverses raisons, qu'on l'y trouvera un jour. M. le professeur Delort a été assez heureux pour le découvrir au plateau de Mons, dans le Cantal, où il a fouillé plusieurs tumuli. Depuis, il a publié d'intéressants travaux sur cette question. Ces tumuli qu'il a explorés sont bien incontestablement du premier âge du fer ; les formes des belles épées et le caractère de divers objets qu'il a recueillis ne permettent point d'en douter.

Avec le premier âge du fer, nous approchons bien près de l'histoire, nous y touchons presque.

Digitized by Google

Second âge du fer, époque marnienne ou époque gauloise.

Avec cette période, nous entrons en pleine histoire, nous nous trouvons en présence de ces Gaulois qui ont porté leurs armes victorieuses d'un bout à l'autre de l'Europe et dont les Grecs et les Romains nous ont laissé la description. Chose étrange, il n'y a ici que peu d'objets véritablement de cette époque relativement récente. Parmi eux, je citerai une longue épée de fer, repliée plusieurs fois sur elle-même et qui se trouve au musée de Clermont, et un casque de bronze fort remarquable dont M. Vimont a établi la véritable date, enfin des monnaies d'or, d'argent, de bronze.

Cette rareté relative tient uniquement, selon moi, à la grande destruction qu'on a faite, pendant un temps, des objets de métal; puis, à ce que, plus tard, quand on comprit la valeur de ces antiquités, les marchands en ont beaucoup vendu et beaucoup exporté au loin.

On sait combien était puissante, à l'époque de la guerre des Gaules, la tribu des Arvernes, nation conquérante venue sans doute de plus loin et qui subjugua les anciennes populations. Il n'est pas possible qu'elle n'ait pas laissé des traces plus considérables que celles que nous connaissons jusqu'ici. Il est probable que de nouvelles recherches, entreprises avec des ressources suffisantes, nous feraient découvrir bien des choses; l'existence de monnaies, notamment de celles de Vercingétorix, doit donner des espérances.

Digitized by Google

Monuments mégalithiques dans le Puy-de-Dôme.

Je reviens maintenant en arrière pour consacrer quelques pages à certains mégalithes du département.

Les mégalithes ne sont pas très nombreux dans la région, et je suis très porté à croire que cela tient surtout à ce qu'on en a détruit beaucoup à diverses époques. Leur nombre s'accroîtrait dans une assez forte proportion si on admettait parmi eux certains mégalithes naturels, comme le pseudo-dolmen de la vallée de Ceyrat et des amas et pseudo-cromlecks des sommets granitiques, formés principalement par la désagrégation des roches sous l'influence des agents atmosphériques. Il est cependant possible que certains aient été utilisés par l'homme.

Généralement, les mégalithes sont, ici comme partout, de l'âge de la pierre polie, du cébénien et du bronze, comme dans le Midi ; leurs proportions sont moindres que dans l'Ouest et dans le Nord, cela est très marqué.

Les seuls monuments mégalithiques bien authentiques que nous ayons ici, sont : la pierre à écuelles, la pierre branlante, le protolithe, la pierre phallique, le menhir, le demi-dolmen, le dolmen et l'allée couverte. Nous ne possédons ni alignements, ni grands cromlecks à piliers longs et verticaux.

Comme on le voit, nous sommes pauvres non seulement au point de vue du nombre des monuments, mais encore sous le rapport de leurs variétés.

Certains pseudo-cromlecks naturels, très irrégu-

Digitized by Google

liers, composés de pierres courtes et trapues, ont pu, cependant, être utilisés par l'homme. Quelques protolithes (*nobis*) se montrent sur divers points et les silex taillés qu'on rencontre parfois dans le voisinage sont de nature à les faire considérer comme d'informes monuments.

On m'a signalé quelques roches figurées, mais je suis loin d'être fixé sur leur origine et leur nature; il y a là une étude à faire à cet égard.

Les pierres à écuelles ont été indiquées sur plusieurs points, notamment à Saillan, près de Saint-Nectaire (M. Kuhn), à Valorville (MM. les docteurs Planat et Pommerol).

On m'a vaguement signalé des pierres à écuelles dans la région de Rochefort-Montagne; la chose serait intéressante à vérifier, le culte du phallus s'étant longtemps conservé, à ce que l'on prétend, dans ce pays; je suis persuadé qu'il existe des pierres à écuelles naturelles et des pierres à écuelles artificielles encore dans d'autres localités.

A Saillan, la tradition locale les attribue aux sorciers du moyen âge et de la Renaissance; elle semble sans valeur.

PIERRES BRANLANTES.

Il doit en exister un assez grand nombre dans le département, tant naturelles qu'artificielles. Je citerai les suivantes : une à Combronde, deux à Ludesse, près Champeix; une près de Gelles, deux à Olloix, qui possède aussi un menhir; une énorme à Deveix, près Rochefort, dite « roche branladoire ». Ce bloc trachytique est le plus grand mégalithe du département, avec ses $7^m 30$ de longueur et ses $5^m 40$

Digitized by Google

de hauteur. Elle pourrait bien n'être qu'un accident géologique. Une pierre branlante a été aussi signalée près de Durtol.

Je crois que des recherches attentives feraient découvrir un grand nombre d'autres pierres branlantes, mais il faudra se défier de celles des régions granitiques qui résultent parfois de la désagrégation naturelle de la roche (1).

ROCHES PHALLIQUES.

On n'en connaît qu'une bien nette, quoiqu'elle soit peut-être naturelle, c'est le grand phallus de Tracros ou Traco, non loin de Gelles, canton de Rochefort-Montagne. Il a dû être l'objet d'un culte dès avant l'époque gauloise; pendant la période gallo-romaine, il se forma là un centre de culte à Priape et il s'y enracina si profondément qu'il se conserva pendant tout le moyen âge et jusqu'à nos jours avec un simple changement de nom; le dieu païen devint saint Fouti, et ce fut toute la transformation. On s'est rendu en procession à ce monument jusqu'à une date très rapprochée de nous et cette cérémonie n'a été supprimée que dans ces dernières années. Le culte phallique a, du reste, laissé dans toute cette région, et même dans d'autres assez éloignées, des traces profondes qui ne font que disparaître, et le caractère, le tempérament semble être resté très érotique dans une partie de la montagne. La plus extrême liberté

(1) Aux pierres branlantes déjà indiquées il faut joindre celles de (Theix ?), de Combronde, de Chavanon, dite « cœur branlant », de Segusiers, etc.

Digitized by Google

règne a la foire de Brions, commune de Compains, canton de Besse. Il y en a plusieurs par an, mais celle de mai passe pour la plus curieuse; des jeunes filles y viennent de nombreux villages, s'y installent sous de vastes parapluies, au milieu des champs, y mangent des amandes, cela est traditionnel, avec leurs galants et s'y comportent ensuite en plein air avec un sans-gêne qui ne serait pas toléré dans le reste du pays. Bien que cet usage commence à s'affaiblir, on se rend encore à cette foire par curiosité.

Dans quelques localités, il existe une danse très libre réservée surtout aux mariages et désignée sous le nom de *danse du balai*, je ne puis même en donner une idée.

Pendant longtemps, des pains en forme d'organes génitaux ont été usités dans quelques localités; à Issoire, on leur donnait le nom de « Capio », selon M. le docteur Vachet Cet archéologue a trouvé des traces d'usages semblables dans la Creuse et la Corrèze, si mes souvenirs sont exacts.

Plusieurs personnes ont observé dans la montagne, mais rarement, de petites représentations phalliques; quant à celles qu'on rencontre parfois dans le commerce, il est bon de s'en méfier, ainsi que d'une foule d'autres objets, notamment des faïences. Il faut être très prudent, même quand ces choses sont apportées par des paysans, et il est bon de rechercher leur véritable origine.

MENHIRS.

Ces monuments ne paraissent pas nombreux dans le département; beaucoup semblent avoir été détruits

Digitized by Google

à une époque ancienne, d'autres sont à découvrir et à signaler.

Le plus grand est celui de Davayat, près Riom, et il ne mesure que 4m60.

Nous ne possédons donc aucun menhir qui puisse rivaliser avec les grands monuments de Bretagne; de plus, ici, les menhirs sont presque toujours plus ou moins isolés, très rarement en corrélation avec d'autres mégalithes.

Je citerai encore le menhir de Sainte-Anne, dans les environs de Clermont; un bloc de granit renversé engagé dans un mur, près du Puy-de-la-Poix; le menhir de Villars, actuellement surmonté d'une croix; le menhir d'Olloix, localité qui possède aussi une ou deux pierres branlantes; le menhir de Vichal, près Saint-Germain-de-Lambron; enfin, une énorme bombe volcanique fusiforme d'environ deux mètres de hauteur, plantée verticalement dans le sol, près de Saillan, aux environs de Saint-Nectaire. Je la considère d'autant plus volontiers comme un menhir, qu'il existe un dolmen et des pierres à écuelles à Saillan.

J'ai visité ces divers mégalithes, que j'ai trouvés facilement en suivant les indications que MM. Kuhn et Parrat ont bien voulu me donner.

Un fait semble à noter : l'existence de deux menhirs à une faible distance du Puy-de-la-Poix, d'où s'échappent du bitume, des eaux salines et de l'hydrogène sulfuré. Ces phénomènes ont dû frapper l'imagination des populations néolithiques et les déterminer à établir un lieu de culte dans cet endroit; cela me semble d'autant plus probable qu'il a existé non loin de là, à Crouëlle, un dolmen, maintenant entiè-

Digitized by Google

Digitized by Google

Cliché de M. O. Riequier.

DOLMEN DE SAINT-NECTAIRE

Digitized by Google

rement détruit et dont M. Vimont a bien voulu me faire connaître l'emplacement.

Dans plusieurs autres pays, en Europe, on a constaté les mêmes corrélations entre des lieux de culte de diverses époques et des phénomènes volcaniques.

Je crois qu'il y aurait lieu de rechercher des menhirs et d'autres mégalithes sur les hauts plateaux de granit et de gneiss qui supportent les chaînes des Puys et des Dores d'une part, et de l'autre, dans les montagnes du Forez, encore moins bien connues sous ce rapport (1).

DOLMENS.

Je passerai sous silence les demi-dolmens. Ceux fort peu nombreux qu'on m'a montrés, il y a fort longtemps, dans diverses régions, pouvant fort bien être naturels et n'ayant rien de caractéristique.

Je ne m'occuperai pas non plus du *pseudo-dolmen* ou dolmen naturel de la vallée de Ceyrat, près Clermont, qui est un accident torrentiel, et je me bornerai à citer les dolmens véritables suivants :

Celui du Puy-de-Crouëlle, près Clermont, maintenant complètement anéanti ;

Un dolmen qu'on dit avoir existé sur les flancs de Gergovia, mais qui paraît douteux.

Je rappellerai à ce sujet qu'un dolmen aurait existé anciennement sur le Puy-de-Dôme, ce qui n'a absolument rien d'invraisemblable, ce qui paraîtra même

(1) J'ajouterai aux menhirs en question celui de Theddes, le menhir voisin de Chambon et de Besse, celui de Verrières, enfin, celui situé près de Champeix, localité où on observe une construction de date indéterminée portant le nom de Roche-aux-Fées.

Digitized by Google

tout, naturel si on songe que cette montagne, d'un aspect particulier et dominant une grande partie du pays, a dû fortement impressionner les hommes préhistoriques, qu'elle a été un lieu de culte bien avant l'époque romaine et qu'on a dû y établir des sépultures. Cette manière de voir semble corroborée par la découverte faite, dit-on, sur cette montagne, il y a un certain nombre d'années, d'une cachette de haches néolithiques. Le Puy-de-Dôme était si bien considéré comme ayant un caractère surnaturel qu'au moyen âge et jusqu'au XVIIe siècle, il a été le *grand centre de la sorcellerie dans le pays.*

Je mentionnerai encore rapidement :

Les dolmens de Saint-Nectaire et celui de Saint-Nectaire-le-Bas, le dolmen de Saillan, localité qui possède aussi des pierres à écuelles et un menhir.

Le dolmen de Dore-l'Église, près d'Alane, et celui de Saint-Pierre-Calamine, près Besse.

Avant de laisser de côté ce groupe de monuments, je rappellerai une construction mégalithique, dite le « tombeau de la Vierge », près d'Orcival, et qui pourrait bien être un dolmen ou un kystaven. Il est à craindre qu'il ne disparaisse bientôt, si on n'y met ordre, presque tous les visiteurs ayant pris la mauvaise habitude d'en rapporter un morceau.

Il existe, près de Theix, non loin de Clermont, une sorte de petit mégalithe, demi-dolmen ou dolmen naturel ou artificiel, le point est douteux, portant une croix.

Sur une butte volcanique des environs de Royat, où s'élève maintenant une chapelle qui n'a jamais été achevée, j'ai vu, il y a environ vingt ans, un bloc de granit ou plutôt ses débris, dont il ne reste

Digitized by Google

plus trace maintenant. La nature du terrain démontre que ce bloc avait été apporté de main d'homme, peut-être était-ce un mégalithe? Cette hypothèse me semble d'autant plus vraisemblable que ce lieu paraît avoir toujours été consacré, qu'une vieille croix, maintenant disparue, se trouvait près du bloc granitique en question, qu'enfin une chapelle a été élevée sur cet emplacement dans ces dernières années.

D'autre part, on a trouvé plusieurs fois à Royat des antiquités préhistoriques, puis des antiquités gallo-romaines (1).

ALLÉES COUVERTES.

Il faut noter : celle de Cournol en partie détruite, longue d'environ 11 mètres ; celle de Saint-Gervasy près Saint-Germain-de-Lombron, située à Unsac, désignée sous le nom de « Roche-aux-Fées » et maintenant en partie détruite.

Il existe à Chazoux, près de Montaigut-le-Blanc, un monument mégalithique sur lequel je manque de détails.

TUMULI.

Un tumulus paraît exister à Orcet, canton de Veyre-Monton. Il est probable que des recherches suffisantes en feraient découvrir d'autres dans le département, mais il ne faudrait pas se laisser

(1) Aux dolmens précités, il faut joindre ceux de Combronde, de Mejanesse et celui de Villeneuve, près duquel on trouve les ruines de murs en pierres sèches formant des quadrilatères.

Digitized by Google

tromper par certains amas volcaniques ni par des buttes de faible proportion en wakite ou en calcaire.

On sait que M. Delort a trouvé à Mons, dans le Cantal, de curieux tumuli du premier âge du fer. Cela est de nature à encourager les recherches.

Du reste, il existe dans le département du Puy-de-Dôme un certain nombre de tumuli qui mériteraient d'être étudiés.

Citons encore : le grand tumulus de Charbonnières.

Le remarquable tumulus de Giat, déjà fouillé au XVIIIe siècle, où on a trouvé de la céramique et *un puits de 60 pieds de profondeur*. Ne serait-ce pas une motte seigneuriale ?

Le tumulus de Thuret et celui de Nohanent ; ce dernier n'est peut-être pas bien certain.

Quant au tumulus d'Ennezat, il a malheureusement été détruit.

HABITATIONS PRÉHISTORIQUES EN PIERRES SÈCHES.

Je mentionnerai le camp des Chazaloux, près de Saint-Pierre-le-Chastel, qu'on a cru de l'âge du bronze, mais dont la véritable date est encore incertaine, puis les cases ruinées voisines du dolmen de Saint-Nectaire-le-Bas, cases dont l'âge est encore indéterminé.

Je ne mentionnerai que pour mémoire le vieux village souterrain voisin de Villars. Bien que construit en blocs de lave informes, il est du moyen âge, comme l'ont établi M. le professeur Julien et M. le pasteur Bléynie.

On rencontre encore, dans les environs de Cler-

Digitized by Google

mont, diverses constructions en pierres sèches, les unes récentes, mais il en est d'anciennes et qui mériteraient d'être explorées.

MURAILLES MÉGALITHIQUES.

Dans quelques villages des régions de granit et de gneiss, on rencontre parfois des restes de murailles formées de fort gros blocs; généralement elles ne sont pas très anciennes et ont été formées dans le double but de se débarrasser de blocs gênants et de prévenir des éboulements. Il est à craindre que plus d'une fois des mégalithes en aient fourni les éléments.

DE QUELQUES SURVIVANCES PRÉHISTORIQUES dans le Puy-de-Dôme.

Les populations de la montagne et des zones limitrophes, restées très primitives à une foule d'égards, présentent parfois de curieuses survivances préhistoriques.

Je n'en mentionnerai que quelques-unes qui m'ont paru remarquables.

A Perrier, dans la colline, on trouve des habitations de troglodytes creusées dans un limon mêlé de blocs erratiques; maintenant, elles sont abandonnées, mais certaines étaient encore habitées il y a vingt à vingt-deux ans par une population étrange et aux mœurs plus que libres, à ce point que quelques personnes les considéraient comme des Bohémiens fixés.

Ce fait n'aurait rien de bien invraisemblable, mal-

Digitized by Google

gré les noms hébraïques de cette peuplade, si on considère que des Bohémiens se sont aussi très anciennement fixés à Saint-Jean-des-Ollières et dans les environs de Saint-Dié, mais, là, il n'y a pas d'habitations troglodytiques.

Nous retrouvons les habitations en question à la Roche-Blanche, près de Clermont ; là, elles sont abandonnées depuis très longtemps.

Non loin de la Roche-Blanche, à Veyre-Monton, nous retrouvons des cases troglodytiques creusées dans le tuf; plusieurs sont encore habitées et, cette fois, par une population qui ne diffère pas essentiellement de celle du village.

Les célèbres grottes de Jonas qu'on observe en allant au Mont-Dore, sont aussi des habitations troglodytiques creusées dans la roche, mais plus confortables et témoignant de plus d'art. La tradition les attribue aux Templiers.

Mentionnons encore des travaux du même genre, près de Saint-Nectaire-le-Haut, à proximité des ruines d'un vieux château.

On sait qu'on rencontre, en France, des habitations semblables dans plusieurs autres régions, là où la nature du sol y a prêté.

Passons maintenant à des survivances préhistoriques d'un autre ordre.

Quelques personnes prétendent que dans la montagne on s'est servi, jusqu'à une époque peu éloignée de nous, d'instruments de pierre, pilons, lissoirs, coins, enclumes, etc. J'ai vu de ces objets, mais non chez les paysans, et j'ignore complètement et leur date et leur origine ; ils sont encore un problème pour moi.

Digitized by Google

Je ne puis douter, cependant, qu'aux environs de Chazeroux, on ne se soit servi jusqu'à une époque très rapprochée de nous, de *charrues très simples, de véritables araires à socs de bois garnis de silex et d'autres pierres*. Une charrue de ce genre se trouve au Musée ethnographique du Trocadéro, auquel elle a été donnée, si je ne me trompe, par M. le docteur Pommerol.

Parmi les instruments archaïques, je mentionnerai encore certaines bêches du Lambron *entièrement en bois, sauf un léger liseret de fer sur tout le pourtour*.

Faut-il classer, parmi les atavismes et les survivances, les curieuses et parfois fort élégantes sculptures sur bois qu'on faisait encore, il y a peu d'années, dans une partie de la montagne, notamment à Ceyssat et autres localités ?

On sculptait les fuseaux, les quenouilles, les sabots, les suspensions de lampe, les coffrets en planches et parfois aussi *ceux creusés dans un bloc massif de bois*, enfin des cannes.

Les ornements étaient presque toujours exclusivement géométriques. C'est un art qui s'en va, on peut même dire un art disparu, tant il est vrai que si certaines populations se civilisent, d'autres, à côté, s'abrutissent et se dégradent. Je pourrais même citer *un village dont le langage s'est fortement apauvri depuis vingt ans environ*.

Disons maintenant quelques mots des survivances morales proprement dites.

La sorcellerie et le reboutage fleurissent encore aux portes même de Clermont.

A deux et trois lieues de la ville, on trouve la ferme

Digitized by Google

croyance à la lycanthropie et même, d'une manière plus générale, à la zoanthropie, c'est-à-dire à la transformation d'hommes en animaux quelconques, mais surtout en chèvres et en pourceaux, en loups aussi, cela va sans dire. Je suis en mesure de prouver que ces superstitions stupides existent encore très fortement dans de grands villages, à une assez faible distance de la ville, cependant elles perdent du terrain.

La croyance aux sorts, aux lutins, aux songes, etc., est tout aussi vivace; on la retrouve même parmi des personnes d'une certaine éducation. Dans nombre d'endroits, il s'y joint beaucoup de rudesse et même de la cruauté. C'est un résultat de l'atavisme et aussi du manque d'éducation.

SUPPLÉMENT

Si les restes *connus* du second âge du fer ou époque gauloise se sont montrés jusqu'ici peu considérables dans nos régions malgré les anciennes fouilles de Gergovia, il n'en est plus de même pour l'époque gallo-romaine dont on rencontre d'importants débris assez connus pour qu'il soit inutile de les mentionner. Mais on est loin d'avoir tout découvert, et on ne peut creuser dans certains quartiers de Clermont sans rencontrer des substructions romaines, des poteries, des débris de fresques et, parfois même, des colonnes de marbre. Il en est de même à Chamalières et entre Clermont, Aubières et Beaumont. En outre, sur divers points, il existe des sépultures gallo-romaines et mérovingiennes. Clermont a été une

Digitized by Google

grande ville sous la domination romaine, une ville beaucoup plus importante que de nos jours, et il est hors de doute qu'un archéologue qui disposerait de sommes suffisantes ferait de remarquables découvertes.

Les recherches de M. le docteur Plique ont montré le grand développement de l'industrie céramique, pendant cette période, à Lezoux et dans d'autres localités. Il a aussi existé des fabriques de poteries aux Martres-de-Veyre, comme certains indices ne permettent pas d'en douter; enfin, M. Kuhn a formé une collection céramique remarquable.

On a fabriqué, dans le Puy-de-Dôme, à l'époque gallo-romaine, des poteries fort variées et de divers types, *même la terre dite « de Samos »*. Le fait est incontestable pour Lezoux et les Martres-de-Veyre; Herment semble aussi avoir été un centre important.

Je ne saurais terminer ce supplément sans rappeler les belles recherches de M. Vimont sur les très curieuses sépultures gallo-romaines des Martres-de-Veyre et sur leur mobilier funéraire dont il a enrichi le Musée de Clermont-Ferrand. Il est plus que probable que nombre de localités du département renferment les mêmes richesses archéologiques.

Digitized by Google

V.

L'ÉGLISE

DE

SAINT-NECTAIRE

Par M. Henry du RANQUET.

Saint-Nectaire, commune de l'arrondissement d'Issoire (27 kil.) et du canton de Champeix (14 kil.), faisait anciennement partie de l'élection de Clermont, de la subdivision de Besse et ressortissait de la justice de Riom (1). Au point de vue ecclésiastique, cette paroisse était comme aujourd'hui du diocèse de Clermont, dépendait de l'archiprêtré de Merdogne et son prieuré relevait de l'abbaye de la Chaise-Dieu (2).

Sous les Gaulois, Saint-Nectaire, ou plutôt le Mont-Cornadore, était déjà un lieu renommé et très fréquenté. Ses sites sauvages avaient su plaire par leurs solitudes profondes aux druides, qui avaient

(1) *Calendrier d'Auvergne pour l'année 1762*, p. 232.
(2) *Id.*, p. 9.

Digitized by Google

élevé un peu de tous côtés ces allées couvertes et ces dolmens que nous voyons encore. Plus tard, attirés par la merveilleuse efficacité de ses eaux abondantes, qui sourdent partout, de toutes les fissures de ses rochers, les vainqueurs du monde étaient venus s'établir dans cette pittoresque vallée, et de cette occupation, les restes nombreux de leurs anciens thermes sont des témoins encore debout et incontestables. Le nom primitif de Mont-Cornadore, les habitants de cette localité le changèrent dans la suite en celui de Saint-Nectaire, par reconnaissance et vénération pour le grand saint qui était venu leur apporter l'Évangile. Peu après l'établissement de cet apôtre dans le pays, et autour de la retraite qu'il s'était construite un peu plus haut que les thermes romains, se groupèrent des habitations. Elles devinrent bientôt le siège d'un important prieuré, qui dépendit plus tard de la Chaise-Dieu, et d'une puissante seigneurie, qui releva dans la suite du comté d'Auvergne.

Son formidable château, si fièrement campé sur ce promontoire de trachyte qui, s'avançant abrupt et à pic sur la vallée, semble en vouloir barrer le chemin, a été le berceau d'une des premières familles d'Auvergne, connue dans l'histoire de France sous les noms de *Saint-Nectaire*, *Sainectère*, *puis Sennectère*, *Sénectère et Sennéterre ou Senneterre*. D'après Savaron, un de ses membres aurait été évêque d'Autun en 549, mais, sans remonter si loin, l'histoire nous cite un Étienne de Saint-Nectaire dès 1040, et, à partir de cette époque, la filiation de cette famille est établie sur pièces authentiques. Ce fut vers 1596 que, pour la première fois, Henri de Saint-Nectaire, ayant hérité de son aïeule, Marguerite

Digitized by Google

d'Estampes, du marquisat de la Ferté-Nabert, fit précéder son nom de celui de la Ferté, et à partir de ce moment, la famille porta le nom de la Ferté-Sénectaire. En 1688, une petite-fille d'Henri ayant épousé Louis de Croussol ou Crussol, la terre de Saint-Nectaire passa dans la famille de celui-ci, qui la vendit, vers 1760, à Monseigneur Le Maistre de la Garlaye, évêque de Clermont. Les héritiers de ce dernier la revendirent en 1779 au chevalier Jean-Louis-Gabriel-Michel de Guérin, sur qui elle fut prise lors de la confiscation des biens d'émigrés et vendue nationalement. Le château fut saccagé et brûlé, et après la Révolution, les quelques pans de murs qui avaient résisté au feu, n'ayant pu trouvé acquéreur, firent retour, sans aucune terre l'accompagnant, à leur ancien possesseur, Michel de Guérin. Ses héritiers vendirent ces restes informes pour le moëllon, vers 1820.

Les Saint-Nectaire portaient: *d'azur à cinq fusées d'argent accolées en fasce.* Certains prétendent que ce blason est l'interprétation du nom de Saint-Nectaire (cinq nectères) (1).

Dans l'enceinte de ce château et au sud étaient comprises l'église et la maison prieurale adossée au mur méridional de celle-ci. Cette église servait aux moines et était en même temps paroissiale ; primitivement c'était le prieur qui, aidé de ses religieux, y exerçait la charge de curé, mais, après le concile de Clermont interdisant aux moines de remplir les fonctions curiales, le prieur se fit remplacer par un

(1) L'abbé Forestier: *Église et paroisse de Saint-Nectaire*, p. 188.

Digitized by Google

vicaire perpétuel dont la nomination appartenait à l'évêque de Clermont, sur la présentation du lieu (1).

De ce fier château qui étendait au loin sa puissante protection, de ce prieuré rendu célèbre par la sainteté de ses fondateurs (2), rien n'a pu résister à la tourmente révolutionnaire; seule l'église est restée debout, dominant tout le pays de sa splendeur et portant bien haut la croix, étendard de Celui qui ne saurait périr.

La date d'édification de cette église, aucun document certain ne nous la donne. Aussi, pour elle, comme pour la plupart de nos églises romanes d'Auvergne, en sommes-nous réduits à des probabilités, et c'est le monument lui-même que nous sommes obligés de venir interroger. C'est à son architecture, c'est à ses pierres, à ses chapiteaux et à ses différents modes de structure que nous devons arracher le secret de l'époque de sa construction.

L'édifice est bien orienté, d'un roman très pur, et nous présente comme plan, une vraie croix latine, composée d'un narthex, accompagné de deux tours carrées qui font saillie à l'extérieur sur les murs latéraux, de trois nefs séparées entre elles par de grosses colonnes monocylindriques, d'un transept, dans lequel s'ouvrent à l'est deux chapelles en cul-de-four, et d'un chœur avec déambulatoire et trois chapelles rayonnantes.

La longueur totale de l'église est de 38^{m} à l'intérieur et sa largeur de 11 ^{m}. La longueur de la nef transversale, formant la croix, est de 21^{m}30, et l'élé-

(1) L'abbé Forestier, p. 85, et Archives du Puy.

(2) Saint Nectaire, saint Baudime et saint Auditeux.

Digitized by Google

vation de la coupole au-dessus du pavé de l'inter-transept est de 20 m (1).

La porte principale, à l'ouest, donne entrée dans un narthex voûté d'arête. Il comprend toute la largeur de l'église et communique avec elle par trois arcs en plein cintre, correspondant à ses trois nefs et dont la retombée est reçue sur deux robustes piliers cantonnés de quatre colonnes. En entrant dans l'église, on est tout d'abord frappé de la lourdeur et de l'épaisseur que présentent ces appuis, surtout comparativement aux autres soutiens du monument; mais, si on réfléchit qu'ils supportent à eux seuls tout le poids des deux tours massives de la façade, l'on comprendra facilement la nécessité de cette solidité que le maître d'œuvre s'est appliqué à leur donner. Le porche intérieur est surmonté d'une tribune ouvrant sur la grande nef par une arcature romane, composée de trois arceaux séparés entre eux par deux colonnes, et plus haut se superpose encore un grand arc en plein cintre, ce qui permet à la fenêtre s'ouvrant à l'ouest dans la tribune d'envoyer aisément la lumière jusque dans le vaisseau même de l'édifice.

La nef principale est séparée des deux autres par deux rangées de trois grosses colonnes monocylindriques. Ces dernières portent quatre arceaux en plein cintre faisant communiquer les nefs entre elles et les divisant en quatre travées. La nef centrale a une voûte plein cintre d'une seule venue, tandis que les bas-côtés sont recouverts de compartiments d'arête

(1) Ces mesures sont tirées de *L'Église et la Paroisse de Saint-Nectaire*, par M. l'abbé Forestier, curé de Saint-Nectaire.

Digitized by Google

séparés par des doubleaux en plein cintre ; mais, chose à remarquer et qui est spéciale à nos églises d'Auvergne, ces compartiments d'arête, tout en surmontant des travées oblongues, restent carrés et, pour ce faire, la retombée de leurs arêtes du côté intérieur va se confondre avec celle des arcs séparatifs des nefs, pendant que, du côté extérieur, elles s'appuyent sur une petite imposte appliquée aux murs nord et sud, un peu en avant et à la hauteur des tailloirs de chapiteaux recevant les doubleaux. Ceux-ci, d'un côté, partent des chapiteaux des grosses colonnes dont nous avons déjà parlé, et de l'autre vont retomber sur des demi-colonnes accolées aux murs et d'un diamètre beaucoup moindre. Ces dernières reposent sur une espèce de mur en bahut peu élevé qui, se poursuivant sur tout le pourtour de l'église, forme comme un banc sur lequel pouvaient venir s'asseoir les fidèles. Chaque travée des collatéraux est éclairée par une baie en plein cintre ; cependant, dans la troisième, s'ouvre au nord et au sud, à la place de la fenêtre, une porte que nous reverrons plus bas.

Au-dessus des basses nefs sont les larges tribunes d'un triforium dont les voûtes en quart de cercle contrebuttent le berceau de la nef centrale. Des arcs-doubleaux en plein cintre, correspondant à ceux du rez-de-chaussée, les divisent en travées et soutiennent leurs voûtes. Ces tribunes s'ouvrent sur la grande nef, de chaque côté, par quatre groupes de deux baies en plein cintre séparées entre elles par une colonne romane. Chaque groupe correspond à une des travées de l'église. Au côté du nord, celui qui est le plus rapproché du transept a ses arcs plus étroits et plus

Digitized by Google

bas que ses congénères, et là, notre travée du triforium, au lieu d'être voutée en quart de cercle, est recouverte d'une coupole octogonale sur trompe. Nous ne comprendrions pas cette particularité, que rien à l'intérieur ne vient expliquer, si nous ne savions que derrière la voussure orientale de cette coupole est un passage contenant des degrés montant au clocher central. C'est pour réserver ce passage que le maître d'œuvre a voûté ainsi cette travée, et c'est pour permettre la construction de ce système de voûte, qu'il a fait là, beaucoup plus petites, les baies donnant sur la nef. Avec un quart de cercle, en effet, il n'aurait plus eu la place de loger son escalier, au lieu que la voussure de la coupole laisse derrière elle un passage bien étroit, il est vrai, mais suffisant pour permettre d'atteindre et de loger les degrés du clocher. Mais une coupole devait nécessairement, par sa naissance, boucher la partie haute des baies sur la nef, il a donc amoindri ces ouvertures. Le constructeur de l'église d'Issoire avait déjà, pour loger son escalier de la tour centrale, pris le même moyen. Là, il est vrai, l'escalier et la coupole ont disparu, mais restent encore, comme témoins de leur existence, les quatre petites trompes qui soutenaient cette dernière, et plusieurs membres du Congrès les ont remarquées sans pouvoir s'expliquer la présence d'une coupole à cet endroit. A Issoire, on a mieux fait qu'à Saint-Nectaire ; pour garder la symétrie, à la galerie méridionale, on a donné aux baies de la travée correspondante les mêmes dimensions qu'au nord ; tandis qu'à Saint-Nectaire, à cette travée des tribunes, les ouvertures sur la grande nef sont beaucoup plus petites au nord qu'au sud. Enfin,

Digitized by Google

à Notre-Dame-du-Port, qui, comme construction, doit être encore antérieure à Issoire; dans cette dernière travée du triforium septentrional, ce n'est ni une voûte en quart de cercle, ni une coupole que nous avons, mais simplement un petit berceau en plein cintre dont l'axe court parallèlement à celui de l'église, et c'est entre la voussure sud de cette voûte et le mur nord de la grande nef qu'existe le passage aboutissant à l'ancien escalier de la tour centrale. Il s'ouvre par une petite porte basse, au-dessus de l'arc doubleau dans l'avant-dernière travée, et rencontre les premières marches de l'escalier vers le mur qui sépare le triforium du transept nord. Au-dessous de la naissance de cette voûte et de ce passage, les ouvertures donnant sur la nef sont forcément plus basses que dans les autres travées, et même là on n'a tenu aucun compte de la symétrie, les baies de la galerie du sud ne ressemblant en rien à celles du nord. A Saint-Nectaire, on accède à ces galeries du triforium par un escalier à vis placé dans la tour nord du narthex. Cet escalier, comme cela a lieu la plupart du temps dans nos églises et même dans nos châteaux jusqu'à la fin du XIVe siècle, a son noyau très gros en proportion de la largeur de ses marches.

L'intertransept est compris entre quatre piliers carrés et cantonnés de quatre colonnes qui soutiennent quatre grands arcs en plein cintre. Au-dessus de ceux-ci s'élèvent des murs droits ajourés chacun par deux baies en plein cintre, accouplées et séparées entre elles par une colonne romane. A l'est, il n'y a qu'une seule ouverture qui s'ouvre sur l'extérieur, tandis que, pour les autres côtés, ces baies donnent soit sur la grande nef, soit sur les bas-côtés de l'inter

Digitized by Google

transept. A hauteur de l'extrados des cintres de ces fenêtres, à chaque angle du carré se trouve, reposant sur une assise placée en gousset, une petite niche en cul-de-four ou trompe, qui fait passer le plan carré à l'octogone; et enfin, au-dessus, s'élève une coupole octogonale. Rien dans cette calotte polygonale ne rappelle la coupole hémisphérique des Byzantins. Ni par sa construction si simple, ni par son ordonnance sur trompe et son plan octogone, elle ne ressemble à la coupole sur pendentifs des Orientaux, qui, par essence, est formée de deux coupoles superposées, et avec laquelle on voudrait souvent la confondre.

Les collatéraux de la nef se continuant pour aller contourner le chœur et former le déambulatoire, font à l'intertransept deux bas-côtés qui le séparent des bras de la croix. Mais là, ne soutenant plus de tribunes, ils portent très haut leurs voûtes en quart de cercle, qui vont ainsi contrebouter au sud et au nord la coupole centrale.

Puis arrivent les transepts; ils sont terminés au septentrion et au midi par des murs droits décorés de deux arcs en plein cintre, séparés par un arc en mitre. Quatre jolies colonnes romanes les soutiennent. Plus haut, au-dessus, est une fenêtre nue et sans ornements. Dans chaque bras, à l'est, s'ouvre une chapelle voûtée en cul-de-four. Elle est éclairée par une fenêtre romane, s'ouvrant sous un plein cintre porté par deux élégantes colonnes. J'oubliais de dire qu'au sud, une porte donne à l'extérieur, et qu'une autre porte percée dans le mur ouest du bras du midi donne accès à la sacristie.

Le chœur ne comprend qu'une travée inscrite

Digitized by Google

entre les deux piliers orientaux de l'intertransept et les deux premières colonnes monocylindriques de l'hémicycle. Celui-ci, formé de six colonnes isolées, renferme le sanctuaire, l'ancien *presbyterium*, l'emplacement au fond duquel s'élevait le siège du prieur, accompagné de chaque côté de ceux des religieux et formant ainsi un demi-cercle en arrière de l'autel. Ce dernier, alors simple table plate, était, en effet, avant le XIIIe siècle, placé beaucoup plus en avant sous l'arc triomphal ou même dans l'intertransept (1), où de toutes les parties de l'église on pouvait l'apercevoir et être ainsi témoin des Saints Mystères ; car l'officiant, pour offrir le Saint Sacrifice, était alors toujours tourné face au peuple (2). Ce chœur est éclairé par cinq fenêtres en plein cintre, ouvertes au-dessus des arcades de l'hémicycle. Celles-ci, pour que leurs intrados atteignent la hauteur de celui de l'arc plus grand qui s'ouvre de chaque côté de la travée du chœur proprement dit, sont surhaussées de deux parties droites placées sous leurs sommiers.

Le déambulatoire, où sont quatre fenêtres romanes, dessert trois chapelles rayonnantes. Celle du fond est dédiée à la Sainte Vierge. Chacune de ces chapelles est éclairée par trois baies, toujours en plein cintre, qui les inondent de lumière. Toutes les ouvertures du chœur, du déambulatoire et des chapelles sont accompagnées, à l'intérieur, de deux jolies colonnettes sur lesquelles vient reposer un arc en plein cintre. A toutes les colonnes de l'église les bases sont attiques et les tailloirs chanfreinés. Il est à

(1) (2) Mg^r de Conny, prélat consulteur de la sacrée Congrégation des rites, *Bulletin monumental*, année 1877, p. 685 et suiv. — *La Messe*, par Rohault de Fleury, p. 768.

Digitized by Google

remarquer que les nefs de cet édifice sont séparées par des colonnes monocylindriques, et non par des piliers cantonnés de colonnes, comme cela a généralement lieu dans nos églises romanes d'Auvergne. Cette particularité, que notre église partage avec celle de Chauriat, a pour résultat de diminuer le nombre des chapiteaux, nombre qui cependant est encore grand, puisque nous en avons encore cent-dix-sept. Ils sont très variés et quelques-uns sont historiés ; nous allons tâcher de donner une courte description de ceux-ci avant de passer à l'extérieur du monument.

1° Sur le chapiteau d'une des colonnes engagées dans le mur méridional des nefs, nous voyons un grand personnage aux vêtements largement drapés et à la tête ornée d'un nimbe crucifère. C'est évidemment Notre-Seigneur. Il se trouve placé entre deux espèces de bassins dans l'un desquels un personnage plus petit met la main. Ce dernier est ailé et n'a pour tout vêtement qu'une étroite ceinture ne cachant en rien sa nudité. De sa figure grimaçante il regarde l'Homme-Dieu et semble lui adresser la parole. C'est Satan tentant le Christ ; et, en arrière, cet ange, qui tient un encensoir, attend que le prince des ténèbres se soit retiré sur l'ordre de Jésus : *Vade Satana* (1), pour venir adorer son Dieu. Cette scène, nous l'avons à l'église de Notre-Dame-du-Port, où la sculpture dans sa reproduction se rapproche plus du récit de l'Évangile, car là Satan tient à la main et présente au Christ les pierres qu'il lui demande de changer en pain.

(1) Évangile selon saint Mathieu, cap. IV, v. 10.

Digitized by Google

2° Sur le dernier chapiteau appuyé au même mur avant d'arriver au transept, saint Michel terrasse le démon, que le sculpteur nous représente sous la forme d'un dragon. A côté, un autre ange couvert d'un bouclier au sommet arrondi, enfonce sa lance, qui plie sous l'effort, dans la bouche d'un être humain aux formes hideuses; il le renverse et le foule sous ses pieds. Nous avons encore là un démon que le soldat de la milice céleste écrase et précipite dans l'abîme. C'est la reproduction de ce passage de l'Apocalypse : « *Et factum est prælium magnum in cœlo : Michæl, et angeli ejus præliabantur cum dracone, et draco pugnabat, et angeli ejus : et non valuerunt, neque locus inventus est eorum amplius in cœlo* (1) ».

3° Au chapiteau appliqué au pilier de l'intertransept au sud, on voit Jésus entouré d'une auréole. Il est assis sur un siège élevé et a l'air d'enseigner. Il donne ses conseils à ses apôtres qu'il va envoyer dans toutes les directions annoncer son Évangile. Il étend les mains pour bien marquer qu'il les bénit tous et qu'il les soutiendra partout où ils iront. Sur les deux autres faces de ce même chapiteau, pendant qu'un homme nu tend un arc, deux autres se disputent quelques javelots. L'imagier a voulu nous représenter là le monde idolâtre abandonné à toutes les passions et qui ne connaissait que la ruse et la force avant que la vraie religion ne lui fût enseignée.

4° Nous passons ensuite au premier chapiteau accolé au mur méridional après avoir traversé le transept. Deux personnages affrontés portent cha-

(1) Apocalypse de l'apôtre saint Jean, cap. XII, v. 7 et 8.

Digitized by Google

cun une brebis sur leurs épaules. Ils sont presque à genoux et ont les jambes nues. Au milieu, entre les deux, se voit une tête de lion, de la bouche de laquelle sortent deux tiges bifurquées, qui se terminent par une pomme de pin. C'est le Bon Pasteur qu'a voulu nous représenter le sculpteur. Il nous donne deux personnages venant d'une direction différente pour nous montrer que le divin pasteur va de tous côtés chercher ses chères brebis et les sauver des bêtes dévorantes représentées ici par la tête de lion.

5° Au chapiteau suivant, à l'angle, un personnage nu est assis sur des feuillages. Il a les mains appuyées sur ses genoux et ressemble beaucoup à un singe. Une corde est passée autour de son cou. Un autre personnage vêtu d'une jaquette, également assis sur des feuillages, tient à deux mains l'extrémité de la corde et la tire avec violence. Nous avons probablement là sous les yeux la représentation du vice. Il enlaidit l'âme et la rend tellement semblable à un animal qu'il faut la lier et la tenir avec force comme on ferait de celui-ci. L'artiste fait, peut-être encore, allusion aux peines que mérite le pécheur.

6° Sur le chapiteau suivant, Notre-Seigneur, couronné du nimbe crucifère, nous apparaît couvert d'un ample vêtement et portant une croix de résurrection. De sa main libre, il fait signe à un personnage juché sur un arbre. Celui-ci porte des vêtements colants et a les pieds chaussés ; c'est probablement Zachée qui, voulant voir passer Jésus, est grimpé dans le sycomore. Quatre autres personnages accompagnent Notre-Seigneur. Deux, aux cheveux longs et aux pieds nus, doivent être des Apôtres ; les deux autres sont chaussés et ont les cheveux courts, ils

Digitized by Google

nous représentent évidemment les Juifs qui suivaient le Christ.

7° A la colonne qui se trouve au sud de l'ouverture des chapelles absidales, deux hommes nus sont à cheval sur deux monstres quadrupèdes affrontés dont la queue, revenant entre leurs pattes de derrière, remonte jusqu'à la main du cavalier, qui la soutient, et s'épanouit en riches feuillages. Les langues de ces monstres, après s'être entrelacées, se terminent aussi en beaux feuillages. Doit-on voir ici une simple fantaisie de l'imagier, ou ces monstres, domptés par l'homme, ne seraient-ils pas la figure des passions domptées par le Chrétien ? Ces langues s'entrelaçant nous représenteraient alors la luxure et cet épanouissement de fleurs et de feuillages nous montrerait les vertus en lesquelles se convertissent les passions sous le souffle chrétien.

8° Au chapiteau suivant, nous avons deux aigles, symboles de la puissance et de l'autorité.

9° Sur le neuvième chapiteau, nous trouvons deux personnages ailés placés presque horizontalement sur des feuillages. Ils tiennent chacun un bouclier, terminé en pointe dans le bas et au sommet franchement arrondi ; au-dessus est une tête frustre. L'explication de cette scène nous échappe.

10° Sur le chapiteau surmontant la septième colonne appliquée au mur, une femme tient un enfant dans un berceau ; un monstre quadrupède dont on ne reconnaît guère la nature, mais qui pourrait bien être un hippopotame, veut le dévorer. Au-dessus se voient deux autres monstres semblables. Enfin un personnage armé d'un bâton arrête ces bêtes cruelles. Évidemment nous avons là

Digitized by Google

la représentation de la scène, racontée par la Bible, de Moïse sauvé des eaux par Thermutis, fille de Pharaon. Mais, quel est ce personnage qui, de son bâton écarte les monstres dévorants sortant du fleuve? Ne pourrait-on pas dire que c'est là la traduction de l'idée émise, au XIIe siècle, par Hugues de Saint-Victor? Cet enfant, ce Moïse sauvé des eaux, serait tout homme plongé dans le fleuve de la vie présente; la Grâce le tire de ce fleuve dangereux et l'adopte pour enfant de Dieu, comme Thermutis a adopté Moïse pour son enfant. Le troisième personnage, cet homme sauveur, serait Jésus-Christ qui, avec le bois, le bâton de sa croix, écarte de l'humanité toutes les embûches du démon, figurées ici par les monstres.

11° Sur le chapiteau suivant, un bœuf joue de la harpe; c'est la figure de l'Orgueil qui pousse l'homme à s'élever au-dessus de la condition où la Providence l'a placé. A côté, un homme monté sur un bouc nous symbolise la Luxure.

Autour du chœur nous avons, comme nous l'avons vu, six colonnes monocylindriques.

12° Le premier chapiteau du côté du nord nous présente quatre scènes: 1° Le baiser de Judas. — Pendant qu'il reçoit le baiser sacrilège du traître, Notre-Seigneur, reconnaissable à son nimbe crucifère, touche l'oreille de Malchus, qui se tient à genoux devant Lui. Tandis qu'un peu plus loin, saint Pierre, les pieds nus, brandit encore le glaive dont il vient de frapper le serviteur du grand prêtre. Des soldats portant des torches et des haches entourent ce groupe et se saisissent du Christ. Celui-ci est barbu et a les pieds nus. Judas, qui est un des treize Apôtres, a aussi les pieds nus comme saint

Digitized by Google

Digitized by Google

Dessin de M. de Sereys.

CHAPITEAU DE SAINT-NECTAIRE

Scènes de la vie du Christ

Digitized by Google

Dessin de M. de Sereys.

CHAPITEAU DE SAINT-NECTAIRE

Scènes de la vie de Saint-Nectaire

Digitized by Google

Digitized by Google

Cliche de M. J. de Valois.

CHAPITEAU DE SAINT-NECTAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

Pierre, mais les soldats et Malchus sont chaussés. — 2° Sur la face suivante, nous trouvons Jésus attaché à la colonne. Des soldats l'entourent; ils sont vêtus de cottes de mailles, à manches demi-courtes, s'arrêtant au milieu de l'avant-bras, coiffés d'un casque conique à nasal et portent un écu arrondi au sommet et pointu par le bas. Ce bouclier est le même que celui que nous venons de signaler au neuvième chapiteau, mais ici, comme pièces d'armure, nous avons en plus des casques coniques et à nasal, qui rappellent beaucoup ceux de la tapisserie de Bayeux; 3° Dans le troisième tableau, c'est le Portement de la Croix. Notre-Seigneur porte une croix potencée ou autrement dite la croix de Jérusalem ou hospitalière (1); 4° Enfin sur la quatrième face, nous voyons l'incrédule Thomas mettre la main dans la plaie du côté du Christ ressuscité: « *Deinde dicit Thomæ: Infer digitum tuum huc, et vide manus meas, et apper manum tuam, et mitte in latus meum: et noli esse incredulus, sed fidelis* » (2). Cette scène se passe devant une sainte femme, elle est nimbée et a les pieds chaussés. C'est peut-être la Mère du Sauveur, qui ne quittait guère plus les Apôtres. Notre-Seigneur, Lui, et le disciple Thomas, ont les pieds nus, comme cela devait être pour les personnes divines, les Anges et les Apôtres. « *Nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta* » (3).

13° Sur le treizième chapiteau, celui de la deuxième colonne isolée autour du chœur, nous avons trois scènes: 1° Un personnage vêtu, les pieds chaussés,

(1) Victor Gay: *Glossaire archéologique*, t. I, p. 502.
(2) Évangile selon saint Jean, cap. XX, v. 27.
(3) Évangile selon saint Luc, cap. X, v. 4.

Digitized by Google

tient fortement embrassée une colonne à chapiteau feuillagé. Un ange nimbé, pieds nus, et armé d'un glaive, le tient par le poignet, l'attire à lui et semble vouloir le défendre contre un homme barbu, coiffé d'un casque pointu, qui le tire en arrière par les cheveux et tâche de l'éloigner de la colonne. Sur celle-ci on lit l'inscription suivante : RĀNVLFO, disposée comme ci-contre. Les syllabes sont séparées par le bras, entourant la colonne. M. Mallay, architecte diocésain (1), a lu, je ne sais comment, RE..... MI.....FO, et prétend que c'est l'abréviation des mots : *Redde Mihi Fortitudinem*, paroles prononcées par Samson, au moment de renverser la colonne qui soutenait la salle du festin. De là, il conclut que notre chapiteau reproduit cette scène. Encore une fois, je ne vois pas comment il a pu lire cela. L'A est indubitable, la lettre N ne ressemble en rien à une M et L est très lisible. M l'abbé Forestier, curé de Saint-Nectaire, qui a fait sur sa paroisse une monographie ne manquant pas de mérite, a lu comme moi RĀ__NVL__FO (2). Il hésite à dire, si ce sujet est une allusion au droit d'asile dont jouissaient nos églises au moyen âge, ou si c'est la représentation d'un fait historique oublié maintenant. *Ranulfo* ne serait-il pas un nom propre? Ne serait-ce pas de saint Ranulfe dont il serait question ici? Quoi qu'il en soit, nous constatons encore une

RĀ
NV
L
FO

(1) *Essai sur les églises romanes et romano-byzantines du département du Puy-de-Dôme*, p. 47.

(2) *L'Eglise et la Paroisse de Saint-Nectaire*, par l'abbé Forestier, p. 45.

Digitized by Google

fois la forme pointue du casque que nous voyons dans cette scène.

2° Sur le même chapiteau se trouve la Multiplication des cinq pains et des deux poissons. Notre-Seigneur est nimbé du nimbe crucifère, il est accompagné de quatre personnages nimbés, aux pieds nus, dont trois sont barbus. Les deux poissons sont dans un plat et quatre des pains, qui sont ronds avec une croix gravée dessus, sont tenus par les disciples. Jésus a le cinquième à la main et le bénit en levant deux doigts. Le sujet est clair et bien traité.

3° La Transfiguration occupe les deux dernières faces du chapiteau. Notre-Seigneur, au nimbe crucifère, porte une croix de résurrection; il apparaît derrière un monument à abside arrondie qui lui cache le bas des jambes; à sa gauche, près d'un autre édifice pareil au premier, se tiennent deux personnages nimbés dont l'un porte un phylactère avec cette inscription : BŌI EST NOS H : E : S SVI FĀIWS (*Bonum est nos hic esse, si vis facimus*). L'autre personnage porte sur une banderolle le reste du verset de l'Écriture (1) : TRIA TĀBNACVLĀ ·I· IE (*Tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum et Eliæ unum*). Puis viennent trois autres personnages dont deux se reposent, et enfin un troisième monument en tout semblable aux deux autres. Ces trois petits édifices aux toitures très inclinées, aux ouvertures en plein cintre et aux pignons percés de roses circulaires représentent les trois tentes. Quant aux pieds des personnages, ils sont cachés, mais il est évident que nous avons là Moïse et Élie, et les trois apôtres Pierre,

(1) Évangile selon saint Mathieu, cap. XVII, v. 4.

Digitized by Google

Jacques et Jean. Ce fut Pierre qui, prenant la parole, demanda à Jésus de lui laisser faire trois tentes.

14° Au chapiteau suivant: 1° un personnage debout sur le bord d'une rivière fait un signe de commandement à un homme nu, aux cheveux hérissés, qui, tenant une rame, conduit une barque. Au-dessus un ange, dans un nuage, contemple la scène. C'est, nous dit M. l'abbé Forestier, la reproduction d'un miracle de saint Nectaire que nous raconte Messire Jacques Branche, dans sa *Vie des saincts et des sainctes d'Auvergne* : « Dieu ayant égard à sa vertu lui donna la puissance de commander au Démon. En effet, comme il alloit une nuict faire ses prières à un oratoire fort proche de la rivière du Tibre, il vit l'esprit malin en habit de mattelot qui était assis sur la poupe d'un batteau faisant semblant d'être là venn pour lui passer la rivière. Le Sainct qui le reconnut par révélation divine, luy dit : Pourquoi t'arrêtes-tu là, ennemy de la vérité ? n'est-ce pas pour tromper et perdre quelqu'un ? Je te commande par la vertu divine de Jésus de Nazareth crucifié que tu me passes la rivière sans offence ni danger : ce qu'il fit à l'instant ». Nous avons, en effet, dans ce tableau saint Nectaire arrivant au bord du Tibre, il commande au Démon représenté par ce personnage nu et au cheveux hérissés qui gouverne le bateau, et au-dessus est l'ange venant apporter au saint l'avertissement du Ciel. Saint Nectaire a les pieds nus comme un des apôtres, parce qu'il est considéré comme tel, allant porter comme eux la vérité aux peuples idolâtres.

2° A côté, deux personnages nimbés aux pieds nus se présentent d'abord ; l'un porte une croix de résurrec-

Digitized by Google

tion, pendant que l'autre lève la main et tient trois doigts relevés comme pour bénir. Entre eux deux, sur un plan plus reculé, se trouvent plusieurs personnages plus petits et aux pieds chaussés, dont l'un a les mains cachées sous un linge qu'il soulève. Nous avons là l'ordination de saint Nectaire par saint Pierre dont, nous dit Branche, il était le filleul. Pendant que le prince des Apôtres appelle les bénédictions du Ciel sur son disciple et sur sa mission, saint Nectaire brandit déjà la croix par laquelle il va convertir les montagnes de l'Arverne, et tandis qu'il écoute les conseils de son parrain, un de ses compagnons prépare les vêtements du nouveau prêtre.

3° La troisième face de ce chapiteau nous représente la résurrection de saint Nectaire par saint Pierre. Saint Nectaire, étant parti de Rome avec saint Austremoine pour aller évangéliser la Gaule, tomba malade en Toscane, à Sutrie, et, nous dit Jacques Branche, sa maladie fut « si violente qu'elle « lui tira l'âme du corps aux grands regrets de ses « compagnons qui, parmy leurs plaintes, avisèrent « entre eux que saint Austremoine s'en retournerait « vers le Saint-Père pour luy donner advis de cette « esclande et pour prendre ses ordres touchant leur « mission. Ce pieux pontife ayant reçu la nouvelle, « prit son chemin vers Sutrie, où s'estant mis à ge- « noux, ayant fait sa prière devant le tombeau pour « implorer l'assistance de Jésus-Christ notre Sau- « veur, voilà le défunt qui se voit remis en état de « vie dont il rend mille actions de grâces à Dieu ». Saint Nectaire est étendu là sur une espèce de lit formé de trois petites arcades de grandeur décrois-

Digitized by Google

sante et soutenant une plate-forme en pente; le chevet est formé par un appendice relevé. Ces arcades semblent être en maçonnerie. A côté se tient saint Pierre. Il est nimbé, a les pieds nus et touche le mort avec une croix pour bien faire voir que c'est au nom du Christ qu'il ressuscite. Dans cette scène comme dans la précédente, saint Pierre ne porte pas ses clefs. Mallay voit là la résurrection de Lazare (1). Il oublie seulement que, sur les monuments du moyen âge, Lazare est toujours représenté enseveli à la mode juive, c'est-à-dire, enserré dans des bandelettes; c'était une tradition gardée des catacombes, et ici nous avons un mort vêtu d'une robe ample sans la moindre apparence de bandelettes, il a la figure découverte et les membres libres. De plus, l'Évangile nous dit que, quand Jésus arriva à Béthanie, Lazare était mort et mis dans son sépulcre depuis quatre jours : « *Et invenit eum quatuor dies jam in monumento habentem* » ; et plus bas : « *venit ad monumentum; erat autem spelunca ; et lapis superpositus erat ei* » ; et encore : « ..... *Dicit ei Martha*..... *Domine jam fætet, quadriduanus est enim* » (2). Et ici, est-ce que ce corps a l'air d'un cadavre en putréfaction, ne dirait-on pas plutôt un jeune homme endormi qui se réveille ? D'ailleurs, où est la sépulture ? où est la pierre soulevée ? Il n'y en a pas trace. Enfin, si ce personnage portant la croix était le Christ, sa tête serait entourée d'un nimbe crucifère, au lieu qu'il n'a qu'un nimbe tout simple sans croix. Ce n'est donc pas la résurrection de

(1) *Essai sur les Églises romanes et romano-bysantines du département du Puy-de-Dôme*, p. 47.

(2) Évangile selon saint Jean, cap. XI, v. 17, 38 et 39.

Digitized by Google

Lazare que nous avons là, mais bien un autre miracle accompli par une toute autre personne que la personne divine, et ce tableau me semble bien, à moi comme à M. l'abbé Forestier, reproduire la légende de la résurrection de saint Nectaire par saint Pierre, et le personnage qui est à côté de lui est un de ses compagnons, peut-être saint Austremoine; il s'incline sous la bénédiction de saint Pierre.

4° Enfin, sur la quatrième face, nous avons encore un homme couché; il a les mains jointes, on ne voit pas ses pieds et un bâton est posé près de sa tête. Un autre homme nimbé, aux pieds nus et aux cheveux courts, le touche d'une main, tandis que de l'autre il lui présente une petite croix Au-dessus est un mur crénelé enfermant une église romane à abside semi-circulaire et transepts; sa croisée porte une tour octogonale, et un clocher carré s'élève sur le narthex; enfin des arcades simulées en ornent les murs. Elle ressemble beaucoup à notre église. Jacques Branche, dans la vie de saint Nectaire, dit que celui-ci guérit miraculeusement Brandule, fils d'un des plus nobles et des plus puissants seigneurs du pays; ne serait-ce pas la représentation de ce miracle que l'imagier aurait voulu nous donner? C'est l'avis de M. l'abbé Forestier (1), et je crois que c'est l'explication la plus plausible. Saint Nectaire serait là représenté, comme dans la première scène, les pieds nus, comme étant l'apôtre de l'Évangile dans nos montagnes; l'église qui est au-dessus de lui est son attribut de fondateur du monastère de Saint-Nectaire. Elle était enfermée dans l'enceinte

(1) *L'Église et la Paroisse de Saint-Nectaire*, p. 44.

Digitized by Google

du château, voilà pourquoi nous voyons ces murs crénelés l'entourer. Le bâton qui est posé près de la tête du personnage couché est là pour nous rappeler que Brandule, après sa guérison, touché par la grâce, prit le bâton de voyageur, suivit saint Nectaire et alla, messager de la bonne nouvelle, évangéliser ces rudes montagnes.

15° Au quinzième chapiteau, nous avons la Résurrection des morts. Un ange, un bâton à la main, commande aux morts de sortir de leurs tombeaux. Ceux-ci, obéissant, se lèvent dans diverses attitudes; les uns sont âgés, d'autres jeunes. Ceux-ci ont de la barbe et portent les palmes de leur martyre, ceux-là sont imberbes avec les pieds chaussés, tandis que cet autre est sans chaussures. Plus loin est l'ange exterminateur, monté sur son cheval pâle et armé de trois flèches aiguës, dont il menace les derniers personnages que nous venons de voir; enfin vient l'archange saint Michel; il porte la balance qui doit peser les âmes et le livre où sont inscrites les bonnes et les mauvaises actions qui seront la matière du jugement.

16° Le chapiteau qui vient après fait suite à celui que nous venons de voir, c'est le Jugement dernier. Deux anges sonnent de l'olifant et tiennent chacun un phylactère. Sur l'un on lit : DISCEDITE, et sur l'autre : VENITE BEN. Un troisième ange, les pieds nus, porte le livre des évangiles avec l'inscription. C'est le code de la loi sur laquelle la sentence va être prononcée. Au centre s'élève une croix potencée qui domine tout; elle est soutenue par deux anges, dont l'un porte un phylactère avec encore ce mot terrible DISCEDITE. A

IO | AN
ES | IV
DI | OS

Digitized by Google

côté, un personnage montre un livre ouvert, peut-être est-ce Moïse portant les tables de la loi? De l'autre côté de la croix, assis sur une arcade qui lui sert de trône, Notre-Seigneur porte les instruments de sa passion. Il est là, le Souverain-Juge, venu pour juger les bons et les mauvais. Aux uns il leur dit et leur répète cette parole terrible : *Discedite*, éloignez-vous, tandis que les autres, il les invite à le suivre par ces mots si doux : *Venite Benedicti*, venez à moi les bénis de mon cœur. Plusieurs personnages se pressent sur ce chapiteau, les uns, et parmi eux l'un porte la palme de son martyre, rayonnent de joie : ce sont les élus. Les autres, au contraire, appuyant leur tête sur leur main, ont l'air dolents, désespérés : ce sont les réprouvés.

Ces deux derniers chapiteaux sont pleins de variété et de vie, et leur sculpture, tout en n'étant pas très fine, est pleine d'expression. On est frappé par les divers sentiments qui se peignent sur toutes ces figures.

17° A la première face du dix-septième chapiteau, nous avons, en demi-relief, sous la forme d'un édifice oblong, un tombeau à deux étages. A travers les arcades en plein cintre on voit l'intérieur du sépulcre, il est vide, une lampe brûle suspendue à la voûte. Près du monument sont des soldats en cotte de mailles qui gardent le tombeau ; de l'autre côté, sur la deuxième face, un ange, les ailes éployées, est assis sur une pierre ; il parle aux trois femmes venues au sépulcre pour embaumer le corps du Seigneur et, leur annonçant la résurrection, il leur dit : *Nolite expavescere : Jesum quæritis Nazarenum, crucifixum : surrexit, non est hic, ecce locus ubi*

Digitized by Google

posuerunt eum (1). Sur le quatrième côté, Jésus tenant une croix de résurrection descend aux Limbes, où se trouvent sur le devant Adam et Ève. De sa croix il renverse les portes de l'Enfer, tandis que des démons, aux barbes incultes, cherchent à retenir de leurs crochets à tridents les vantaux qui tombent malgré leurs efforts.

Il est à remarquer que les soldats que nous avons sur ce chapiteau sont toujours coiffés du casque conique à nasal et vêtus du haubert à manches demi-courtes s'arrêtant au milieu de l'avant-bras.

18° Au dix-huitième chapiteau, deux personnages relèvent leurs jambes de chaque côté d'eux et celles-ci se terminent par des feuillages. Du milieu de ces végétations se détache une tête à oreilles de chat et de la bouche de laquelle sortent des feuilles et des pommes de pins.

19° Appuyé au pilier du transept et couronnant une des colonnes qui lui sont engagées, nous avons un personnage à genoux, les jambes écartées, ayant pour tout vêtement un simple linge autour de la ceinture qui retombe en pointe sur le devant. Ses muscles sont très accusés et ont même un peu de raideur. Son col est pris dans une grosse corde qui, s'entortillant autour de ses jambes, va se terminer par une tête de monstre en arrière de deux personnages qui se tiennent de chaque côté de lui. Ceux-ci sont ailés, mais sans nimbe ; ils sont vêtus d'une jupette et ont la chevelure hérissée et rejetée en arrière. Ces deux démons tiennent la corde d'une main et de l'autre, de peur de laisser échapper leur

(1) Évangile selon saint Marc, cap. XVI, v. 6.

Digitized by Google

victime ils la saisissent au poignet. Ils rient, en se moquant, de la crédulité de celui qui s'est donné à eux et même, pour bien montrer le mépris qu'ils en ont, un d'eux lui tire la langue. Le patient, que torturent ces démons, c'est le pécheur dont le vice est figuré par cette corde se terminant en monstre et qui lui interdit tout mouvement, comme son péché entrave en lui toute volonté de bien faire ; il est subjugué par ses tyrans, il se met à genoux devant eux.

Ces chapiteaux, tous sculptés en demi-ronde-bosse avec des traits très accusés, sont d'une belle ordonnance et d'une bonne composition, mais leur dessin laisse à désirer ; les proportions manquent quelquefois. Cependant les sujets ont été bien compris et l'exécution bien faite. Ils ont un beau relief, c'est plus que du bas-relief, c'est presque de la bosse. Ils sont d'un grand effet. Des restes de couleur nous prouvent qu'ils ont été peints, mais à quelle époque faire remonter ces peintures? Il se pourrait bien qu'elles soient de plusieurs dates et, en tout cas, il en reste trop peu pour qu'on puisse se prononcer ; mais ce serait sacrilège que de les toucher.

Outre ces quelques chapiteaux, nous en avons encore de diversement ornés de faucons, d'aigles, de lions et beaucoup de simples feuillages. Parmi ces derniers, il s'en trouve de très finement traités ; ils sont bien sculptés, profondément refouillés et d'une exécution parfaite.

Signalons encore, dans le bas-côté nord de la nef, un bas-relief incrusté dans le mur sous une arcade en accolade, et encore le retable du maître-autel en pierre et de la dernière époque gothique. Sur les

Digitized by Google

côtés et sur le dos de ce retable sont gravées des inscriptions obituaires. En bas de l'église, sous le narthex, sont quelques débris trouvés lors des répations exécutées en 1876 par M. Bruyère, architecte des monuments historiques.

Quatre portes donnaient accès à cette église : une à l'ouest, qui était l'entrée principale ; une autre au nord, qui donnait de la troisième travée de la nef dans le cimetière, et deux au sud, dont l'une s'ouvrait dans la troisième travée en face de celle du nord (actuellement elle est bouchée comme cette dernière), et l'autre dans le mur sud du transept. Une de ces dernières, probablement celle du transept, donnait dans le prieuré.

Le plein cintre de la porte ouest s'ouvre sans ornement, dans un mur droit, entre deux tours carrées et massives dont la base se confond comme alignement et maçonnerie avec le mur qu'elles accompagnent. Cette façade, construite tout entière en grand appareil, se compose donc d'abord d'un mur nu et uni qui monte ainsi jusqu'à la hauteur de la tribune. Là, le mur perdant de son épaisseur, forme un glacis en retrait d'où partent quatre contre-forts droits qui dessinent les tours.

Au milieu, au-dessus de la porte, une fenêtre amortie en plein cintre éclaire la tribune ; plus haut, la partie centrale se termine en un pignon aigu, pendant que les tours, faisant un nouveau retrait, se dégagent de leurs contreforts et s'élèvent seules. A partir de là, elles n'ont qu'un étage qui, sur chaque face, est ajouré de deux baies geminées en plein cintre, séparées entre elles par une jolie colonne et ouvertes

Digitized by Google

sous un même arc de décharge encore en plein cintre. On voit que cette façade occidentale se fait remarquer par sa grande simplicité, disons le mot, par sa nudité. Cette nudité si sévère, si grande des façades principales de nos églises, est un des caractères de notre école auvergnate.

Les murs nord et sud du monument sont semblables entre eux. Un peu en recul sur les tours de la façade qu'ils dégagent ainsi, ils n'étaient ornés que des quatre grandes arcades en plein cintre que soutiennent les contreforts droits et qui, accolées aux murs, dessinent extérieurement les travées des nefs. Au-dessus de ces arcades, un petit glacis allant rejoindre le mur les couronnait. Depuis les dernières réparations de 1876 par M. Bruyère, au-dessus du glacis, on a établi une série de petites arcatures groupées trois par trois. Dans celle du milieu de chaque groupe est une petite fenêtre en plein-cintre éclairant les tribunes. Ces quatre petites ouvertures s'ouvraient dans le nu du mur. Au-dessous de chacune des grandes arcades est percée, dans les nefs, une baie en plein cintre, qui a comme archivolte un simple cordon en saillie. A la troisième travée, comme nous l'avons vu en étudiant l'intérieur, la fenêtre manque ; elle est remplacée au nord et au sud par une porte. Ces portes sont rectangulaires et percées sous un arc de décharge en plein cintre. L'espace compris entre le linteau triangulaire et l'arc en plein cintre est, au midi, rempli d'une mosaïque tricolore, brun, noir et blanc, composée de scories du pays. A cette porte méridionale, il est en plus à remarquer que, comme à la porte sud de Notre-Dame-du-Port, l'arc de décharge ne retombe

Digitized by Google

pas d'aplomb sur les pieds droits de l'ouverture qu'il couronne. Il semble qu'on l'ait coupé après coup pour faire place au linteau et refaire les montants. Tout cela est gauche et se raccorde mal. Évidemment cette porte, comme celle du Port, a été fortement remaniée postérieurement à la construction primitive.

Les bras du transept sont accompagnés à chacun de leurs angles de deux contreforts qui montent avec un seul ressaut, jusqu'un peu au-dessous de l'entablement où ils s'amortissent en un petit glacis. Leurs faces nord et sud sont percées d'une fenêtre en plein cintre et un cordon allant d'un contrefort à l'autre forme archivolte au-dessus d'elle.

L'abside est l'abside auvergnate dans toute sa splendeur, avec trois chapelles rayonnantes, des combles multiples couronnés de riches antefixes, des cordons de billettes courant un peu partout, le toit du déambulatoire formant un second gradin et semblant soutenir le mur circulaire du sanctuaire, un bandeau de mosaïque ornant la partie supérieure de ce mur de rosaces noires et blanches, puis le comble du chœur et enfin le massif barlong supportant le clocher octogonal qui domine le tout. Cet étagement, si plein de grâce et d'élégance, doit cet air svelte et élancé à tous ces combles qui émergent un peu partout de toutes ces toitures. Ils sont placés là surtout pour servir d'amortissement aux différents toits et empêcher leur pénétration dans celui qui les domine, ce qui serait disgracieux. En effet, les tourelles demi-circulaires des chapelles rayonnantes sont, pour donner plus d'élancement à l'ensemble, un peu hautes, et leurs toits, s'ils n'étaient arrêtés par ces petits combles, pénétreraient dans celui du déambulatoire

Digitized by Google

qui, lui, pour dégager les fenêtres du sanctuaire, est obligé de s'arrêter un peu bas. Le mur de chaque chapelle est ajouré, comme nous l'avons vu, de trois fenêtres, et entre elles s'ouvrent les quatre baies qui éclairent le déambulatoire. Puis vient le mur du sanctuaire, percé lui-même de cinq fenêtres qui envoient une vive lumière dans tout le chœur. Toutes ces ouvertures sont en plein cintre et accompagnées d'un cordon de billettes qui, courant de l'une à l'autre, forment archivolte au-dessus de chacune d'elles. L'entre-deux des fenêtres du sanctuaire est orné de trois jolies colonnettes soutenant un entablement droit, et, au-dessus, court sur tout le mur le bandeau de mosaïque que je viens de signaler. Enfin, sur la croisée, au milieu de ce dédale de toitures, surgit le massif barlong qui surmonte l'intertransept et ses bas-côtés ; trois fenêtres en plein cintre le percent pour éclairer ses trois parties intérieures. Il sert de piédestal à une tour polygonale. Ce clocher, dont on avait détruit un étage en 1793, se compose, depuis 1877, époque où on l'a restauré, de deux étages en plein cintre géminés ; au deuxième étage, des colonnes engagées en dissimulent les angles. Sa flèche en maçonnerie de pierre de taille a été copiée sur celle que l'on voit sur la quatrième face du quatorzième chapiteau.

Toutes les toitures de l'église, et les trois nefs ne sont recouvertes que d'un seul toit à deux pentes, sont en pierre de taille à recouvrement et formant ainsi de petites marches. Elles reposent directement sur le rein des voûtes et sont terminées par une arête composée de cercles s'entrecoupant et ajourés dans la pierre de taille; cette arête est prise par un

Digitized by Google

talon en pénétration dans le faîtage. La retombée de tous ces toits est reçue sur un entablement droit supporté par nos fameux modillons auvergnats à enroulements.

Rampant sur la pente nord du toit des nefs et accolé à l'ouest du massif barlong servant de soubassement à la tour de la croisée, on remarque une espèce d'appentis étroit, recouvert toujours en pierre de taille, qui contient l'escalier dont nous avons parlé plus haut. Celui-ci, après avoir nécessité pour son passage la coupole de la dernière travée du triforium nord, conduit au clocher central.

Quand j'aurai dit que toutes les ouvertures de cette église sont amorties en plein cintre et que leur ébrasement est tout à l'intérieur et jamais à l'extérieur, je crois que j'aurai signalé tout ce qui est intéressant dans la structure même de ce monument.

Quant à la date à assigner à la construction de cet édifice, ses proportions, ses colonnes monocylindriques soutenant des arcs en plein cintre et tous les détails de son architecture, nous la disent assez; mais nous avons mieux, les sculptures de ses chapiteaux nous la crient encore plus clairement, si c'est possible. Nous avons, en effet, remarqué en les étudiant que tous les boucliers que nous y avons trouvés étaient à sommet arrondi et pointus dans le bas; or, le grand écu pointu à sommet arrondi apparaît dans la deuxième moitié du Xe siècle, mais la seconde moitié du XIIe siècle « est une époque de transition, nous dit Victor Gay (1), pendant laquelle le sommet

(1) Victor Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, p. 602.

Digitized by Google

abaisse peu à peu sa courbe supérieure pour arriver à la ligne droite et aboutir à un triangle à deux côtés arqués »; au XIIIe siècle, nous dit-il encore ailleurs (1), « ce sommet devient rectiligne ». Pour les casques, nous avons vu que tous ceux qui sont représentés sur ces chapiteaux sont coniques et munis d'un nasal; or, le casque pointu s'adjoint un nasal au commencement du XIe siècle et, à la fin du XIIe, perd sa forme conique pour prendre celle d'un cylindre (2); « pendant les trente dernières années du siècle (XIIe), il commence à se transformer en cylindre (3), et son timbre va s'applatissant jusqu'à fournir le type que complète, en 1193, l'addition de la ventaille ou visagière et qui constitue l'espèce de heaume fermé particulière au siècle suivant (4) ». De plus, toutes les grandes croix que nous avons rencontrées dans ces sculptures sont potencées; or, la croix potencée, dite de *Jérusalem* ou *hospitalière* (5), ne fut connue qu'à partir de 1100, après la fondation, par Gérard de Martigues, de l'Ordre des Hospitaliers, dont elle fut d'abord le principal insigne et dont elle prit le nom, c'est elle qui, plus tard, se transformant, prit huit pointes et devint la croix de Malte. L'époque de construction de cette église est donc bien limitée entre le commencement du XIIe siècle, date de l'apparition de la croix potencée, et la fin de ce siècle, époque où le bouclier prend une ligne droite à son

(1) Victor Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, p. 59.
(2) Quicherat, *Histoire du costume*.
(3) Victor Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, p. 58.
(4) Id. *Ibid.*, t. I, p. 58.
(5) Id. *Ibid.*, t. I, p. 502 et l'abbé Crosnier, *Iconographie chrétienne*.

Digitized by Google

sommet. Mais, si les colonnes monocylindriques séparant les nefs et le faire général des sculptures semblent indiquer la seconde moitié du XIIe siècle, nous ne pouvons cependant pas faire redescendre notre monument jusqu'à ces dernières années, vu que cela nous est interdit par les casques coniques à nasal, qui, comme nous venons de le voir, n'étaient plus en usage depuis une trentaine d'années, par l'absence de ventaille, qui, à la fin du XIIe siècle, devient un accessoire obligé du casque, et enfin par la forme du haubert. En effet, depuis le XIe siècle, les manches d'abord courtes du haubert s'allongeaient et, à la fin du XIIe, les manches demi-courtes se terminant entre le coude et le poignet étaient chose absolument inconnue, elles étaient remplacées par des manches longues, terminées par des manchettes serrées autour des poignets (1). A cette même époque, le haubert lui-même s'allongeant par le bas dépassait les genoux et descendait jusqu'à mi-jambe. Enfin, des chausses à mailles protégeant les jambes étaient d'un usage assez général dès le commencement du règne de Philippe-Auguste, 1165 (2). Et ici, sur aucun de nos chapiteaux, les hauberts ne descendent au-dessous du genou, nulle part ils n'ont de manches longues et même celles-ci, s'arrêtant très nettement au milieu de l'avant-bras, laissent voir distinctement celles du vêtement de dessous qui viennent, elles, jusqu'au poignet. Pour les chausses à mailles, elles sont absolument inconnues à Saint-

(1) Lacombe, *Armes et armures*.

(2) Victor Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, p. 58 et 351, et Lacombe, *Armes et armures*, p. 110.

Digitized by Google

Nectaire. Aussi daterons-nous cette église de 1150 à 1170, en admettant toutefois que la porte sud s'ouvrant dans la troisième travée a dû être retouchée à la fin du XIIe siècle et peut-être au commencement du suivant.

Digitized by Google

VI.

NOTES EXPLICATIVES

Sur l'Essai de reconstitution

DU PLAN DE CLERMONT

A L'ÉPOQUE DES CROISADES

Par M. Ad. LAPORTE

Dresser un plan complet de Clermont à l'époque des Croisades, indiquer l'emplacement rigoureusement exact de tous ses monuments et, surtout, reproduire telle qu'elle était la physionomie des rues, est, à notre avis, chose fort difficile, sinon impossible. Les documents consultés à cet égard ne sont pas assez précis pour permettre une affirmation absolue sur l'emplacement occupé par chacun d'eux. Ainsi, nous donnons cette indication à titre d'exemple, de nombreuses chapelles ou églises entouraient Clermont. Si nous avons pu retrouver, pour la plupart d'entre elles, les rues où elles étaient situées, il ne nous a pas toujours été possible de désigner le point exact où elles se dressaient.

Digitized by Google

ESSAI

DE RECONSTITUTION DU PLAN DE

CLERMONT (MOYEN AGE)

LÉGENDE

I Cathédrale ou Grande-Église
II Église du Port
III St Laureat
IV St Pierre
V St Genès
1 Porte du Terrail
2 " Nancas } Enceinte du Vieux-Clermont
3 " de la Terrasse
4 Tour de la Monnaie
5 Porte du Palais
6 " de la Boucherie
7 " St Pierre
8 " des Gras ou Épiscopale
9 " de Jaude
10 " St Esprit
11 Le Tournet
12 Porte du Midy ou Papale
13 " du Cerf
14 Tour Notre-Dame
15 Porte du Champherm ou Royale
16 " Barnier
17 La Poterle

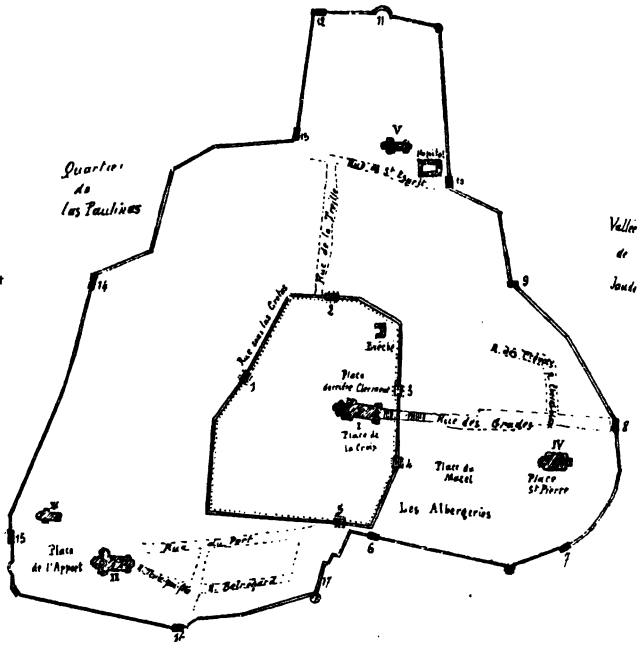

Digitized by Google

Digitized by Google

Deux documents principaux, bien que postérieurs à l'époque des Croisades, nous ont servi dans cet essai de reconstitution. L'un est le plan de Belleforest, daté de 1576; l'autre, l'important ouvrage de Savaron sur les *Origines de la ville de Clairmont.*

Le plan de Belleforest, dont nous avons joint, à titre de document, une copie à notre plan, nous a permis de retrouver la configuration de l'enceinte fortifiée de Clermont. En rapprochant la perspective que donnent les murailles sur ce plan, de celle des grandes artères publiques entourant actuellement une partie de la ville, on est frappé de l'analogie qui existe entre elles. Cette analogie nous a permis de tracer l'enceinte et nous devons ajouter que, sur plusieurs points où nous avons figuré les murailles, on en a retrouvé les fondations.

C'est ainsi que sur la place Delille, sur l'emplacement de laquelle a été prêchée la première Croisade, on a découvert, lors des fouilles opérées pour l'établissement de la fontaine qui la décore, les restes d'un bâtiment fortifié, placé sur le bord extérieur du fossé de la ville et qui protégeait la Porte du Champherm, plus tard du Champel.

De même, à l'angle de la place actuelle dite Michel l'Hospital et du boulevard Trudaine, on a mis à jour, il y a environ deux ans, la base de la Tour Notre-Dame.

D'un côté opposé de la ville, à la jonction de la rue des Gras et de la rue Saint-Louis, on a trouvé les traces évidentes d'anciennes fortifications.

Enfin, il y a un an à peine, dans le bas de la rue Saint-Hérem, en creusant les fondements d'un bâtiment, on a découvert les restes d'un mur énorme ne pouvant provenir que du mur d'enceinte. Ses fonda-

Digitized by Google

tions reposaient sur de gros blocs de pierre de taille coulés dans du béton; sur l'un d'eux était gravé un oiseau, dû, sans doute, au ciseau de quelque ouvrier maçon, qui rêvait de devenir sculpteur (1).

Quant aux diverses portes de la ville, nous les avons figurées à la place que leur assigne Belleforest, confirmée, d'ailleurs, par la nomenclature qu'en fait Savaron.

Il énumère, en effet, les papes et les rois qui pénétrèrent dans Clermont par les portes Royale et Papale : Urbain II et Pascal II qui, l'un en 1095, l'autre en 1106, firent leur entrée par la Porte-Neuve ou du Midy; Charles le Chauve en 870; Louis le Bègue en 878; Philippe Ier en 1095; Louis le Gros en 1106 par la Porte du Champherm ou Royale. « Les évêques, ajoute-t-il, avaient coutume de faire leur entrée solennelle par la Porte-Épiscopale ou des Gras, depuis l'an 1034. » Ces trois portes situées sur trois points opposés de la ville, existant au moment des Croisades, il est évident qu'il en était de même des murailles qui les reliaient.

En ce qui concerne les vieilles murailles qui ceignaient le *Clarum-montem*, le *Clairmont* primitif, noyau de la ville actuelle, c'est encore la nomenclature des portes donnée par Savaron qui nous en a permis le tracé. Elles portaient les noms suivants: du Palais, de la Monnaie, du Terrail, de Nancas ou Mascas et de la Terrasse. Elles figurent aussi sur le

(1) Dans les tranchées ouvertes en vue de l'agrandissement récent de la Préfecture (juin 1896), on a découvert les fossés des anciennes fortifications. Sur notre plan, elles sont figurées à une dizaine de mètres de l'endroit où elles ont été mises à jour.

Digitized by Google

plan de Belleforest. Ces remparts existaient aussi, à notre avis, à l'époque des Croisades ; Savaron indique, en effet, plusieurs terriers qui portent que l'église du Port est « hors les murs de la cité ». Il explique qu'il faut entendre par là que cette église était en dehors des murailles dont les cinq portes enserraient encore de son temps ce que l'on appelait le Cloître ou la Cité de Clermont.

Le Livret des Églises de Clermont, rapporté par Savaron et rédigé vers l'an 1000, nous a amené à fixer avec quelque vraisemblance l'emplacement des édifices religieux.

Quelques-uns, malheureusement bien peu, existent encore. Citons, notamment, Notre-Dame-du-Port (1), en ce temps-là Sainte-Marie-Principale, la chapelle Saint-Laurent et les Vieux-Cordeliers, au terroir de Beaurepaire.

D'autres églises ont été reconstruites au même endroit que les anciennes. Telles la Cathédrale, l'église de Saint-Stéphe ou Saint-Étienne qui s'élevait à côté de Saint-Eutrope ; celle des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, aujourd'hui Saint-Genès-les-Carmes.

L'emplacement de plusieurs autres est resté connu en dehors de toute recherche historique. L'église Saint-Nicolas, où fut enterré, le premier jour du Concile de 1095, l'évêque Durand, était contiguë à la cathédrale. Celle de Saint-Genès s'élevait sur la place du même nom, aujourd'hui le Marché Renoux ;

(1) Nous ne prétendons point que l'église actuelle du Port soit celle qui existait au moment des Croisades, mais il est certain que cet édifice a été reconstruit exactement à la même place.

Digitized by Google

enfin celle de Saint-Pierre occupait le côté sud du marché actuel de Saint-Pierre.

Un assez grand nombre de rues ou places de notre ville ont fort heureusement conservé leurs anciens noms : c'était là un élément précieux qui nous a permis d'assigner à plusieurs édifices religieux le quartier où ils étaient situés. L'église paroissiale de Saint-Bonnet, plus tard Saint-Ferréol, devait être nécessairement voisine de la rue Saint-Ferréol. L'église Saint-Adjutor-Maxence a laissé son nom à la rue Saint-Adjutor. Celle de Saint-Cyrgues, le monastère adjacent et la fontaine appelée La Fon-Saint-Abraham, se trouvaient dans la rue Saint-Cyrgues; celle de Saint-Arthème, dans la grande rue Saint-Arthème. autrefois le Vaz de Saint-Arthème. La place Chapelle de Jaude tire son nom de la chapelle Saint-Julien qui y était élevée.

L'ordre adopté dans le Livret des Églises nous a permis aussi de faire figurer l'emplacement des chapelles de Saint-Austremoine, Saint-Léogonce et Saint-Desiderat.

Jusqu'à la Révolution, le couvent de Saint-Alyre a occupé l'emplacement où sont aujourd'hui établies les religieuses Ursulines. Dans les grands jardins qui entouraient le monastère, cinq ou six églises ou chapelles avaient été érigées. L'église de Saint-Cassi est nettement indiquée sur le plan de Belleforest et sur celui dressé par le chevalier de Revel; elle était à l'est du monastère. Dans la difficulté où nous nous sommes trouvé d'établir la position des autres, nous avons dû nous borner à leur assigner la place qu'elles occupaient vraisemblablement, sans pouvoir être plus affirmatif.

Digitized by Google

Chantoin, monastère de filles en 1095, avait comme chapelle celle de Saint-Gal, proche le cimetière des Chrétiens. L'église paroissiale de Saint-Pierre-de-Chantoin s'élevait dans les jardins de ce couvent.

Du côté opposé de la ville, l'église Saint-Jacques de Rabanesse a donné son nom à la tour qui sert aujourd'hui de station météorologique. Deux autres églises, dédiées à saint Priest et saint Saturnin, étaient situées dans les jardins de Rabanesse.

L'église N.-D.-de-Gloire se dressait dans le haut de la rue Delarbre, près de la Tour Notre-Dame.

Enfin Saint-Hilayre, plus connu sous le nom de Sainte-Cliamine ou Flamine, se trouvait entre Clermont et Royat, au-dessus du lieu appelé les Roches de Galoubré. Tout porte à croire que cet emplacement est exact ; nous avons vu, il y a peu d'années, dans une espèce de grotte située dans une vigne entre les Roches et le château d'eau de Lusseau, près de Royat, une Vierge noire en bois, à laquelle on avait donné la dénomination de sainte Anne, et provenant, d'après les renseignements fournis, d'une chapelle qui y avait autrefois existé. Comme il n'est fait mention nulle part d'aucune autre chapelle, il est permis de supposer que cette statue en provient.

Parmi les monuments civils, citons l'Évêché, qui devait se trouver à l'ouest de la place de Derrière-Clermont, aujourd'hui Plateau-Central. Il a successivement occupé tout le côté sud de cette place. On le trouve indiqué près de la rue Terrasse ou plutôt de la Terrasse, qui tirait son nom de la terrasse de l'Évêché. Dès 1273 il était déjà déplacé ; Guy de la Tour vendit en effet, à cette date, les ruines et vieilles

Digitized by Google

masures de l'Évêché. Sous Charles II de Bourbon, il s'agrandit de la maison de Cros et d'une autre. Sous Jacques d'Amboise, il fut rebâti plus loin, dans la maison des Picherier, située vers l'Ilot-Perret actuel et connu sous le nom d'Ancien-Évêché.

L'hôpital a été plusieurs fois déplacé. Saint Genès fonda le premier hospice non loin de la Porte du Saint-Esprit. C'est celui qui devait exister à l'époque des Croisades. On le retrouve plus tard dans le quartier du Passeport, sous le nom d'Hôtel-Dieu de Saint-Adjutor, fondé par Mathieu de La Porte. Enfin, avant la Révolution, il occupait l'emplacement de la rue de l'Ancien-Hôpital.

Le Cloître des chanoines était contigu à l'église Saint-Nicolas ; la Tour Pierreuse ou du Doyen s'élevait à côté.

La Cour de la Monnaie occupait le côté sud de la rue Tour de la Monnaie (1).

L'Hôtel-de-Ville, alors appelé *Maison de la Ville et du Pays*, figure dans le plan de Belleforest sur le terrain de la place Thomas.

Le château de Boulogne, nommé plus tard Palais du Roi et de la Reine, est remplacé aujourd'hui par le Palais de Justice.

En dehors de l'enceinte, l'hôpital établi par saint Priest à Vallières, jadis appelé Champ-Colomb, et dont l'église devint plus tard celle de Saint-Guillaume était évidemment près de la voie nommée, il y a peu de temps encore, chemin de l'Hôpital-sous-Vallières, au sud de la ville.

(1) Les ruines de la Tour de la Monnaie se voyaient encore au commencement de ce siècle au bas de la rue Tour de la Monnaie.

Digitized by Google

Enfin, une partie de la muraille gallo-romaine, dite des Sarrazins, dernier vestige de la splendeur d'Augusto-Nemetum, est encore debout.

En ce qui concerne les rues, nous nous sommes conformé, faute d'autres indications, au plan de Belleforest. Entre l'époque des Croisades et la date de ce plan, les maisons avaient dû être reconstruites, mais l'emplacement et la direction des voies publiques n'avaient pas dû être sensiblement modifiés.

Ajoutons, en terminant, qu'à l'époque des Croisades, Clermont n'avait certainement pas l'aspect un peu triste que lui donnèrent plus tard ses constructions en pierre de Volvic. Les monuments les plus anciens en témoignent. Ils sont en pierre de taille du Chateix dont les carrières sont situées près de Royat. C'est seulement vers le XIIe siècle que la lave de Volvic fut généralement employée dans les constructions.

Telles sont les quelques indications qu'il nous a paru utile de soumettre au Congrès.

Nous souhaitons que cet essai de reconstitution du vieux Clermont présente quelque intérêt au point de vue archéologique.

Digitized by Google

VII.

NOTE SUR

L'ÉGLISE SAINTE-MARTINE

DE PONT-DU-CHATEAU

Par M. Félix CHAMBON

I

L'église Sainte-Martine de Pont-du-Château (Puy-de-Dôme) (1), est une église romane de l'époque de transition ; la nef, jusqu'au transept, est romane, avec ses piliers carrés, ses croisées latérales en plein cintre, ses chapiteaux, et les bases de ses colonnes engagées. La partie supérieure est gothique, ainsi que le montrent les voûtes en tiers-point et les fines nervures sur colonnettes tronquées. A partir du transept, l'église est moderne ; la tour octogonale qui surmontait le transept a été détruite, l'abside a

(1) M. Mallay, dans son *Essai sur les églises du département du Puy-de-Dôme* (Moulins, 1838, in-fol.), a consacré quelques lignes (p. 35) à cette église, de même que Bouillet dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne* (t. VI), et dans sa *Description archéologique*.

Digitized by Google

perdu son caractère roman par les nombreuses réparations qu'elle a subies. Néanmoins, « telle qu'elle est, l'église du Pont-du-Château mérite l'attention des archéologues (1) ».

DESCRIPTION EXTÉRIEURE.

L'église est orientée de l'ouest à l'est ; elle ne présente aucune particularité extérieure. Le bas-côté sud est recouvert de dalles soutenues par des corbeaux dont quelques-uns ont une tête à leur centre. Deux des chapiteaux situés au-dessus de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Pitié (*alias* Saint-Eustache), sont un peu différents des autres.

A droite de cette chapelle, qui fait saillie sur le bas-côté, se trouve une porte plein-cintre aveuglée, dont l'arc repose sur un entablement surmontant de fines colonnettes, s'élevant à peine à 0^m 50 au-dessus du sol. La position de cette ouverture permet d'affirmer, sans hésitation possible, la présence d'une crypte qui a été fermée par le curé iconoclaste dont nous parlons plus loin. A la place du triforium sud, on remarque quatre ouvertures ogivales, dont une est aveuglée.

L'abside est percée de trois ouvertures romanes.

Le bas-côté nord présente des corbeaux en quart de rond, évidemment modernes, soutenant des dalles. On y remarque une ouverture aveuglée (plein cintre), correspondant aux fonts baptismaux, et, à la place du triforium, quatre ouvertures ogivales aveuglées.

(1) Mallay, *op. cit.*

Digitized by Google

Le clocher est moderne, il surmonte la porte d'entrée sur le fronton de laquelle on lit ces vers qui se retrouvent sur beaucoup d'autres églises :

Si l'amour de Marie en ton cœur est gravé,
En passant ne t'oublie de lui dire un ave.

Cette porte est précédée d'une sorte de porche qui n'est peut-être qu'un reste de celui qui existait à l'époque de la Révolution (1).

DESCRIPTION INTÉRIEURE.

La voûte centrale est en berceau. Chaque travée des bas-côtés est voûtée en arête.

De chaque côté de la porte d'entrée (1re travée) se trouve une colonne engagée dont la base est un peu déterrée. Les retombées des voûtes reposent sur des tailloirs chanfrénés surmontant des chapiteaux romans représentant des limbes de feuilles, des feuilles d'acanthes, des raisins, des volutes (2). Deux portes

(1) Il y avait, au XVIIIe siècle, sous le porche, les sépultures des familles Brulon (1744. François Brulon, notaire royal) et Coste (1772. Joseph Coste, notaire royal). Le 5 août 1780, Marie Rimbaud, 35 ans, épouse de François Coste, notaire royal, fut enterrée « *dans l'espace devant la porte de l'église* ». (Reg. par. de Ste-Martine). — La tradition a conservé le souvenir de ce porche ainsi que celui de la crypte dont il est parlé plus haut.

(2) Quantité de chapiteaux remarquables ont été détruits il y a environ une soixantaine d'années, paraît-il, par le curé d'alors, sous prétexte qu'ils représentaient des *sujets païens*. C'est probablement ainsi qu'a disparu le chapiteau, signalé par

Digitized by Google

donnent accès à l'escalier de la tribune, qui est voûtée en arête et a vue sur l'église par deux ouvertures, chacune divisée en deux parties par un meneau.

Sur la troisième travée du bas-côté sud, s'ouvre une sacristie de débarras, voûtée en arête, et ajoutée probablement au XVIIe ou au XVIIIe siècle. C'est l'ancienne chapelle Notre-Dame-de-Pitié (1).

Sur la cinquième travée, une autre sacristie, ajourée d'une ouverture romane, ne contient rien de curieux.

Le transept est surmonté d'une coupole, dernier vestige de la tour octogonale qui a disparu, où l'on distingue quatre ouvertures. A chaque extrémité des bras du transept, une ouverture moderne, car cette partie a été réparée et les deux chapelles qui devaient s'y trouver avant la Révolution ont disparu.

L'abside n'est pas déviée. Le bas-côté nord n'offre rien de remarquable à signaler : les fonts baptismaux (2) (deuxième travée) paraissent modernes.

La chaire qui se trouve maintenant dans l'église ne lui appartenait pas primitivement Elle fut cédée à Sainte-Martine, en février 1792, par un couvent de

Bouillet dans sa *Description archéologique*, représentant un guerrier sonnant de la trompe, revêtu de la cotte de mailles et du haubert, s'appuyant sur sa pique, et tenant de la même main un cheval harnaché.

(1) Nous avons relevé dans les registres paroissiaux l'indication d'un tombeau près l'autel Notre-Dame de Pitié : 1764, 31 août, Marie Assollent, 22 ans, fille de Denis, procureur au bailliage, et de Bauzerine Heyraud. — 1768, 23 janvier. Bauzerine Heiraud, 50 ans ».

(2) A la fin du XVIIIe siècle, presque tous les enfants étaient enterrés dans l'église, près les fonts baptismaux (*Reg. paroissiaux*).

Digitized by Google

Clermont, et mise en place le 25 février, comme nous l'apprend un document des archives communales qui nous fait savoir que le menuisier qui avait détaché la chaire à Clermont présenta un mémoire se montant à 21 livres et 4 sols, que la municipalité réduisit à 15 livres (1).

Au-dessous de cette chaire se trouve gravée, dans le bois, une inscription assez difficile à lire, à cause de sa position. Voici ce que nous avons pu recueillir :

HÆC CATHED[RA]
FAC[TA] FUIT
PRIORE R°
P^re^ ANSELMO
A S. JOSEPHO
SACRÆ.....
PROFESSORE
[A].
1700.

On accédait autrefois à l'église par quelques marches, qui ont été détruites à la même époque que les chapiteaux.

En résumé, la façade de l'église a été presque entièrement modifiée, et l'église elle-même a subi bien des remaniements, surtout à l'intérieur; elle n'en mérite pas moins d'être vue, quoique la Révolution ne lui ait laissé aucun objet précieux ou digne d'attention.

(1) Cf. *Pont-du-Château de 1790 à 1795*, dans *Auvergne historique et littéraire*, 1893-94, *Varia*, p. 146.

Digitized by Google

II

Il y avait de nombreuses sépultures dans l'église, et la série assez complète des registres paroissiaux conservés aux archives communales, à la mairie, nous les ont fait connaître, ainsi que le nom de chapelles, aujourd'hui disparues, dont le souvenir n'est même pas resté.

Il n'est peut-être pas inutile de résumer ici le résultat de ces recherches pour le cas où, plus tard, des découvertes seraient faites dans l'église.

Nous avons déjà indiqué les tombeaux qui se trouvaient sous le porche et près l'autel Notre-Dame-de-Pitié. Nous ne savons où placer les autels suivants:

1. *Autel Saint-Vincent.* Le 4 juin 1775, Marguerite Chauvet, veuve d'Etienne Jacquelin, huissier au bailliage, 80 ans, fut inhumée au devant de l'autel. Là se trouvait aussi le tombeau des Bertrand.

2. *Près l'autel Sainte Anne* se trouvaient le tombeau des Jaffeux (Charles-Joseph Jaffeux, ancien procureur d'office, inhumé le 3 décembre 1766, *au tombeau de famille*), et celui des Lefeuvre, où fut inhumée, le 28 août 1762, Anne Lefeuvre, 80 ans, veuve en secondes noces de Louis de Maucourt, capitaine des gabelles.

3. *Autel Saint-Pierre.* Tombeau des Bonnabaud.

4. *Autel du Mont-Carmel.* Sous cet autel se trouvait le tombeau des Astier où fut inhumé, le 20 mars 1670, Jean Astier, prêtre à Sainte-Martine (?), et le 16 juin 1772, Jean Astier, notaire.

5. *Autel Saint-Jacques.* Devant cet autel se trou-

Digitized by Google

vaient les sépultures des familles Mayet et Grelliche (notaires royaux) [où fut enterrée, le 15 janvier 1763, Geneviève Mayet « 71 ans, 10 mois et 2 jours », épouse de Jean-François Grelliche, notaire royal, bailli de Lignat], et un autre tombeau des Lefeuvre où, le 28 décembre 1769, fut inhumée Madeleine Morin, 87 ans, veuve de Jean Lefeuvre, maître de poste.

Enfin, il y avait un tombeau, *sous les cloches* où reposait Marie Clavelier, 42 ans, décédée le 17 avril 1763, et un autre *sous la chaire* où, le 16 décembre 1770, fut inhumée Marguerite Dalbignat, 34 ans.

Le lieu exact de la sépulture des Assollent, des Pellissier (1), des Mallet, des Chauvet, marchands ou bourgeois de Pont-du-Château, n'est pas indiqué.

Voici quelques actes d'inhumation de personnes marquantes (2), relevés dans les registres paroissiaux :

1693. « Le dernier jour du mois d'aoust est décédée entour onze heures devant midy dame *Antoinette de Valadoux*, âgée environ de septante ans, munie de ses sacremens, relicte de noble *Jean Depelinières*, de laquelle le corps a esté enterré par le curé soussigné dans l'église de la paroisse Ste-Martine, le 1er jour de septembre de la susdite année, ès présences de noble

(1) Antoine Pelissier, notaire royal, et sa femme Anne Peghoux, — Jean Pelissier, conseiller au siège présidial d'Auvergne à Riom, 62 ans, décédé le 4 décembre 1744, etc. Jean Pelissier, bourgeois de la fin du XVIIe siècle, portait *d'azur à un pélican d'argent*.

(2) Les seigneurs de Pont-du-Château étant inhumés dans la chapelle du château, il nous semble inutile de publier dans cette note les actes les concernant.

Digitized by Google

Guillaume de Pelinières et de noble Marcellin de Beaubeau (*sic*), soussigné ».

Signé : GUILLAUME DE PELLINIÈRES ; DE BEAUBOST ;
— PÉLISSIER, curé.

1693. 2 novembre. Dans le cimetière, « le corps d'une femme nommée Martine, demeurant proche Orcival, décédée dans la paroisse Ste-Martine, y faisant une neuvaine à l'honneur de St-Eustache, à cause de l'imbécillité de son esprit ».

1701. « Le 2e jour du mois d'octobre, est décédé entour 7 h. du matin, dans la paroisse des Martres d'Artières, honorable personne messire *Jean Chardon*, conseiller en la cour des aydes de Clermont-Ferrand, duquel le corps a esté enterré par le curé soussigné dans l'église paroissiale de Ste-Martine de la ville du Pont-du-Château, le 22e jour des susd. mois et an, entour 5 h. après midy, et présences de messire Joseph Chardon, fils dudit deffunct et de Me Guillaume Coste, notaire royal de ladite ville du Pont-du-Chasteau.

Signé : PELLISSIER, curé ; CHARDON.

1709. « Le 18e jour du mois de may est décédée dame *Françoise Fayol*, femme à M. *Jean de Chardon*, avant conseiller en la cour des aydes de Clermont-Montferrand (*sic*), et doyen de laditte cour, âgé d'entour 76 ans, dont le corps a esté enterré dans l'église Ste-Martine au-devant de l'hostel de St-Jacques, le 19e dudit mois par le curé soussigné et entour 5 heures du soir, en présence de Me Joseph

Digitized by Google

Chardon, escuyer, sieur de Saint-Bonnet, son fils, et de Me Estienne Dalmas ».

1768. 4 décembre. *Étienne Mallet*, gradué en droit, avocat au Parlement, bailli de Pont-du-Château.

1781. 31 octobre. Sœur *Claire-Bernard*, religieuse du tiers-ordre de Saint-Dominique, originaire du Puy-en-Velay, 57 ans.

1783. « Le 26 janvier a été inhumée Françoise-Henriette *Savaron*, décédée hier, âgée de trois ans et demi (1), fille de sieur Claude, seigneur *de Sarsena* (*sic*), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier dans la Légion de Lauzun, et de dame Catherine Assollent (2), son épouse, habitant

(1) Elle avait été baptisée le 6 juillet 1779. Elle avait eu pour parrain *Christophe Lagoutte*, au nom de *Henri de Fredefont*, chevalier, seigneur de Lavaur, et pour marraine *Gilberte Fleurs*, veuve d'Amable Breuil, vigneron, au nom de dame *Françoise de Montorcier*, veuve de Jean Savaron, habitante de Clermont.

(2) Ils s'étaient mariés le 20 mai 1776. « Après une publication faite à notre messe de paroisse le 19 du présent mois, sans opposition ni empêchement, vu la dispense de deux bans accordée par Monseigneur l'Évêque, ensemble la permission de fiancer et espouzer à minuit en datte du 18 du présent, signé : *Imbert, vicaire général*, contresigné et insinué led. jour par Moranges, nous avons assisté aux fiançailles et donné la bénédiction nuptiale à Mre *Claude Savaron*, écuier, sgr. de Sassenat, âgé de 34 ans, fils de défunts Mre Jean et de dame Françoise de Montorcier, et à demoiselle *Catherine Assollent*, âgée de 30 ans, fille de Denis Michel et de défunte Bauzerine Heiraud, contrôleur des actes et procureur en ce bailliage, tous habitans de cette ville et paroisse, aussi soussignés. Présens Jean-Baptiste Assollent, procureur en ce bailliage, frère de l'épouse, sieur François de Gironde, écuier, officier

Digitized by Google

en cette ville et paroisse. Présens, Jérôme Jole et Pierre Coulaud, sacristain, qui n'ont su signer de ce enquis. »

Signé : JACQUETON, *curé*.

III

Sainte-Martine possédait des communalistes ; nous avons relevé les dates de décès et les noms suivants :

1675. 18 août. Antoine Bellon, 67 ans.

1709. 8 avril. Jacques Pellissier, 58 ans.

1709. 25 octobre. Imbert Douhet, originaire de Marsac, 34 ans, vicaire de Sainte-Martine.

1718. 1er juin. « Aujourdhui a esté enterré à Sainte-Martine, Taurin Astier, clerc tonsuré, viquaire de la viquairie des Astier, dont l'anlèvement a esté fait par moy et ay fait ledit anterrement à ladite église de Sainte-Martine, le curé de Sainte-Martine absant, c'est un droit à moy appartenant en qualité de curé. »

PAULET,
Reg. de la paroisse de Paulhat.

Voici les noms des curés que nous avons rencontrés, avec leurs dates extrêmes :

1585-7.	A. Mareschal.
1609-1625.	de Chabanes.
1630-8.	Gaubert.
1663-5.	Chastellut, vicaire.
1665-7.	Denys Mullet, curé.

exempt de maréchaussée de la brigade de Pont-du-Château, etc. ».

Digitized by Google

1667-1672. Murent, vicaire.
1672 (?)-1710. Jean Pellissier.
1765 (?)-1791. Jacqueton, curé.

IV

Les archives communales de Pont-du-Château, qui possèdent fort peu de documents, ont quelques pièces relatives à la marguillerie de Sainte-Martine, des exploits (1), des actes de ventes, des donations.

En 1635, Me Durand Gautier, prêtre, habitant de Pont-du-Château, demanda dans son testament à être enterré au-devant de l'*autel de Saint-Crespin*, il donna à chacun des prêtres et chanoines deux sols six deniers tournois pour sa messe de mort, pour la quarantaine et pour le bout de l'an. Il fonda quarante messes (moyennant cent sols tournois), et une vicairie, et donna pour cela tous ses biens et héritages; un colombier au terroir de l'*Estredelle*, des vignes au terroir du *Peyron*, etc. Le 6 janvier 1672, haut et puissant seigneur Guillaume de Beaufort-Canillac, marquis de Pont-du-Château, Lussat, Foulhouze, St-Amand, les Martres d'Artières, etc., conseiller du roi, Sénéchal d'Auvergne, vendit à Jean Rigauld, Antoine Bellon, Martin Ravel, et Benoît Fayol, communalistes de Sainte-Martine, moyennant 1503 livres dix sols, des œuvres de pré *Las Charieras*, à la *Charreire des Littes*, aux *Charreyres*

(1) Exploit pour les marguilliers contre Anne Lamontière, veuve d'Ignace Raby, à propos d'un banc près l'image de la Sainte-Vierge (mai 1783), etc.

Digitized by Google

des Buissons, à *Las Charreyre de Chazal* (près le *rif de Sordelle* et le pré de l'hôpital de Clermont), du *Charerion*, près la charreire des Buissons et le pré du chapitre de Clermont, plus un pré *Las Chabanas* dans le Marais (1).

Un compte de marguillerie de 1678-1685, contient les mentions des dépenses suivantes :

« 5 livres 15 s. pour la façon de 2 portes.

« 7 l. pour accommoder les vitres (24 août 1680).

« 57 l. pour achat de chaux pour bastir les murs du semitière ».

Enfin, quelques pièces nous font connaître un procès soutenu par les marguilliers Guillaume Ceytrud et Jean Vigier, contre Michel Girardin, facteur d'orgues. Il avait été fait, en 1778, entre les deux parties, un traité par lequel Girardin s'engageait à faire un orgue de quatre jeux moyennant 120 livres après la confection, et les débris des anciens orgues. Il abandonna son travail avant de l'avoir terminé, d'où procès. Le 7 juin 1780, il fut condamné à remettre les anciennes orgues.

Tels sont tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur l'église Sainte-Martine ; ils pourront peut-être servir un jour pour une étude complète sur l'église et ses communalistes, étude que nous n'avons pu qu'ébaucher dans les lignes qui précèdent.

(1) Arch. comm. de Pont-du-Château, série GG (*non classée*)

Digitized by Google

VIII.

LE TRÉSOR
DE L'ÉGLISE DE SAINT-NECTAIRE

Par M. le Marquis de FAYOLLE

L'église de Saint-Nectaire, l'un des monuments les plus intéressants du Puy-de-Dôme par la pureté de son style auvergnat et la beauté de ses chapiteaux historiés, encore revêtus de leur polychromie primitive, possédait, avant la Révolution, un trésor dont un inventaire de 1462, déposé aux archives de la Haute-Loire, fait connaître une partie des richesses. Parmi quelques pièces de moindre importance, trois objets, d'une haute valeur archéologique, ont échappé au pillage, ce sont : les plats d'une reliure en orfévrerie, le buste de saint Baudime, l'un des disciples de saint Nectaire, qui évangélisa la contrée avec saint Auditeur, également vénéré dans cette église; et enfin, une statue de la sainte Vierge en bois peint. Les belles photographies de MM. de Valois et Ricquier donnent de ces objets une impression si exacte que le but des lignes suivantes est seulement de préciser leur destination et leur origine.

Le dos de la reliure a disparu et il n'en reste que les deux plats que l'on pourrait prendre pour les

Digitized by Google

volets d'un diptyque, si les mêmes caractères ne se retrouvaient pas dans plusieurs couvertures de livres des XIIe et XIIIe siècles. Des dégradations et des restaurations anciennes ont malheureusement altéré leur intégrité sans modifier toutefois leur aspect général, mais la bonne conservation des parties non restaurées, remarquables par la richesse du décor et la finesse de l'exécution, aussi bien que la rareté des reliures émaillées de cette époque, font de celle-ci l'un des plus précieux spécimens de l'orfévrerie limousine au XIIIe siècle. Chacun des plats est formé d'ais en bois recouverts de plaques de cuivre doré semées de petits ronds réunis trois par trois en forme de pyramide, sur lesquelles sont fixés des émaux et des cabochons. Les champs où l'on a figuré deux sujets que le moyen âge aimait à réunir, le Christ en croix sur l'un, la Vierge sur l'autre, ont pour encadrement une bordure en relief revêtue, aux angles et au milieu des grands côtés, de plaques émaillées représentant les premières des rinceaux de feuillage entourant un fleuron, les autres une sorte d'étoile; trois cabochons, un ovale entre deux rectangulaires montés sur des bâtes soigneusement décorées, séparent ces plaques les unes des autres.

Le côté qui représente la crucifixion est divisé en quatre compartiments inégaux par une croix émaillée, remarquable par ses dimensions exagérées. Le Christ est en cuivre doré rapporté, il n'est pas nimbé mais il porte une couronne à trois pointes, ses cheveux et sa barbe sont longs, un jupon émaillé en bleu recouvre son corps de la ceinture aux genoux. Le suppedaneum est figuré par un triangle blanc au-dessous duquel on voit Adam sortant du tombeau.

Digitized by Google

Des ronds avec un point au centre, de diverses nuances, sont répartis sur la surface de la croix dont la tête est remplie par une main bénissante sortant d'un nuage, et, au-dessous, par les lettres IHS.-XPS. en deux lignes séparées par une rosette. De chaque côté de la croix, dans les compartiments supérieurs, sont placés deux anges nimbés, debout sur un nuage. Ils sont émaillés en bleu, les têtes seules rapportées en cuivre doré d'une grande finesse d'exécution.

Au pied de la croix, dans les compartiments inférieurs, devaient primitivement se trouver la Vierge et saint Jean debout; on aperçoit encore, sur la plaque de cuivre du fond, la trace de leurs nimbes et du bas de leurs corps, en partie cachés par deux figurines en cuivre doré appliquées sur un encadrement cintré et représentant, l'une un apôtre, l'autre une sainte portant un vase de parfum. Il est évident que ces figurines qui ont environ 0m08 de hauteur ont été détachées de quelque châsse limousine pour remplacer les figures émaillées disparues, dans le but de rappeler l'ordonnance primitive. Ce remaniement, résultat d'une restauration certaine, rend inutile de chercher à expliquer les caractères iconographiques de ces personnages et l'anomalie qu'ils présentent à cette place. Les espaces vides du champ sont occupés par quatre rangées de cabochons ronds, régulièrement espacés, de manière à encadrer les sujets en relief.

Le second plat de la reliure a malheureusement perdu son motif principal, auquel on a substitué, au centre d'une vesica piscis découpée dans les plaques de cuivre qui forment le fond du champ, une figurine représentant la Vierge debout, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche, et sans doute de même

Digitized by Google

provenance que les personnages placés au pied de la croix. Des cabochons, irrégulièrement disposés autour de la Vierge pour meubler la nudité du fond, semblent provenir de la reliure elle-même où leur place est encore apparente sur la bordure et sur les champs. Quatre anges sortant des nuages et identiques comme facture à ceux de l'autre plat, sont placés autour de la vesica piscis qu'ils entourent de leurs ailes. Il n'est pas douteux que ces anges et les cabochons placés près d'eux occupent leur place primitive; la plaque de cuivre qui forme le fond de la vesica piscis ne nous paraît pas non plus avoir été modifiée, car elle est chargée du même semis de petits ronds que l'on constate sur tous les fonds et il n'est pas probable que, dans une restauration aussi sommaire, on eut pris la peine de reproduire après coup un détail si peu apparent. Il existait donc, dans le principe, une vesica piscis qui ne pouvait contenir qu'un Christ assis et bénissant, ou une Vierge assise. Nous avons souvent constaté, dans un grand nombre de pièces d'orfévrerie de cette époque, que le Christ est toujours accompagné par les quatre animaux symboliques des Évangélistes, tandis que la Vierge l'est par quatre anges. Nous croyons donc que la figure disparue représentait la Vierge assise et tenant sur son giron l'Enfant Jésus, entourée d'une vesica piscis. La figurine de la Vierge que l'on voit aujourd'hui aurait alors été placée intentionnellement pour rappeler et consacrer le souvenir du motif disparu.

Ces restaurations ne sont pas les seules dont cette belle reliure ait été l'objet : La plaque émaillée de l'angle supérieur droit de la bordure a été remplacée

Digitized by Google

par un morceau de cuivre doré, découpé dans une plaque ancienne sur laquelle on distingue un nimbe crucifère ; l'une des plaques rectangulaires de la bordure a aussi disparu ainsi que quelques cabochons, mais la plupart se retrouvent maladroitement appliqués sur le fond de la vesica piscis.

Il nous a paru inutile d'insister sur les caractères essentiellement limousins des émaux champlevés et des cuivres de rapport de la reliure de Saint-Nectaire, non plus que sur les particularités qui nous la font attribuer au XIIIe siècle, persuadé que la photographie si exacte de M. de Valois convaincra toutes les personnes familiarisées avec l'étude de l'émaillerie ; nous nous étendrons davantage sur le buste de saint Baudime qui, par son importance et par la puissance de l'art qui l'a inspiré, nous paraît, malgré l'absence des émaux dont ses ateliers étaient prodigues, l'une des pièces capitales de l'œuvre de Limoges.

Le saint est représenté jusqu'à la ceinture, revêtu d'ornements ecclésiastiques, bénissant de la main droite et tenant entre deux doigts de la gauche un petit godet de forme pyramidale. La largeur aux épaules est de $0^{m}37$ et la hauteur de $0^{m}73$, dimensions moindres que celles d'un homme fait. Le corps et les bras sont en bois de chêne recouvert de minces feuilles de cuivre doré ; la tête et le cou n'ont pas d'âme de bois et sont en cuivre repoussé et repris au burin. L'expression du visage est sévère et doit un singulier caractère de dureté aux yeux qui sont mobiles et dont la cornée est en ivoire et la prunelle en corne noire. Des mèches de cheveux rigides et uniformément terminées par une boucle, disposées

Digitized by Google

autour d'une large tonsure, enveloppent la tête comme d'une calotte. Le nez est droit et pointu, la bouche grande, le menton proéminent, le visage est rasé mais un ressaut du cuivre marque la place de la barbe indiquée par un pointillé. Il semble que l'artiste ait voulu faire un portrait tant il a mis de naturalisme dans le modelé de cette tête. Le vêtement se compose d'une aube, dont un quadrillé figure le tissu, à manches très étroites fermées au poignet par une manchette à laquelle s'arrêtent les plis concentriques qui enserrent les bras, et d'une chasuble relevée sur les avant-bras et drapée sur l'épaule gauche. Plusieurs orfrois de différentes largeurs bordent ce vêtement à l'encolure et aux manches et forment sur les épaules et la poitrine une ornementation que M. Rupin, dans son remarquable ouvrage *L'Œuvre de Limoges*, considère comme déterminant une forme très ancienne du costume ecclésiastique, antérieure au XIIIe siècle. Ces orfrois, indiqués par une simple feuille de cuivre bordée de filigranes formés de deux fils tordus et fixés par des rivets, sont richement ornés de cabochons ovales, séparés les uns des autres par deux plus petits et retenus dans une monture prise dans la feuille de cuivre du fond. Il ne subsiste qu'un petit nombre de ces cabochons ou pâtes de verre. Les bras sont raides, les mains trop grandes, mais d'un dessin plus juste et plus soigné qu'elles ne sont d'ordinaire.

M. Rupin n'hésite pas à attribuer cette superbe pièce aux ateliers de Limoges dans la seconde moitié du XIIe siècle. Nous nous rangeons également à cette opinion d'un savant si autorisé, quoique la technique des filigranes rappelle davantage le

Digitized by Google

XIIIe siècle que le XIIe. Nous appuyant aussi sur des considérations tirées du costume, de l'aspect général et de la comparaison avec d'autres œuvres de cette époque, nous croyons que le buste de saint Baudime est limousin, et d'ailleurs nous ne possédons pas de renseignements précis sur les autres centres d'orfévrerie de cette partie de la France à laquelle il appartient en tout cas. Le prieuré de Saint-Nectaire dépendait, à cette époque, de l'abbaye de la Chaise-Dieu dont les moines paraissent avoir été alors de véritables importateurs d'art. En 1177, à Périgueux, on choisit un moine de la Chaise-Dieu, Guinamundus, pour exécuter le tombeau de saint Front qui renfermait le chef du saint et qui était décoré de plaques de cuivre émaillé. Ce tombeau a été détruit par les protestants, mais il est évident que ce Guinamundus devait avoir une grande réputation, car il eut été bien plus simple en Périgord de s'adresser à Limoges qu'en Auvergne. Mais nous ne saurions dire que les moines de la Chaise-Dieu eussent créé une école particulière, il est bien probable que leurs procédés étaient les mêmes que ceux de Limoges, et l'influence de ce centre devait s'exercer sur tous les objets créés dans la région, même en dehors de ses ateliers ; on ne saurait actuellement les distinguer ni en faire un classement.

Il est bon de remarquer que la plupart des bustes reliquaires, que l'on rencontre plus nombreux qu'ailleurs, répandus dans le Limousin et la Corrèze, offrent tous, malgré des différences de dates, les plus grands rapports, tant pour la similitude des procédés que pour le type très caractéristique des figures qui leur assignent une commune origine. La

Digitized by Google

Digitized by Google

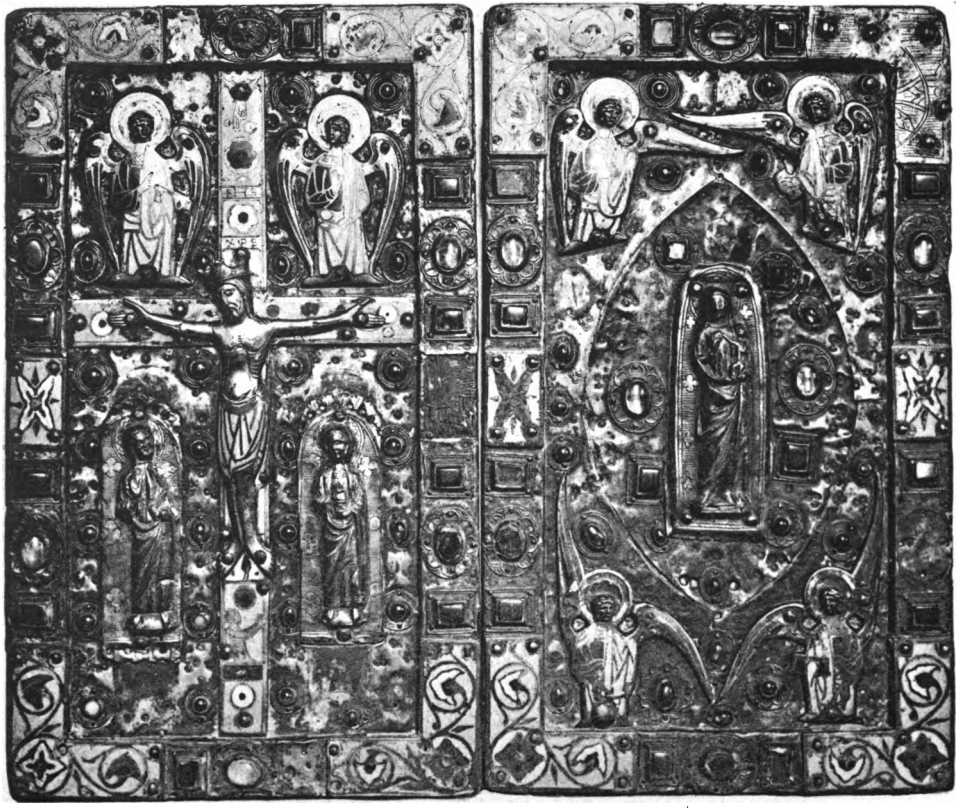

Cliché de M. J. de Valois.

PLATS DE RELIURE EN CUIVRE ÉMAILLÉ

Église de Saint-Nectaire

Digitized by Google

Digitized by Google

Cliche de M. O. Riequier.

STATUE DE LA VIERGE

Église de Saint-Nectaire

Digitized by Google

VIERGE DE MARSAT

VIERGE D'ORCIVAL

Digitized by Google

Digitized by Google

Cliche de M. J. de Valois.

BUSTE DE SAINT-BAUDIME

Église de Saint-Nectaire

Digitized by Google

Digitized by Google

forme du nez droit et pointu que nous avons observée dans le buste de saint Baudime est caractéristique et se trouve également dans les bustes de Nexon, de Saint-Yrieix et de Soudeilles. Le ressaut de cuivre et le pointillé qui figurent la barbe de saint Baudime existent sur le buste de Saint-Yrieix ; les yeux représentés au naturel se retrouvent dans d'autres œuvres limousines : les Vierges de Breuillaufa et de la Sauvetat sont en cuivre et ont les yeux émaillés. La monture des cabochons des orfrois est semblable à celles du tombeau limousin d'un évêque de Burgos. Tous ces caractères, communs à l'école de Limoges, doivent lui faire attribuer le buste de saint Baudime.

Nous ne terminerons pas cette étude sans faire une observation dont l'importance nous a frappé dès l'abord. Les bustes reliquaires sont destinés à renfermer les reliques du saint qu'ils représentent et ils s'ouvrent d'une manière ou d'une autre pour permettre l'introduction et la vénération de ces reliques Ils se terminent aux épaules et souvent au cou, mais ils n'ont pas la longueur de celui de saint Baudime qui est pourvu de ses bras et ne se termine qu'à la ceinture, ainsi que serait une statue dont la partie inférieure serait absente. Un seul, celui de saint Césaire, à Maurs, dans le Cantal, est à peu près de la même longueur que celui de saint Baudime ; les cheveux y sont exprimés par des mèches droites et bouclées, les manches de l'aube ont des plis concentriques. Mais, outre que ce buste est d'une période plus avancée, ou du moins qu'il paraît avoir été remanié, une petite porte destinée à l'introduction des reliques s'ouvre sur sa poitrine, et la partie inférieure est en si mauvais état que l'on ne peut

Digitized by Google

affirmer qu'il soit dans son état primitif. Dans le buste de saint Baudime, il n'existe aucune ouverture qui ait pu permettre d'introduire des reliques à l'intérieur ; nous avons bien lu dans la brochure de M. l'abbé Forestier, *L'Église et la paroisse de Saint-Nectaire*, qu'à la Révolution le buste de saint Baudime fut dépouillé des reliques qu'il contenait — un vase rempli de son sang et du linge ; — mais, outre que dans l'état actuel il serait impossible d'introduire autrement que par dessous des objets dans le corps du saint, nous nous demandons si ces reliques n'étaient pas renfermées dans le godet qu'il tient de la main gauche, ou si ce godet ne servait pas de support à l'ampoule qui les contenait. Deux statues célèbres dans l'histoire de l'orfévrerie, celle de Sainte-Foy de Conques et celle de Beaulieu (Corrèze), tiennent également entre leurs doigts des godets ou étuis creux qui devaient contenir soit un attribut, soit une fleur ; mais, malgré une controverse peu ancienne, on n'a pu préciser quel était cet attribut, et il est possible que ce fussent des reliques. Ainsi que nous l'avons dit, il n'existe pas de buste de saint ayant cette disposition et il nous paraît fort admissible que, dans le principe, saint Baudime fut représenté comme sainte Foy de Conques ou la Vierge de Beaulieu, toutes les deux pourvues d'un attribut semblable, de moindre dimension, il est vrai, mais d'une époque rapprochée.

Une autre particularité peu explicable, que M. le comte de Marsy et plusieurs membres du Congrès nous ont fait observer, c'est que les yeux de saint Baudime sont mobiles. Il existe, au musée de Périgueux, une statuette en cuivre du XVe siècle repré-

Digitized by Google

sentant la Vierge portant l'Enfant Jésus, dont la tête est pourvue d'une tringle intérieure qui permettait de la faire mouvoir ; il est possible qu'un mécanisme intérieur actionnât également les yeux en ivoire et en corne du saint, et ce mouvement était bien plus explicable dans un personnage représenté en pied que dans un simple buste.

Quoi qu'il en soit, et s'il est difficile d'apporter d'autre preuve de notre supposition que la comparaison avec les autres bustes limousins, dont aucun, sauf celui de Maurs qui pourrait plutôt la confirmer, n'a été conçu comme une moitié de statue, nous ne croyons pas hasardé de prétendre que l'on ne possède aujourd'hui qu'une partie de l'œuvre primitive dont il est visible que la partie inférieure a été rognée et que le ressaut qui l'entoure est le produit d'un maladroit remaniement. Le saint aurait été originairement représenté non pas en buste, mais en pied, sans doute assis, un accident ou une malencontreuse restauration l'ayant réduit aux proportions actuelles.

L'église de Saint-Nectaire doit s'enorgueillir de posséder une pièce d'orfévrerie qui, si elle était complète, serait, par ses proportions, la plus considérable de l'œuvre de Limoges, et qui en est encore l'une des plus remarquables.

La population de Saint-Nectaire vénère d'une manière toute particulière, sous le vocable de Notre-Dame du Mont-Cornadore, une statue de la Vierge haute de $0^{m}70$, assise sur un siège de forme rectangulaire, dont les pieds carrés, surmontés de petits chapiteaux, supportent une galerie ajourée d'ouvertures cintrées. Un voile, que dépassent les cheveux

Digitized by Google

séparés en bandeaux plats, recouvre sa tête et ses épaules ; elle est vêtue d'une robe à longues manches et à nombreux plis droits dont la disposition évoque le souvenir des draperies antiques ; les pieds sont chaussés de souliers arrondis. De ses deux mains, la Vierge retient entre ses genoux l'Enfant Jésus assis, revêtu d'une robe longue semblable à celle de sa mère ; de la main gauche, il tient un livre ; la main et le bras droit ont disparu. Les visages sont sévères, celui de l'enfant est vieillot malgré ses cheveux coupés court, mais la Vierge n'a pas la fixité hiératique que l'on rencontre dans la plupart des œuvres de cette époque. Les têtes sont trop grosses pour les corps, cependant la disproportion est surtout sensible dans les mains de la Vierge qui sont énormes.

Le groupe est en bois de chêne et il offre cette rare particularité d'être encore recouvert d'une toile marouflée, suivant la coutume alors en usage, pour éviter le jeu du bois et pour recevoir une peinture. La crudité des couleurs qui la recouvrent encore nous semblent indiquer qu'elles ont été refaites ; les visages et les mains ont le ton de chair, le vêtement de dessus est bleu avec un semis de fleurs de lys d'or, celui de dessous est rouge, semé de fleurs de lys et de fleurs à cinq lobes d'or.

Cette madone offre un très réel intérêt, non seulement parce que la position de l'Enfant Jésus assis entre les genoux de sa mère, et la façon dont les plis concentriques des vêtements sont traités, permettent de placer son exécution dans le XIIe siècle, mais aussi parce qu'elle appartient à un type qui paraît avoir été commun en Auvergne où il en existe encore

Digitized by Google

plusieurs exemples. Nous devons à notre érudit confrère, M. du Ranquet, des renseignements intéressants sur plusieurs de ces statues, et nous joignons à cette notice la reproduction de photographies que nous devons à son obligeance et qui permettront de les comparer à Notre-Dame du Mont-Cornadore.

La plus célèbre et aussi la plus belle de toutes est la Vierge d'Orcival, prieuré dépendant, comme Saint-Nectaire, de la Chaise-Dieu. Cette statue, objet d'un antique pèlerinage, a 0m70 de hauteur ; sa facture est plus soignée que celle de Notre-Dame du Mont-Cornadore, les têtes et les mains de la Vierge et de l'Enfant Jésus sont mieux proportionnées, mais la disposition du groupe, les costumes et la forme du siège offrent entre eux des rapports évidents. M. Rupin, d'après un renseignement que nous avons tout lieu de croire erroné, dit (1) que la Vierge d'Orcival porte dans son dos une inscription émaillée qui fixe sa fabrication au XIVe siècle. Il faudrait supposer qu'elle est la reproduction d'une statue du XIIe siècle dont elle offre tous les caractères, mais M. le chanoine Fouilloux, auteur d'une savante notice sur Orcival et son pèlerinage, nous a affirmé que M. Rupin avait dû être trompé et que cette inscription n'existait pas. La ville de Clermont, par dévotion pour la Vierge d'Orcival, la fit recouvrir en 1631 de feuilles d'argent. Ce revêtement existe encore, les bordures des vêtements et le siège sont ornés au repoussé de rinceaux de feuillages en style du XVIIe siècle, les colonnettes doivent sans doute

(1) *L'Œuvre de Limoges*, p. 459. L'auteur ajoute plus loin que, par ses caractères archéologiques, la Vierge d'Orcival ne peut pas remonter au-delà de la seconde moitié du XIIe siècle.

Digitized by Google

leurs chapiteaux et leurs cannelures à la même restauration ; mais on remarque en outre, sur la tranche du siège, une série de cabochons disposés comme ceux des orfrois du buste de saint Baudime, qui se distinguent du revêtement du XVIIe siècle, et autorisent à penser que la ville de Clermont ne fit en 1631 que remplacer une décoration en orfévrerie contemporaine de la fabrication de la statue. Le visage et les mains de la Vierge, la tête, les mains et les pieds de l'Enfant Jésus montrent le bois de la statue peint, mais ils ne sont pas revêtus de lames d'argent.

Il existe à Marsat (1) un groupe qui offre les plus grands rapports avec les précédents. Il est recouvert de lames de cuivre, mais, comme à Orcival, les mains et le visage de la Vierge, la tête, les mains et les pieds de l'Enfant Jésus n'ont pas reçu de revêtement et laissent voir le bois noirci par le temps. Le siège à galerie ajourée a disparu, un socle sans caractère le remplace.

La Vierge de Ronzières (2) est en bois, sans peinture ni revêtement extérieur. Malheureusement, on a coupé le voile de la Madone pour l'habiller plus commodément, ce qui lui a fait perdre une partie de son caractère. A part cette mutilation, elle conserve une ressemblance complète avec les Vierges d'Orcival, de Saint-Nectaire et de Marsat.

La curieuse église de Malhat (3) possède aussi deux statues de la Vierge en bois de noyer peint. Ces statues, de la fin du XIIe siècle, et dont une partie au

(1) Canton de Riom.

(2) Canton de Rochefort.

(3) Mailhat, aujourd'hui commune de Lamontgie, canton de Jumeaux, arr d'Issoire (Puy-de-Dôme).

Digitized by Google

moins de la polychromie paraît primitive, offrent, avec les précédentes, les plus grands rapports, quoique l'une d'elles présente dans le dos du siège une ouverture qui devait contenir des reliques. Toutes deux sont assises sur des sièges à arcades et portent l'Enfant Jésus entre les genoux. La grosseur des têtes et des mains, les plis des vêtements, la disposition des figures, sont identiques aux précédentes, mais leur exécution plus naïve, l'exagération des caractères particuliers déjà constatés, nous semblent un sérieux argument en faveur de notre thèse, qu'elles ont été exécutées par des ouvriers indigènes, moins habiles sans doute que les autres, mais travaillant d'après un type propre au pays.

Nous citerons également la Vierge peinte de Vergheas (1), quoique la disposition plus simple des plis de la Madone, la position de l'Enfant Jésus assis sur le bras gauche de sa mère, les pieds reposant entre ses genoux, accusent une époque postérieure ; mais l'arrangement du voile, le siège à arcatures cintrées, témoignent avec des modifications de style de la persistance du type adopté dans les exemples précédents, et il nous a paru intéressant de la mentionner pour ce motif.

En résumé, toutes ces Vierges ont des caractères communs qui constituent, en Auvergne, un type intéressant à constater, et dont voici les principaux : Elles sont en bois sculpté, entièrement apparent à Ronzières, peint à Saint-Nectaire et à Vergheas, revêtu de feuilles d'argent ou de cuivre, excepté sur les chairs, à Orcival et à Marsat. La Vierge est

(1) Canton de Pionsat.

Digitized by Google

assise sur une chaise carrée ornée d'arcatures cintrées plus ou moins riches, ses cheveux divisés en bandeaux sont recouverts d'un voile. L'Enfant Jésus a les cheveux courts, taillés en pointe sur le front, il est assis entre les genoux de sa mère ; à Orcival et à Marsat il a le bras droit étendu et la main fermée comme s'il tenait un objet disparu ; à Saint-Nectaire, l'Enfant Jésus a perdu son bras droit et l'on ne peut savoir si la main était fermée où si elle bénissait comme à Ronzières et à Vergheas. La facture de ces statues est plus ou moins soignée, mais elles ont toutes un air de famille indéniable qui en fait un groupe à part, quoiqu'évidemment les caractères que nous avons cherché à déterminer se retrouvent ailleurs, mais non constamment réunis, dans les représentations de la Vierge pendant la seconde moitié du XIIe siècle, époque à laquelle nous croyons devoir les rapporter.

Quelques-unes de ces Vierges sont l'objet d'un culte spécial, mais toutes sont vénérables par la longue suite des siècles qu'elles ont traversé ; il en existe plusieurs autres et il doit en exister d'ignorées qui ne sont pas moins intéressantes ; nous souhaitons qu'elles soient recherchées et sauvées de la destruction autant que d'imprudentes restaurations.

Il nous reste, en terminant, à offrir nos remercîments à M. l'abbé Roux, curé de Saint-Nectaire, pour l'accueil que nous avons reçu de lui dans sa belle église, et pour les renseignements qu'il a bien voulu nous fournir avec la plus grande obligeance.

Digitized by Google

IX.

L'ARRONDISSEMENT DE LA PALISSE

SES CHATEAUX

et ses anciennes habitations

Par M. le comte de MARSY

Deux de nos confrères, MM. Aubert de La Faige et Roger de La Boutresse, ont consacré, sous le titre de : *Les Fiefs du Bourbonnais*, un important travail aux anciens châteaux, aux manoirs et aux habitations plus modestes qui subsistent encore dans les environs de La Palisse.

Cet ouvrage nous a paru mériter une étude détaillée que nous sommes heureux de pouvoir, grâce à l'obligeance des auteurs, accompagner de plusieurs des illustrations qui, par leur dimension, peuvent entrer dans le format de ce recueil (1). Elles rendront mieux que de longues descriptions l'aspect de quelques-uns de ces édifices.

Nous allions, en commençant, émettre un regret. Si, en tête des *Fiefs du Bourbonnais*, on lit avec intérêt un bon exposé sur la nature des fiefs, emprunté

(1) *Les Fiefs du Bourbonnais. La Palisse ; notes et croquis*, par MM. Aubert de La Faige et Roger de La Boutresse. Ouvrage illustré de 220 dessins à la plume. — Paris, Plon et Nourrit, in-4°, 1896.

Digitized by Google

en grande partie au travail d'André Barban qui précède son *Recueil d'hommages des fiefs du Forez*, nous ne trouvons pas une note indiquant quelle était, au point de vue féodal, l'étendue du territoire sur lequel ont porté les recherches de MM. de la Faige et de la Boutresse.

Telle était l'observation que nous nous étions permis de leur adresser et à laquelle ils nous ont répondu que le Bourbonnais, comme d'autres provinces, la Picardie par exemple, n'avait jamais eu de limites fixes, et qu'en présence de cette difficulté ils avaient préféré comprendre seulement, dans ce volume, les localités formant l'arrondissement actuel de La Palisse.

A certains points de vue, nous ne blâmerons pas cette division moderne, car elle permet de ne rien négliger, mais elle engage aussi les auteurs, qui seront obligés, et nous leur en saurons gré, de décrire successivement les diverses localités, qui forment les autres arrondissements de l'Allier ; c'est une promesse que nous enregistrons avec plaisir.

L'ouvrage se divise en quatre chapitres : I. Les Marches du Forez ; — II. La Montagne et les bords de l'Allier ; — III. La Plaine et la forte terre ; — IV. Les bords de la Bèbre et les Basses-Marches.

Les auteurs nous promènent dans chacune de ces régions, décrivant les beautés naturelles du pays, nous conduisant dans les châteaux et dans les fermes, ainsi que dans les petites villes où ils nous arrêtent devant les maisons anciennes, nous mon-

Digitized by Google

trant ici quelque croix de carrefour, là quelque pierre sculptée abandonnée dans la campagne.

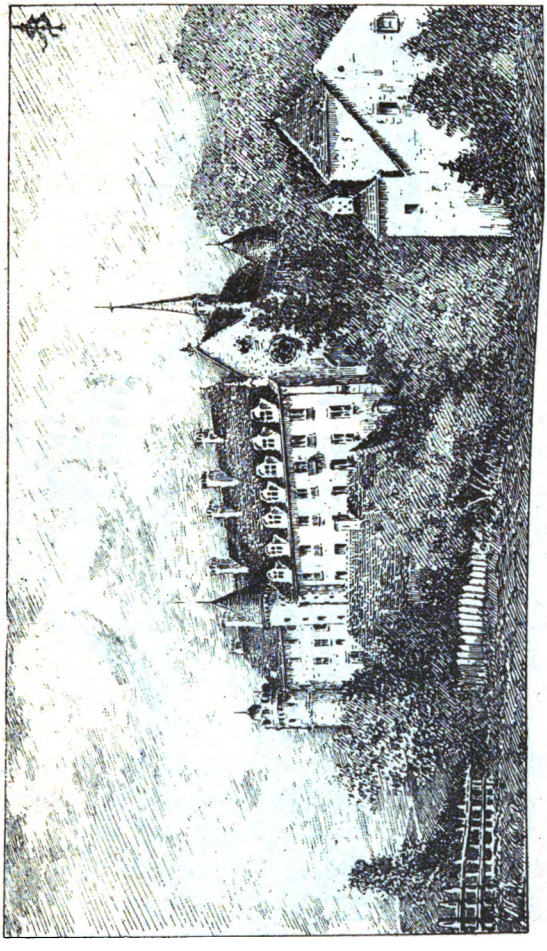

LA PALISSE — VUE GÉNÉRALE.

Les monuments religieux sont systématiquement écartés de ce travail, et il ne faut demander aux

Digitized by Google

auteurs que ce qu'ils ont eu l'intention de nous donner ; parfois, seulement, ils nous décrivent une

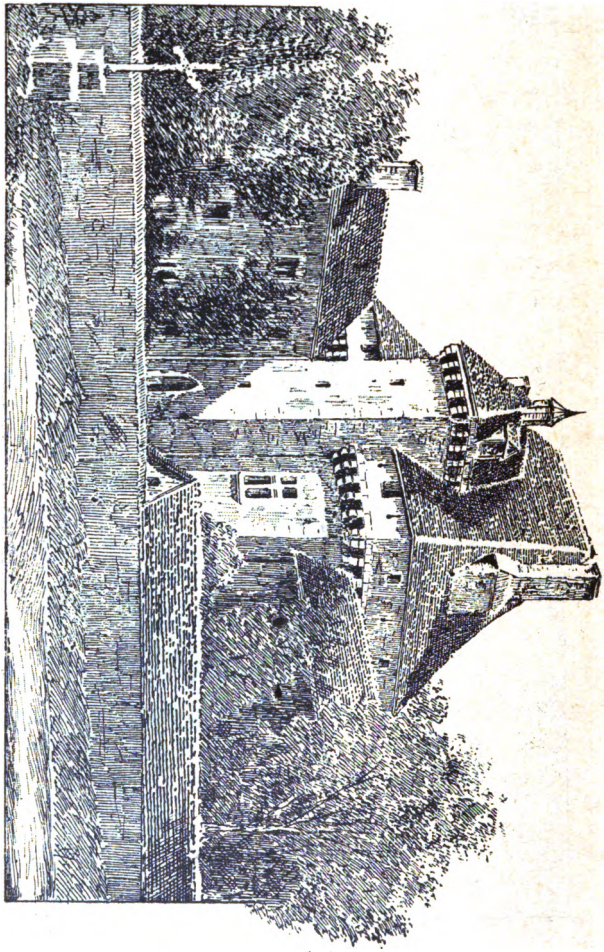

GAYETTE.

chapelle seigneuriale ou un modeste oratoire placé sur une route.

Digitized by Google

Quelques mottes seigneuriales ont encore conservé leur aspect et il est facile d'en dresser le plan, notamment pour celles de Saint-Léger des Bruyères (p. 559) et de Villefort (p. 69).

Le partie du Bourbonnais qui nous occupe renferme quelques châteaux anciens et importants : les uns ruinés, comme Châtelus, Montmorillon, Montgilbert, Montaigu-le-Blain, Billy, etc. ; les autres encore debout et soigneusement entretenus, tels que Busset, La Palisse, Gayette, le Grand-Chambord, Précord, Marcellanges, les Plantais.

« Gayette est une énorme masse, dominée par un élégant donjon du XVe siècle, orné d'une ceinture de machicoulis et flanqué d'une tour carrée, dont on a conservé l'appareil ; c'est un des plus beaux édifices de la région et l'un de ceux qui ont gardé le plus grand air, malgré les constructions que deux siècles ont accumulées autour de lui avec plus de bon vouloir que de bon goût ».

C'est une famille Lhermite, dont le premier connu est Jean, en 1412, qui fit construire ce château.

En 1694, François de Pingré de Farinvilliers, conseiller au Grand-Conseil, donna aux Frères de Saint-Jean-de-Dieu la seigneurie de Gayette pour y fonder un hôpital, qui y subsiste encore de nos jours.

« Le Grand-Chambord, souvent décrit dans les revues bourbonnaises, se compose d'un corps de logis du XIVe siècle, où se distinguent des détails plus anciens, et notamment une fenêtre trilobée du XIIIe siècle. XIIIe siècle aussi est le donjon qui, au sud, flanque et termine le château, et dont, à Cindré,

Digitized by Google

on a maladroitement copié l'élégant couronnement. Ce donjon à trois étages et reposant sur une base

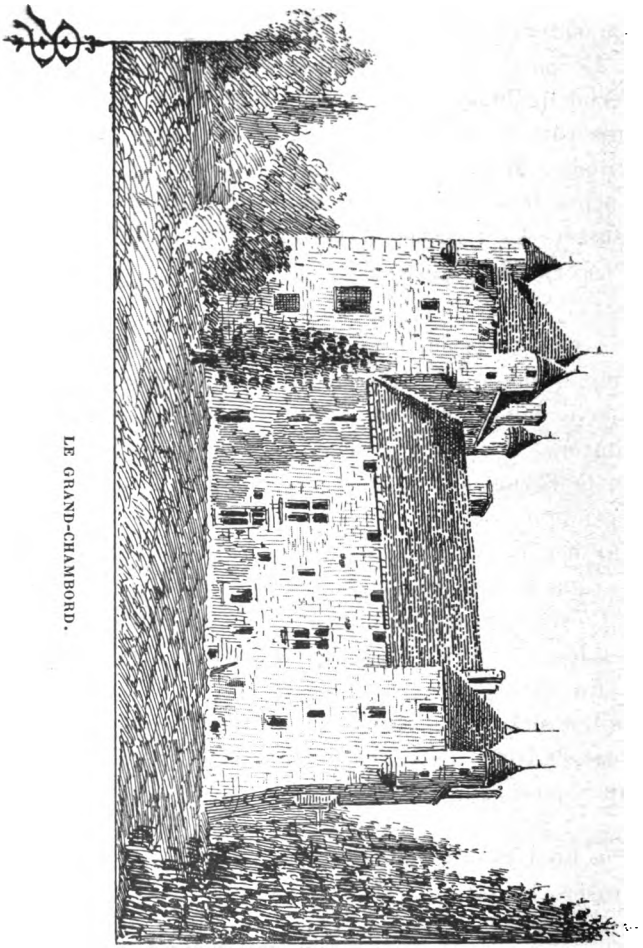

LE GRAND-CHAMBORD.

carrée de onze mètres de côté est, avec celui de Cindré, un des plus beaux spécimens, en notre pays,

Digitized by Google

de l'architecture militaire. Il présente un détail curieux : ce sont les oreilles triangulaires levées en bordure des étroites fenêtres et destinées à préserver des coups de flanc les défenseurs. A l'ouest est une cour fermée par une épaisse muraille flanquée de quatre tours et dont la porte est fortifiée ».

Depuis le XIIIe siècle, le Grand-Chambord est toujours resté dans la même famille, et son propriétaire actuel, M. Devaulx de Chambord, descend, par trois greffages successifs, de Hugues de Champropin, qui reçut en 1276, de Guillaume de Jaligny, sire dudit lieu, la terre et chevance de Chambord.

Le château du Chaussin s'élève au-dessus de Saint-Yorre, et, malgré sa dévastation, il est encore imposant par son grand donjon.

« Le Chaussin, construit en 1438 par Henri Aubert, se composait d'un corps de logis et de deux ailes, dont l'une, celle du sud, renfermait la chapelle et un donjon de douze mètres de diamètre : le tout, avec quelques bâtiments conservés du XIVe siècle, formait un carré flanqué de tours de près de cinquante mètres de côté et entouré de fossés pleins d'eau larges de vingt-cinq mètres ; ces derniers existent encore, ainsi que quelques parties des terrasses qui entouraient le château au sud et à l'ouest ; mais dans quel état de délabrement est tout le reste ! En 1794, en effet, le Chaussin fut vendu à sept acquéreurs (1) qui, naturellement, se hâtèrent de

(1) Louis-César de Talaru de Chalmazel, maréchal de camp, seigneur du Chaussin, avait été guillotiné le 4 thermidor an II, et ses biens confisqués et vendus.

Digitized by Google

s'installer dans les galeries peintes et les salles aux riches lambris où ils pensaient se trouver aussi bien

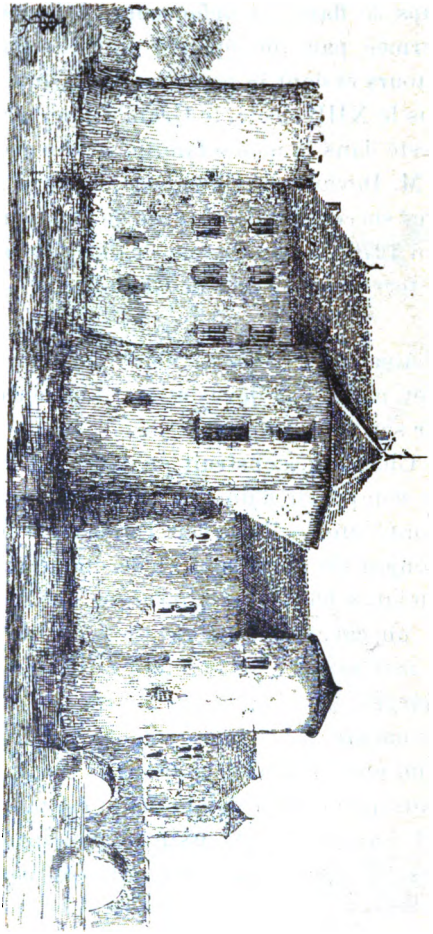

LE CHAUSSIN.

que les seigneurs si longtemps jalousés. Ils s'y trou-

Digitized by Google

vèrent, au contraire, fort mal, et, l'un après l'autre, se décidèrent presque tous à aller, en face, se construire des habitations plus conformes à leurs goûts ; mais, pour ce faire et aussi pour ne pas perdre le fruit de leur semblant d'acquisition, ils arrachèrent au vieux manoir tous les matériaux qu'ils purent utiliser. Peu de choses ont échappé à ce déménagement bizarre, dans lequel une tour, notamment, a complètement disparu ; nous signalerons, pourtant, une porte d'entrée mutilée du XVe siècle, quelques détails d'escalier, des ouvertures à montants finement sculptés et enfin, faisant face à l'ancien pont-levis, les débris d'une galerie Renaissance ».

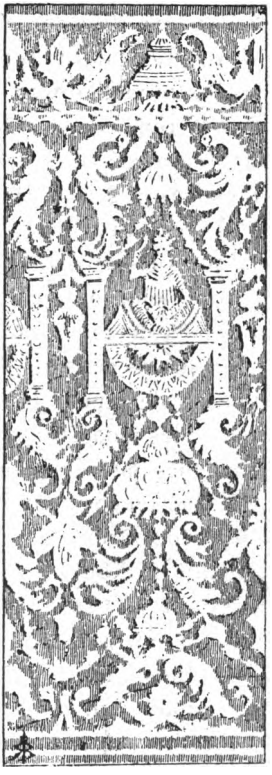

PRÉCORD.
Fresque du XVIe siècle.

Précord, bâti au fond d'une étroite vallée, est connu comme seigneurie dès le commencement du XIVe siècle. Un dénombrement de 1720 nous le montre comme « un grand château fort logeable, entouré d'eau vive, revêtu de murailles du côté du pont-levis et de la seconde cour, dans laquelle il y a

Digitized by Google

une grande écurie voûtée pour cinquante chevaux avec greniers au-dessus et une grande chapelle, joignant lesdits greniers ; il y a une troisième cour, renfermée de murailles garnies d'une tour et de fossés avec un colombier bien peuplé ».

Précord, aujourd'hui complètement restauré, répond encore à la description de ce dénombrement, à l'exception de la chapelle, qui s'écroula il y a une trentaine d'années.

On y remarque de curieuses pierres sculptées, dont une aux armes des Montjournal, et d'intéressantes fresques du XVIe siècle.

Mais, ce qui frappe quand on parcourt l'ouvrage de MM. Aubert de La Faige et de La Boutresse, c'est le grand nombre de manoirs et de gentilhommières, petits fiefs devenus souvent, aujourd'hui, des fermes ou de simples maisons de paysans et dont ils ont eu le mérite de rechercher les traces, de décrire et de dessiner les modestes ruines.

Quelques maisons bourgeoises, bâties dans de petites villes ou de simples paroisses, telles que Chatel-Montagne, offrent par leur architecture un intérêt particulier. Nous signalerons, notamment, une maison du XVe siècle à Chatel-Montagne, celle des Faure ; au Breuil, celle des Regnaud, etc.

Des plans anciens et modernes accompagnent les descriptions d'un certain nombre de châteaux.

A chaque habitation nous trouvons, avec une description des constructions qui subsistent, accompagnée de nombreux croquis et de plans, une histoire des propriétaires, un récit des événements dont l'édifice que nous voyons a été le théâtre. Subsiste-t-il quelque blason, quelque inscription, le crayon

Digitized by Google

de M. de La Boutresse les relève avec soin, pendant que M. Aubert de La Faige en entreprend l'explication.

Les auteurs ont fouillé les archives de ces manoirs

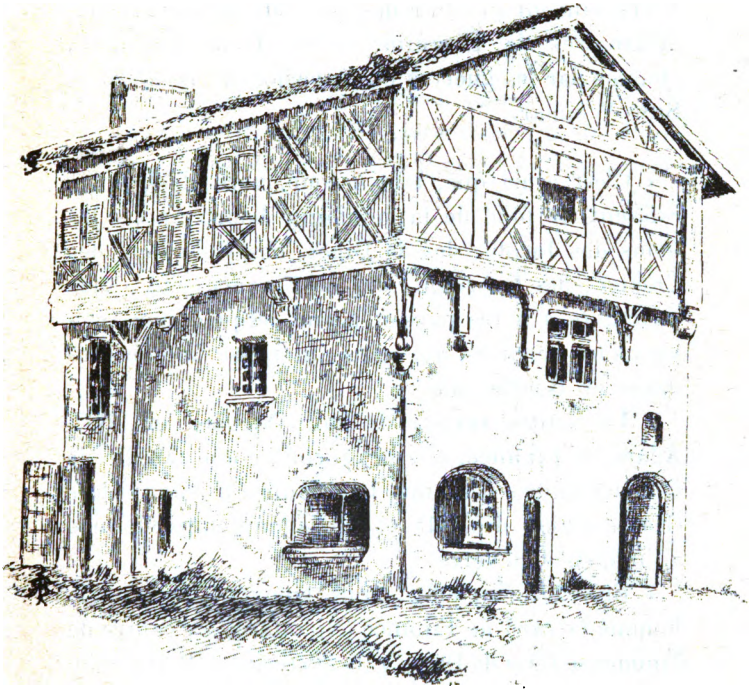

CHATEL-MONTAGNE.

Maison du XVe siècle.

et y ont recueilli un grand nombre d'indications généalogiques et de documents historiques qui assurent à ce volume une place dans les bibliothèques de tous ceux qui s'occupent d'histoire nobiliaire, même en dehors de la région bourbonnaise ; le nombre est

Digitized by Google

grand, en effet, des familles appartenant à d'autres provinces et qui, soit par des alliances, soit par des acquisitions, sont devenues propriétaires de ces seigneuries.

Mentionnons, notamment, qu'à Saint-Nicolas-des-Viers vinrent s'établir des gentilshommes verriers, originaires de Lorraine ou de Franche-Comté, chassés par les guerres et l'invasion de Bernard de Saxe-Weimar.

« C'est ainsi que, tout à coup, vers 1660, apparaissent au fond de la montagne bourbonnaise les noms des Jacobs, des de Bigot, des Robichon, des Cartier, des Lebreton, des de Finance, etc., tous étrangers à notre pays et parmi lesquels nous suivrons les derniers, qui seuls ont laissé une descendance en Bourbonnais.

« Le maître verrier de Saint-Nicolas, en 1662, Adam de Finance, écuyer, sortait d'une famille de gentilshommes lorrains, mentionnée à Vauxvillers (Haute-Saône) dès 1418, et depuis longtemps adonnée à l'industrie du verre.

« En 1492, en effet, nous trouvons déjà noble homme Gérard de Finance exploitant, au centre de l'immense forêt de Darney, la verrerie de Brisécuelle, et c'est dans cette même forêt que vécurent tous ses descendants, alliés aux de Thierry, aux d'Hennezel, aux Jacobs, aux de Bigot, comme eux gentilshommes verriers des environs de Darney. Outre Brisécuelle, les deux principaux établissements des Finance furent la Neuve-Verrière, près de Charmois, et, tout à fait en plein bois, Autigny, où naquit en 1621 Adam de Finance, fils de Jacques et d'Esther de

Digitized by Google

Jacobs, et neveu de Thierry de Finance, seigneur de Clairbois.

« Thierry de Finance est le premier de sa race dont nous ayons connaissance en Bourbonnais; encore, avant de venir y faire souche, était-il quelque temps resté en Nivernais, dans les bois de la Chartreuse d'Apponay, entre Rémilly et Fours, associé avec un autre lorrain, Philippe d'Hennezel; c'est là que vint le rejoindre son neveu Adam.....

« Parmi les autres maîtres verriers de Saint-Nicolas, nous citerons : François de Jacobs, écuyer, seigneur de la Chaussée; puis noble François de Bigot, d'une famille existant encore en Franche-Comté, et enfin Hector Passinges, né à Roanne en 1738, qui donna à Saint-Nicolas une impulsion remarquable.

« La verrerie de Saint-Nicolas, malheureusement, fut, comme tant d'autres établissements industriels, ruinée par la Révolution; elle ne se releva jamais; il n'en reste plus que le souvenir et aussi, çà et là, dans quelques maisons du pays, de rares échantillons qui font vraiment honneur au cachet artistique de sa fabrication, et dont le plus intéressant est la jolie buire qu'a exposée à Roanne, en 1890, M. Édouard Jeannez. Cette pièce, comme presque tout ce qui a été conservé des produits de Saint-Nicolas, appartient au genre dit verre de Venise qu'avait introduit Passinges dans cet établissement » (1).

D'autres verreries étaient également possédées

(1) P. 82-83.

Digitized by Google

par la famille de Finance à Saint-Léon et à Thionne.

Un certain nombre d'édifices, tels que Saint-Antoine à Cusset, à Redan, à Huvers, à Buguet, sont désignés sous le nom de la Commanderie, mais, sauf Redan, ils ne paraissent avoir été que des membres ou fermes dépendant de Commanderies plus importantes et ils ne consistent, le plus souvent, qu'en bâtiments ruraux n'offrant guère de caractère.

Redan, cependant, lors de la vente qui en fut faite en 1793, possédait « une chapelle toute voûtée et couverte moitié à tuiles plates et moitié à tuiles creuses ; le chœur est séparé de la chapelle par une menuiserie en bois et orné d'un mauvais autel fort ancien et en mauvais état : au-dessus de la chapelle est un mur servant de campagnier où il y a une vieille cloche pesant quatre-vingts livres » (1). Inutile d'ajouter que la chapelle a disparu.

Parmi les détails d'intérieur, nous devons signaler la belle cheminée du Vernet, datée de 1573, avec la devise : *Quo fata trahunt.*

Il est toujours difficile de discuter la date de monuments que l'on ne connaît que par des dessins et que l'on n'a pas vus sur place ; cependant, il nous semble difficile d'admettre que la croix de la Melleray (p. 529), avec ses fleurs de lys aux extrémités, puisse être du XIIe siècle, et nous la placerions volontiers au XVe siècle et peut-être même à une date plus récente.

Nous en dirons autant de l'inscription de la cloche

(1) P. 253.

Digitized by Google

de Contresol (p. 253). D'après le fac-simile donné, il y a lieu de la dater, non de 1440, mais de 1550. Le style du casque qui domine l'écusson, la forme des

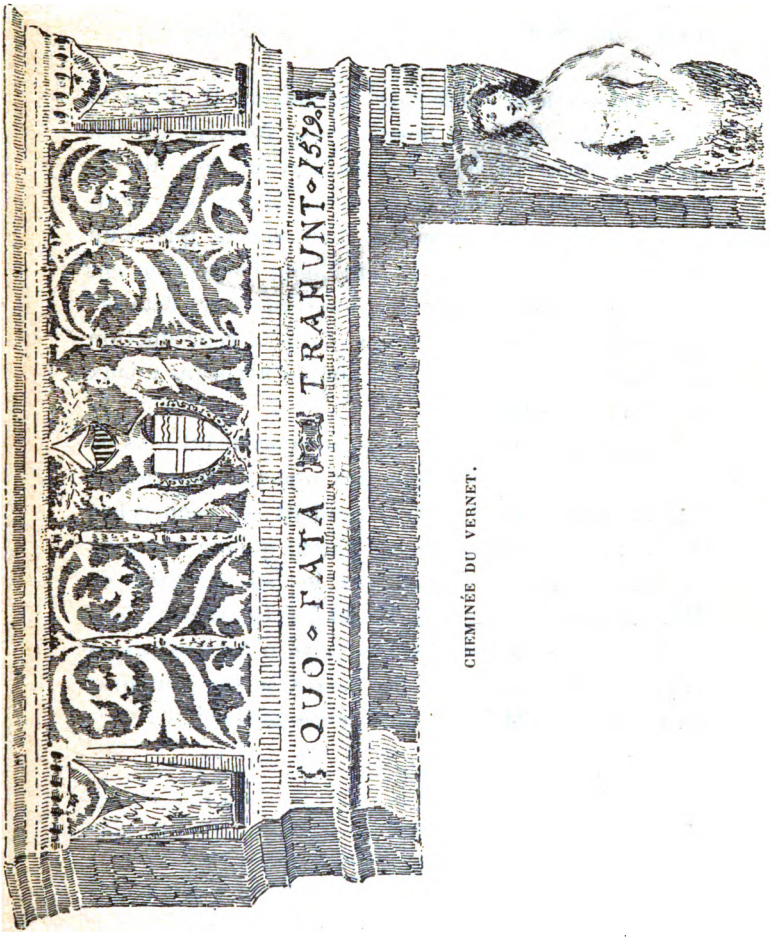

CHEMINÉE DU VERNET.

lettres s'accordent pour indiquer le milieu du XVIe siècle, et l'on sait d'ailleurs que l'emploi des

Digitized by Google

chiffres arabes n'a commencé à se répandre dans notre pays qu'à cette époque. Aussi faut-il chercher dans les généalogies de la famille de La Goutte un second Guichard, marié non à une Isabeau, mais bien à une Katherine de Montaigu ou Montagu.

Imprimés avec luxe par la maison E. Plon et Nourrit, *Les Fiefs du Bourbonnais* forment un bel in-4° qu'illustrent, comme nous l'avons déjà dit, de très nombreux dessins de M. de La Boutresse. Peut-être sont-ils plutôt l'œuvre d'un artiste que d'un archéologue, mais ils rendent bien l'aspect de ces très nombreuses demeures, ainsi que leurs détails ; nous aurions désiré, toutefois, dans la reproduction des blasons, un procédé plus simple accusant mieux les formes des figures.

Deux tables très *copieuses* (elles occupent plus de 40 pages), consacrées l'une aux noms de familles et l'autre aux noms de lieux, rendent les recherches faciles ; nous regrettons seulement qu'une carte de la région n'accompagne pas le bel ouvrage de MM. A. de La Faige et R. de La Boutresse, dont le Conseil de la Société française d'Archéologie a apprécié la valeur en décernant à ses auteurs, au Congrès de Morlaix, une de ses médailles.

Digitized by Google

X.

LES RUINES

ET LES RESTES DU MOBILIER

DE

La Chartreuse du Port-Sainte-Marie

Par M. l'Abbé MIOCHE,
Aumônier de l'Hôpital-Général de Clermont-Ferrand.

En Auvergne, on ne compte qu'une seule chartreuse, celle du Port-Sainte-Marie (1). Elle fut fondée en 1219, par Guillaume et Radulphe ou Raoul, seigneurs et barons de Beaufort. Le premier prieur

(1) Cette communication était accompagnée de la présentation de:

1° Une photographie de la belle toile qui se trouve à la Grande-Chartreuse, dans le cloître des cartes et qui représente la Chartreuse-d'Auvergne en 1676;

2° Une photographie de la *Pieta* que l'on admirait autrefois, au Port, dans la chapelle bâtie, en 1498, par Gilbert de La Fayette, seigneur de Pontgibaud;

3° Une stalle de l'église conventuelle de la même chartreuse;

4° Plusieurs plans du monastère dressés au moment de sa restauration en 1676.

Digitized by Google

connu est un *Petrus de Planis*, prieur de la Chartreuse de Toulon, en 1223 ; il est placé à la tête du Port, en 1224. L'avant-dernier prieur fut Dom Gerle, membre de la Constituante, et le dernier, François Bertrand, du Puy, mort dans une prison de cette ville, en 1797.

Les Chartreux sont en même temps cénobites et solitaires. Cénobites, ils ont besoin, pour se réunir, d'une église, d'un chapitre, d'un réfectoire, etc. — Solitaires, il leur faut autant de cellules isolées qu'ils sont de religieux ; de plus, des chapelles et autels en nombre, parce que ces moines disent presque tous leur messe en même temps. Habitants des déserts, éloignés de tout centre, ils sont obligés d'avoir, comme annexes, une hôtellerie pour les étrangers et une exploitation agricole, appelée, autrefois, maison basse.

En 1790, les bâtiments du Port-Sainte-Marie avaient 103 toises de longueur sur 44 de largeur, la cour intérieure mesurait de 1,000 à 1,200 toises carrées. Chaque cellule ou pavillon, bâtie autour du grand cloître, possédait un jardin, un promenoir et cinq pièces au rez-de-chaussée. Toutes les cellules et tous les bâtiments de ce monastère étaient couverts en tuiles plates ; seuls, le clocher et le pavillon étaient couverts en ardoises. Le pavillon seul se trouvait sur la porte d'entrée.

Ce beau monastère occupait une surface de 4,532 toises carrées, soit 17,128 mètres carrés. Le cloître, qui prenait son jour du côté de la cour intérieure, était formé par 96 arcades en pierre de Volvic.

Dix-neuf cellules étaient construites autour du cloître ; trois cellules se trouvaient au milieu des

Digitized by Google

bâtiments destinés aux étrangers ; c'étaient celles du coadjuteur, du courrier et du procureur.

Aujourd'hui, les ruines de ce magnifique monastère sont vastes et imposantes ; elles sont dominées par une tour ronde, crénelée par les orages et les tempêtes, éventrée sur plusieurs points par les pics et les marteaux des démolisseurs : sont conservés en grande partie, les murs de soutenements, de vastes caves, une tour de guet et le mur de l'enclos qui contient une surface, disent les experts, « d'environ treize septerées de terre, à raison de douze cents toises pour chacune ». Entre les ruines et le moulin du couvent, il n'existe plus de traces d'une ancienne tuilerie.

Quant au moulin, assis sur les bords de la Sioule, dans un fond de vallée des plus pittoresques, son agencement est presque intact ; une prise d'eau pour son bief, taillée dans un massif de rochers, forme un chenal qui se continue sur la paroi externe du moulin par deux canaux en pierre de taille, faisant corps avec le mur. Deux grandes roues à palettes font mouvoir à l'intérieur deux paires de meules ; les coffres à blutoir, le lit du veilleur de nuit, la grande romaine-bascule, suspendue aux poutres, tout l'outillage de la meunerie, enguirlandé de toiles d'araignées, poudré de farines folles, sont encore du vieux temps.

A côté, la grande chambre et sa cheminée monumentale, garnie de ses landiers en fer forgé et d'une vieille plaque de fonte portant deux personnages, un chien et quelques armes du moyen âge. Les lits, en niche, ornés de courtine et de lambrequins de serge verte, les bahuts et coffres aux panneaux biseautés,

Digitized by Google

sont encore en place. La pièce, éclairée par deux croisées aux volets intérieurs du même style que les bahuts, les énormes poutres à moulure soutenant le plancher de l'étage supérieur, les verrous et détails de serrurerie, le tout enfumé d'une patine bleuâtre, porte bien son cachet du XVIIe siècle.

Les étables et écuries communiquent à cette salle par quelques marches. A droite du grand chenal du moulin, une prise d'eau sert de moteur à la turbine en bois du foulon à chanvre ; la même meule verticale, en granit bleu, servait également à broyer les fruits destinés au cidre.

Le grand atelier contigu conserve encore ses marteaux pilons en bois servant au foulage des draps. La forge, au soufflet ventru, son enclume. Deux puissants pressoirs, aux madriers et vis en chêne, l'un pour l'huile, l'autre pour le cidre et leurs récipients, où coulait le liquide, creusés dans un tronc d'arbre équarri, avec bec et rigole de trop plein, sont, ainsi que l'ensemble de ce monumental pressoir, une belle œuvre de charpenterie (1).

Aux Martres-de-Veyre et à Prompsat, dans les cuvages des Chartreux, nous avons admiré des pressoirs énormes par leurs vis, la hauteur et grosseur des madriers en chêne qui les composent ; ce sont de vrais et beaux monuments de charpenterie. Le pressoir du cuvage de Marsat n'était pas inférieur aux autres, il paraît qu'il se trouve maintenant à Volvic.

Au nord des ruines, près du grand cloître, existait encore, vers 1850, une galerie souterraine d'environ

(1) Cette description remonte à l'année 1888.

Digitized by Google

quatre mètres. Au fronton de cette galerie apparaissait une niche dépouillée de ses pierres de taille, dans laquelle on voyait autrefois une statue de la Vierge.

Au fond de la grotte coulait une belle source, appelée Fontaine de la Sainte-Vierge. Le bassin était entouré de pierres de taille. On disait que cette eau était miraculeuse : elle était spécialement destinée au service des religieux du cloître.

Il existe encore de beaux restes du mobilier de la Chartreuse.

Dans l'église de Pontgibaud, on remarque un magnifique autel, en marbres variés, orné de deux anges adorateurs en marbre blanc ; plus un bénitier, aussi en marbre blanc, porté sur un beau piédestal en fer forgé ; le tout vient de la Chartreuse. On prétend que ces marbres ont été pris dans les plus belles carrières d'Italie, peut-être dans les carrières de la Chartreuse de Pavie. Trois toiles fort remarquables, qui décoraient autrefois la chapelle conventuelle de la Chartreuse, se trouvent aussi dans la même église. Ce sont : une Assomption de la Vierge, une Adoration des Bergers et une Adoration des Mages. Plusieurs auteurs ont attribué ces peintures au Guide.

D'après M. Paul Le Blant, l'Adoration des Bergers et l'Adoration des Mages seraient de Guy du Puy ; quelques auteurs pensent que l'Assomption est de Mascarelli.

Dans l'église de Manzat on admire les belles stalles du chœur de l'église du Port, ainsi que la remarquable *Pieta* qui, autrefois, décorait à la Chartreuse la chapelle dite de Pontgibaud. Cette *Pieta* est en bois de noyer. La longueur du socle est de 1^{m} 25,

Digitized by Google

la hauteur du petit monument (y compris le socle) est d'un mètre environ. Le Christ, seul, mesure 92 cent. Les bras déployés de la Vierge ont les mêmes dimensions.

La croix et les six chandeliers, que l'on voyait autrefois sur l'autel de la chapelle conventuelle du Port, se trouvent aujourd'hui dans l'église d'Aigueperse. Le tout est massif et en cuivre doré. Les chandeliers sont à trois faces : sur l'une, on voit en relief Jésus en croix et un chartreux à genoux devant une tête de mort. A la maison commune de la même ville d'Aigueperse, dans un beffroi, on peut encore voir aujourd'hui l'horloge de la Chartreuse. Le mécanisme est très simple et très solide ; il porte, gravé sur acier, le chiffre 1775. La verge du balancier mesure 11 mètres et pèse environ 50 kilogrammes. La lentille du bas, de forme assez grossière, est énorme ; elle ne pèse pas moins de 50 kilogrammes.

Cette horloge n'avait qu'une aiguille. Les timbres venant du Port ont été brisés. Voici une partie de l'inscription gravée sur celui des demi-heures :

« QUATERNAM SUBSEQUOR, DIMIDIAM HORAM PULSO, SUMPTIBUS..... ANNO DOMINI CURRENTE..... ORE CAMPANÆ FONDOR.....

D'après une tradition, le saint Sébastien d'Aigueperse, qui a une si grande valeur, viendrait aussi du Port-Sainte-Marie.

La découverte d'un saint Sébastien, identique à celui d'Aigueperse, dans la chapelle de l'ancienne Chartreuse de Sainte-Croix, près de Givors, semble donner à cette tradition un certain fondement. Ce

Digitized by Google

qui est certain, c'est que les Chartreux eurent des relations, pendant plusieurs siècles, avec les Montpensier, et que ces derniers ont pu apporter le tableau d'Italie et le donner aux religieux du Port.

Au Musée de Clermont, on possède un petit saint Bruno qui paraît fort bon, la tête est surmontée de six étoiles.

Cette miniature, provenant de la Chartreuse, a pour hauteur 10 cent. et pour longueur 8 cent. Dans les vitrines du même musée, on voit un beau chapelet et quelques assiettes provenant aussi de la Chartreuse. M. Ris-Paquot possédait, dans sa collection de faïences anciennes, une assiette portant l'écusson de la Chartreuse d'Auvergne: « Notre planche XX, dit-il, figure 1, reproduit une assiette de la fabrique de Bordeaux, portant en caractères cursifs, au-dessous de l'écusson : *Chartreuse du Port-Sainte-Marie;* la terre en est lourde et grise, l'émail d'un blanc terne et le décor assez grossier, se rapprochant beaucoup de celui de Moustier. Le trait du dessin est châtironné au violet manganèse ». (*Manuel du collectionneur de faïences anciennes*, par Ris-Paquot).

M. Alanore, pharmacien à Clermont-Ferrand, possède un beau mortier en bronze où sont représentés sur les parois extérieures : Saint Bruno, plusieurs têtes de saints et le diable.

Nous avons acquis un beau missel, imprimé à Lyon, très bien conservé, un Christ en ivoire, un gaufrier et plusieurs autres objets, le tout provenant de la Chartreuse.

Dans leur solitude du Port, les disciples de saint Bruno s'occupaient, dans leurs cellules, à divers

Digitized by Google

ouvrages manuels : ils sculptaient, peignaient, imprimaient des livres de chant, confectionnaient divers petits objets, en paille, notamment des étuis. D'après les inventaires dressés en 1790, trois religieux possédaient dans leurs cellules des presses à paille (1).

(1) Quelques-uns de ces renseignements nous ont été donnés par M. Versepuy, peintre, par M. l'abbé Faylide, natif d'Aigueperse, et par M. l'abbé Coste, vicaire de Manzat.

Digitized by Google

XI.

LA CLOCHE DE BURON

UNE DES CLOCHES DE SAINT-ANASTAISE

Par M. le Chanoine J.-B. FOUILHOUX

LA CLOCHE DE BURON.

Le village de Buron, canton de Vic-le-Comte, possède une chapelle construite en 1722. Ce sanctuaire, dédié à la Vierge, n'offre absolument aucun intérêt au point de vue de l'art; élevé le plus économiquement possible, dans des conditions où les lois de la statique n'ont pas même été respectées, il est plutôt l'œuvre d'un maçon que d'un architecte. Mais son modeste campanile est meublé d'une cloche digne de fixer l'attention des archéologues. A première vue, un œil un peu exercé aux études campanaires lui découvre un caractère d'archaïsme des plus apparents. Aperçue d'en bas, par une perspective qui la raccourcit, sa silhouette allongée et piriforme indique une époque dont les modèles sont à peu près perdus. Étudiée de plus près et mesurée avec précision, elle

Digitized by Google

donne les dimensions suivantes : diamètre de la patte 0,93 centimètres ; diamètre inférieur du vase 0,76 centimètres ; diamètre supérieur du vase 0,52 centimètres ; hauteur par la verticale 0,87 centimètres ; hauteur en profil 0,97 centimètres. Son poids doit être au minimum de 500 kilogrammes. Elle ne porte d'autre ornement qu'un double filet entre le gros bord et le vase. Une seule ligne d'inscription court tout autour de la circonférence, sous le cerveau, encadrée d'un double filet. Elle est en lettres gothiques de 0,024 millimètres de hauteur, et d'une exécution médiocre. Les mots, tantôt abrégés et tantôt écrits en toutes lettres, sont invariablement séparés par deux points superposés.

Les signes abréviatifs sont des omégas sur les mots ordinaires, des omicrons sur les chiffres romains indiquant la date, un iota sur le sigle X (Christi), un sigma couché sur le mot ABB (pour abbas). Une croix indique le commencement. La lecture au reste n'offre aucune difficulté et l'interprétation est évidemment la suivante : *In nomine Jesu Christi, Anno Domini millesimo trecentesimo vigesimo secundo, mense Junii, Robertus Abbas fecit.*

J'ai hâte de vous faire connaître cet abbé Robert qui, au mois de juin 1322, faisait fondre cet instrument destiné à une durée presque phénoménale.

Tout le monde sait, dans les communes d'Yronde et Buron, que notre cloche vient de l'ancien monastère cistercien du Bouchet ou Vauluisant, situé dans un gracieux vallon, qui s'étend du bourg d'Yronde à la rivière d'Allier. Précipitée du haut du clocher de l'abbaye avec ses quatre sœurs, à l'époque de la Révolution, elle fut soustraite par les habitants, enfouie dans

Digitized by Google

le sol des jardins du monastère, et portée à Buron au rétablissement du culte. Or, les annales de l'abbaye, que nous espérons publier prochainement, nous apprennent que la crosse abbatiale fut portée de 1320 à 1334 par Robert du Vinhal, successeur de son oncle, Jean du Vinhal. Il n'y a donc pas d'erreur possible dans l'identification du personnage indiqué sur la cloche par la lettre initiale de son nom, c'est sûrement l'abbé Robert du Vinhal.

Nous mériterions peut-être d'être accusé d'outrecuidance en affirmant que la cloche de Buron est la plus ancienne de toutes celles qui servent encore à l'exercice du culte catholique en France. Nous saurons nous abstenir de cette affirmation qui dépasserait la limite de nos connaissances. Mais nous pouvons dire qu'elle est certainement une des plus anciennes et que ses contemporaines sont rares, si toutefois il en existe.

Voici, en effet, quelques résultats des recherches campanaires faites par des archéologues d'une érudition non moins sûre qu'étendue.

Dans les *Annales archéologiques*, dirigées par M. Didron, M. Claude Sauvageot s'exprimait ainsi en 1863: « Dans toutes mes excursions, je n'ai pu, « à mon grand regret, rencontrer qu'une seule clo- « che du XIIIe siècle. Il faut conclure de ce fait que « les cloches de cette époque sont assez rares. Le « plus ancien monument campanaire qu'il m'a été « donné de contempler, date de l'an 1202; c'est la « cloche de la petite paroisse de Fontenailles, aujour- « d'hui déposée dans une salle du musée de Bayeux ». M. Sauvageot décrivait ensuite cette cloche, en faisant observer qu'elle était tombée du beffroi et s'était

Digitized by Google

fêlée dans sa chute, ce qui avait motivé son dépôt au musée de Bayeux. Elle est donc depuis longtemps muette et ne peut plus figurer dans la statistique de celles qui font encore entendre leurs voix harmonieuses.

Les recherches de M. Viollet-le-Duc, qui avait dû visiter bien des clochers, l'avaient amené à découvrir une cloche de 1273; elle était dans l'abbaye de Moissac et le savant archéologue la signalait comme la plus ancienne qu'il eût rencontrée en France. Mais cette cloche, merveille d'exécution, a été cassée en 1845 et refondue dans une forme différente de la première. Voilà encore une voix éteinte pour jamais et dont il ne faut parler que pour mémoire.

La troisième cloche, signalée par ordre chronologique, est celle de l'hôtel-de-ville de Compiègne, datant de 1303 et encore en place aujourd'hui (1).

Nous ignorons si depuis les études de MM. Viollet-le-Duc et Sauvageot il a été trouvé d'autres cloches du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, mais si les deux archéologues avaient connu celle de Buron, ils l'auraient classée la seconde parmi celles qu'ils avaient trouvées en activité de service.

Il serait trop peu scientifique de vous parler des légendes merveilleuses qui ont cours sur la cloche de Buron dans la paroisse et dans les paroisses voisines. Nos ancêtres lui avaient fait une auréole sans pareille, auréole de puissance suprême contre les orages, la foudre et la grêle. Ils lui avaient donné un nom sans aucun rapport avec cette puissance; mais le fait de l'avoir désignée, seule parmi ses

(1) Cf. *Congrès archéologique de Senlis*, 1877, p. 357.

Digitized by Google

sœurs, sous une appellation quasi-personnelle, indique assez l'importance qu'on ajoutait à son rôle.

On l'appelait *la Montauroune*. Voici, en deux mots, l'explication de ce nom : L'église abbatiale du Bouchet n'avait pas de clocher, mais un campanile à trois étages, percé de cinq ouvertures, deux au premier étage, deux au second, et une au troisième; dans chaque ouverture se trouvait une cloche. La nôtre était placée au sud, du côté d'un bois appelé bois de Montauroux; de là était venu son nom.

UNE DES CLOCHES DE SAINT-ANASTAISE.

Le clocher de la petite paroisse de Saint-Anastaise, canton de Besse, est meublé de quatre cloches. L'une a été fondue en 1832; une autre en 1763; une troisième en 1535; et enfin la plus ancienne, qui est aussi la plus forte, en l'année 1400. C'est cette dernière seulement que nous voulons signaler au Congrès.

Elle n'a pas de caractères archaïques bien marqués dans la forme, et son module ou rapport de la hauteur au diamètre paraît sensiblement le même que dans les cloches modernes. Le grand diamètre est de 0,85 centimètres.

L'inscription, en caractères gothiques, porte d'abord le millésime : L.A.MCCCC. Ces caractères ont environ 0,06 centimètres de hauteur. La suite, en lettres plus petites et d'une exécution très mauvaise, sans séparation des mots, avec des fautes grossières et des parties frustes, avait déconcerté notre insuffisant savoir. Nous en devons la reconstitution et l'interprétation à l'érudition de notre bienveillant ami,

Digitized by Google

M. Vincent Durand, secrétaire de la Diana, qui avait relevé la même inscription sur une cloche de Roanne fondue en 1480. Voici d'abord notre inscription, telle quelle est sur la cloche, sauf la forme des lettres: M.E.N.T.E.U.S.A.N.T.A.M.S.P.O.N.T. (*vide*). E.A.M.O.N.O.R.E.M.O.D.E.O.E.T.P.A.T.R.I.E.L.I.V.E.R.A.C.I.O.N.A.M. En voici la reconstitution : « *Mentem sanctam spontaneam, honorem Deo et patrie liberationem* », que nous traduisons : « *Ame sainte, dévouée, honneur de Dieu, protection de la patrie* ».

Ce texte est exactement celui d'une inscription sur marbre, déposée par la main d'un ange sur le tombeau de sainte Agathe, au moment même où l'on procédait à l'inhumation de l'illustre vierge et martyre, protectrice de Catane. La liturgie catholique s'en est emparée pour la composition des différentes prières adressées à la sainte, et spécialement pour la formule de bénédiction de petits billets destinés à protéger contre l'incendie, sur lesquels on commençait par écrire : *Mentem sanctam † spontaneam † honorem Deo † et patriæ liberationem, Ignis a læsura protege nos, Agatha pia* (1). La liturgie lyonnaise avait fait de notre inscription l'antienne du *Benedictus* de l'office de sainte Agathe.

Outre les cloches de Roanne et de Saint-Anastaise, il en existe une troisième à Saugues (Haute-Loire), qui porte l'inscription miraculeusement déposée au tombeau de sainte Agathe (2). Ces trois faits en lais-

(1) Louis du Broc de Segange, *Les saints patrons des Corporations*. Tome Ier, page 110 et suiv.

(2) Communication de M. A. Vernière, président de l'Académie de Clermont.

Digitized by Google

sent soupçonner d'autres, et tendent à prouver que, dans notre région du centre de la France, les fondeurs aimèrent à s'inspirer du culte de la sainte. Cela n'a rien d'étonnant, quand on sait qu'elle était spécialement invoquée contre le feu, la foudre et la tempête. Notre ancien rituel de Clermont contient deux formules pour la bénédiction du pain et autres objets, le 5 février, fête de sainte Agathe. La première, qui est pour bénir le pain, les fruits, cierges, eau, vin, huile, etc., se termine par ces mots: « *Accordez-nous,* « *par l'intercession de cette même vierge et martyre,* « *que partout où ces objets seront envoyés ou placés* « *contre le feu allumé, immédiatement ce feu s'éva-* « *nouisse et s'éteigne complètement* ». La conclusion de la seconde formule, qui est pour bénir le pain seul, est celle-ci: « *Nous vous supplions humblement,* « *par l'intercession et les mérites de la même vierge* « *et martyre, de daigner bénir ce pain préparé en* « *son honneur..... afin que ceux qui l'auront reçu,* « *méritent d'être délivrés de la foudre, de la tem-* « *pête, de tout danger de feu dans la vie présente et* « *dans la vie éternelle* ».

Digitized by Google

XII.

LA VOIE D'AQUITAINE

ET LA LÉGENDE DE SAINT BONNET

Par M. le Chanoine J.-B. FOUILHOUX

Il y a quelques années, M. Vachez, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, publiait un intéressant travail sous ce titre: *La voie d'Aquitaine et la légende de saint Bonnet.* S'aidant du récit de la translation des reliques du saint évêque d'Auvergne, il essayait de jalonner à nouveau la célèbre voie, qui conduisait de Lyon au golfe Aquitanique. D'après ce récit, en effet, les populations se disputèrent l'honneur de posséder, pendant quelques instants, la châsse sur le passage de laquelle s'accomplissaient d'innombrables miracles: partout où elle s'arrêta, on érigea un sanctuaire ou au moins une croix, sous le vocable du saint; plus d'une fois même les villages laissèrent leur nom d'origine pour être désignés désormais par l'appellation de *Saint-Bonnet*.

S'appuyant sur ces indications, M. Vachez con-

Digitized by Google

cluait que le cortège avait passé par Saint-Bonnet-le-Froid et Saint-Bonnet-les-Places, dans le Lyonnais, par Cleppé, Saint-Bonnet-les-Oules et Saint-Bonnet-le-Château, en Forez. Ces conclusions lui paraissaient concorder avec les données archéologiques.

Il nous est relativement facile de continuer cet itinéraire, pour la partie comprise dans la province d'Auvergne. Le tracé des différentes ramifications de la voie d'Aquitaine étant assez vaguement déterminé dans notre région, les quelques jalons que nous allons donner pourront, peut-être, venir en aide aux archéologues, qui voudraient reprendre une étude faite jadis par M. Mathieu et délaissée depuis bien des années.

Nous trouvons, en Auvergne, sept stations qui nous paraissent certaines. Il serait trop long d'exposer ici les raisons qui démontrent leur existence; nous espérons les développer un jour dans l'histoire de l'abbaye de Manglieu, où saint Bonnet avait embrassé la vie monastique après avoir abdiqué son siège épiscopal.

1° *Médeyrolles,* chef-lieu de commune et de paroisse, dans le canton de Viverols. Saint Bonnet fut le titulaire du prieuré et le patron de la paroisse. Une relique, désignée sous le nom de *Clou de saint Bonnet,* y avait motivé un pèlerinage. La tradition orale affirme que le cortège de la translation s'est arrêté là.

2° *Saint-Bonnet-le-Chastel,* chef-lieu de commune et de paroisse, dans le canton de Saint-Germain-l'Herm. Le culte du saint y a été florissant jusqu'à la Révolution.

3° *Saint-Bonnet-le-Bourg,* chef-lieu de commune et

Digitized by Google

de paroisse, à une faible distance de la localité précédente.

4° *Saint-Bonnet,* village de la paroisse de Manglieu, canton de Vic-le-Comte. Une chapelle dédiée au saint y a existé jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

5° L'ancienne abbaye de Manglieu, située dans le bourg de ce nom.

6° *Marcillat,* ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Manglieu, situé dans la commune de Saint-Julien-de-Coppel, canton de Billom.

7° *Saint-Bonnet-ès-Allier,* chef-lieu de commune et de paroisse, dans le canton de Vertaizon. Le culte du saint s'y est conservé jusqu'à l'époque révolutionnaire avec un vague souvenir d'un pèlerinage.

Digitized by Google

XIII.

LA CHAPELLE
ET LA VIERGE DE LA FONT-SAINTE
EN HAUTE-AUVERGNE

Par M. le Vicomte Ad. de ROCHEMONTEIX

Inspecteur de la Société française d'Archéologie,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Vers 1720, l'illustre évêque de Clermont, Massillon, l'auteur du *Petit Carême*, faisait don à Marie Galvaing (1), originaire du village de Rastout, paroisse de Saint-Hippolyte, arrondissement de Mauriac, d'une statue de la Vierge. (C'est la tradition qui parle).

Simple paysanne illettrée, mais possédée de la foi, Marie Galvaing croyant avoir reçu mission du Ciel de rétablir sur la montagne de la Font-Sainte le culte jadis en honneur, mais alors oublié de la Sainte-Vierge, était allée trouver le célèbre prélat et lui demander conseil sur l'opportunité de la construction

(1) V. *Pèlerinages et Sanctuaires*, par l'abbé Chabau ; — *Les Sanctuaires de France*, par l'abbé Cheyries.

Digitized by Google

d'un oratoire à l'endroit même où la tradition voulait qu'eût autrefois existé une chapelle.

Une pierre, au millésime de 1744, placée au-dessus de la porte du petit oratoire d'où s'échappe « la Source miraculeuse », pierre timbrée de la couronne comtale ; à l'intérieur de l'oratoire, longtemps cachée sous les boiseries, une niche proportionnée à la hauteur de la statue dite « de Massillon », avec le nom de Marie Galvaing et la date de 1743, marquent l'époque précise où, de retour de Clermont avec son précieux fardeau, la fille des champs mit son projet à exécution.

Si rien, dans l'ensemble de cet édicule sans grâce, sans style, aux formes lourdes et massives, n'attire et ne retient l'attention de l'archéologue, peut-être trouvera-t-il à glaner dans l'iconographie locale, dans les chroniques du moyen âge et la tradition, un ensemble de faits suffisants pour jeter un peu de lumière dans les origines assez nébuleuses, dans l'existence précaire, mouvementée, du pèlerinage aujourd'hui très en honneur de la « Vierge de la Font-Sainte ».

Le groupe de la « Visitation », conservé dans le petit oratoire, attire tout d'abord notre attention. Sans remonter aux Croisades, ainsi que le veut une tradition locale, sa facture nous paraît relativement ancienne. Sculpté dans un bloc de tilleul, il représente sainte Élisabeth coiffée d'un turban, un genou en terre, les bras tendus vers la Vierge debout, dont la chevelure en torsade est relevée à la grecque, derrière la tête. Les draperies sont gracieuses, la pose de la Vierge naturelle, le faire général bon ; tout, dans cet ensemble, paraît porter la date de la fin du XVIe siècle, c'est-à-dire de l'époque où fut sans

Digitized by Google

doute érigée, sur son rocher, la Croix qui domine la Source.

Monolithe en grès clair et rugueux du pays, cette croix mesure 2 m 50 de hauteur sur 0 m 55 de largeur aux bras. Elle affecte la forme d'une croix de Malte circulaire à quatre lobes ajourés égaux, portant au milieu, entourés d'une couronne, sur la face antérieure, le Christ en croix ; sur l'autre face, la Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Le fût, de 0 m 17 au carré, à la base et au départ de la croix, est octogone irrégulier sur une longueur de 1 m 50. L'ensemble qui, de premier abord, et surtout à cause du « départ » des colonnettes à la base du fût, paraît être du XVe siècle, ne saurait, croyons-nous, remonter avant la fin du XVIe, c'est-à-dire après les guerres de Religion qui, succédant à deux cents ans d'intervalle aux incursions des bandes anglaises, ravagèrent pour la seconde fois la contrée. Nous ne pouvons oublier, en effet, combien tout ce qui avait trait aux arts était lent à pénétrer dans cette partie reculée des montagnes d'Auvergne. La Renaissance battait son plein à Clermont alors que, sur les hauts plateaux, pointait à peine l'aurore du style du XVe siècle.

La statue dite « de Massillon », celle que vénère aujourd'hui la foule des fidèles, est également sculptée dans un bloc de tilleul. La Vierge, debout, présente l'Enfant Jésus qui semble, les bras étendus, les mains ouvertes, appeler à lui les Pèlerins. Cette statue mesure 0 m 35 sans le socle. Elle est loin, selon nous, de valoir le groupe de la « Visitation ».

Voyons ces lieux où tout élève et rehausse l'âme, ce cadre choisi par les populations simples et

Digitized by Google

croyantes de ces contrées pour rendre hommage à la Vierge-Mère, et ce que disent de la « Chapelle » de la Font-Sainte l'histoire, les chroniques et la tradition.

SITUATION TOPOGRAPHIQUE. — L'immense rocher de Rochemonteix, dont les parois conservent la trace de la coulée de lave qui s'élança jadis de son sommet, est une des curiosités les plus attrayantes des hauts plateaux du Cantal. Dominant à pic, de plus de six cents pieds de hauteur, l'humble village auquel il doit son nom (1), il cache, adossée à ses flancs, la chapelle de la Font-Sainte. De son sommet coule vers le Nord un filet d'eau glaciale l'été, attiédie durant les longs mois d'hiver. Tout auprès du ruisselet, entouré de mamelons couverts de thym et de serpolet, un lac de proportions modestes en temps ordinaire, mais que grossissent les orages ou les pluies d'automne, anime ce paysage et lui donne l'aspect le plus romantique qui se puisse rêver. C'est là, après le prône et les cérémonies religieuses, que viennent s'installer, pour jouir du spectacle unique qui s'offre à leurs yeux, fidèles ou touristes attirés par la beauté du paysage.

Du haut de ce roc sauvage aux formes indescriptibles, heurtées, qui semble, belvédère immense, dominer les vallées et les plateaux environnants, le regard n'a plus de bornes. Situé à 1,325 mètres d'altitude, isolé, il a comme horizon : au couchant, les montagnes du Limousin ; au nord, les collines de la Creuse, les pics du Mont-d'Or et du Sancy contre

(1) V. la Charte dite « de Clovis ».

Digitized by Google

lesquels viennent buter, éperons gigantesques, les orgues de Bort; à l'est, les monts du Velay; au midi, les puissants contreforts des massifs du centre, le Puy-Mary, Pérarche, le Suc de la Tourte, le Puy-Violent. Horizon sans fin, lorsque le soir, aux derniers rayons du soleil couchant, le regard cherche à percer le rideau de pourpre dont se parent les monts, l'ombre estompant les contours des vallées.

A ses pieds, presque perpendiculairement et à quatre cents mètres de profondeur, la Rhue, toute frémissante, hâtée, roule et se précipite du haut des cascades du Sartre et d'Escurolles. Puis, calme, limpide, comme paresseuse, déroulant ses gracieux méandres, elle semble, filet d'argent où se mirent les aulnes, glisser silencieuse au milieu des vertes prairies qui font de la vallée de *Cheylade* une des plus riantes et des plus incomparablement belles de cette région montagneuse.

A quatre kilomètres au nord, se dresse, jadis fier et superbe, aujourd'hui mutilé par la sottise des hommes plus encore que par la suite des siècles et la rage des éléments, le rocher basaltique sur lequel s'élevait le château féodal des Comptours d'Apchon. A l'ouest, par delà l'anse où est bâtie la chapelle et d'où s'échappe en murmurant la source miraculeuse, le Riou-Cros prend naissance. Torrent, il forme avec les gorges ravinées dans lesquelles il s'est creusé un lit de granit, et les déchirures grandioses produites par une dernière convulsion du Suc-de-Rond, la vallée de Collandres dont les sites abrupts, les cascades mystérieuses, les retraites sauvages, n'ont rien à envier comme pittoresque aux vallons les plus vantés de la Suisse.

Digitized by Google

ORIGINES. — M. l'abbé Chabau (1) écrit ce qui suit : « L'origine du pèlerinage de la Font-Sainte est « inconnue. Peut-être devons-nous voir là une de « ces fontaines sacrées, fréquentées par les Druides, « que la religion du Christ aura tranformée en la « dédiant à Marie ». D'après M. l'abbé Cheyries (2), « ses premiers pèlerins auraient été les pâtres de la « contrée et les populations environnantes dès leur « conversion au christianisme ». Puis un modeste oratoire aurait abrité l'endroit d'où jaillit, en murmurant, la source miraculeuse ; enfin, une chapelle bâtie au-dessus du roc, ainsi que le prouvent les traces de fondations mises à jour lors de la construction du monument actuel, serait venue affirmer la foi des populations en la Vierge-Mère.

Quoiqu'il en soit, le pèlerinage existait sûrement au milieu du XVIe siècle, ainsi que le prouve un testament jadis conservé aux archives d'Apchon (3). Par cet acte daté de 1555, Amblard d'Auberoche, seigneur de la Font-Sainte, fait don de soixante livres à « la *chapelle* de la Font-Sainte », preuve évidente de l'existence de cet oratoire avant cette époque.

A quelle date disparurent, pour être relevés au siècle dernier, ces modestes asiles consacrés à la Vierge ?

Il y a pour l'histoire de l'Auvergne, et particulièrement de la contrée où est située Notre-Dame de la Font-Sainte, une page lamentable où s'inscrivent, en un long martyrologe, villes, bourgs, villages, châ-

(1) *Vide supra.*
(2) *Les sanctuaires de France.* Paris, G. Picquoin.
(3) V. l'abbé Chabau, *supra ;* l'abbé Cheyries, *supra.*

Digitized by Google

teaux, églises et chapelles disparaissant, balayés, rasés, leur poussière jetée aux vents par de nouveaux Vandales Levons un coin du voile qui recouvre ces années de deuil ; voyons, avec l'historien, s'il n'y aurait pas dans un des nombreux épisodes qui marquent le passage du torrent dévastateur la date à peu près précise de la disparition du premier oratoire.

Nous sommes au moyen âge, vers le milieu du du XIVe siècle. Depuis de longues années déjà l'Angleterre nous envoie, non ses armées régulières mais ses bandits (1). Ceux-ci débordent de toutes parts dans le pays, le traversent en tous sens, le fouillent dans ses moindres replis. Ils prennent ses châteaux. ravagent ses villes, insultent ses places les plus fortes, se jouent en quelque sorte de toute résistance et promènent impunément le meurtre et le pillage dans la contrée. « Piller, rançonner (ainsi que le disait si bien M. de La Laubie, dans son discours prononcé à l'Académie de Clermont en 1860), semble être devenu la profession la plus enviée, celle qui procure vie joyeuse et renommée ».

Après la funeste journée de Poitiers et la prise du roi Jean par les Anglais, la noblesse du pays, inquiète de voir que les nombreux châteaux pris par les guérillas de l'armée anglaise en 1357 n'étaient pas encore rentrés au pouvoir de leurs maîtres légitimes, malgré les clauses formelles du traité de paix signé entre les deux nations, demanda à Charles V, encore Dauphin, l'autorisation de mettre à sa tête un des

(1) V. Masure, *passim ;* Chabrol, les *Coutumes d'Auvergne ;* Froissart, ses *Chroniques ;* Gaillard, *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre.*

Digitized by Google

plus vaillants parmi les siens, Guillaume, comptour d'Apchon. Muni des pouvoirs qui lui avaient été délégués par le régent, Guillaume, nommé « capitaine des Montagnes d'Auvergne », leva 300 hommes d'armes, leur adjoignit des fantassins fournis par les villes, ainsi que le ban et l'arrière-ban de la noblesse, et se dirigea sur Maurs avec l'intention de la délivrer des fréquentes incursions qu'y faisaient les Anglais maîtres du Quercy. Pendant un mois il lutta avec avantage contre les troupes saxonnes. Mais bientôt obligé de se replier devant les forces supérieures, il abandonna la contrée à Emerigot-Marchez pour se porter en hâte au château d'Apchon exposé presque sans défense à un coup de main de ses ennemis. De leur côté, les troupes d'Emerigot, enivrées par leurs succès, se jetèrent à la poursuite des fuyards, n'ayant qu'un but : les gagner de vitesse et s'emparer de la forteresse féodale avant que Guillaume n'y eut pénétré. C'est alors qu'ils envahirent le pays au nombre de huit mille environ (1) en franchissant le col du Puy-Mary au dessus de la vallée de Mandailles; puis, suivant les arêtes de la montagne, ils contournèrent le Suc-de-la-Tourte, traversèrent le Cros-Chaumeil et vinrent camper à 1,500 mètres de la chapelle de la Font-Sainte, au-dessus du village du Vernet, sur ce pic qui porte encore de nos jours les noms caractéristiques de *Chastris* (2) et de *Camp des Anglais*.

De ce mont, qui domine la contrée et où toute sur-

(1) Savaron, *Des États généraux et leurs convocations*. Du même, *Origines de Clairmont*.

(2) V. Archives de la mairie de Cheylade (Cantal).

Digitized by Google

prise d'un ennemi est impossible, les troupes de Marchez pouvaient, avec la certitude de l'impunité, piller et rançonner à leur aise tout le pays environnant, réduire en cendres tout ce qui aurait pu servir de refuge ou d'abri et c'est ainsi que s'expliquent la disparition du *Monastère* (1) dont les ruines émergent, à peine visibles, du sol de la montagne de la *Tioule*, située à l'ouest et à 1,800 mètres du Chastris, et la destruction de la chapelle de la Font-Sainte, *seule* construction existant sur ce plateau de six kilomètres qui relie le Chastris au château d'Apchon.

Toutefois, et c'est par là que nous terminerons cette notice sur la « *Chapelle de la Font-Sainte* », le but visé par Emerigot ne fut pas atteint. Attaqué à trois reprises différentes, le château d'Apchon repoussa victorieusement ses ennemis et ceux-ci durent regagner en hâte le Carladès, poursuivis, l'épée dans les reins, par Guillaume d'Apchon secondé par le sire d'Estaing à la tête de la noblesse de Cheylade et des volontaires de la vallée. Rejoint au col de Cezins, un peu au-dessus du village du Claux, Marchez dut faire tête à l'ennemi. Dans un combat singulier, dit la tradition (2), un lieutenant du commandant anglais tomba sous l'épée de d'Estaing et c'est sur l'emplacement où eut lieu cette rencontre que s'élève encore de nos jours la pierre tumulaire, sorte de dolmen, connue dans la contrée sous le nom de « *tombe à l'Anglais* ».

(1) V. Arch de la commune de Collandres.

(2) V. de Ribier, art. Cheylade, Apchon et Saint-Hippolyte. — V. *Histoire de la Maison de Graule*, par Ad. de Rochemonteix, p. 140 et suivantes.

Digitized by Google

XIV.

TRACES D'EXPLOITATION MINIÈRE

Dans l'Aveyron

Par M. le Chanoine VIALETTES.

Il y a deux ans, j'étais appelé à la Bastide-l'Évêque, commune du département de l'Aveyron, par M. Dardenne de Requista, pour examiner un ouvrage très curieux que le hasard avait fait découvrir dans le voisinage, au village de Teulières. Cet ouvrage, rare peut-être, même unique, m'a paru mériter d'être signalé.

Il est situé au milieu d'un champ et entièrement creusé et découpé dans le grès schisteux qui compose le sous-sol. Il était isolé de toute habitation ; les recherches faites dans le champ et les environs n'ont révélé aucune trace d'ancienne construction.

Sa surface supérieure est de dix mètres carrés, entièrement plane de niveau et par suite inégalement enfoncée dans le sol, qui est incliné. Percée de vingt-six trous ou ouvertures munis d'une espèce de grille, elle présentait l'aspect d'un grand fourneau de cui-

Digitized by Google

sine, comme on en avait autrefois dans les grandes maisons.

Deux excavations d'un mètre de largeur sur autant de hauteur, creusées en forme de voûte, s'étendaient sur toute cette surface. Une cloison de 30 centimètres d'épaisseur, réservée dans la masse du roc pour servir de soutènement, les séparait.

On y aboutissait par une galerie découverte dont les parois, verticales d'abord, à un mètre environ l'une de l'autre, s'écartaient insensiblement pour rejoindre les deux extrémités des excavations, facilitant ainsi leur accès.

Les vingt-six ouvertures de la surface supérieure avaient à peu près la même dimension, 40 centimètres sur 25. Elles traversaient les voûtes et pénétraient jusqu'à la cavité inférieure. Une grille, comme je l'ai déjà dit, fermait la partie supérieure. Ces grilles, soudées à la masse, étaient en terre cuite et faites à l'aide de traverses en bois sur lesquelles avait été moulée la terre. L'empreinte de ces traverses, parfaitement reconnaissable, se voyait au revers des grilles. La disposition adoptée pour toutes était la même; elles étaient percées de six trous assez réguliers et de forme ovale.

Ce four devait être chauffé au charbon de bois. Je n'y ai pas aperçu la coloration que produit ordinairement la fumée du bois. J'ai trouvé des cendres et du charbon sur le sol inférieur, ce qui montre qu'il a servi. L'emploi du charbon me semble d'ailleurs tout indiqué ici à cause de la haute température qui était nécessaire pour le grillage du minerai.

Quelle était la destination de cet ouvrage?

Sa disposition et surtout sa situation au centre

Digitized by Google

d'une grande exploitation minière me semblent indiquer un four à grillage pour le minerai argentifère.

Est-ce un four gaulois? Je ne le crois pas. Quelques passages des Commentaires de César donnent lieu de penser que nos mines furent exploitées avant la conquête romaine. La découverte d'une fabrique de monnaies gauloises dans notre Rouergue, à Gontrens, en 1868, montre évidemment que les Gaulois exploitèrent même nos mines du Rouergue et peut-être même celles qui environnent le lieu de Teulières où a été trouvé ce four.

Ce four me semble devoir être attribué à l'époque romaine. Cela me paraît ressortir des nombreuses briques à rebords qui se trouvaient dans les déblais qui comblaient les cavités inférieures.

Les Romains, d'ailleurs, exploitèrent nos mines sur une vaste échelle. On a trouvé les traces de leur exploitation dans un grand nombre de mines qui ont été rouvertes : des lampes, des instruments, des débris de poteries, etc.

Tacite nous apprend qu'elles furent très exploitées surtout du temps de l'empereur Tibère. Une inscription romaine, trouvée en 1890 sur une colline en face de la Bastide-l'Évêque, nous prouve que Tibère lui-même fit exploiter celles qui se trouvent sur son territoire, territoire sur lequel, comme je l'ai déjà dit, se trouve le four dont je viens de parler. On y lit :

ZMARAGDo . VILiCo
QVAET . MAGISTRo
EX DECVRioN . DECR
FAMILiAE . TICAEsaRIS
QVAE EST IN M //////// LiS

Smaragdo vilico quæstori magistro ex decurionum decreto familiæ Tiberii Cæsaris quæ est in M lis.

Du dernier mot, il n'y a que la première lettre et la fin du mot *lis*.

Cette inscription fut communiquée, en 1891, à M. Héron de Villefosse qui, ne connaissant pas les lieux, proposa deux interprétations. Fallait-il trouver là un nom de localité qui serait celle du domaine exploité par les esclaves de Tibère sous la direction de Smaragdus? Ou bien si, tenant compte du texte de Strabon qui affirme que les Ruthènes étaient habiles à travailler l'or et l'argent, il ne fallait pas lire *quæ est in metallis*, c'est-à-dire la famille des esclaves de Tibère, chargée des exploitations minières de Tibère? L'inspection des lieux où cette inscription a été trouvée m'a prouvé que c'est bien la seconde version qui est la bonne.

Tout autour de cette colline il y a, de même que dans les environs, de nombreux puits abandonnés. J'ai de plus retrouvé de nombreux restes de constructions romaines, des briques à rebords, ainsi que des débris de poteries dites samiennes, des meules à bras pour moudre le grain; sur l'autre revers de la colline, un grand nombre de dépôts d'amphores brisées pour la plupart, probablement par les énormes blocs de pierres, roulées sur la fosse où on les avait déposées. Pour y arriver, nous avions dû fouiller sur les côtés.

Ces mines appartenaient-elles à l'État ou bien à Tibère? L'inscription que je viens de citer tranche la question. C'était bien Tibère qui en était personnellement le propriétaire. Peut-être même possédait-

Digitized by Google

il celles qu'on trouve dans ce pays, et elles sont nombreuses.

Suétone nous apprend qu'il n'était pas très scrupuleux sur les moyens de s'en rendre maître. Il était, dit-il, très attaché à l'argent et de l'avarice il passa facilement à la rapine. Il confisqua les biens de plusieurs princes des Gaules, des Espagnes, de Syrie, de Grèce, sous les plus légers prétextes qu'au besoin il savait faire naître. Il les dépouilla et dépouilla même des villes du droit d'exploiter les mines qu'il fit, bien entendu, exploiter à son profit personnel.

Cette inscription nous montre donc ce qui a été avancé par plusieurs auteurs que, du temps des Romains, les mines étaient exploitées par les esclaves, ce qui explique, disent-ils, pourquoi leurs écrivains ne donnent aucun détail sur l'exploitation minière à leur époque; ce travail était, pour le peuple-roi, un métier inférieur et méprisé, réservé aux esclaves.

Cette inscription nous fait connaître aussi comment étaient organisés ces esclaves. Ils étaient divisés par décuries sous le commandement d'un gouverneur général.

Ce four date-t-il de l'époque de Tibère ? Peut-être. Rien cependant ne le prouve. Toujours est-il que nous avons là, je crois, un curieux spécimen des appareils qui servaient aux Romains pour traiter le minerai argentifère.

Digitized by Google

XV.

NOTE

SUR LE

CIMETIÈRE JUIF D'ENNEZAT

(Puy-de-Dôme)

Par M. l'abbé CAMIN.

Le chanoine Pierre Audigier écrivait, au commencement du XVIIIe siècle, dans son *Histoire manuscrite d'Auvergne* :

« On voit encore dans cette ville (Ennezat) un couvent de Grands Augustins... hors des murailles... En 1401, Guillaume Flotte, héritier du Chancelier, leur donna une place dans la ville pour les mettre à couvert des incursions des ennemis. Leur première maison avait été bastie dans un lieu appelé le Cimetière des Juifs où l'on voit encore aujourd'huy des tombeaux sur lesquels il y a encore des épitaphes en langue hébraïque ».

D'après ce passage, au moment où écrivait le chanoine Audigier, ces épitaphes n'avaient point

Digitized by Google

disparu. C'est ce qu'atteste également le bénédictin dom Jacques Boyer, qui visita Ennezat le 26 juin 1712. Il écrit à cette date dans son *Journal de Voyage :*

« ... Je fus ensuite aux Augustins où le P. Prieur me fit voir la fondation de leur couvent. Il y a plusieurs épitaphes composées en hébreu ».

Malheureusement, dom Boyer n'a pas eu l'idée de nous conserver le texte de ces inscriptions qu'il avait pourtant sous les yeux.

Depuis cette époque, les pierres de l'ancien cimetière juif ont été dispersées. Étant donnée la rareté des matériaux de construction dans cette partie de la Limagne, il était à présumer qu'elles avaient servi à quelque œuvre de maçonnerie. Ayant eu la pensée de diriger nos recherches de ce côté, nous avons eu, en 1894, la bonne fortune d'en retrouver deux fragments sur lesquels sont gravés des caractères assez visibles, quoique un peu frustes. Nous avons recueilli ces précieux vestiges, et, grâce au concours empressé de M. le rabbin Isaac Bloch, de Nancy, nous croyons pouvoir rétablir ainsi le texte incomplet que nous avons soigneusement relevé :

Sur la première pierre on lit :

[ZOTH] MATZÉBATH
... BAR RABBI YITZHAK

Ce qui signifie :

[*Ceci est*] *le monument de...*
fils de rabbi Isaac.

Digitized by Google

La deuxième pierre porte cette inscription un peu plus étendue :

PO TAMOUNE
[ISCH NÉEM]ANE KOL DERA[CHAW YESCHARIME]

Ce qui veut dire :

Ci-[git]
[*Un homme fidè]le, toutes ses voies* [*étaient justes.*]

Ces épitaphes sont les premières et les seules inscriptions en langue hébraïque qui aient été, jusqu'à ce jour, découvertes ou du moins recueillies en Auvergne.

Digitized by Google

XVI.

COPIE D'UN PLACARD PUBLIÉ A RIOM

AU SUJET DE LA RECONSTRUCTION

Du Clocher de la Sainte-Chapelle de Riom

Communication de M. G. ROUCHON.

Ad perpetuam rei memoriam

Quarto, mille supra septem centum atque viginti
Anno; post decimum Lodoico principe quinto;
Turriculam, qua non elegantior extitit, olim
Regia Borbonidum soboles extruxerat: at nunc
Tempore declivem proprio Rex ære, secari
Regalique novam vult. Clero supplice condi,
Vivat Rex! quanto durabit tempore turris.
Vos illi pluviæ, fulmen, vos parcite venti!
Hoc petit egregius labor et reverentia templi.

—

DD. JULIANO-LUDOVICO BIDÉ DE LA GRAND-VILLE
Arverniæ Perfecto (*sic*)

—

Digitized by Google

Collegium regale componebant Domini D. Antonius Pichot Dubreuil, thesaurarius; Joannes Combes, Stephanus Minguet, Annæus Perret, Franciscus Thierry, Victor Guerin, Gabriel Saby, Antonius-Gaspardus Beaulaton, canonici; Antonius Bonnefons, canonicus Honorarius; Joannes Mege, evangelista; Ludovicus Peturel, subdiaconus; Claudius Noël, succentor.

—

Architecti fuere
Stephanus, Philippus et Leodegarius Portier;
Campanarum pulsator, Annæus Lardy; faber
Ferrarius-Leonardus Pinlon; Kalendas Februarii

Ricomagi, ex typographia Petri Thomas,
urbis, collegiique typographi et bibliopolæ

Digitized by Google

XVII.

ORIGINE

DES

Fabriques de Papier de Chamalières

PRÈS CLERMONT-FERRAND

Par M. Gilbert ROUCHON

Il existe sur les origines des fabriques de papier d'Auvergne (1) une tradition souvent reproduite, mais qui ne paraît pas remonter plus haut que le dernier siècle. D'après cette tradition, des Croisés de la province auraient, au retour de la Terre-Sainte, au XIIe ou au XIIIe siècle, fondé les premières pape-

(1) Les fabriques de papier d'Auvergne comprenaient : Le groupe d'Ambert, dont les moulins étaient dispersés dans les villages voisins de cette ville, sur les trois rivières de La Forie, de Valeyre et de Chadernolles ; le groupe de Thiers, dont les moulins étaient établis sur la Durolle ; celui de Chamalières, dont les fabriques s'échelonnaient sur la Tiretaine, jusqu'aux abords de Clermont. Il y avait en outre, au XVIIIe siècle, des

Digitized by Google

teries connues en France, sur le cours du ruisseau de Valeyre (en Livradois), à l'imitation de celles qu'ils avaient vu fonctionner en Orient. En souvenir de cette importation, ces premières fabriques de la vallée de Valeyre auraient porté longtemps les noms de *Damas* et d'*Ascalon*. Inutile d'ajouter que cette tradition est sans valeur, et qu'il faut chercher ailleurs les origines de nos fabriques.

Si les papeteries de Chamalières n'ont jamais atteint la réputation ni l'importance de celles de Thiers et d'Ambert, elles sont du moins celles dont l'existence nous est attestée par les documents les plus anciens. On trouve en effet dans un terrier du chapitre de Chamalières (1), sous la date de 1473, une reconnaissance de cens pour une vigne au territoire de Florat, consentie par un certain *Amédée d'Allemagne*, papetier, paroissien de Chamalières. Dans le même terrier, on retrouve le même personnage (on peut le supposer du moins, bien qu'il y ait quelque différence dans la forme du nom) mentionné

moulins à papier à Saint-Simond, près d'Aurillac, et à Saint-Amand-Tallende. En 1776, d'après M. Jubié, inspecteur des manufactures, le nombre des moulins en activité dans la province d'Auvergne était de 149, et le produit s'élevait à 1,128,083 livres argent. La fabrique de papier, en décadence vers la fin du XVIIe siècle, s'était relevée au XVIIIe siècle.

(1) « Confitetur providus vir Amedeux de Alamania, papitarius Cla[romontensis], parochianus Camelerie, sponte... se tenere de dicto dominio... quamdam vineam et nemus contiguantia sita in territorio de Florat.

... Die penultima mensis decembris anno domini Mo CCCC LXIIIo. (Arch. dép. du Puy-de-Dôme; chap. de Chamalières. Liasse 3, cote 1).

Digitized by Google

incidemment en 1466 sous cette désignation : *Aymé* le papetier.

Ce prénom Amédée est absolument étranger à la région et, je le crois, aussi étranger à la province d'Auvergne. Le nom d'Allemagne indique-t-il la patrie du personnage? On ne peut rien affirmer à cet égard, ni dire si c'était un maître ou un simple ouvrier, ni s'il était seul de son état à Chamalières. Toujours est-il que, dès la fin du XVe siècle, il y avait au moins une fabrique de papier à Chamalières.

Peut-être pourrait-on faire remonter plus haut encore les origines de cette industrie dans ce petit bourg, si l'on admettait que le moulin, dont il est question dans une pièce retrouvée par nous dans les archives de la ville de Clermont, se trouvait dans la justice de Chamalières. Voici l'analyse de ce document:

En l'année 1402-1403, la ville de Clermont accordait une indemnité de 22 liv. à Jean de La Rotière et à Perrinet Le Canon (1), « maîtres du papier qui de « nouveau se fait en la ville de Clermont ou appar- « nances », pour les dédommager des dépenses qu'ils avaient dû faire dans l'installation de leur industrie: achat du terrain, construction des moulins, etc.

Les mots « Clermont ou appartenances » manquent de précision, et comme les moulins se sont de tout temps échelonnés sur la Tiretaine, sans interruption de Clermont à Chamalières, nous n'osons dire sur laquelle des deux villes se trouvaient ceux des maîtres papetiers subventionnés par la ville de Clermont au commencement du XVe siècle.

(1) Archives municipales de Clermont : registre des comptes de l'année 1403.

Digitized by Google

La même incertitude règne sur l'emplacement du moulin à papier dont il est question dans la délibération suivante, relevée dans les registres de la ville de Clermont, à la date du 19 avril 1487 (1).

« A esté faict requeste par Guillaume Savaron, « disant qu'il est venu deux papetiers de Thiers « demeurer à son molin, que sont bons ouvriers de « leur mestier ; requiert ledit Savaron qu'il plaise à « messieurs de la ville de permectre et donner congié « ausd. papetiers de prandre les armes de la ville « pour les marques de leur papier ».

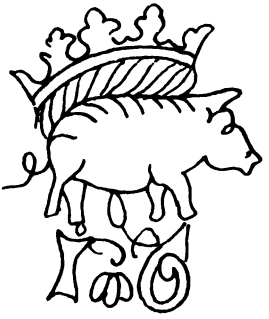

1515. JEAN GIRAULD. 1518.

La permission fut-elle accordée? Les registres consulaires n'en disent rien. En tout cas, on n'a pas encore rencontré parmi les papiers employés en

(1) Archives municipales de Clermont.

Digitized by Google

Auvergne, le filigrane aux armes de la ville de Clermont.

Dès le commencement du XVIe siècle, la fabrique de Chamalières semble en pleine activité. J'ai relevé dans les terriers ou lièves du chapitre, les noms de quelques maîtres papetiers. En 1513 : Jacmet Brunel, Jean Girauld, Anthoine Teilheras, Antoine Roty dit Vias, Antoine Rode. Ces deux derniers noms ne désignent peut-être qu'un seul et même personnage.

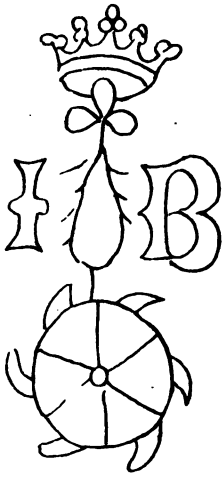

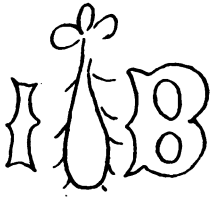

1516. JACMET BRUNEL. 1518.

En 1561 : Jean Doz Mazeron. Georges Duchier, Jacques et Antoine d'Aiguebonne, Antoine Girauld, Genès et Michel Brunel, Gabriel Charpauld, Michel du Maspatier, Marin et Michel Chosseyras (1).

(1) Terriers du chapitre de Chamalières, aux Archives départementales du Puy-de-Dôme.

Digitized by Google

Les renseignements deviennent plus nombreux à partir du XVIIe siècle, mais ils nous sortiraient de notre sujet. Qu'il nous suffise de citer pour cette époque le témoignage du jésuite Imberdis (1), qui atteste la prospérité de la fabrique de Chamalières dans un poëme didactique qu'il publia, vers la fin du XVIIe siècle, sur la fabrication du papier. Nous y lisons les vers suivants :

Si præcepta super formanda plura papyro
Artis amans quæris : quoniam jam fessa laborem
Abnegat ulterius producere Musa, remitto,
Claromontanæ qua pagus proximus Urbi
Subjacet, obscurus, ni chartas fingeret, usquam
Quâ melior non est dextris pingentibus ulla.
Fama Camaleriæ celebrem nunc nomine fecit.

Si l'auteur que nous citons n'a pas exagéré la valeur de cette fabrique, sa décadence fut rapide, car il ne restait, en 1731, à Chamalières, que cinq moulins au lieu de douze qui avaient existé autrefois en ce lieu. Les maîtres papetiers se plaignaient du manque de débouchés, et les Intendants de la généralité s'ingéniaient à leur en procurer. M. Trudaine, en 1731, propose au libraire Cavelier, de Paris, de commander à Chamalières le papier destiné au

(1) Le curieux petit ouvrage auquel nous empruntons ces vers nous a été communiqué par M. Paul Le Blanc, de Brioude, auquel nous adressons ici tous nos remerciements. Il a pour titre : Papyrus sivè Ars conficiendæ papyri Claromonti, apud Damianum Boujon, sub signo imaginis sancti Joannis Evangelistæ, ante Forum. M. DC. XCIII. La dédicace, signée J. Imberdis S. J. est adressée à M. François de Ribeyre, président de la Cour des Aides de Clermont.

Digitized by Google

Molière qu'allait imprimer Prault, mais l'éditeur ne put attendre et l'on s'adressa à Ambert. L'année suivante encore, M. Riberolles, de Thiers, s'entremet pour vendre à Paris les papiers fabriqués chez Vacheyrias et Rodier, de Chamalières (1).

1653. P. TRAMOND OU P. TARDES.

1692. P. TARDES.

Il serait intéressant de connaître les filigranes adoptés par les plus anciens maîtres de la fabrique de Chamalières. J'ai feuilleté pour obtenir quelques éclaircissements sur ce point toutes les archives du chapitre, qui s'approvisionnait sans doute en grande partie chez les fabricants locaux. Je n'ai trouvé, pour cette fin du XVe siècle, que les marques extrêmement communes des *ciseaux*, de la *licorne*, de la *roue de sainte Catherine*, du *gantelet*, du *bucrane*.

(1) V. Inventaire des Archives départementales du Puy-de-Dôme, série C, articles 492 et suiv.

Digitized by Google

Parmi les filigranes du XVIe siècle, il en est au moins quelques-uns pour lesquels on peut proposer une attribution, non pas certaine, mais vraisemblable. C'est ainsi que j'attribuerais à Jean Girauld les deux marques suivantes relevées sur des papiers employés vers 1515-1518 : la première consiste en une *roue de sainte Catherine surmontée d'une fleur de lys et accostée des deux initiales I. G.;* la seconde, que j'ai retrouvée non seulement dans les archives du chapitre de Chamalières, mais aussi dans les registres de délibérations de la ville de Clermont, *un porc couronné et au-dessous les initiales I. G.*

A Jacmet Brunel, on peut attribuer les deux marques suivantes, employées vers 1514-1518: *un trèfle accosté des initiales I. B.* et *une roue de sainte Catherine surmontée d'un trèfle couronné, accostée des initiales I. B.*

A. P. Tramond « hote et papetier » à Chamalières vers 1653, le filigrane suivant : *un pot au couvercle fleuronné avec au centre les initiales P. T. et un croissant.* Cette marque pourrait aussi appartenir à Pierre Tardes, qui vivait à la même époque, dont le fils Jean exerça la même profession, et dont on voit la pierre tombale, en partie effacée, dans le pavé de l'église de Chamalières.

. . TARD . .
PAPETIE . .
1680 .

Un Pierre Tardes, sans doute fils de Jean, était papetier à Chamalières après 1680 et se servait

Digitized by Google

du filigrane suivant : *un cartouche renfermant sur deux lignes les initiales P. T. et la date 1692* peut lui être attribué.

A partir du milieu du XVIIIe siècle, le nom du fabricant est écrit en toutes lettres dans le filigrane, la date de fabrication également, de sorte que l'identification ne présente plus aucune difficulté.

Digitized by Google

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

Notice sur la Société française d'Archéologie. — État de la Société V
Liste générale des membres de la Société XV
Compte du trésorier LIX

CONGRÈS DE CLERMONT-FERRAND

Programme 1
Ordre des réunions. 5
Liste des membres du Congrès 7

Procès-verbaux des séances et compte-rendu des excursions.

Séance d'ouverture du 5 juin 1895 18
Clermont-Ferrand, son origine, ses monuments . . 46
Deuxième séance du 5 juin 58
Excursion à Riom, Tournoël et Volvic 60
Séance à Riom (6 juin). 70
Première séance du 7 juin. 78
Deuxième séance du 7 juin 82
Excursion au Puy-de-Dôme, à Royat et à Chamalières. 86
Excursion à Montferrand 95
Séance du 9 juin 98
Banquet 103

Digitized by Google

Excursion à Thiers. 110
Séance du lundi 10 juin 113
Excursion à Issoire et à Brioude. 116
Excursion à Saint-Nectaire et à Murols. 119
Séance à Saint-Nectaire (12 juin). 122
Excursion à Murols. 125

Mémoires.

I. De l'état des études historiques dans le département du Puy-de-Dôme, par M. E. Teilhard de Chardin. 129
II. Quelques mots sur Augusto-Nemetum, par M. Ad. Laporte. 161
III. École romane d'Auvergne, ses limites, les influences auvergnates sur les églises des autres provinces, par M. H. du Ranquet 177
IV. De l'archéologie et de quelques monuments préhistoriques du Puy-de-Dôme et des régions voisines, par M. A. Roujou 205
V. L'église de Saint-Nectaire, par M. Henry du Ranquet 238
VI. Notes explicatives sur l'essai de reconstitution du plan de Clermont à l'époque des Croisades, par M. Ad. Laporte 272
VII. Note sur l'église Sainte-Martine de Pont-du-Château, par M. Félix Chambon 280
VIII. Le Trésor de l'église de Saint-Nectaire, par M. le marquis de Fayolle 292
IX. L'arrondissement de La Palisse, ses châteaux et ses anciennes habitations, par M. le comte de Marsy. 307
X. Les ruines et les restes du mobilier de la Chartreuse du Port-Sainte-Marie, par M. l'abbé Mioche. 323
XI. La cloche de Buron, une des cloches de Saint-Anastaise, par M. le chanoine J.-B. Fouilhoux . . 331

Digitized by Google

XII. La voie d'Aquitaine et la légende de saint Bonnet, par le même 338
XIII. La chapelle et la Vierge de la Font-Sainte, en Haute-Auvergne, par M. le vicomte Ad. de Rochemonteix 341
XIV. Traces d'exploitation minière dans l'Aveyron, par M. le chanoine Vialettes 350
XV. Note sur le cimetière juif d'Ennezat, par M. l'abbé Camin. 355
XVI. Placard au sujet de la reconstruction du clocher de la Sainte-Chapelle de Riom 358
XVII. Origine des fabriques de papier de Chamalières, par M. Gilbert Rouchon 360

Tables. 369

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE

Généralités.

De l'état des études historiques dans le département du Puy-de-Dôme, par M. Emm. Teilhard de Chardin 129
L'arrondissement de La Palisse, ses châteaux et ses anciennes habitations par M. le comte de Marsy. 307

Époques préhistorique, gauloise et gallo-romaine.

De l'archéologie et de quelques monuments préhistoriques du Puy-de-Dôme et des régions voisines, par M. A. Roujou 205
Quelques mots sur Augusto-Nemetum, par M. Ad. Laporte. 161
Traces d'exploitation minière dans l'Aveyron, par M. le chanoine Vialettes 350
La voie d'Aquitaine et la légende de saint Bonnet, par M. le chanoine J.-B. Fouilloux 338

Moyen âge.

École romane d'Auvergne, ses limites, les influences auvergnates sur les églises des autres provinces, par M. Henry du Ranquet. 177
Notes explicatives sur l'essai de reconstitution du plan de Clermont à l'époque des Croisades, par M. Ad. Laporte. 272

Digitized by Google

L'église de Saint-Nectaire, par M. Henry du Ranquet. 238
Note sur l'église Sainte-Martine du Pont-du-Château, par M. Félix Chambon 280
Les ruines et les restes du mobilier de la Chartreuse du Port-Sainte-Marie, par M. l'abbé Mioche . . 323
La chapelle et la Vierge de la Font-Sainte, en Haute-Auvergne, par M. le vicomte Ad. de Rochemonteix 341
Note sur le cimetière juif d'Ennezat, par M. l'abbé Camin 355

Renaissance et temps modernes

Placard au sujet de la reconstitution du clocher de la Sainte-Chapelle de Riom 358

Beaux-arts et arts industriels.

Le trésor de l'église de Saint-Nectaire, par M. le marquis de Fayolle 292
La cloche de Buron, une des cloches de Saint-Anastaise, par M. le chanoine Fouilhoux 331
Origines des fabriques de papier de Chamalières, par M. G. Rouchon 360

Digitized by Google

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de discours, de dessins et de photographies, et des lauréats du Congrès (1).

Alluard, 88, 98.
Arbellot (le ch.), 114.
Bonnault d'Houët (le baron), 77, 113, *d*.

Bonnefoy, 82.
Bosredon (Ph. de), 82, 114.
Boudal (l'abbé), 115, 125.

Camin (l'abbé), 113, 355.
Chambon, 113, 280.
Champomier, 88.
Cluzel (l'abbé), 84.
Coulon (le docteur), 47.
Coutan (le docteur), 114.

Dourif (le docteur), 83, 99, 100, 114.
Dumas-Damon, 113.

Essarts (Emmanuel des), 106.

Fayolle (le marquis de), 75, 113, 123, 292.
Fleury (Gabriel), *ph*.
Fouilhoux (le chanoine), 99, 113, 115, 331, 338.

Germain de Maidy, 82, 101.
Girard (le docteur), 79.
Girod (le docteur), 79.

Hospital (le docteur), 79, 115.

Jeannez, 113.

Lair (le comte), 76, 101, 123.
Lair (Jules), 78, 113.
Laporte, 78, 99, 161, 272.
Le Blanc, 59, 83, 96, 115.
Ledain, 79.

Maître, 113.
Marsy (le comte de), 28, 75, 84, 193, 307.
Mioche (l'abbé), 98, 323.
Micé (le docteur), 44, 103.
Monclar (le marquis de), 76.

Plicque (le docteur), 114.

(1) Pour les auteurs des dessins et photographies, le nom est suivi des lettres *d* ou *ph*.

Digitized by Google

Pommerol (le docteur), 114.
Pontgibaud (le comte de), 107.

Ranquet (H. du), 79, 113, 123, 177, 238.
Ricquier, *ph.*
Rochemonteix (le vicomte de), 78, 341.
Rouchon, 46, 78, 83, 99, 100, 114, 358, 360.
Roujou, 80, 205.
Roumejoux (A. de), 111, 122, 125.

Saint-Saud (le comte de), 101.
Sereys (G. de), *d.*

Tardieu (Ambroise), 82, 83, 101.
Teilhard de Chardin (E.), 45, 99, 129.
Teillard (Cirice), 93, 103, 115.
Thiollier (F.), 102.

Valois (J. de), *ph.*
Vernière, 19, 115.
Vialettes (le chan.), 82, 350.
Vimont (E.), 78, 79, 86, 99, 114, 123, 124.

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES (1)

1. Sculpture à Clermont-Ferrand 52
2. Sacristie de l'église Saint-Amable, à Riom . . 60
3. Abside de la Sainte-Chapelle, à Riom. . . . 63
4. Donjon de Tournoël 66
5. Plan du château de Tournoël 67
6. Montferrand. Escalier, rue de la Fontaine . . 96
7. Id. Maison de Montlosier 96
8. Id. Porte d'une maison 96
9. Id. Écusson sculpté 97
10. Le Congrès archéologique à Issoire. 117
11. Champeix 123
12-13-14-15. Chapiteaux de Notre-Dame-du-Port, à Clermont 188
16. Partie de l'abside de Notre-Dame-du-Port . . 194
17. Dolmen de Saint-Nectaire 228
18-19 20. Chapiteaux de Saint-Nectaire 252
21. Plan de Clermont-Ferrand au XIe siècle . . . 272
22. Plats de reliure en cuivre émaillé (*église de Saint-Nectaire*). 298
23. Vierge de Saint-Nectaire. 298
24. Vierges de Marsat et d'Orcival 298
25. Buste de saint Baudime (*église de Saint-Nectaire*). 298
26. La Palisse, vue générale. 309
27. Gayette 310
28. Le Grand Chambord 312

(1) Pour les planches hors texte, la page indiquée est celle qui précède la planche.

Digitized by Google

29. Le Chaussin 314
30. Fresque, à Précord 315
31. Chatel-Montagne. Maison du Xe siècle. 317
32. Cheminée du Vernet 321
33-38. Marques de papetiers de Chamalières, 363, 364, 366

Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION

DES COMPTES-RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte

---

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1893. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1847	Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1). .	6 fr.
1848	(Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville).	1 »
1849	Bourges	épuisé
1850	Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny). . . .	6 »
1851	Laon, Nevers (Gisors, Orléans)	4 »
1852	Dijon (Sens, Toulouse)	épuisé
1853	Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval) . . .	4 »
1854	Moulins (Dijon, Avranches).	6 »
1855	Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy).	6 »
1856	Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers). .	3 »
1857	Mende, Valence (Grenoble).	3 »
1858	Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux)	épuisé
1859	Strasbourg (Rouen, Saint-Lo, Vire)	épuisé
1860	Dunkerque (Le Mans, Cherbourg)	3 »

(1) Les localités dont les noms sont placés entre parenthèses sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

Digitized by Google

1861	Reims (Laigle, Dives, Bordeaux).	3 »
1862	Saumur, Lyon, (Le Mans, Elbeuf, Dives) . .	3 »
1863	Rodez, Albi (Le Mans)	4 »
1864	Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes).	4 »
1865	Montauban, Cahors, Guéret.	3 »
1866	Senlis, Aix, Nice	3 »
1867	Paris (Pont-Audemer)	3 »
1868	Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers .	3 »
1869	Loches.	3 »
1870	Lisieux (Moulins)	3 »
1871	Angers (Le Mans)	3 »
1872	Vendôme	3 »
1873	Châteauroux	4 »
1874	Agen, Toulouse	6 »
1875	Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux). .	6 »
1876	Arles	8 »
1877	Senlis (Département du Lot).	4 »
1878	Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes).	3 »
1879	Vienne.	6 »
1880	Arras, Tournay (Franche-Comté). . . .	3 »
1881	Vannes (Bernay)	3 »
1882	Avignon	3 »
1883	Caen (Coutances, Jersey et Fréjus)	6 »
1884	Pamiers, Foix, Saint-Girons.	6 »
1885	Montbrison, Roanne	6 »
1886	Nantes.	6 »
1887	Soissons, aon (Reims)	6 »
1888	Dax, Bayonne (Navarre espagnole)	8 »
1889	Évreux (Eure)	8 »
1890	Brive (Corrèze).	8 »
1891	Besançon (Jura, Doubs et Suisse).	10 »
1892	Orléans.	10 »
1893	Abbeville	10 »
1894	Saintes, La Rochelle	10 »
1895	Clermont-Ferrand.	10 »

Digitized by Google

On trouvera l'analyse détaillée de ces volumes dans la *Bibliographie des Travaux historiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressées par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis, Paris, Imp Nat., 1886, in-4°, p. 216-219.

Les demandes doivent être adressées à M. TRAVERS, trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée (le port étant à la charge du destinataire).

Certains volumes n'existant plus qu'à un très peti nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen. — Imp. Henri DELESQUES, rue Froide, 2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google